DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12994 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 7 NOVEMBRE 1986

Que faire de la Syrie ?

Malgré ses accents de sincérité, M. Chirac n'a pas entièrement convaincu, mercredi à l'Assemblée nationale, lorsqu'il a répliqué à M. Fabius qui venait de l'accuser d'avoir recours à un « double langage » à propos de la Syrie.

En bon politicien, le premier ministre a préféré répondre à une question qui ne lui était pas posée : la France doit-elle rompre ses relations diplomatiques avec Damas en signe de solidarité avec la Grande-Bretagne ? Aucun dirigeant britannique, à notre connaissance, n'a présenté une telle demande aux Européens.

La vraie question, celle qu'a esquivée M. Chirac, est d'une autre nature : comment la France doit-elle se comporter à l'égard d'un Etat dont la responsabilité est apparemment engagée dans une tentative d'assassinat visant plusieurs centaines de passagers d'un avion civil ? Cette question, le premier ministre préfère ne pas trop l'entendre, même s'il se dit prêt à « exprimer notre entière solidarité avec la Grande-Bretagne le 10 novembre », reconnaissant ainsi implicitement que les indications fournies par Londres à la DST sur le rôle de la Syrie dans l'affaire du Boeing d'El Al sont convaincantes. Mais M. Chirac ajoute aussitôt qu'il n'existe « aucune preuve » d'une responsabilité syrienne dans les attentats perpétrés en septembre dernier à Paris.

La lutte antiterroriste, pour être efficace, comportera toujours d'importantes zones d'ombre. Mais elle implique aussi cette fameuse coopération européenne tant vantée il y a quelques semaines [illegible]. Force est de constater que pour les dirigeants français une telle coopération ne doit pas empiéter sur des intérêts nationaux conjoncturels.

Quels sont-ils ? Pour faire bonne mesure, M. Chirac a invoqué une nouvelle fois « la politique arabe définie par le général de Gaulle ». La formule est habile ; malheureusement, le terrorisme d'Etat auquel font face aujourd'hui les démocraties n'existait pas du temps du général sous la forme qu'il revêt maintenant ; personne ne peut dire quelle aurait été la réaction du fondateur de la Vᵉ République à l'égard d'un pays soupçonné d'avoir fait assassiner l'un de ses ambassadeurs.

De même, on peut se demander si le général de Gaulle aurait été d'accord avec la définition esquissée par M. Jacques Chirac de sa propre politique au Proche-Orient : « Développer de bonnes relations avec chacun des Etats » de la région. Est-ce bien là un programme ? N'est-ce pas plutôt la quadrature du cercle ? Comment être en même temps l'ami d'Israël, celui de l'Irak, établir de bonnes relations avec l'Iran, en maintenir de correctes avec la Syrie, continuer d'être présent au Liban et rassurer les Palestiniens ?

Telle est la vraie question à laquelle M. Chirac devrait répondre. Ce ne sera pas facile, compte tenu du poids des otages et du choc des bombes terroristes.

Dernière question : M. Fabius était-il le mieux placé pour mettre en doute une politique qui reste pour l'essentiel la prolongation de celle menée, avant le 16 mars dernier ? C'est, après tout, à 1982 et 1984 que remonte la signature des derniers contrats de vente d'armes au profit de la Syrie, c'est-à-dire après l'assassinat de Louis Delamarre et après l'attentat de la rue Marbeuf. M. Fabius ne peut pas non plus oublier le voyage de M. Mitterrand à Damas, en 1984, au cours duquel le président de la République avait cru habile de décerner un certificat de bonne conduite au président Assad.

(Lire nos informations page 5 et page 6, l'article de FRANÇOISE CHIPAUX : « Une mauvaise passe ».)

Le jour de la visite de M. Chirac à Madrid

Sept Basques sont remis à la police espagnole

Quatre réfugiés basques espagnols et trois travailleurs frontaliers ont été remis, ce jeudi 6 novembre à 0 h 30, à la police espagnole. Cette opération, qui coïncide avec le voyage, le jour même, de M. Jacques Chirac à Madrid, fait suite à la découverte, mercredi, d'une importante cache d'armes dans une entreprise de Hendaye (Pyrénées-Atlantiques), où travaillaient les sept personnes reconduites à la frontière.

Sur commission rogatoire d'un juge de Bayonne, une centaine de policiers avaient investi les bâtiments de la société Sokoa, spécialisée dans le matériel de bureau. Dans une cache, les policiers ont saisi trois lance-missiles et leurs projectiles, une vingtaine de pistolets, des explosifs, plusieurs centaines de cartes d'identité espagnoles vierges, et 1 million de francs en diverses devises.



(Lire page 4 les articles de nos correspondants PHILIPPE ETCHEVERRY et THIERRY MALINIAK.)

Déplorant des indiscrétions

M. Chalandon rappelle à l'ordre le Conseil d'Etat

Après la polémique déclenchée à l'automne par des responsables de la majorité contre le Conseil constitutionnel, c'est le Conseil d'Etat qui devient la cible de l'actuelle majorité. Ainsi M. Albin Chalandon, garde des sceaux, a-t-il écrit au vice-président du Conseil d'Etat, M. Pierre Nicolay, pour lui demander de « réfléchir ».

Ce rappel à l'ordre est consécutif à la parution dans la presse de la teneur de l'avis (négatif) du Conseil d'Etat sur la réforme du code de la nationalité, parution « déplorée » par M. Chalandon. « Ainsi se trouve affaibli le crédit de cette institution dont certains commencent à dire qu'elle se comporte plus en assemblée politique qu'en organisme chargé de donner des consultations juridiques au gouvernement », a déclaré M. Chalandon le mercredi 5 novembre à l'Assemblée nationale.

Politisation ?

Le rôle du Conseil constitutionnel et du Conseil d'Etat a pris, depuis quelques années, une importance considérable dans l'équilibre des pouvoirs. Appelées couramment « Hautes Juridictions » dans la mesure où leurs décisions et leurs arrêts ne sont susceptibles ni d'appel ni de cassation, ces institutions pèsent d'un poids de plus en plus politique, alors que leur vocation originelle consistait strictement à « dire le droit » : telle est l'argumentation de leurs adversaires d'aujourd'hui, qui sont souvent leurs défenseurs d'hier. Ainsi va le discours politique : il fluctue selon que l'on est au pouvoir ou dans l'opposition.

Des membres du Conseil constitutionnel, tout comme des conseillers d'Etat, reconnaissent toutefois qu'une telle évolution s'est effectivement produite. Ils admettent qu'au cours de leurs délibérations les options politiques des uns ou des autres – qui sont connues de tous – peuvent transparaître à travers les arguments juridiques avancés.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

Le projet de loi de programme militaire

Le stratège et l'ordonnateur

M. François Mitterrand a marqué son territoire de chef des armées. Pour lui-même. Mais, aussi, pour son successeur éventuel. C'est-à-dire aussi au profit de l'actuel premier ministre si ce successeur s'appelait M. Jacques Chirac bien que celui-ci se soit ingénié depuis mars dernier, à rappeler ses prérogatives constitutionnelles en matière de défense. Le projet de loi de programme militaire 1987-1991 adopté, mercredi 5 novembre, par le conseil des ministres consacre cette situation. Le chef de l'Etat est responsable de la stratégie, et donc de l'emploi des forces nucléaires toutes catégories confondues. Le premier ministre, de son côté, propose, par des choix budgétaires, une politique des moyens de défense.

Entre l'Elysée et Matignon, on s'est beaucoup surveillé, épié presque et même suspecté. Durant la préparation de ce texte de loi, les procès d'intention n'ont pas manqué : ils ont été alimentés, parfois, par l'ambiguïté de certains des propos de M. Chirac, le 12 septembre à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), sur la doctrine de la dissuasion.

Deux exemples. Le premier a trait à l'armement nucléaire préstratégique, autrefois baptisé armement tactique. Le second concerne la panoplie destinée à remplacer en 1996 les bombardiers Mirage-IV anciens et les missiles enfouis dans les silos du plateau d'Albion, qui pourraient devenir vulnérables à une attaque dirigée avec précision. Deux sujets qui pèsent lourd dans l'avenir de la dissuasion française pour la fin de ce siècle.

L'armement préstratégique, d'abord, avec les missiles Pluton (et bientôt Hadès) et les avions Mirage-III, Jaguar ou Super-Etendard (et bientôt Mirage-2000 N). En qualifiant cet armement de simple « *avertissement* » pour enrayer la dynamique d'une agression et en préconisant à l'avance un emploi « *diversifié* », le premier ministre a pu donner l'impression, à l'IHEDN, de concevoir l'hypothèse d'une utilisation adaptée aux circonstances de la manœuvre classique sur le champ de bataille. Cela constituait une rupture avec la menace d'un usage éventuel des armes stratégiques. Le chef de l'Etat, au camp militaire de Caylus, rappelait, peu après que la dissuasion est un « *tout* » relevant de son autorité et associant l'arsenal stratégique, aux armes préstratégiques définies, comme le voulait la doctrine gaulliste, comme un ultime avertissement, massif et brutal, sans la perspective d'un fractionnement.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 2 et nos informations page 7.)

Les murs de Paris et l'art du pochoir

L'école de Blek le Rat

Dès que les boîtes de rock où ils ont leurs habitudes ferment leurs portes, ils partent dans la nuit, seuls ou en petits groupes, un carton à dessin sous le bras et un sac de bombes de peinture sur le dos. De loin en loin, sur des murs aveugles qu'ils ont repérés à l'avance, ils appliquent des cartons découpés et rapidement, en quelques coups de pouce, projettent leurs fantasmes. Au petit jour, si une ronde de police ne leur a pas mis la main au collet, ils disparaissent et les Parisiens découvrent, au coin de leur rue, quelques pochoirs énigmatiques de plus.

Ces personnages de l'ombre, ces bombeurs de la nuit, sont plusieurs dizaines à Paris, et leurs œuvres, que les services de la ville ne cessent d'effacer, renaissent inlassablement par milliers. Certains sont des peintres du dimanche, d'autres des graphistes confirmés. Il y a des potaches comme ceux du lycée Jacques-Decour, dans le neuvième arrondissement, et même des bandes de collégiens à la technique encore balbutiante.

Tous sont tenaillés par deux envies contradictoires : montrer leur talent mais s'envelopper de mystère. Seule Marie Rouffet ose signer ses pochoirs d'une nuit. Les autres se cachent derrière des pseudonymes enfantins sortis tout droit de l'univers de la bande dessinée : Miss Tik – une femme poète, – Epsilon-Point, Jet Aérosol, les Midnight Heroes, Dan, le trio des Nuckle-Art, tels sont les noms dont ils se masquent.

Leur chef de file, si l'on peut dire, c'est Blek-le-Rat, trente-cinq ans, ancien animateur d'un groupe de jeunes, qui arpente les rues de la capitale depuis déjà cinq ans. Il a redécouvert la peinture rupestre au pochoir – une technique préhistorique – avec ses gosses qui allaient piquer des bombes de peinture acrylique dans les grandes surfaces. Peintre frustré dans la solitude de son atelier, il a trouvé là un moyen d'exercer son art dans la rue, de le montrer enfin. Il a été bientôt suivi, imité, copié, et parfois dépassé, par une pléiade de barbouilleurs clandestins dont quelques-uns se sont révélés d'authentiques créateurs.

Certains pochoirs représentant une jeune femme et un enfant racontent une très belle histoire d'amour.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 13.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Débats

DÉFENSE

La loi de programmation militaire vient d'être adoptée par le conseil des ministres. Jacques Isnard analyse la répartition des rôles entre François Mitterrand et Jacques Chirac dans les décisions prises : la définition de la stratégie au premier, et les moyens d'exécution au second. Selon Claude J. Allègre, mieux vaut braquer notre attention sur les sous-marins nucléaires, qui restent beaucoup moins vulnérables que n'importe lequel des autres moyens de défense.

Le stratège et l'ordonnateur

(Suite de la première page.)

Sur ce point précis, la loi de programme militaire revient à l'orthodoxie. L'arme préstratégique a *« valeur d'ultime avertissement »*, avant le recours aux armes stratégiques. *Le chef de* l'Etat est garant d'une dissuasion qui *« forme un tout »* et qui ne peut être *« ni entamée »*, *« ni fractionnée »*, *« ni contournée »*.

La modernisation de la panoplie stratégique, ensuite, c'est-à-dire les sous-marins lance-missiles, les bombardiers nucléaires et les missiles fixes de Haute-Provence. C'est un point central des discussions entre état-majors, dès lors que plusieurs projets étaient en concurrence depuis plusieurs années, et, du même coup, une source de différences d'appréciation politique. Avant même les élections législatives de mars dernier, M. Chirac en tenait pour l'adoption d'un missile terrestre *« mobile »* sur le modèle de ce que présentaient les industriels, à savoir un missile à un coup monté sur un camion banalisé qui aurait été stocké, en temps de paix, sur des bases et qui aurait commencé de s'ébranler en période de grave tension internationale. Le ministre de la défense du moment, M. Paul Quilès, avait suspendu le projet au motif que les progrès, attendus, dans la constitution de « barrières » adverses antimissiles redonnaient un avantage à des missiles à têtes multiples (le M 5) des sous-marins.

Le premier ministre a répété, à l'IHEDN, qu'il convenait de se lancer *« sans délai »* dans le programme d'un missile dit *« à déploiement aléatoire »*. A Caylus, peu après, M. Mitterrand martelait, en engageant l'autorité attachée à sa fonction, que le développement d'un missile *« mobile »* ne devait pas se faire au détriment de la modernisation de la « sous-marinade » nucléaire avec le M 5.

Sans renvoyer dos à dos les deux thèses, le projet de loi de programmation militaire institue une priorité, celle que demandait le chef de l'Etat, et reporte à l'après-1988, date de la prochaine élection présidentielle, le choix de la mobilité du missile préconisé par M. Chirac. Le texte de loi retient la construction d'un nouveau modèle de sous-marin stratégique et le développement du missile M 5. Il propose de préparer la mise au point d'un missile balistique léger, capable de trajectoires tendues, dont le mode de déploiement et la quantité seront définis en 1988-1989.

« Le président de la République peut décider ce qu'il veut, a commenté le ministre de la défense, M. André Giraud, *lorsqu'il est président. »* Cette déclaration est, à sa manière, un *constat des règles de la cohabitation* en matière de défense. En pratique, elle consiste à reconnaître que le premier sous-marin, dit de nouvelle génération, devra être prêt pour 1994 avec, à son bord, des missiles améliorés dérivés de l'actuel M 4 et, pour la fin du siècle, avec des M 5. Dans le même temps, on dressera la liste des sites possibles de stockage pour le nouveau missile terrestre à déploiement aléatoire, y compris une dispersion dans les silos actuels du plateau d'Albion, comme le réclame M. Mitterrand. Sous-entendu : en *1988-1989*, on repartira de zéro, avec le prochain président, quant au lancement définitif du missile *« mobile »*.

Ces cahots de la cohabitation ne doivent cependant pas faire oublier que tous les autres programmes de la planification militaire ont été approuvés sans l'ombre d'une hésitation publique.

On le doit, probablement, à l'entêtement de M. Giraud, dont le travail *« sérieux »*, *« raisonnable »* et *« cohérent »* a été célébré officiellement à l'Elysée. Le ministre de la défense a su « arracher » les crédits. Mais on le doit aussi au fait que ni le chef de l'Etat ni le gouvernement n'ont, à tout bien mesurer, pris l'initiative de choisir entre des programmes, nucléaires et classiques, qui risquent, un jour, de n'être plus financièrement compatibles. Aucune des cinq programmations précédentes n'a été menée jusqu'à son terme, malgré toutes les assurances.

JACQUES ISNARD.

Revenir à l'essentiel

Les sous-marins doivent constituer la base exclusive de notre dissuasion nucléaire pour les vingt prochaines années

par CLAUDE J. ALLÈGRE (*)

LA stratégie dite de dissuasion a suscité à son origine des débats passionnés. Vingt-cinq ans ont passé et la politique de défense est aujourd'hui considérée comme l'exemple même du consensus national. Peut-on dans un tel unanimisme faire entendre une dissonance quelconque et dire tout haut que nous devons réexaminer aujourd'hui une politique de défense dont la dérive progressive menace la sécurité du pays et brouille l'image généreuse que la France voudrait projeter sur le monde ?

Les lois scientifiques sont identiques pour les militaires et les civils et que quelles que soient les sommes d'argent dépensées, aucun laboratoire ne réalisera l'irréalisable. Le problème scientifique et technique de la vulnérabilité des sous-marins atomiques est au cœur du débat.

Si l'on veut bien développer un système de leurres convenables, augmenter la portée des tirs, prendre des précautions suffisantes lors de la transmission des ordres, l'identification spatio-temporelle continue de notre flotte sous-marine sera impossible et le restera pour longtemps. Dans ces conditions, ce sont les sous-marins qui doivent retenir toute notre attention et constituer la base exclusive de notre dissuasion nucléaire et ce pour les vingt prochaines années au moins.

Les dangers des armes tactiques

En effet jusqu'à l'émergence, encore hypothétique, des lasers à rayons X embarqués, tous les autres systèmes d'armes avions, silos, « missiles à roulettes » sont et seront beaucoup plus vulnérables que les sous-marins *nucléaires*.

Il existe une seconde catégorie d'armes, dites armes tactiques ou préstratégiques. Dans cet arsenal se rangent l'engin à neutrons et quelques autres outils de moindre importance. Ces armes, tout en semblant offrir à notre défense une panoplie diversifiée d'éléments de dissuasion, présentent en fait des dangers dont on aurait dû se garder bien plus tôt.

Elles détruisent psychologiquement l'indispensable construction de l'Europe politique. Il ne faut pas se le cacher, leur seul lieu d'utilisation est le territoire de la RFA. Comment proposer une union européenne à notre principal partenaire si l'on considère son territoire comme un glacis, alors qu'il devrait pour nous être un sanctuaire ?

Elles dispersent inutilement nos moyens. La France n'est pas l'Amérique. Penser que la France a les moyens financiers d'une défense autonome multiforme moderne, c'est ou se bercer d'illusions, ou s'engager dans une voie économiquement dangereuse. C'est ce qu'avait compris Charles de Gaulle.

Elles, et c'est bien sûr le plus grave, contribuent à tuer « de l'intérieur », l'idée même de dissuasion. La dissuasion, c'est la réponse du faible au fort, c'est la grenade dans la main du résistant qui s'échappe, c'est d'abord la détermination du président de la République, l'incertitude qu'elle maintient chez l'adversaire sur ce qu'il fera en cas de crise. C'est donc finalement la simplicité de décision binaire qui fait sa force. Entrer dans le jeu des ripostes graduées, des scénarios de ripostes, etc., prétendre partager ou diversifier la décision, c'est affaiblir la dissuasion.

Si on analyse la dérive lente amorcée depuis vingt ans, on peut la résumer ainsi.

Le développement progressif des armes périphériques au détriment de l'essentiel a conduit à un affaiblissement du pouvoir de décision du président au bénéfice de l'état-major. Aujourd'hui le premier ministre prétend participer à son emploi.

Il faut revenir à l'essentiel et y concentrer nos efforts.

— Maintenir en l'état de l'art nos sous-marins nucléaires. L'effort de recherche doit porter non sur les bombes, mais sur les vecteurs. Il faudra réexaminer dans ce cadre la nécessité de maintenir ou non les coûteuses opérations de Mururoa, et savoir résister au formidable lobby du CEA.

— Développer un réseau de satellites d'observations militaires (dont un bon nombre en orbite basse). Nous en avons les moyens techniques comme le montre le succès du programme Spot. Nous pourrions peut-être en partager la responsabilité et le financement avec nos alliés européens et en faire l'amorce d'une véritable coopération militaire européenne.

— Réaffirmer le rôle déterminant et exclusif du président en matière de défense. Elu directement par l'ensemble des Français, il est le garant de leur sécurité.

La France apparaîtra alors comme elle doit être, soucieuse d'assurer elle-même son destin, ayant la volonté de dissuader ceux qui voudraient l'attaquer mais ne menaçant personne. Soucieuse de construire l'Europe, ayant tourné le dos aux rêves de grandeurs militaires d'un autre temps, elle pourrait redevenir la porteuse des valeurs d'indépendance, de liberté et de paix.

(*) Professeur à l'université Paris-VII.

LU

« LE DUEL USA-URSS DANS L'ESPACE » de Jean-Pierre Clerc et Paul Iorcette

Le « handicap démocratique »

AU moment où l'initiative américaine de défense stratégique, grande « coupable » du sommet de Reykjavik, revient au premier plan de l'actualité, ce petit livre est le bienvenu pour faire comprendre à tout lecteur éclairé l'histoire, l'enjeu et les implications de ce projet cher au président Reagan.

A vrai dire, et comme l'indique son titre, l'ambition des deux auteurs, notre collaborateur Jean-Pierre Clerc et un *« ingénieur atomicien astreint actuellement au devoir de réserve »*, utilisant le pseudonyme de Paul Iorcette, ne se limite pas à la seule IDS. C'est toute l'histoire de l'espace militaire qui nous est contée, dans un style clair et vivant qui n'exclut pas un solide appareil documentaire et scientifique où les spécialistes trouveront eux aussi leur compte.

Jean-Pierre Clerc et Paul Iorcette ne cachent pas une certaine *sympathie pour leur sujet et* l'ambition qui l'incarne aujourd'hui. Notant avec justesse que *« la stratégie de dissuasion désavantage celui des adversaires dont les gouvernants sont obligés de tenir constamment compte à la fois de leur opinion publique et de leurs alliés »*, ils font valoir que le corollaire de cet *« handicap démocratique »* est quasi inévitablement une défense antimissile, défense en faveur de laquelle 80 % des Américains se prononçaient dès août 1982, soit bien avant le fameux discours de Ronald Reagan sur la « guerre des étoiles ». Ils montrent aussi les excès dialectiques de certains opposants américains à l'IDS, notamment parmi les savants un peu trop unitéralement *« concernés »*, du nom de l'association créée à cette fin.

Mais si la défense antimissile est une vieille idée américaine (déjà concrétisée en 1959 avec le système Nike-Zeus, puis avec les projets Sentinelle et Sauvegarde mis en chantier par Nixon, pour être abandonnés après la signature du traité ABM de 1972), la première puissance spatiale sur le plan militaire est incontestablement l'URSS.

Non contente de lancer le premier engin intercontinental et le premier spoutnik en 1957, l'Union soviétique devance encore les Américains de deux ans pour *le lancement du premier laboratoire* spatial et elle est la seule à avoir expérimenté à ce jour un système dit « FOBS » de bombardement orbital (ce que Khrouchtchev appelait la *« bombe globale », capable d'attaquer* les Etats-Unis par le Sud). Sans parler bien entendu du réseau ABM « Galosh » construit autour de Moscou, sérieusement modernisé au début de cette décennie. L'hostilité du Kremlin à l'introduction d'*« armes de frappe »* dans l'espace est donc toute récente, ce qui ne l'a pas empêché de perdre un temps précieux dans sa campagne contre l'IDS.

On regrettera au passage que nos auteurs aient sacrifié à l'anglomanie ambiante : pourquoi préférer le sigle américain SDI au français IDS, ou encore parler, *sans traduction, du Nuclear Planning Group* pour désigner le groupe des plans nucléaires de l'OTAN ? Ce sont tout de même péchés véniels au regard de l'important travail d'éclairage et de « mise en perspective » accompli par les auteurs pour nous présenter un dossier complexe et brûlant.

MICHEL TATU.

★ *Éditions* Autrement, *190* p., 95 F.

COURRIER DES LECTEURS

Une forte amnésie

Il faut une singulière assurance pour dire, comme le fait M. Soubre *dans le Monde* du 25 octobre, qu'*« assurément la très grande majorité des universitaires* [ne réclame pas] *une nouvelle loi sur l'enseignement supérieur »*, et une forte amnésie pour oublier que, justement, la très grande majorité des enseignants du supérieur, y compris dans les rangs socialistes, étaient opposés à la loi Savary. Mais solidarité oblige, n'est-ce pas ?

On peut être – pour des raisons opposées, du reste – contre le projet Devaquet, mais il est faux de dire que les universitaires veulent le *statu quo*. Ou alors il y aurait de l'incohérence et de l'inconséquence de leur part après le tollé quasi unanime qu'a soulevé en son temps la loi Savary.

Le projet Devaquet n'est sans doute pas parfait, mais il est perfectible et devrait, au prix de quelque affinement, faire un bon projet.

CLAUDE CYMERMAN,
professeur de littérature hispano-américaine à la faculté des lettres et sciences humaines de Haute-Normandie.

A propos des « Réductions » du Paraguay

... A propos du film *Mission*, on ne peut qualifier d'*utopie* (*le Monde* du 4 octobre) les réalisations du Paraguay. La structure a prospéré pendant cent cinquante années dans des conditions particulièrement difficiles. Je me souviens qu'une « table ronde » tenue à la Sorbonne en 1957 ou 1958 par le regretté professeur Louis Baudin et le professeur Leduc avait montré que l'expérience économique des Réductions avait été une *remarquable* réussite, surtout sur le plan de la formation du capital, par le succès de la culture de la « yerba » et l'élevage extensif des « vaquerias ». C'est justement cette réussite qui effraya les milieux coloniaux, car elle portait en germe le danger d'une promotion *indienne fatale aux esclavagistes.*

R. LACOMBE
(Paris).

Les prêtres « fonctionnaires »

Nous avons écouté, avec l'attention qu'elle mérite, la phrase où le pape, lors de son voyage en France, a déclaré que les prêtres ne doivent pas être des fonctionnaires.

C'est donc le moment d'annuler le Concordat maintenu depuis 1870 en Alsace et en Mozelle.

Nous n'aurions plus à prendre en charge financièrement les évêques de Metz, de Strasbourg et de Mulhouse, ni les prêtres et les aumôniers de ces régions.

P. et A.-M. DUPRAT
(Arès).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 280 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

La victoire des démocrates aux élections américaines

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le président Reagan a estimé, mercredi 5 novembre, que les élections de mardi avaient apporté *« d'assez bonnes nouvelles »* au Parti républicain, en dépit de la perte du Sénat au bénéfice des démocrates. Souriant et apparemment décontracté, il est resté fidèle à son légendaire optimisme en soulignant les *« gains sans précédent »* des candidats de son parti pour les postes de gouverneur et le *« maintien de la base »* républicaine à la Chambre des représentants.

Si la reconquête du Sénat par les démocrates – ceux-ci y disposeront de 55 sièges contre 45 aux républicains – porte un coup à l'autorité de M. Reagan, les résultats d'ensemble des diverses consultations qui se sont déroulées mardi sont suffisamment mitigés pour autoriser chacun des deux partis à n'y voir que ce qui lui est favorable. Plus nette que prévu au Sénat, la poussée démocrate à la Chambre des représentants est, en revanche, modeste. Le gain ne dépasserait pas 7 sièges, ce qui porterait la représentation démocrates à 260 sièges contre 175 aux républicains. Mais cinq résultats sont encore incertains.

Les républicains, d'autre part, sont en droit de se réjouir de leur percée dans les élections de gouverneurs. Ils ont certes manqué de peu leur objectif, qui était de devenir le parti le mieux loti en ce domaine. Mais, avec désormais 24 postes de gouverneur sur 50, ils enregistrent un gain appréciable (+ 8) et talonnent désormais les démocrates. La *fonction de gouverneur est capitale dans la gestion* quotidienne de la politique des Etats. Les gouverneurs jouent également un rôle important dans le redécoupage des circonscriptions. Les républicains ont, en outre, remporté des succès dans les élections pour la désignation des parlements locaux.

Assurant que son programme demeurait inchangé, M. Reagan a déclaré que son parti allait *« achever la révolution qu'il avait si bien commencée »*. *« Notre message continue à passer dans le pays »*, a-t-il ajouté. M. Reagan a énoncé ses priorités : la réforme du processus budgétaire, l'accroissement de la productivité, le contrôle des dépenses de santé, la lutte contre la drogue et le crime, et enfin les négociations sur le désarmement. A ce propos, il a réaffirmé que son objectif était une *« forte politique étrangère »* et *« la paix*



par la force », l'un des moyens de cette politique étant le recours aux technologies de pointe dans le cadre de son projet de « guerre des étoiles ».

Probable futur président de la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Clairborne Pell (Rhode-Island, démocrate) n'a pas caché, quant à lui, qu'à son avis la diplomatie américaine devra subir *« un changement majeur »*. M. Pell s'est prononcé notamment pour qu' *« un accent plus fort soit mis sur le contrôle des armements »* et pour la ratification de certains traités, tel le traité interdisant les essais nucléaires. Hostile à l'aide à la guérilla antisandiniste, il a qualifié les « contras » de *« terroristes »*.

A l'étranger, les résultats de ces élections ont encore suscité peu de commentaires. Au Japon, les autorités craignent, nous indique notre correspondant, de devoir affronter des tendances protectionnistes plus affirmées de la part du nouveau Congrès et des pressions américaines plus fortes pour augmenter leurs dépenses militaires. En Israël, l'opinion dans les milieux dirigeants, selon notre correspondant, est que Jérusalem disposera à l'avenir d'encore plus d'amis à Washington que précédemment.

A Moscou, l'agence Tass a estimé que le revers subi par M. Reagan au Sénat était l'expression d'un *« mécontentement considérable des Américains face à la politique du gouvernement et de ses partisans les plus zélés »* en faveur d'une *« politique militariste aventurière, et plus particulièrement d'une militarisation intensive de l'espace »*.

Le financement de la campagne

L'argent, nerf de la guerre mais pas toujours source de succès...

Nerf de la guerre traditionnel des élections américaines, l'argent a joué dans la dernière campagne un rôle encore plus important que lors des précédentes consultations. Alors qu'il y a deux ans une tendance à un ralentissement de l'augmentation des dépenses avait été notée – la progression n'avait été que de 9,3 % par rapport à 1982 au lieu de, respectivement, 43 % et 23 % lors des deux consultations antérieures, – les budgets des candidats ont, à quelques exceptions près, connu cette année une nouvelle explosion. C'est, au total, plus de 500 millions de dollars (au moins 3,2 milliards de francs) qui ont été dépensés par les hommes politiques à la conquête de sièges au Congrès ou dans les Etats. L'accroissement des dépenses par rapport à 1984 serait de l'ordre de 25 %.

Spots télévisés négatifs

Mais l'argent n'est pas toujours source de succès. On en veut pour preuve que dans la dernière bataille électorale, les républicains ont recueilli cinq fois plus d'argent (180 millions) que les démocrates (35 millions). A ces sommes s'ajoutent celles récoltées par les candidats eux-mêmes, qui devraient dépasser 300 millions de dollars.

Une partie importante de ces fonds est utilisée pour payer des spots de propagande sur les chaînes de télévision. C'est à cette forme de compétition sur le petit écran que tendent de plus en plus à se réduire les campagnes électorales depuis quelques années aux Etats-Unis. Au cours de la seule première quinzaine d'octobre, chacun des deux grands partis a dépensé 1,2 million de dollars pour mettre en valeur ses candidats à la télévision et surtout pour dénigrer ceux du parti adverse. Certains observateurs estiment que cette accentuation du caractère négatif des spots télévisés contribue à accroître la désaffection naturelle de l'opinion à l'égard du débat politique et, par voie de conséquence, des élections elles-mêmes.

Des dépenses non limitées

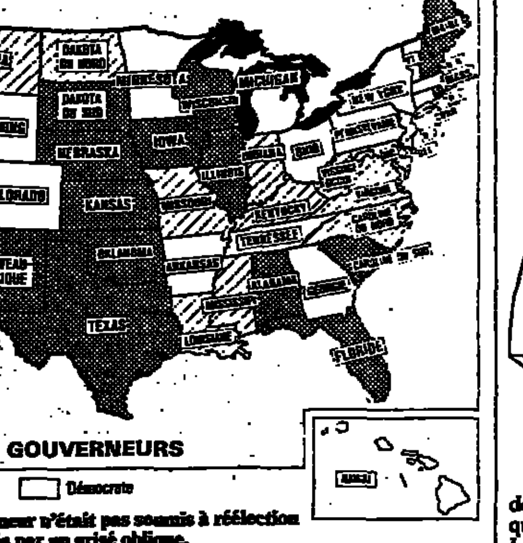
Une fraction de plus en plus notable des subsides utilisés par les candidats provient des comités d'action politique, ou *political action committee* (PAC). Créés légalement en 1974 à l'initiative, notamment, d'entreprises privées ou de syndicats, ces PAC se sont multipliés, passant de 600 à l'origine à plus de 4 000 en 1984. Il y a deux ans, l'argent de ces PAC finançait 30 % des dépenses électorales fédérales contre 25 % en 1982. Cette année, cette proportion devrait avoir encore augmenté pour représenter environ le tiers des budgets des candidats.

La loi a limité, pour les élections au Sénat et à la Chambre, les contributions de ces groupes d'intérêt à 5 000 dollars chacun, les dons des individus étant, eux, plafonnés à 1 000 dollars. Mais aucune réglementation ne limite le nombre des PAC eux-mêmes ni les dépenses des candidats. Le financement public des campagnes n'a été adopté que pour les élections présidentielles.

Les PAC se comportent, en fait, comme des lobbies défendant ici les intérêts des producteurs de lait, là ceux des importateurs de voitures, ailleurs ceux des agents immobiliers ou des médecins. C'est, au demeurant, dans ces deux professions que l'on trouve les PAC les plus actifs et les plus puissants financièrement.

Certains hommes politiques, comme le sénateur démocrate de l'Oklahoma, M. David Boren, refusent d'accepter l'argent provenant des PAC. Très critique envers ces comités, M. Boren compare leur action à *« une vente en Bourse des offices publics »*. D'autres politiciens n'ont pas les mêmes scrupules. Non contents de bénéficier du système, ils en font profiter leurs amis en créant en leur faveur des comités ayant leur label. Les plus connus de ces PAC d'un genre particulier sont ceux animés par M. Jessie Helms, le remuant sénateur conservateur de Caroline du Nord, M. Robert Dole, l'ancien leader républicain au Sénat et M. Ted Kennedy (Massachusetts, démocrate).

MANUEL LUCBERT.



Républicain / Démocrate

Les Etats dont le gouverneur n'était pas soumis à réélection sont signalés par un grisé oblique.

Les gouverneurs élus

Trente-six postes de gouverneurs étaient soumis à réélection. Vingt-sept sortants étaient des démocrates, neuf des républicains. Nous publions ci-dessous une liste des gouverneurs élus ou réélus sans mentionner toutefois le Vermont, où la réélection du gouverneur sortant, Mme Madeleine Kunin, prête à contestation et ne sera pas confirmée avant le mois de janvier. Les noms des nouveaux élus figurent en italique. L'astérisque signifie que l'appartenance politique du nouveau titulaire diffère de celle de l'ancien.

Alabama : *Guy Hunt* * (R); Alaska : *Steve Cowper* (D); Arkansas : Bill Clinton (D); Arizona : *Evan Mecham* * (R); Californie : George Deukmejian (R); Caroline-du-Sud : *Carroll Campbell* * (R); Colorado : *Roy Romer* (D); Connecticut : William O'Neill (D); Dakota-du-Sud : *George Michelson* (R); Floride : *Bob Martinez* * (R); Georgie : Joe Harris (D); Hawaï : *John Waihee* (D); Idaho : *Cecil Andrus* (D); Illinois : James Thompson (R); Iowa : Terry Branstad (R); Kansas : Mike Hayden * (R); Maine : *John McKernan* * (R); Maryland : *William Schaefer* (D); Massachusetts : Michaël Dukakis (D); Michigan : James Blanchard (D); Minnesota : Rudy Perpich (D); Nebraska : *Kay Orr* * (R); Nevada : Richard Bryan (D); Nouveau-Mexique : *Garrey Carruthers* * (R); New-Hampshire : John Sununu (R); New-York : Mario Cuomo (D); Ohio : Richard Celeste (D); Oklahoma : *Henry Bellmon* * (R); Oregon : *Neil Goldschmidt* * (D); Pennsylvanie : *Robert Casey* * (D); Rhode-Island : *Edward Diprete* (R); Texas : *Bill Clements* * (R); Tennessee : *Ned McWerther* * (D); Wisconsin : *Tommy Thompson* * *(R)*; *Wyoming : Mike Sullivan (D)*.

Taux de participation : 37,3 %...

Washington *(AFP)*. – Le taux de participation aux élections du 4 novembre pourrait avoir été, selon de premières indications, le plus bas depuis quarante-quatre ans. M. Curtis Gans, responsable du Comité indépendant pour l'étude de l'électorat américain, a indiqué que, selon les chiffres préliminaires qu'il avait recueillis, 37,3 % seulement de la population en âge de voter (dix-huit ans et plus) s'étaient rendus aux urnes mardi.

Le nombre des votants s'est élevé à environ 66 240 000, ce qui signifie que plus de 112 millions de personnes parvenues à l'âge légal du vote n'ont pas pris part à la consultation.

Le chiffre de participation, cette année, serait, s'il est confirmé, inférieur à celui des élections de 1978, qui était de 37,7 %. Le taux le plus bas a été atteint en 1942, lorsque à peine un plus de 30 % des Américains en âge de voter s'étaient rendus aux urnes.

M. Gans a expliqué ce phénomène en soulignant que l'*« absence de concurrence »* avait été, dans certains cas, un facteur de désintérêt. En outre, a-t-il dit, beaucoup ont préféré s'abstenir *« en réaction contre les aspects déplaisants de la campagne »*.

Une victoire pour les partisans de l'anglais comme langue officielle des Etats-Unis

San-Francisco va-t-il devenir « St Francis » et Los Angeles se transformer en la « City of Angels » ? C'est désormais possible depuis l'adoption, mardi 4 novembre, par l'électorat californien de la proposition 63. Soumis à référendum à la suite d'une initiative lancée par l'association US English, ce projet vise à ce que *« toutes les mesures »* soient prises pour assurer que *« le rôle de l'anglais, en tant que langage commun de l'Etat de Californie, soit préservé et renforcé »*.

Les auteurs de cette proposition se défendent de vouloir rejeter l'héritage hispanique dans cet Etat cédé aux Etats-Unis par le Mexique au milieu du siècle dernier et où l'immigration d'hispanisants venus de l'autre côté de la frontière, mais aussi de divers pays d'Amérique centrale ou latine, s'est accélérée depuis quelques années. Par leurs discours mettant en garde contre le *« séparatisme ethnique »*, ils n'en rappellent pas moins, toutes proportions gardées, les philippiques lancées à la fin de la première guerre mondiale par Theodore Roosevelt contre les *« anti-Américains »*. L'ennemi de l'époque était la population d'origine allemande.

« Nous devons avoir une seule langue, déclarait en septembre 1917 Theodore Roosevelt, *la langue de la Déclaration d'indépendance, celle de l'allocution d'adieu de Washington et des grands discours de Lincoln. »* Chantre enflammé de l' « américanisme », l'ancien président devait s'opposer, sur la fin de sa vie, à l'enseignement de l'allemand à l'école et même à la publication de journaux en langue germanique. Pourtant seuls six des cinquante Etats américains avaient, avant la Californie, consacré l'anglais comme langue officielle : la Georgie, l'Illinois, l'Indiana, le Kentucky, le Nebraska et la Virginie.

Un mouvement « américaniste »

Les promoteurs de la proposition 63 affirment que leur principal objectif est de mettre fin ou, tout au moins, de réduire fortement l'enseignement bilingue et de supprimer, dans les consultations électorales, les bulletins de vote rédigés en plusieurs langues. L'éducation bilingue a été légalisée par un arrêt de la Cour suprême en 1974. Mais l'actuel gouvernement fédéral, hostile au développement de ce système, a pratiquement gelé les crédits depuis 1980.

Le succès de cette nouvelle campagne « américaniste » était attendu. Créée en 1983 au Michigan par un ophtalmologue, John Tanton, et l'ancien sénateur Hayakawa, d'origine japonaise, US English a recruté la moitié de ses deux cent mille membres en Californie. La pétition réclamant un référendum linguistique avait recueilli un million de signatures.

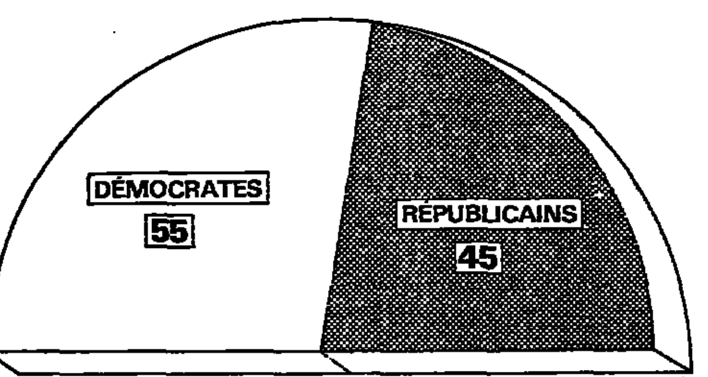
La population hispanique a pris, il est vrai, dans cet Etat, un poids considérable : elle représente 22 % de la population californienne contre 7 % sur le plan national. En 2020, elle en fournira le tiers. A l'échelle des Etats-Unis, les « Latinos » (18 millions), dont le nombre a doublé ces quinze dernières années, devraient être quelque 35 millions d'ici trente ans.

Il n'est pas sûr, contrairement à ce que craignent les adversaires de la proposition 63, que son adoption provoque des tensions accrues entre les communautés anglophone et hispanophone. Des sondages d'opinion, à la veille du référendum, avaient indiqué qu'une majorité (54 %) d'Hispaniques voteraient pour le projet, manifestant ainsi une plus grande volonté d'intégration que celle qui leur est généralement accordée.

Poursuivant sa croisade, US English veut maintenant s'attaquer à la Floride, autre Etat du Sud à forte population d'origine cubaine ou sud-américaine, et lancer une grande campagne pour l'adoption d'un amendement à la Constitution faisant de l'anglais la langue officielle.

M. L.

NOUVEAU SÉNAT



Le précédent Sénat était composé de 53 républicains et de 47 démocrates.

Les sénateurs élus

Nous publions ci-dessous la liste des sénateurs élus ou réélus. Trente-quatre sièges étaient renouvelables. Les noms des nouveaux élus figurent en italique. L'astérisque signifie que le nouveau titulaire du siège est d'un parti différent de celui de son prédécesseur.

Alabama : *Richard Shelby* * (D); Alaska : Frank Murkowski (R); Arizona : *John McCain* (R); Arkansas : Dale Bumpers (D); Californie : Alan Cranston (D); Caroline du Nord : *Terry Sanford* * (D); Caroline du Sud : Ernest Hollings (D); Colorado : *Timothy Wirth* (D); Connecticut : Christopher Dodd (D); Dakota du Nord : *Kent Conrad* * (D); Dakota du Sud : *Thomas Daschle* * (D); Floride : *Robert Graham* * (D); Georgie : *Wyche Fowler* * (D); Hawaï : Daniel Inouye (D); Idaho : Steven Symms (R); Illinois : Alan Dixon (D); Indiana : Dan Quayle (R); Iowa : Charles Grassley (R); Kansas : Robert Dole (R); Kentucky : Wendell Ford (D); Louisiane : *John Breaux* (D); Maryland : *Barbara Mikulski* * (D); Misssouri : *Christopher Bond* * (R); Nevada : *Harry Reid* * (D); New-Hampshire : Warren Rudman (R); New-York : Alfonso D'Amato (R); Ohio : John Glenn (D); Oklahoma : Don Nickles (R); Oregon : Bob Packwood (R); Pennsylvanie : Arlen Specter (R); Utah : Jack Garn (R); Vermont : Patrick Leahy (D); Washington : *Brock Adams* * (D); Wisconsin : Bob Kasten (R).

Amériques

PÉROU : les élections municipales du 9 novembre

Premier test de la popularité du gouvernement social-démocrate

Premier test sérieux de la popularité du gouvernement social-démocrate de M. Alan Garcia, au pouvoir depuis juillet 1985, les élections municipales du 9 novembre doivent aussi permettre de redéfinir les rapports de force entre les trois principaux courants politiques du pays : l'APRA (Alliance populaire de la révolution américaine, la formation gouvernementale qui dispose de la majorité absolue au Congrès) ; la Gauche unie (IU), composée de plusieurs petites formations de gauche et d'extrême gauche, et qui contrôle environ le tiers des municipalités, dont celle de Lima, la capitale (six millions d'habitants) ; enfin, la droite conservatrice, écrasée aux élections d'avril 1985 et qui prépare sa revanche dans la perspective de l'élection présidentielle de 1990.

La campagne a été terne. Un seul débat contradictoire, public et télévisé, a eu lieu la semaine dernière à l'université du Pacifique de Lima entre les trois principaux candidats à la mairie de la capitale : MM. del Castillo (APRA), Barrantes (Gauche unie) et Bedoya (Parti populaire chrétien, droite).

Le prestige du chef de l'Etat

Les thèmes brûlants, et nationaux, ont été abordés mais sans passion : l'insurrection du Sentier lumineux, qui est en train de s'étendre au département de Puno, à la frontière bolivienne, et que le gouvernement, jusqu'à présent, n'a pas réussi à juguler malgré ses plans de développement des zones andines marginalisées. L'impunité des forces de l'ordre chargées de la répression, la bavure la plus grave étant le massacre des mutins soulevés dans trois prisons de la capitale, le 19 juin dernier. Une action cruelle (environ 300 morts), qui a terni l'image du Pérou démocratique à l'extérieur, mais n'a apparemment pas entamé la cote personnelle de popularité de M. Garcia (70 % de sondages favorables en octobre).

Bien qu'il ne soit pas en première ligne, le chef de l'Etat joue son prestige *dans ces élections. Une défaite* de son parti serait considérée comme un désaveu de sa politique. Et c'est à Lima, capitale démesurée pour un pays désarticulé et en crise, que les enjeux sont importants. Le candidat de M. Garcia et de l'APRA, M. del Castillo,n'est pas une forte personnalité. C'est un homme choisi par l'appareil de l'APRA et qui ne risque pas de faire de l'ombre au président. Celui-ci d'ailleurs ne serait pas fâché si l'actuel maire de Lima, M. Barrantes, avec lequel il entretient d'excellentes relations, était réélu.

M. Barrantes, candidat et leader de la Gauche unie, est populaire, efficace et honnête. Il a hérité, il y a trois ans, de la gestion d'une ville ingouvernable. Les services, les transports, la salubrité laissent encore beaucoup à désirer. Mais il a relancé les organisations populaires de base (cent mille mères regroupées dans sept mille cinq cents comités de quartier distribuent chaque jour un verre de lait aux enfants pauvres), et la municipalité dépense en 1986 quatre fois plus de dollars par tête d'habitant qu'en 1984. Son handicap : la Gauche dite unie est en fait très divisée et n'a pas encore fait la preuve de sa « crédibilité » à gouverner le pays.

Le « troisième homme », M. Luis Bedoya, a la faveur des sondages. Il a déjà été deux fois maire de Lima dans les années 60 et a laissé le souvenir d'un bon administrateur. Autoritaire, tranchant, porte-parole d'une droite économique encore puissante, il peut faire le plein des voix des mécontents et des déçus de l'APRA. Il se dit en tout cas assuré de la victoire.

MARCEL NIEDERGANG.

Le conflit des Malouines

Buenos-Aires attend un soutien plus net de l'Europe sur le thème de la souveraineté

Obtenir un soutien aussi large que possible de l'Europe dans le conflit qui oppose l'Argentine à la Grande-Bretagne sur les Malouines : telle est la mission de M. Jorge Sabato, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du gouvernement Alfonsin. Il était mercredi à Paris, après Bruxelles et Genève, et il est attendu à Madrid, à Rome et à Bonn.

A Paris, il a été reçu au Quai d'Orsay par M. Besson, ministre délégué aux affaires européennes. Pour M. Sabato, *« le conflit ne porte pas seulement sur les droits de pêche, mais sur la souveraineté, qu'il convient de négocier pacifiquement »*. Or, dit-il, *« Londres a modifié le* statu quo *unilatéralement en portant la limite de la zone d'exclusion à 200 milles dès maintenant »*. Il y a risque d'incident, car *« cette zone se superpose à la hauteur de l'île des Etats* [côté argentine] *avec la nôtre »*.

La France, avec la plupart des pays européens, a voté l'an dernier à l'ONU en faveur d'une résolution appelant à la négociation globale sur les Malouines. Buenos-Aires attend davantage du gouvernement français : *« Un soutien plus net sur le thème de la souveraineté qui donnerait à la France un grand avantage politique au moment où toute l'Amérique latine, y compris le Chili, est aux côtés de l'Argentine. »*

M. Sabato rappelle que, à Punta-del-Este (Uruguay), trois pays, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine, ont signé un communiqué commun sur la question des Malouines. Les Soviétiques, qui ont conclu des accords directs avec Buenos-Aires sur la pêche dans le secteur des Malouines, condamnent naturellement la décision britannique d'extension de la zone d'exclusion. Alors que la position de Washington apparaît ambiguë (1).

Mais c'est l'Europe, et d'abord la France, que le gouvernement de Buenos-Aires, inquiet des possibles pressions de ses militaires *« pour réclamer davantage de moyens »* veut inciter à faire un pas de plus.

M. N.

(1) M. Dante Caputo, ministre argentin des affaires étrangères, doit rencontrer M. Shultz, le lundi 10 novembre au Guatemala, à l'occasion de la session extraordinaire de l'OEA (Organisation des Etats américains).

Diplomatie

La visite de M. Chirac à Madrid

La lutte contre le terrorisme et la situation en Méditerranée au centre des entretiens

MADRID
de notre correspondant

M. Jacques Chirac, accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, devait effectuer, ce jeudi 6 novembre, à Madrid, une visite de sept heures au cours de laquelle étaient prévus des entretiens avec le roi Juan Carlos et le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez.

D'un côté comme de l'autre, on souligne que le changement de majorité à Paris n'a pas affecté, bien au contraire, le réchauffement enregistré depuis 1984 dans les relations bilatérales. Sur les deux grands dossiers communs qui tiennent à cœur aux Espagnols, le nouveau gouvernement français s'est, en effet, montré particulièrement empressé. La collaboration dans la lutte antiterroriste amorcée par les socialistes s'est intensifiée : seize membres supposés de l'ETA ont été remis par les policiers français à leurs collègues espagnols depuis le changement de majorité à Paris (1). Dans le domaine communautaire, les divergences entre les deux pays, surgies après l'adhésion de Madrid à la CEE, ont été rapidement surmontées : le conflit sur les droits de pêche dans le golfe de Gascogne a été résolu en octobre à Saragosse lors d'un « séminaire » interministériel franco-espagnol. D'autre part, Madrid a levé son veto à l'adoption de la politique méditerranéenne commune dont la France était le principal artisan.

MM. Chirac et Gonzalez devraient aussi parler du terrorisme : celui du Pays basque d'abord (l'attitude de Paris face aux dernières demandes espagnoles d'extradition n'est pas encore connue à Madrid) ; celui du Moyen-Orient aussi, très actif de part et d'autre des Pyrénées. On devait aborder également, ce jeudi, les questions internationales et, plus particulièrement, l'avenir de la construction européenne.

Un « binôme » franco-espagnol pourrait-il se dessiner au sein de la communauté ? Du côté français, un diplomate déclare : *« Après avoir réussi à normaliser nos relations, il s'agit maintenant de les rendre privilégiées »*. Cette perspective est toutefois accueillie avec prudence du côté espagnol, où l'on veut éviter tout ce qui pourrait ressembler à un « parrainage » français au sein de la CEE et où l'on tient à maintenir, pour le moment, une position d'équidistance entre les « Grands » de la Communauté.

La France et l'Espagne ont aujourd'hui des positions très proches sur la plupart des grands problèmes internationaux. C'est le cas notamment de la situation en Méditerranée, qui devrait être largement abordée au cours des entretiens. M. Gonzalez, qui entamera, le samedi 8 novembre, un voyage en Equateur, au Pérou et à Cuba, exprimera par ailleurs à son hôte son désir de voir la Communauté, qui accorde un traitement privilégié à de nombreux pays d'Afrique, prendre également en considération les préoccupations des pays latino-américains.

THIERRY MALINIAK.

(1) A cet égard, la spectaculaire opération menée à Hendaye, à la veille même du voyage de M. Chirac, a été accueillie avec une satisfaction particulière par le ministre espagnol de l'intérieur, M. Barrionuevo, qui l'a qualifiée d'*« extraordinairement importante »*.

Après la découverte d'une cache d'armes à Hendaye

Sept personnes ont été remises à la police espagnole

BAYONNE
de notre correspondant

Trois lance-missiles et leurs projectiles guidés par la chaleur (à tête thermique), une vingtaine de pistolets, des explosifs, plusieurs centaines de cartes d'identité espagnoles vierges, des uniformes de la police autonome basque et diverses devises pour une valeur de 1 million de francs : tel est le butin de la perquisition menée au matin du 5 novembre dans les locaux de l'entreprise Sokoa à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques). Une opération menée par divers services de police en exécution d'une commission rogatoire d'un juge d'instruction de Bayonne coïncidant avec la réunion à Strasbourg, le même jour, des ministres de l'intérieur de Conseil de l'Europe.

Alors même que M. Jacques Chirac se rend, le jeudi 6 novembre, à Madrid, sept Basques espagnols, dont quatre sont des réfugiés interpellés parmi les quarante-cinq employés de l'entreprise perquisitionnée, ont été remis entre les mains de la police espagnole.

C'est mercredi peu après 7 heures qu'une centaine de CRS, d'inspecteurs de la police de l'air et des frontières et de la police judiciaire ont investi les bâtiments de la SARL Sokoa, spécialisée dans l'import-export de matériel de bureau et la fabrication de sièges. Bien que la cache où se trouvaient les armes soit d'un accès fort difficile et dissimulée derrière un mur pivotant, les policiers l'ont vite découverte, au sous-sol de l'usine.

Onze salariés de l'entreprise ont été placés en garde à vue durant toute la journée au commissariat de Hendaye. Excepté le PDG de la société, M. Patxi Noblia, qui devrait être présenté ce jeudi au parquet de Bayonne, les employés de citoyenneté française ont été relâchés en fin d'après-midi. Les sept autres : *MM. Zagarzazu, Urbistondo et Lissaribar* (travailleurs frontaliers) et les quatre réfugiés politiques, MM. José Zarrabe, José Luis Arrieta, Juan Luis Zabaleta et Antonio Gogorza, ont été remis à la police espagnole, ce jeudi, à 0 h 30. Ce qui porte désormais à vingt le nombre de réfugiés basques expulsés depuis le mois de juillet dernier.

Les dirigeants de Sokoa ont affirmé tout ignorer de l'existence de cette cache d'armes de 3 mètres carrésdans les locaux de l'entreprise qui s'étendent sur près de 4000 mètres carrés : *« Nous fabriquons, chaque mois, huit à dix mille sièges de bureaux, ce qui représente un flux incessant de matériel et de personnes à l'intérieur de nos locaux. »* D'autre part, les bâtiments ayant été, par le passé, la cible de plusieurs attentats revendiqués par divers commandos de l'extrême droite espagnole, ils faisaient l'objet d'une surveillance constante exercée essentiellement par des réfugiés.

Cette opération constitue, sans nul doute, un coup dur pour l'ETA, qui avait déjà échoué, en fin de semaine dernière, dans sa tentative d'obtenir une rançon évaluée à 1,5 million de francs en échange de la libération d'un industriel basque espagnol que l'organisation détenait depuis dix-huit jours (*le Monde* du 4 novembre). D'autre part, cette découverte ne manquera pas d'avoir des conséquences sur l'accueil réservé aux réfugiés par des sympathisants basques français, dont la confiance, en l'occurrence, a été abusée.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

A la réunion de la CSCE à Vienne

MM. Shultz et Chevardnadze se sont affrontés au sujet des droits de l'homme

Les chefs des diplomaties américaine et soviétique, MM. Shultz et Chevardnadze, ont prolongé jeudi matin 6 novembre leurs entretiens à Vienne en marge de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés pendant trois heures mercredi après-midi. Les experts des deux pays ont ensuite travaillé jusqu'à une heure avancée de la nuit sur les problèmes évoqués au cours de ce premier entretien.

Les conversations soviéto-américaines portent essentiellement sur les différents chapitres du dossier du désarmement examinés à Reykjavik lors de la rencontre du président Reagan et de M. Gorbatchev. Les discours prononcés mercredi devant la CSCE par MM. Shultz et Chevardnadze ne laissaient pas apparaître un rapprochement des points de vue.

VIENNE
de notre envoyé spécial

Le moins qu'on puisse dire est que le long dialogue entre les ministres américain et soviétique ne s'était pas engagé sous les meilleurs auspices. Dans son discours de mercredi matin à la réunion de la CSCE, M. Chevardnadze, fort caustique, n'avait laissé prévoir aucun changement des positions soviétiques sur les questions essentielles du désarmement, M. Shultz répliquant, sans paraître non plus disposé à bouger d'un pouce, et dénonçant avec la plus grande sévérité la *« situation tragique »* des droits de l'homme dans le bloc soviétique.

Des deux interventions, c'est sans conteste celle de M. Chevardnadze qui marqua le plus, tant son texte était clairement destiné à mettre dans l'embarras le président Reagan à un moment où ce dernier semble déjà affaibli par la perte de sa majorité au Sénat. Par la même occasion, le ministre soviétique donna des verges aux Français et aux Britanniques avec une vigueur inattendue.

M. Chevardnadze prit d'abord grand soin de faire une fois de plus porter toute la responsabilité de l'échec de Reykjavik à un président Reagan attaché de manière incompréhensible à son projet de « guerre des étoiles ». Surtout, il porta le fer à un endroit particulièrement sensible, affirmant que le président Reagan avait donné son accord pour une *« liquidation de tous les armements nucléaires »*. Perfide, M. Chevardnadze ajouta même qu'il fallait *reconnaître au président Reagan* le mérite d'avoir accepté pour cela un délai plus court que celui que les Américains proposaient initialement... Le problème est que les Américains, après un certain cafouillage, maintiennent que M. Reagan n'a rien accepté de pareil et que l'accord devait en fait porter sur une réduction de *moitié* en cinq ans de l'ensemble des armes nucléaires et sur la liquidation totale au terme de cinq années supplémentaires des seuls missiles balistiques. Pour enfoncer le clou, M. Chevardnadze a donc ajouté, avec une fausse candeur et en se posant en témoin : *« J'ai été personnellement rempli d'espoir, en tant que participant aux négociations, par les paroles du président Reagan... »*

Cela dit, M. Chevardnadze a évité de paraître entièrement négatif sur ce sujet, expliquant que le dialogue de Reykjavik constituait malgré tout un fondement sur lequel on pouvait poursuivre l'édifice. Il a aussi annoncé sans autre précision de prochaines propositions soviétiques concernant la limitation des armes chimiques.

Les Européens visés

Mais le ministre soviétique fut particulièrement dur à l'égard de certains dirigeants européens qui, *« après qu'eut apparu une possibilité réelle de débarrasser le continent de fusées, se sont mis à parler de la nécessité de garder en Europe des armes nucléaires américaines »* et vont jusqu'à *« proclamer leurs* [propres] *moyens nucléaires comme quasi éternels »*. Cela signifie-t-il, ajoute le chef de la diplomatie soviétique, que *« nos missiles sont un danger et que les leurs sont des pralinés dans une bonbonnière »* ? La pique, assortie de gracieusetés telles que *« démagogie »*, *« bluff »*, etc., était tout particulièrement destinée à la France. M. Raimond avait, en effet, explicitement déclaré la veille qu'un succès à Reykjavik n'aurait peut-être pas été une bonne chose pour la sécurité européenne, que les fusées américaines resteraient nécessairement en Europe et la dissuasion nucléaire indispensable à vue humaine.

Cependant, les Français, pressés de quitter Vienne, ne répliquèrent pas à cette attaque en règle. C'est du secrétaire au Foreign Office que vint une très sèche mise au point sous la forme d'un communiqué : *« Si les remarques* [de M. Chevardnadze] *visent le gouvernement britannique, elles travestissent la vérité. »* Le ministre britannique rappela en termes très nets la position de son pays, d'ailleurs différente de celle de la France, puisque Londres accepte l'idée d'une option zéro en ce qui concerne les forces nucléaires intermédiaires. Sur un ton plutôt vif, Sir Geoffrey trouva dommage que M. Chevardnadze, *« dans son désir de marquer des points de propagande, ait eu recours au langage de la tromperie »*, après avoir cru bon *« de faire la leçon à ses auditeurs à propos de moralité et d'éthique »*.

Il faut dire que, en ce domaine, le ministre soviétique n'y était pas allé avec le dos de la cuiller, dénonçant la violation *« systématique et massive »* par certains Etats occidentaux, Etats-Unis en tête, de droits de l'homme tels que le droit au travail, *au logement*, au *repos*, *etc.*, *et en* proposant la réunion – à Moscou – d'un forum consacré aux questions humanitaires.

Les droits de l'homme

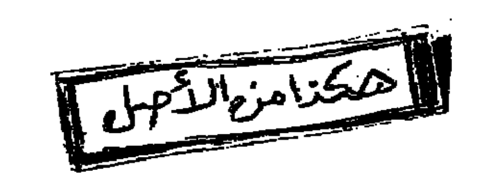
Cette étrange proposition est cependant plus qu'une pirouette. Elle traduit bien l'attitude désormais adoptée par Moscou et ses alliés et reflète dans les interventions de pratiquement tous les ministres socialistes présents à Vienne. On prend les Occidentaux au mot, on invoque avec autant de force qu'eux les droits de l'homme, mais pas les mêmes droits. Car pour ce qui est de certaines libertés individuelles telles que les Occidentaux les entendent, M. Chevardnadze a tenu à marquer clairement les limites. Les *« rapports entre les hommes »* et *« les échanges d'informations et de valeurs spirituelles »* que l'URSS est fermement résolue à renforcer, ce sont ceux qui *« servent l'humanisme et la paix »*. C'est-à-dire ceux-là seulement. Une restriction, l'expérience l'a prouvée, qui peut être sévère. De son côté, le ministre polonais, M. Orzechowski, a expliqué que les dispositions d'Helsinki ne devaient nullement *être considérées comme « un encouragement aux citoyens pour qu'ils critiquent leur propre gouvernement »*.

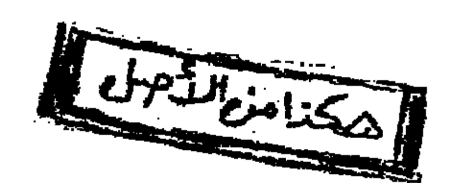
La contre-offensive soviétique sur les droits de l'homme, d'ailleurs très prévisible, n'a nullement empêché le secrétaire d'Etat, M. Shultz, de se livrer à une dénonciation vigoureuse, explicite et très classique, des diverses formes d'atteinte aux libertés dans les pays de l'Est. Il insista aussi sur certaines pratiques soviétiques totalement incompatibles selon lui avec les dispositions de la CSCE, en particulier le brouillage des radios. Le ministre canadien, M. Joe Clark, a, de son côté, souligné que par son intervention armée en Afghanistan, l'URSS violait en permanence les principes d'Helsinki.

M. Shultz n'était pas dans la salle pour entendre les paroles désagréables de M. Chevardnadze, et le ministre soviétique ne fut pas là pour écouter celles de son homologue américain. Cela n'empêcha évidemment pas les deux hommes de parler ensuite très longuement. Ils sont d'ailleurs loin d'être les seuls à avoir profité de l'occasion pour se livrer à des entretiens bilatéraux. Ainsi le ministre français rencontra-t-il son homologue finlandais pour parler de la FINUL, tandis que le ministre polonais voyait le représentant du Vatican. Rendez-vous a aussi été pris entre les ministres turc et bulgare, dont ce sera la première conversation depuis la campagne de bulgarisation forcée de la minorité turque et la crise qui s'est ensuivie entre Sofia et Ankara.

Et puis, bien que la conférence de Vienne n'en soit qu'à ses tout débuts, certains pays, en particulier à l'Est, pensent à la suite et multiplient les offres de services. Sans même parler de l'hypothétique forum de Moscou sur les droits de l'homme, les Roumains ont proposé une conférence à Bucarest sur les transferts de technologie, les Tchécoslovaques offrent Prague pour une conférence sur la coopération économique, les Polonais rappellent que le général Jaruzelski a invité les chefs d'Etat des pays signataires de l'acte d'Helsinki à se retrouver à Varsovie en 1989. Cela fait bien des candidatures, mais aussi bien des discussions et bien des discours en perspective. Bien des mots en somme, ce que précisément les Occidentaux disent vouloir éviter.

JAN KRAUZE.





Diplomatie

France et Syrie : le plaidoyer de M. Jacques Chirac

Voici les principaux passages de l'intervention du premier ministre :

« Vous me dites : Abdallah. Mais, monsieur Fabius, Abdallah, c'est de votre gouvernement que le mien l'a hérité ! Vous me dites : n'y aurait-il pas des tractations obscures pour libérer M. Abdallah au détriment des intérêts français. Mais, monsieur Fabius, ces tractations, ce n'est pas mon gouvernement qui les a engagées, c'est le vôtre ! Je suis absolument stupéfait d'un plaidoyer aussi médiocre et d'une polémique aussi dérisoire (...). La France a une politique arabe, celle que lui a imposée l'histoire et que la géographie exige. La France est une puissance méditerranéenne. Au Moyen-Orient, nous n'avons ni les mêmes contraintes, ni les mêmes ambitions, ni les mêmes devoirs que d'autres pays européens. Cette politique arabe a été définie par le général de Gaulle et elle a été suivie, depuis lors, par tous ses successeurs quelles que soient les adaptations qu'ils aient dû y apporter au gré des événements.

» Aujourd'hui, quelle est notre vocation ? *Contribuer*, autant que faire se peut, à la stabilité et au développement de cette région; participer, dans la mesure de nos moyens, et dans un contexte fort difficile, à la solution des conflits et des difficultés. Celles-ci sont considérables : *c'est la paupérisation*, c'est la baisse du niveau de vie résultant des contraintes économiques et de l'évolution démographique, c'est la montée de l'intégrisme qui menace l'ensemble de la zone. Tout ce qui favorise la déstabilisation des Etats modérés, avec lesquels nous entretenons des relations amicales, va dans le mauvais sens, comme tout ce qui mobilise une opinion publique fragile contre l'Occident. Tout ce qui agresse est dangereux, et il faut y regarder à deux fois avant d'y participer. Notre ambition, qui est de développer de bonnes relations avec chacun des Etats, explique notre politique quant aux grands conflits.

» S'agissant de la guerre entre l'Iran et l'Irak, meurtrière et absurde s'il en est, nous maintenons à l'égard de l'Irak une politique ancienne et qui n'est pas susceptible d'être négociée; nous soutenons les pays arabes modérés qui recherchent une solution; nous appuyons les *initiatives du Conseil de sécurité*, nous approuvons ses résolutions au sujet de cette guerre. Vis-à-vis de l'Iran, nous menons une politique légitime de normalisation, en commençant par le contentieux financier. Il n'y a aucune raison que la France n'entretienne pas de relations normales avec un grand pays, même si elle en conteste les options *politiques*.

» En ce qui concerne le conflit israélo-arabe, qui est d'une autre nature, la France ne change pas de politique. J'en ai rappelé les orientations à la tribune des Nations unies il y a quelques semaines.

» Avec le Liban, chacun sait que la France entretient des liens privilégiés. Aussi est-elle plus exposée que d'autres. De nombreux groupes, voire des Etats, voudraient chasser l'Occident du Liban, et singulièrement chasser la France. Ce n'est pas tant parce que la France est présente matériellement au Liban, par sa culture, par ses soldats, que parce qu'elle est présente au cœur des Libanais, et c'est pourquoi elle est plus exposée que d'autres. C'est pourquoi aussi elle ne peut abandonner sa politique de soutien au Liban, elle ne peut trancher ses liens avec son peuple. Elle participe donc à toutes les actions de nature à rendre au Liban la paix, l'intégrité et l'indépendance. Nous examinons la situation et la région. Nous voyons qu'il y a un pays, la Syrie, qui est un point de passage obligé pour toute solution. La rupture avec la Syrie, dans la mesure où elle ne s'impose pas, amoindrirait nos possibilités d'assumer nos responsabilités à l'égard du peuple libanais.

» Toutes les factions libanaises, toutes, quelles qu'elles soient, nous demandent de maintenir nos relations avec la Syrie. Elles savent que, sinon, la solution, qui est déjà difficile à imaginer, s'éloignerait encore. Nous n'avons pas vocation à abandonner le Liban sacrifié et meurtri. Voilà pourquoi nous restons au sein *de la FINUL, quels que soient* les risques, quel que soit le coût en vies humaines. (...) Il y a là plus qu'un symbole, le prouve l'attachement de toutes les autorités libanaises au maintien de la France (...).

» Il y a le terrorisme et les soupçons qu'on peut avoir *sur la* participation de tel ou tel pays. Croyez que le maire de Paris n'a pas oublié les événements de septembre. Par des actions intérieures et extérieures, le terrorisme a été jugulé, mais rien n'est définitif en ce domaine. Toutefois, cette situation, nous ne l'avons pas créée. Nous avons même dû assumer un lourd passif ! J'ai dit et je *répète que la France condamnerait* formellement et prendrait toutes les mesures nécessaires à l'endroit d'un Etat dont il serait prouvé qu'il a participé à de tels actes. Pour le moment, il n'existe aucune preuve.

» Nous exprimerons notre entière *solidarité à la Grande-Bretagne* le 10 novembre. Mais nous n'avons pas l'intention, tant que les événements ne nous l'imposent pas, de rompre nos relations avec un pays qui constitue une dimension nécessaire de notre politique au Moyen-Orient.

» *Il y a les otages. Deux ont été* libérés, nous espérons la libération des autres. Tel est notre souci, comme celui de tous les Français. Mais nous ne saurions devenir les otages des preneurs d'otages.

» De fausses informations se répandent, selon lesquelles par exemple nous serions prêts à exporter des armes en Syrie : j'oppose le plus formel démenti. Depuis que ce gouvernement est en place, aucun armement n'a été livré à la Syrie, et il n'est pas question d'en livrer. Aucun contrat n'a été signé, et les contrats antérieurs n'ont pas été exécutés. On a parlé d'un prêt à la Syrie, dont il n'a en fait jamais été question, que personne ne nous a demandé. Voilà qui relève bien de la désinformation.

» Nombreux sont ceux qui tentent de contraindre la France à changer sa politique au Moyen-Orient, et ils viennent de divers horizons. Certains agissent, si je puis dire, convenablement, pas la pression politique, psychologique, internationale. Mais d'autres sortent des règles de l'humanité et de la civilisation, recourant au terrorisme et à la prise d'otages. Qu'ils sachent tous que la France est un pays fort et indépendant, et qu'elle ne se laissera pas influencer. »

L'UDF n'en pense pas moins

En conseil des ministres, le matin du mercredi 5 novembre, M. Jacques Chirac avait dû se ranger au point de vue du président de la République. L'après-midi, le premier ministre a su profiter *de la séance de questions* à l'Assemblée nationale pour affirmer son autorité.

Ce souci explique en partie le ton employé par M. Chirac. C'est en patron qui ne souffre pas la contestation qu'il a parlé. La *fermeté de son langage étant destinée* à mettre fin à la longue période d'incertitude sur la réalité de l'action gouvernementale au Proche-Orient et à tenter de ramener le calme et l'ordre dans la majorité.

La *virulence de certaines de* ses reparties lui ont aussi permis de renvoyer « dans ses buts » M. Laurent Fabius, qui l'avait questionné sans complaisance.

Mais, une fois encore, l'ancien premier ministre socialiste n'a pas *su trouver le ton pour affronter* son successeur. A travers une série de questions — *« Est-il vraisemblable qu'une famille* [les Abdallah] *ait pu agir à l'insu des forces qui contrôlent la zone où elle réside ? » ; « N'est-il pas question dans quelques mois qu'on libère Ibrahim Abdallah ? » ; « Est-ce un hasard, si au moment où deux otages français étaient libérés, des Iraniens étaient expulsés de France ? »*, — M. Fabius a voulu souligner *« l'écart entre les thèses* [du gouvernement] *et la réalité »*. Il y a *« deux versions*, a-t-il dit, *« l'une officielle, la vôtre, selon laquelle on châtira les assassins, on arrêtera les attentats, on récupérera les otages et on ne céderait sur rien. L'autre, malheureusement plus vraisemblable, selon laquelle on ne châtie personne, on prend des engagements, on cède sur des points importants, et on espère des résultats ! »*.

Un point de passage obligé

Refusant de répondre à *« une polémique aussi dérisoire »*, M. Chirac a tenu à présenter *« la politique de la France »*. La sienne en l'occurrence. Comme la tradition veut que nous jouions un rôle au Proche-Orient, *il n'est pas* question de rompre avec la Syrie, *« point de passage obligé »* pour toute action dans cette région. Tant pis pour l'UDF, qui n'accepte pas que l'on conserve des relations avec un pays dont elle est persuadée qu'il est responsable du terrorisme. Et, *comme il faut rester présent au* Liban, des soldats français continueront à participer à la FINUL. Tant pis, cette fois, pour les responsables du RPR qui, comme M. Pierre Messmer, le président du groupe à l'Assemblée nationale, *ou M. François Fillon*, le président de la commission de la défense à l'Assemblée, avaient souhaité que des militaires français cessent d'être membres d'une force qui ne peut se défendre devant les attaques dont elle est l'objet.

Comme l'a fait observer M. Louis Mermaz, M. Chirac s'est adressé à sa *« propre majorité »*. Il lui a certes apporté quelques satisfactions : la confirmation qu'il n'y avait plus, depuis le 16 mars, de livraisons d'armes à la Syrie et qu'aucun prêt au régime de Damas n'était envisagé. Mais il n'a pas apporté de démenti aux *autres informations. « Des tractations obscures »* n'ont pas été niées, mais les socialistes ont simplement été accusés de *« les avoir engagées »*.

Cette intervention n'a été véritablement applaudie que par les députés RPR. Ceux de l'UDF attendaient autre chose, tant elle est en contradiction avec celle qu'avait faite, en leur nom, huit jours plus tôt, M. Jacques Barrot. *Certes, solidarité majoritaire* oblige. Les élus UDF se félicitaient donc officiellement, à l'instar de leur président, M. Jean-Claude Gaudin, que le premier ministre ait défini *« avec fermeté et précision »* sa politique.

Mais, discrètement, ils ne camouflaient guère leur désaccord. Barristes, léotardiens ou giscardiens, ils n'acceptent pas le maintien des liens avec la Syrie et le refus d'une solidarité européenne plus concrète. Tous craignent les accusations de lâcheté dont la France fait l'objet outre-Atlantique. Comme le dit, lui, publiquement cette fois, M. François d'Aubert : *« On fait davantage confiance aux dénégations syriennes qu'aux accusations anglaises. »*

THIERRY BRÉHIER.

Proche-Orient

La Syrie d'Hafez El Assad, une passe difficile

La Syrie du président Hafez El Assad demeure-t-elle un pion capital sur l'échiquier du Proche-Orient ? Oui, dit-on à Paris, où on lie le maintien de la présence française dans la région à la poursuite de relations avec Damas. Les arguments sont connus ; ils vont de la recherche d'une solution au Liban, au conflit *irako-arabe* et à *la guerre du Golfe*, au problème des otages français détenus au Liban. Mais, à cet égard, la clé semble de plus en plus à Téhéran, et la libération de M. David Jacobsen à Beyrouth-Ouest est un nouveau coup dur pour Damas, exclu officiellement d'une affaire dont elle aurait eu bien besoin pour redorer son blason.

Un « cadeau » que lui a refusé son allié iranien déjà responsable des coups les plus durs portés à Damas, du Liban, chasse gardée de la Syrie, et pays sur lequel Washington et Paris ont reconnu des droits au président Assad. L'influence croissante des hezbollahs dans le sud du Liban, aussi bien qu'à Beyrouth, contrecarre-t-elle tous les projets syriens ? Le plan de sécurité mis en place à Beyrouth-Ouest sous supervision syrienne ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir, et personne n'a oublié l'humiliation de Damas, obligée de négocier pendant un mois avec l'Iran le droit d'installer quelques patrouilles dans la banlieue sud, à majorité chiite de la capitale libanaise. Le Hezbollah, qui s'était déjà opposé avec vigueur à l'accord conclu entre les chefs des milices chiite, chrétienne et druze à Damas le 28 décembre 1985, a récidivé le 27 septembre en gênant l'opération de M. Elie Hobeika à Beyrouth-Est. Tous les témoignages s'accordent pour dire que le Hezbollah, prévenu de cette tentative par les Syriens, en a profité pour détourner des camions de munitions et des pièces d'artillerie destinés au chef chrétien. Le Hezbollah s'est aussi opposé au désir d'installer quelques miliciens de M. Hobeika en secteur musulman de Beyrouth, sur la ligne de démarcation. Dans le Sud, les attaques du Hezbollah contre la FINUL vont à l'encontre de la volonté de Damas de maintenir pour l'instant cette force internationale. L'alliance de certains chefs hezbollahs avec des Palestiniens fidèles au chef de l'OLP Yasser Arafat n'est pas non plus pour plaire à Damas. *« L'Iran a commis à notre égard trois fautes mortelles au Liban*, nous disait récemment un Syrien : *« Le rejet de l'accord tripartite de Damas ; la mise en cause de la parole du président pour la libération des otages français ; la volonté exprimée de créer une république islamique au Liban. »* Le fait que des timbres à l'effigie de l'imam Khomeiny portant inscription de République islamique du Liban aient été récemment mis en circulation à Beyrouth montre que les avertissements syriens sont aujourd'hui de peu de poids.

En butte à l'hostilité de la majorité du camp chrétien avec à sa tête le président Amine Gemayel, en guerre larvée avec l'Iran sur le terrain libanais, en guerre avec Israël, qui reste en embuscade pour mettre à mal tout projet de solution trop favorable à Damas, en guerre aussi avec les Palestiniens arafatistes dont le retour sur la scène libanaise est patent, la Syrie n'apparaît plus capable de dicter ses conditions. Le fait qu'une délégation algérienne soit venue à Beyrouth en octobre s'entretenir avec le président Gemayel d'une amorce de solution sous parrainage syro-algéro-saoudien prouve, à tout le moins, que *l'impuissance syrienne joue en* faveur d'une internationalisation de la crise libanaise, ce qu'a toujours refusé le président Assad.

Des difficultés avec Moscou

L'insuccès au Liban va de pair avec des difficultés dans les relations avec Moscou. L'URSS, premier fournisseur d'armes de la Syrie, a, à plusieurs reprises ces derniers mois, montré son irritation *devant la politique syrienne*. Une des grosses divergences porte sur le comportement de Damas, à l'égard des Palestiniens. Dans la perspective d'une conférence internationale sur le Proche-Orient qu'elle appelle de ses vœux, l'URSS pousse à la réunification du mouvement palestinien, ce à quoi s'oppose Damas dans la mesure où celle-ci se ferait autour du chef de l'OLP. Depuis trois ou *quatre mois, les pressions soviétiques* se feraient plus vives, mais les messages délivrés aussi bien par le président hongrois, lors de sa visite à Damas en septembre, que par le numéro deux du FLN algérien, M. Messaadia, sont restés sans écho. Le fait que le Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDLP) puisse rester à Damas après avoir signé avec le Fath de M. Yasser Arafat *et* le PC *palestinien* une plate-forme d'accord pour une prochaine réunion du Conseil national palestinien indique que Damas n'ose plus s'attaquer de front aux alliés de Moscou. *« Depuis Gorbatchev, la politique des Soviétiques est plus offensive dans la région*, note un diplomate. *Il est certain qu'ils réétudient de près leurs alliances.* » De même, au sujet du Liban, Moscou aurait fait savoir au président Assad qu'il n'était pas question de s'attaquer militairement au « réduit chrétien », de crainte d'une riposte israélienne qui serait plus ou moins soutenue par l'Occident.

> *Affrontements feutrés avec l'Iran au Liban, divergences avec Moscou sur les Palestiniens, la marge de manœuvre de Damas s'est réduite.*

Sur le plan intérieur, l'URSS s'est aussi manifestée par des critiques relayées par le PC officiel, membre du Front national (coalition au pouvoir dirigée par le parti Baas). Mais la réponse de Damas a été une scission au sein de ce parti très surveillé entre M. Khaled Bagdache, inamovible chef du PC et homme de Moscou, et M. Youssef Fayçal, qui plaidait pour un rapprochement plus net avec le Baas. Les critiques ne se sont pourtant pas atténuées, et, dans un éditorial récent, *Nidal al Chaab*, le journal du PC, dénonçait le comportement de la *« bourgeoisie bureaucratique alliée à celle d'argent »*. Or, que représentent donc ces deux forces, sinon les cadres du parti Baas au pouvoir et les militaires qui constituent la nouvelle bourgeoisie en vue ? L'éditorial lançait aussi un avertissement à ceux qui seraient tentés de se tourner vers *« l'Ouest »*.

De son côté, le président Assad a aussi des *griefs à l'encontre de Moscou*. Le faible soutien soviétique à la Libye lors du bombardement de Tripoli n'est pas passé inaperçu, comme la mauvaise prestation des Sam-5 (dont sont aussi équipées les forces syriennes) face à l'aviation américaine. Le timide rapprochement soviéto-israélien est aussi considéré avec méfiance à Damas, bien que l'on affirme croire que l'URSS ne renouera pas avec Israël tant que les raisons de la rupture (l'occupation des territoires conquis en 1967) n'auront pas disparu.

En réalité, les critiques émises de part et d'autres ne doivent pas occulter le fait que l'alliance soviéto-syrienne est aussi nécessaire à Moscou qu'à Damas. L'URSS n'a pas pour l'instant d'autre point d'ancrage dans la région que la Syrie et n'a pas lésiné, en 1982, pour remplacer l'armement détruit pendant le bref affrontement avec Israël Trois mille experts soviétiques *sont en Syrie, et Moscou a fourni* à Damas les SS 21 qui lui permettent de menacer en profondeur Israël. Des Syriens sont à l'entraînement en Union soviétique pour piloter les Mig-29 – l'équivalent des F-15 dont est équipée l'armée de l'air israélienne.

Que Moscou, comme le dit avec insistance la rumeur, songe à l'après-Assad est sans doute possible, mais rien n'indique qu'il s'apprête à lâcher le président syrien.

La guerre du Golfe

Qui pourrait d'ailleurs présenter une solution de rechange ? Très divisés, les Frères musulmans n'ont pas, depuis le massacre de Hama en 1982, retrouvé leur puissance d'antan. Les attentats qui ont eu lieu en Syrie depuis le mois de mars leur sont attribués, mais tout le monde y voit aussi une main irakienne ou palestinienne. *« Ils ont perdu depuis Hama beaucoup de leur crédibilité »*, estime un expert, et les témoignages de religiosité comme le port du foulard pour les jeunes filles, qui s'est répandu ces dernières années, sont interprétés plus comme des manifestations silencieuses d'opposition que comme une adhésion au fondamentalisme musulman.

Autres opposants potentiels, les communistes, mais ils ne peuvent guère canaliser les frustrations d'une population très touchée par les restrictions. Ce mécontentement pourrait-il dégénérer ? Quelques grèves spontanées ont eu lieu, quelques manifestations ont été signalées dans les files d'attente, mais la peur que font régner les différents services de renseignement est pour l'instant la plus forte, et l'exemple de Hama reste dans toutes les mémoires. Habilement d'ailleurs, le régime tolère les critiques du citoyen ordinaire et le défoulement par la parole reste une soupape de sécurité.

Plus préoccupante pour le pouvoir est la grogne qui a atteint l'armée, du fait des restrictions. *« La lutte contre la contrebande, la limitation des importations donc des possibilités de détournements, n'épargnent pas certains militaires, qui voient d'un mauvais œil diminuer leurs revenus »*, estime un observateur. Mais là encore, il faut nuancer, tant les grands chefs militaires, tous alaouites, savent le danger des divisions internes.

L'atout maître du président Assad reste, malgré les difficultés, son alliance avec Téhéran dans la mesure où il saura conserver une influence sur le régime iranien. *« Il est certain*, estime un diplomate, *que, si la grande offensive iranienne avait été déclenchée et avait abouti à la prise de Bassorah, la position syrienne serait devenue intenable. »* Le président syrien ne manque aucune occasion de dire, comme il l'a encore répété récemment, que *« la terre d'Irak est terre arabe, et nous ne permettrons pas qu'elle soit occupée par qui que ce soit »*. Et à cet égard la prise de Fao a été durement ressentie. Mais le président Assad ne se prive pas de dire que seule la Syrie peut empêcher la guerre du Golfe de se propager à d'autres pays de la région.

De plus, la Syrie n'a aucun intérêt à voir triompher l'Iran, car elle a tout à redouter de l'installation d'un régime prokhomeyniste à Bagdad. Et, si une réconciliation avec le président Saddam Hussein est exclue, Damas peut jouer un rôle de modérateur à Téhéran : les propos récemment tenus par le président du Parlement iranien (*le Monde* du 25 octobre) selon lesquels l'Iran pourrait cesser la guerre si le président irakien était destitué, quel que soit le régime qui lui succéderait, vont dans le bon sens pour Damas. Le président Assad avait déjà il y a quelques mois essayé de « vendre » cette solution aux dirigeants saoudiens. Mais là encore le président syrien n'est pas le seul maître du jeu. Le bref enlèvement du chargé d'affaires syrien montre que sa politique n'est pas apprécié par tous en Iran. Et qui d'ailleurs pourrait garantir que le régime de Bagdad ne tomberait pas aux mains des extrémistes chiites ?

Ce n'est certes pas la première fois que le président Assad rencontre des difficultés mais, incontestablement, sa marge de manœuvre s'est réduite, la situation économique de son pays le rendant aussi plus vulnérable aux pressions.

Toutefois, le président syrien garde les moyens de faire échouer toute solution qui irait à l'encontre de ses intérêts, et le temps, avec lequel il a toujours su jouer, peut encore une fois l'aider à traverser une phase difficile.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Les Etats-Unis et les otages du Liban

Le premier ministre iranien constate un « assouplissement » de Washington à l'égard de Téhéran

Le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, estime qu'il y a bien un *« assouplissement »* de la position de Washington à l'égard de l'Iran, et cela est dû, selon lui, non pas à l'affaire des otages, mais à la *« position de force »* qu'occupe la République islamique. C'est cette même *« position de force sur le front »*, a poursuivi le premier ministre, dont les propos étaient rapportés mercredi 5 novembre par Radio-Téhéran, qui autorise l'Iran à mener des négociations avec ses voisins du Koweït, d'Arabie saoudite et de Turquie à propos de la guerre du Golfe. Il a critiqué, à ce propos, ceux qui en Iran s'opposent à ses contacts : *« L'Iran n'est pas belliciste et, dans la mesure où il se trouve en position de force sur le front, il favorise le dialogue avec ses voisins. »*

Il a confirmé les déclarations faites mardi par le président du Parlement, M. Hachémi Rafsandjani (*le Monde* du jeudi 6 novembre), selon lesquelles une délégation de cinq Américains s'était *« récemment »* rendue en Iran, sous la conduite de l'ancien conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, M. Robert McFarlane. *« Cet émissaire s'est présenté comme M. McFarlane, et son passeport le prouvait »*, a souligné M. Moussavi. Il n'en a pas moins expliqué, sans être très explicite, qu'il n'y avait *« aucune possibilité de négociation entre nous et les Etats-Unis »*.

Les révélations de M. Rafsandjani – quelques jours après la libération d'un des otages américains – ont suscité un réel embarras aux Etats-Unis, où on se refusait toujours, mercredi, à démentir ou à confirmer formellement la mission qu'aurait accomplie M. McFarlane en Iran. Se refusant à tout commentaire sur d'éventuels contacts secrets avec l'Iran, le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, a assuré que les Etats-Unis n'avaient pas l'intention d'*« acheter »* la libération des otages américains du Liban, expliquant que Washington était *« prêt à parler du problème »* mais non à accéder aux *« exigences révoltantes »* des ravisseurs (ceux-ci réclament, notamment, la libération de dix-sept personnes emprisonnées au Koweït à la suite d'une série d'attentats en décembre 1983).

Il reste que la presse américaine est unanime à estimer que l'affaire des otages est un des éléments ayant conduit les Etats-Unis à esquisser un rapprochement vers Téhéran. Le *Washington Post* croyait même savoir ce jeudi que des négociations américano-iraniennes sont en cours depuis quatorze mois, sous la conduite de M. McFarlane. Le quotidien assure que chacune des deux précédentes libérations d'otages américains (celle de M. Laurence Jenco, en juillet dernier, et celle de M. Benjamin Weir, en septembre 1985) a été accompagnée de livraison de matériel militaire à l'Iran – soit directement par les Etats-Unis, soit par des intermédiaires.

Mise en garde de M. Waite

A Londres, le chargé d'affaires iranien, M. Jalal Sadatian, a affirmé, dans une interview à la BBC, que Téhéran avait bien été en contact avec des compagnies américaines pour l'achat d'armes, en dépit de l'embargo décrété par Washington, il y a six ans, sur toute livraison de matériel militaire aux deux belligérants de la guerre du Golfe. Le diplomate a ajouté que son pays était prêt à faire des *« recommandations »* aux organisations qui détiennent les otages américains au Liban si Washington accepte de dégeler certains avoirs iraniens bloqués aux Etats-Unis.

Enfin, toujours à Londres, l'émissaire de l'Eglise anglicane, M. Terry Waite, a lancé, mercredi, un sévère avertissement à la presse. Il a dénoncé *« les spéculations intempestives »* auxquelles elle se livrerait et qui seraient, selon lui, de nature à remettre en cause sa médiation dans l'affaire des otages. De retour de Beyrouth, où il a contribué dimanche à la libération de l'otage américain David Jacobsen, M. Waite a déclaré, s'adressant aux auteurs de certains commentaires de presse : *« Est-ce que ces gens-là réalisent que leurs commentaires pourraient me coûter la vie ? Est-ce qu'ils réalisent combien la situation est critique ? (...) Pour l'amour de Dieu, laissez-moi tranquille. »*

Il a expliqué que, lors d'un séjour à Beyrouth à Noël dernier, « on » lui avait donné vingt-quatre heures pour quitter le Liban, cependant qu'à d'autres occasions les ravisseurs avaient envisagé de l'ajouter à la liste de leurs prisonniers. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

● **Tir de roquettes contre l'ambassade de Roumanie à Beyrouth-Ouest.** – Les deux roquettes, lancées mercredi soir 5 novembre, ont touché le bâtiment sans faire de victime. L'incident est intervenu au moment où a lieu, à *Bucarest, une rencontre entre Israéliens* et membres de l'OLP. – *(AFP.)*

Les pays du Conseil du Golfe demandent à l'Iran de négocier avec l'Irak

Abou-Dhabi *(Reuter)*. – Au terme de leur sommet annuel, les six Etats membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) – Arabie saoudite, Koweït, Oman, Bahreïn, Qatar et Emirats arabes unis – réunis à Abou-Dhabi ont engagé, mercredi 5 novembre, l'Iran *« à cesser ses attaques contre les navires marchands et à répondre favorablement aux efforts de médiation visant à mettre fin à son conflit avec l'Irak »*.

« Le Conseil affirme sa détermination à préserver les intérêts légitimes de ses Etats membres et à préserver la liberté de navigation en provenance et à destination des ports des Etats du Conseil », souligne le CCG, qui demande à Téhéran de respecter les résolutions de l'ONU relatives à la liberté de navigation dans les eaux internationales.

Le Conseil réitère, par ailleurs, son appui aux résolutions de l'ONU réclamant un cessez-le-feu immédiat entre l'Iran et l'Irak, un retrait des troupes des deux pays sur la frontière internationale reconnue et l'ouverture de pourparlers de paix. Il félicite l'Irak d'avoir accepté ces résolutions et exprime l'espoir de voir l'Iran répondre à cette *« volonté internationale »*.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Nouvel échec de l'URSS à l'ONU

New-York. – Pour la septième année consécutive, l'URSS a subi une défaite devant l'Assemblée générale de l'ONU, qui a réclamé le départ immédiat de toutes les troupes soviétiques d'Afghanistan. La résolution soumise à l'Assemblée par le Pakistan avec l'appui de *quarante-cinq autres pays et qui réclamait « le retrait de toutes les forces étrangères d'Afghanistan »* a été adoptée par 122 voix contre 20 et 11 abstentions.

Le retrait partiel de six régiments soviétiques d'Afghanistan, auquel la presse occidentale avait été conviée et qui a été achevé quelques jours seulement avant l'ouverture du débat de l'Assemblée, n'a donc eu pratiquement aucun effet sur le vote, bien que nombre de pays du tiers-monde aient déclaré prendre note de ce *« geste de bonne volonté »*. – *(AFP.)*

Centrafrique

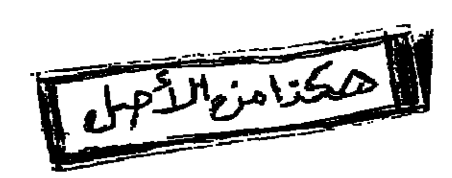
Le procès de Bokassa s'ouvrira le 26 novembre

Bangui. Le procès de l'ex-empereur Jean-Bedel Bokassa s'ouvrira le 26 novembre à Bangui, a annoncé, mercredi 5 novembre, le ministère centrafricain de la justice, précisant que les débats pourraient durer un mois. Le 31 octobre dernier, le président centrafricain, le général André Kolingba, avait déclaré que Bokassa serait jugé *« dans les plus brefs délais »* et aurait droit à un procès « public ». L'ex-empereur est actuellement interrogé par une commission d'enquête. Lors du procès du 19 décembre 1980, Jean-Bedel Bokassa, reconnu coupable de onze chefs d'accusation, avait été condamné à mort par contumace. A Kinshasa, le ministre centrafricain des affaires étrangères, M. Jean-Louis Psimhis, a déclaré que le peuple centrafricain demande, à l'unanimité, *« l'exécution de la sentence prise en 1980 »*. *(AFP, Reuter, AP.)*

Tchad

L'état de santé de M. Goukouni Oueddeï s'est amélioré

La vie de M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT, *« n'est plus en danger »*, mais il reste hospitalisé et *« Kadhafi est seul responsable d'une évolution négative de sa santé »*, a affirmé, mercredi 5 novembre, à Paris, son directeur de cabinet, M. Kaïlan Ahmet. *« Il appartient désormais à la communauté internationale de faire les pressions nécessaires pour qu'il recouvre la liberté »*, a-t-il ajouté. M. Kaïlan Ahmet a précisé que *« les cinquante personnalités du GUNT arrêtées ces derniers temps, sont détenues dans une prison du quartier Ahdba, à Tripoli »*. A N'Djamena, le gouvernement tchadien a appelé la communauté internationale *à aider le Tchad à recouvrer ses « droits fondamentaux »* et a, de nouveau, dénoncé le *« génocide systématiquement organisé par la Libye sur les populations civiles du nord du Tchad »*. *« Ce qui se passe dans cette zone*, souligne un communiqué gouvernemental, *dépasse l'entendement humain : massacres collectifs, populations déportées, palmeraies incendiées, bétail décimé. »* Les rescapés de *« cet enfer ont trouvé provisoirement refuge dans les montagnes où ils sont voués à une mort lente, par la faim, la soif, le froid et par la chasse à l'homme que pratique l'occupant »*. – *(AFP.)*



Le projet de loi de programme militaire 1987-1991

Sixième du genre depuis un quart de siècle, la loi de programme d'équipement militaire 1987-1991 a été adoptée, mercredi 5 novembre, par le conseil des ministres.

De ce projet de loi, qui propose d'attribuer 474 milliards de francs à l'équipement, nucléaire et classique, des armées en cinq ans, le chef de l'Etat a dit qu'il était *« sérieux »*, *« raisonnable »* et *« cohérent »*. La programmation préparée par MM. Chirac et Giraud donne la priorité, à la dissuasion, notamment aux sous-marins lance-missiles, et elle engage, financièrement, le lancement de nombreux autres projets, comme le porte-avions à propulsion nucléaire, l'avion-*radar*, le système d'armes *préstratégiques* Hadès, le char Leclerc, des satellites d'observation et de transmission, ainsi que le programme d'un nouvel avion de combat dérivé du Rafale de Dassault.

Pour la première fois, un gouvernement français annonce qu'il ne s'interdira pas de construire des armements chimiques.

Dès lors que ce projet de loi a reçu l'imprimatur du président de la République, les socialistes sont de plus en plus nombreux à s'interroger sur le sens de leur vote lors de l'examen du projet de budget militaire pour 1987, qui est la première étape de ce plan quinquennal, et de la présentation, vraisemblablement à la session prochaine, de la *loi de programme au Parlement*.

La plupart des socialistes estiment, cependant, que M. Mitterrand sort renforcé de cette nouvelle épreuve de la cohabitation et ils chercheront à déterminer, la semaine prochaine, si les textes officiellement présentés sont bien en harmonie.

Les grandes lignes du projet

Précédée d'un exposé des motifs, la loi de programme relative à l'équipement militaire pour les années 1987-1991 contient quatre articles, suivis d'une annexe. Ces quatre articles proposent de consacrer à l'équipement des trois armées et de la gendarmerie un total de 473 997 millions de francs de crédits de paiement (valeur 1986) : 84 127 millions de francs en 1987, 89 100 en 1988, 94 450 en 1989, 100 120 en 1990 et 106 200 en 1991.

● **La doctrine**

« La politique de défense de la France, est-il indiqué, *continue de reposer sur les mêmes principes fondamentaux : indépendance nationale, solidarité avec nos alliés, présence et rayonnement dans le monde. »* Après avoir estimé que *« le rapport des forces en Europe demeure caractérisé par un important déséquilibre en effectifs et en matériels au profit du pacte de Varsovie »* et après avoir noté que *« des évolutions préoccupantes menacent nos intérêts hors d'Europe »*, le texte de loi observe que, de surcroît, *« une telle situation pousse certains partis, voire des Etats, à des comportements en contradiction avec le droit international »*.

« La politique de défense de la France a, d'abord, pour but de préserver son indépendance et de protéger ses intérêts vitaux. Cet objectif est atteint par la dissuasion nucléaire stratégique (...). Membre de l'alliance atlantique, la France honorera ses engagements, selon des modalités qu'elle entend, comme par le passé, déterminer librement (...). Si la survie de la nation se joue aux frontières du pays, sa sécurité, elle, peut se jouer aux frontières de ses voisins, le président de la République jugeant en fonction des circonstances si les intérêts vitaux du pays sont menacés. Le lien entre la manœuvre des forces classiques françaises et la menace de recours aux armes nucléaires doit renforcer le caractère dissuasif de notre engagement (...). La coopération en matière de sécurité avec la République fédérale d'Allemagne a un caractère privilégié (...). Nos forces armées sont l'un des éléments de notre présence et de la protection de nos intérêts outre-mer », dans l'océan Indien, le Pacifique, les Antilles et la Guyane, observe encore le texte de loi, qui estime : *« La France considère que la réduction vérifiable des arsenaux nucléaires des Etats-Unis et de l'Union soviétique constitue la première étape d'un processus général de désarmement nucléaire. »*

● **Le nucléaire**

A propos de l'organisation des forces, le projet de programmation rappelle que *« le service national doit rester un fondement de notre politique de défense »* et que *« la dissuasion forme un tout »* qui ne devra être *« ni entamé »*, *« ni fractionné »*, *« ni contourné »*.

Le texte de loi propose ensuite plusieurs actions dans les domaines nucléaires, stratégiques et préstratégiques, et classiques.

Poursuite de l'équipement des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, avec le système M 4. Poursuite du *« durcissement »* des réseaux de communication et de commandement des forces nucléaires. Construction sans délai d'une nouvelle génération de sous-marins nucléaires lance-missiles, plus discrets et moins vulnérables. Amélioration du système d'armes emporté par les sous-marins et développement d'un nouveau missile balistique, *le* M 5. Préparation du remplacement des composantes stratégiques, terrestres et pilotées, par le développement d'une nouvelle composante terrestre, comportant *un* missile balistique léger capable de trajectoires tendues. Acquisition de moyens d'observation par satellites. *Déploiement de navires* à capacité anti-sous-marine, anti-mines et d'avions de patrouille maritime. Disposition d'un armement nucléaire préstratégique *défini* par sa valeur d'avertissement et par son efficacité militaire propre, dont l'emploi sera décidé par le président de la République en fonction de la situation politique et militaire du moment. Moyens aéroportés de détection lointaine pour les menaces aériennes à basse altitude. Maintien des capacités de transport aérien appropriées et de navires logistiques.

● **Les forces classiques**

« La marine devra, en particulier, précise le texte de loi, *continuer à disposer d'un groupe « porte-avions » (...). L'organisation des forces sera telle qu'elles puissent intervenir, pour l'aviation, dès les premières heures et, pour les forces terrestres, dès les tout premiers jours du conflit. Une partie sera dotée de moyens de combat et d'aéromobilité lui permettant de se projeter en quelques heures à grande distance de ses bases. »*

« Les forces françaises, est-il encore indiqué, *seront dotées des systèmes d'armes modernes leur permettant de remplir de manière efficace leurs missions en coopération avec les forces de nos alliés (notamment mille cent chars, cinq cents pièces d'artillerie, huit mille blindés, cinq cents hélicoptères et quatre cent cinquante avions de combat en ligne. »* Le texte de loi propose, enfin, d'instituer une protection passive appropriée de chaque *« point sensible »*, puis un dispositif de défense réparti sur l'ensemble du territoire, appuyé notamment sur la gendarmerie et utilisant les personnels de réserve vivant au voisinage des lieux concernés, et des moyens mobiles, plus puissants, susceptibles de faire face à des actions militaires localisées de plus d'envergure.

● **Les armes chimiques.**

En revanche, conclut le projet de programmation militaire, *« on ne peut que constater l'existence d'armes chimiques abondantes et diversifiées, utilisables par un agresseur éventuel en dépit des traités internationaux en vigueur. La France ne saurait renoncer définitivement à des catégories d'armement que d'autres nations estiment avoir le droit de posséder, ni d'accepter de voir ses forces de défense paralysées par cet agresseur si celui-ci prenait l'initiative d'utiliser ses armes chimiques. Elle devra donc disposer d'une capacité dissuasive appropriée. »*

Au bureau exécutif du PS

« Oui, si », au budget militaire

Le bureau exécutif du PS, réuni le mercredi 5 novembre en l'absence de M. Lionel Jospin, sous la présidence de M. Jean Poperen, numéro deux du parti a rouvert le débat sur la défense notamment sur l'initiative de M. Jean-Pierre Chevènement, qui a souhaité que le parti se prononce sur le sujet.

Les dirigeants du PS se sont félicités du fait que les orientations définies par le président de la République à Caylus l'aient emporté et se traduisent dans le projet de loi de programmation militaire. Dans ces conditions, le vote de ce projet ne pose pas de problème aux dirigeants du PS.

Il n'en va pas de même pour le projet de budget sur la défense dont l'Assemblée nationale débattra le 12 novembre.

Dans la mesure où ce projet de budget représente la première étape du projet de loi de programmation, la plupart des dirigeants du PS (notamment les rocardiens, les membres de l'ex-CERES, la plupart des mitterrandistes) pensent que le vote du budget va avec celui de la loi de programmation.

Toutefois, lors des votes en commission, les députés socialistes ne s'étaient pas prononcés, dans l'attente de crédits « réservés » en fonction des choix de la loi de programmation. Il conviendra donc, selon les dirigeants du PS, de vérifier que le projet de budget donne bien les moyens de réaliser le choix de programmation militaire.

Seul M. André Laignel s'est catégoriquement opposé au vote du budget en faisant valoir, d'une part, que le budget de l'Etat est un tout qu'on ne peut accepter ou refuser par parties ; d'autre part, que les socialistes ne peuvent accepter que la défense ait, en 1987, plus de moyens que l'éducation nationale.

Dans un premier temps, M. Pierre Mauroy a, *lui aussi*, semblé *juger* qu'il était difficile de dissocier le budget de la défense de l'ensemble du budget. Puis il a admis le vote du projet de budget *militaire* après vérification soigneuse de sa conformité avec la loi de programmation.

M. Laurent Fabius a jugé qu'il était, effectivement difficile, si une telle conformité est vérifiée, de refuser le budget militaire.

Cette discussion a fait rebondir l'éternel débat groupe parlementaire-parti. M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée, a *manifesté*, selon plusieurs membres du bureau exécutif, une certaine *« irritation »*, devant le fait que le bureau exécutif se saisisse de ce débat, alors que, selon lui, le parti a été régulièrement informé du sujet et qu'aucune divergence importante n'est apparue à l'intérieur du groupe parlementaire.

J.-L. A.

Cinq planifications précédentes

Cinq lois, dites de programme ou de programmation militaire, ont précédé le texte présenté, aujourd'hui, par MM. Chirac et Giraud.

1) La loi de programme 1960-1964, d'un montant total de 11 970 millions de francs *(valeur 1960), n'a porté que sur* 38 % des équipements commandés par les armées françaises durant cette période. *C'est ce qu'on a appelé les « programmes majeurs »*, essentiellement la mise sur pied des escadres de bombardiers Mirage-4 et la mise en route des usines nucléaires.

2) La loi de programme 1965-1970, d'un montant total de 54 898 millions de francs (valeur 1965), a représenté 67 % des investissements militaires durant cette même période. Elle a couvert principalement l'installation des missiles du plateau d'Albion et le système d'armes tactiques Pluton.

3) La loi de programme 1971-1975, d'un montant total de 82 400 millions de francs en crédits de paiement et de 93 500 millions de francs en autorisations de programme, a été la première loi à prendre en compte l'ensemble des dépenses d'équipement. *Elle a principalement* servi à réaliser la force nucléaire stratégique navale.

4) La loi de programmation 1977-1982 a été *globale*, c'est-à-dire qu'elle a concerné les dépenses de fonctionnement et les crédits d'équipement, et elle était exprimée en crédits de paiement, soit au total, 502,4 milliards de francs (valeur 1977). Elle a surtout permis de moderniser *les missiles du plateau* d'Albion, a augmenté le nombre des sous-marins stratégiques et a contribué à diversifier les systèmes d'armes *nucléaires tactiques*.

5) La loi de programmation militaire 1984-1988 a été globale (fonctionnement et équipement) et elle a été exprimée en crédits de paiement : 293,6 milliards de francs pour la période *1984 et 1985 ; 536,4 milliards* de francs pour la période 1986-1988. Soit au total 830 milliards de francs (valeur 1984). Elle se proposait *de lancer, notamment*, le nouveau char Leclerc, le porte-avions nucléaire *Richelieu*, un nouvel avion de combat, le système *d'armes tactiques Hadès* et un nouveau modèle de sous-marin lance-missiles.

Les socialistes resteront-ils l'arme au pied ?

Voteront, voteront pas ? Si l'on en croit les sondages express réalisés mercredi *5 novembre* dans les couloirs de l'Assemblée nationale, le groupe socialiste devrait adopter, mercredi prochain, 12 novembre, le *budget de la défense présenté* par le ministre, M. André Giraud, en avant-première de la loi de programmation militaire 1987-91.

L'issue du conseil des ministres de mercredi, qui était consacré à ce sujet (*le Monde* du 6 novembre), et l'audition, le même jour, de M. Giraud devant la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale, semblent avoir convaincu la majorité du groupe socialiste, en tout cas ses caciques, qu'un vote positif était envisageable.

La position du groupe ne sera toutefois définitivement arrêtée que le 12 novembre au matin. Pour l'heure, les tenants du vote des crédits militaires estiment que leur attitude se justifie pleinement puisque les prérogatives du président de la République, chef des armées, sortent renforcées des derniers événements qui mettent un terme à *l'opposition* feutrée qui prévalait entre l'Elysée et Matignon depuis plusieurs mois. Pour eux, il n'y a pas eu compromis, *mais bien recul de M. Chirac sur* chacun des points de friction (notamment la priorité aux forces océaniques stratégiques, le concept d'emploi du *nucléaire* préstratégique).

« J'ai le plaisir de constater que la politique du président de la République est poursuivie », se félicite l'ancien ministre de la défense, M. Paul Quilès, qui éprouve un malin plaisir à souligner le fait que le budget 1987 s'inscrit dans le droit fil... de la loi de programmation 1984-88 préparée en 1983 par MM. *Mauroy* et Hernu. Ce dernier est d'ailleurs l'un des plus chauds partisans du vote du budget 1987 et de la future loi de programmation.

Quant à l'ancien premier ministre, M. Laurent Fabius, il n'y est pas hostile *« à partir du moment où la politique de défense correspond à nos souhaits et que le budget est conforme aux orientations de la loi de programmation »*. Le député de Seine-Maritime estime, en outre, comme M. Jack Lang, que dans cette affaire *« la fonction présidentielle s'est affirmée »*.

Le président de la commission des affaires étrangères, M. Roland Dumas, juge ce budget *« conforme aux vœux du président »*, tandis que l'ancien ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, affirme que le gouvernement Chirac *« n'est pas parvenu à remettre en cause la stratégie de la France »*. *« Il y a continuité »*, se félicite M. Philippe Bassinet, député des Hauts-de-Seine approuvé par M. Michel Sapin, élu du même département, qui estime que *« la dissuasion nucléaire invite à l'union nationale »*. *« François Mitterrand a eu satisfaction »*, enchaîne M. Christian Goux *« Il faut voter ce budget.*

C'est d'ailleurs ce qu'attendent de nous les Français », souligne pour sa part Jean-Pierre Destrade (Pyrénées-Atlantiques). M. Claude Evin, député de Loire-Atlantique, partage ce point de vue tout en estimant, cependant, que le Parti socialiste ne peut plus se permettre de faire l'économie d'un débat de fond sur la défense.

« L'Elysée est pour »

Ce débat, M. Paul Quilès veut l'avoir, mais à propos de la future loi de programmation militaire. Il relève le *« paradoxe »* qui veut que le budget 1987 soit discuté avant la loi de programmation militaire, dont il est pourtant le prélude. *« Il reste des zones d'ombre, ce n'est pas critiquable en soi, mais tout cela devrait prêter à débat »*, précise-t-il. M. André Laignel fait, quant à lui, un distinguo entre *le* budget lui-même *« du ressort du gouvernement »*, et la loi de programmation, *« conforme aux orientations du président de la République »*. Il n'est, en tout cas, pas près de voter ce budget, tout comme M. René Souchon, qui ne voit pas pourquoi les députés socialistes feraient *« cette concession »* à M. Jacques Chirac alors qu'ils ont repoussé jusqu'à présent tous ses budgets. *« Je m'abstiendrai de toute façon »*, affirme, catégorique, M. Jean Giovanelli député du Morbihan. M. François Loncle met en avant, quant à lui, pour expliquer son refus, les réactions de l'électorat du PS et des militants face à un geste d'approbation de la politique gouvernementale qui rendrait d'autant plus difficile la thèse de la non-cogestion.

« J'avais déjà du mal à voter les budgets de la défense quand nous étions au pouvoir, alors voter celui-là... », explose M. Loncle, qui affirme être soutenu par nombre de députés PS. *« C'est l'ensemble de la politique budgétaire du gouvernement qui est à rejeter. Comment pourrions-nous assumer notamment devant la jeunesse l'approbation d'un budget aussi symbolique »*, affirme-t-il, tandis que M. Alain Billardon (Saône-et-Loire), tout en réservant sa réponse, se dit *« choqué »* de voir le budget de la défense passer cette année devant celui de l'éducation. L'avant-dernier mot revient à Dominique Strauss-Kahn (Haute-Savoie) : *« Voter le budget me paraît être une bonne stratégie... Je crois savoir que l'Elysée est pour. »* Mais le dernier mot appartient à ce député socialiste qui insiste pour conserver l'anonymat : *« De toute façon, 80 % des élus du groupe ne connaissent rien aux problèmes de défense, et il faut cette situation originale de cohabitation pour que cela nous force à en débattre... »*

PIERRE SERVENT.

Selon l'Institut d'études stratégiques de Londres

L'URSS et les Etats-Unis assument 55 % à 60 % des dépenses militaires mondiales

Londres. — Les perspectives de désarmement paraissent particulièrement sombres, en dépit du récent sommet de Reykjavik, a estimé l'Institut international pour les études stratégiques (IISS) de Londres, lors de la présentation de son rapport annuel sur l'équilibre des forces dans le monde (1986-1987).

« Le fossé ne semble pas près d'être comblé » maintenant que le lien entre les euromissiles et l'Initiatives de défense stratégique (IDS) a été réaffirmé, a estimé le directeur de l'Institut, M. Robert O'Neill.

L'Institut estime qu'il n'y a *pas eu, par rapport à son dernier* bilan, de véritable augmentation du nombre de missiles déployés, en raison du désarmement *d'anciens systèmes*.

Mais, ajoute l'IISS, les nouveaux missiles sont plus perfectionnés, *notamment* dans leur système de guidage, et ont de meilleures chances de survie en cas de conflit.

En URSS, bien que le nombre total de missiles balistiques intercontinentaux demeure de 1 398, 72 sont de nouveaux SS-25 à une seule ogive, qui ont remplacé les plus anciens SS-11. Les SS-25 ont une puissance inférieure aux SS-11, mais sont beaucoup plus précis. Le nombre de missiles balistiques SS-20 à moyenne portée est maintenant de 441, dont 270 sont déployés à l'Ouest.

Les Etats-Unis ont commencé à *déployer* leur nouveau missile intercontinental MX, dont deux ont été installés en septembre dans des silos modifiés, prévus à l'origine pour les missiles Minuteman-III.

L'URSS a une nette supériorité sur les Etats-Unis en ce qui concerne les missiles intercontinentaux terre-terre, tandis que Washington a un avantage de deux contre un en matière de missiles lancés à partir de sous-marins, et de quatre contre un pour les ogives lancées à partir de bombardiers.

Toutefois, les *réductions prévues* au budget américain dans le courant des prochaines années laissent prévoir une diminution *significative des dépenses militaires*, qui nécessitera une redéfinition des choix stratégiques, estime l'Institut.

L'URSS dépense plus que les Etats-Unis pour sa défense, soit 12 % à 17 % de son produit intérieur brut, selon différentes estimations occidentales, souligne encore le rapport de l'IISS, qui ajoute que les deux superpuissances *dépensent à elles seules* 55 % à 60 % des dépenses militaires mondiales. Cette proportion atteint 75 ou 80 % si l'on prend en compte les dépenses conjuguées de l'OTAN et du pacte de Varsovie. — *(AFP.)*

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Affaires sociales et emploi : le refus de « l'incantation lyrique »

Les députés ont commencé, le mercredi 5 novembre, l'examen du budget des affaires sociales et de l'emploi, présenté par M. Philippe Séguin. D'un montant de 104 milliards de francs, les crédits de ce département, qui englobe la santé et la famille, la formation professionnelle et la Sécurité sociale, sont en progression de 2 %. La part de ce ministère dans le budget général de l'Etat est de 8,97 %. Les dossiers de l'emploi et de la protection sociale ont été au cœur de cette première journée de discussion.

C'est avec le souci évident d'être écouté, sinon compris, que le ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Séguin, a lu à la tribune, sur un ton dépassionné et volontiers pédagogique, un discours de quarante pages présentant les grandes lignes budgétaires d'un ministère qui, au vu du nombre de ces départements rattachés, fait figure de « potentat ». Le ministre, affirmant sa *« sincérité »* et sa *« détermination »*, a abordé les aspects multiformes de sa politique, sans être interrompu ou chahuté ; la convivialité a semblé momentanément de mise dans l'hémicycle avant que l'opposition ne reprenne ses droits pour contrer très vigoureusement la politique sociale du gouvernement.

M. Philippe Séguin a reconnu que les comparaisons budgétaires entre 1986 et 1987 étaient pour le moins délicates, compte tenu des changements de structure de son ministère. Au-delà des évolutions de compétences, il a voulu, d'entrée de jeu, mettre l'accent sur la priorité que le gouvernement entend donner à travers ce budget à l'emploi, à l'insertion professionnelle et à la formation. *« On peut considérer que les dotations pour l'emploi augmentent de 8 % par rapport à 1986 »*, a-t-il souligné.

Affirmant ne pas vouloir faire de *« l'incantation lyrique »*, le ministre a affiché sa conviction dans la justesse de sa politique sociale non pas tant au regard du niveau *« satisfaisant »* de ses crédits, qu'à celui de l'activité déployée par le gouvernement depuis sept mois : le plan d'emploi pour les jeunes, le plan pauvreté, la réforme de l'organisation hospitalière, la suppression de *l'autorisation administrative* de licenciement, etc.

M. Séguin – qui aime à répéter qu'il est, en fait, le ministre du chômage, l'emploi étant, selon lui, dévolu de fait à M. Balladur – a souligné le fait que le problème de l'emploi était à prendre dans sa dimension mondiale. Le gouvernement prend donc, selon lui, en compte deux objectifs : moderniser l'appareil productif et s'occuper de ceux qui, à un moment donné, se trouvent exclus du secteur productif.

« Ministre du chômage »

Pour tenir sur ces deux fronts, M. Séguin a expliqué qu'il ne croyait pas aux éventuels effets bénéfiques d'une relance par l'investissement. *« La France a déjà connu des périodes fastes, où la croissance et les créations d'emplois qu'elle entraînait n'empêchaient pas l'augmentation du chômage »*, a souligné M. Séguin, pour qui aucune relance ne saurait contenir le double mouvement de la pression démographique et de l'augmentation du travail des femmes. *« Il est donc vain et dangereux*, a-t-il insisté, *d'opposer traitement économique et traitement social. La lutte pour l'emploi ne se divise pas (...), politique sociale et politique économique vont de pair. »*

La politique de l'emploi du gouvernement (71 milliards de francs, soit plus de 15 %) s'articule autour de trois axes que M. Séguin a mis en exergue : lever les contraintes, faciliter d'adaptation de l'offre et de la demande, faciliter enfin la création d'activités nouvelles, économiquement et socialement utiles. Au chapitre des mesures destinées à *« exclure progressivement de notre droit ce qui peut dissuader la création d'emplois »*, le ministre a rappelé qu'un accord interprofessionnel était intervenu entre les partenaires sociaux sur le licenciement économique et que, *« d'ici à quelques semaines »*, il serait en mesure de déposer le projet de loi reprenant les dispositions principales de cet accord et complété par *« des mesures d'amélioration du fonctionnement des juridictions prud'homales »*.

Trois séries d'actions, a indiqué le ministre, seront également engagées pour favoriser une meilleure adéquation *entre l'offre et la demande* de travail : le placement, la formation et la réinsertion des chômeurs les plus défavorisés. Il a ajouté que les formations en alternance (apprentissage, formations complémentaires, etc.) constituaient les *« outils privilégiés »* de sa politique. Il a réaffirmé en outre son attachement aux TUC transformés, pour lesquels il prévoit des formules d'extension afin de favoriser une meilleure insertion des jeunes.

Le ministre a également longuement insisté à la tribune sur le fait que la recherche systématique de nouveaux gisements d'emplois passait nécessairement par les services et les entreprises individuelles comme l'exemple américain le prouvait. Il a indiqué qu'un processus de simplification et d'exonération des charges sociales pour les chômeurs créateurs d'entreprises serait mis à l'étude. *« Je suis persuadé qu'une grande part des emplois à créer le seraient par des entreprises nouvelles »*, a-t-il dit.

Un bilan de santé de la Sécurité sociale

Le bilan de santé de la Sécurité sociale a été également au cœur du débat. M. Séguin a estimé que c'était la situation de la branche vieillesse qui était *« la plus critique »*. Le ministre a également rappelé que la retraite à soixante ans ne serait pas touchée, mais que la dégradation des comptes avait conduit à un relèvement de la cotisation d'assurance vieillesse et à une contribution de 0,4 % sur les revenus. Des mesures qui avaient en leur temps entraîné la réprobation de M. Valéry Giscard d'Estaing qui y voyait une inacceptable augmentation des prélèvements obligatoires.

Alors que M. **Jean-Pierre Delalande** (RPR, Oise) a donné à M. Séguin quitus de son budget *« d'endiguement du chômage »*, **M. François Bachelot** (FN, Seine-Saint-Denis) dénonçait, quant à lui, la politique sociale de M. Séguin, dont le slogan serait : *« Plus socialiste que moi, tu meurs »*... **M. Jacques Roux** (PCF, Hérault) a dénoncé pour sa part *« la brutalité inhumaine d'une politique qui met en cause la protection sociale »*. Les députés PC, qui n'ont pas oublié leur combat acharné contre l'aménagement du temps de travail avant le 16 mars, ont souligné la *« continuité »* de la politique actuelle avec celle menée par les socialistes.

« Le gouvernement pose de bonnes questions mais n'apporte pas de bonnes réponses », a affirmé **M. Claude Evin** (PS, Loire-Atlantique). Le rapporteur pour avis a estimé que *« la diminution de plus de 33 % des programmes d'aide sociale ne rendait guère crédible »* le discours du ministre, *« notamment en ce qui concerne sa politique de lutte contre la pauvreté »*. Dans le domaine de la santé, le gouvernement, selon M. Evin, par *« clientélisme politique, n'envisage rien en direction de l'activité médicale et de la prescription alors qu'il y a pléthore de médecins »*. *« Nous devons comprendre que notre système de protection sociale n'est plus synonyme du seul mot droit, mais qu'il existe aussi pour nous des devoirs »*, a répondu **Mme Elisabeth Hubert** (RPR, Loire-Atlantique). *« N'assimilons plus solidarité et assistance »*, a-t-elle ajouté.

L'ancien ministre, **M. Jean Auroux** (PS, Loire), a affirmé que c'était par fidélité à l'égard du monde du travail qu'il *« condamnait une politique de régression sociale et d'impréparation de l'avenir (...). Ni la confiance ni l'emploi ne sont au rendez-vous de mauvais choix budgétaires au service d'une mauvaise politique »*. En revanche, le rapporteur spécial, **M. Jean Bousquet** (app. UDF, Gard), a estimé que M. Séguin avait su, en sept mois, recréer les conditions d'une *« restructuration du tissu économique »*.

« Je le dis comme je le pense, s'est exclamé **M. Etienne Pinte** (RPR, Yvelines), rapporteur pour avis, *vous êtes le seul ministre que l'on souhaite voir présenter un jour un budget en baisse, car, chaque fois qu'un ministre de l'emploi nous présentera un budget en hausse, cela voudra dire que le chômage n'est pas jugulé. »* Enfin, **M. Michel Hannoun** (RPR, Isère), rapporteur pour la santé et la famille, a jugé ce budget *« courageux et humain »*, mettant l'accent sur deux aspects *« positifs »* : l'effort dans la lutte contre les fléaux sociaux (notamment la toxicomanie) et la rationalisation des dépenses de santé.

P. S.

La séance de questions

Un baptême de pupitres pour M. Galland

Pauvre M. Galland ! Pour sa première prestation devant les députés, *le ministre délégué* chargé des collectivités locales – depuis le 19 août, en remplacement de M. Bernard Bosson – n'a pas pu en placer une. Un véritable festival de claquements de pupitres et des bordées de quolibets ont couvert sa tentative – obstinée mais avortée – de répondre à une question de M. Louis Mermaz (PS, Isère), mercredi 5 novembre, lors de la séance à l'Assemblée consacrée au contrôle des fonds de la questure du Conseil de Paris (*le Monde* du 31 octobre). On se serait cru à un congrès du Parti radical, dont, il est vrai, M. Yves Galland est membre. Pour être honnête, les radicaux de gauche ne sont pas mal, eux non plus, dans ce registre.

Or donc, la séance de question, au gouvernement était partie sur une mer houleuse avec une altercation entre premiers ministres, l'ex et l'actuel, M. Fabius et M. Chirac. La mer s'est franchement démontée avec la question de M. Mermaz cherchant à savoir pourquoi certains parlementaires RPR tentent, selon lui, avec une belle constance de soustraire l'utilisation d'une partie de l'argent de la questure de la mairie de Paris au contrôle de la chambre régionale des comptes. *« Et Carrefour du développement ? » (sic)*, s'est-on alors écrié sur les bancs de la droite, faisant par-là même un parallèle explicite et pour le moins dangereux ! Du bel organe de M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne) sortait cette sentence à l'adresse de M. Mermaz : *« Quel cynisme himalayen ! »*

A l'évidence la question s'adressait à M. Chirac... maire de Paris, mais son adjoint à la mairie, M. Galland, montait au feu. Première salve sur les bancs socialistes : *« Pas vous ! »* M. Pierre Joxe (PS, Saône-et-Loire) fait « non » du doigt et de la tête. Mme Georgina Dufoix (PS, Gard), aux anges, et Mme Françoise Gaspard (PS, Eure-et-Loir), d'ordinaire taciturne, claquent leur pupitre avec joie. M. André Billardon (PS, Saône-et-Loire), d'un grand geste du bras, invite M. Galland à retourner s'asseoir. Les spectateurs saisissent au vol une bribe de phrase de l'orateur chahuté comme un professeur stagiaire par des potaches endiablés.

« Ecoutons la réponse », lance sans conviction le président Chaban-Delmas. M. Galland va-t-il craquer sous le bruit qui redouble ? Perdu, il s'entretient avec M. Chirac. Les députés de la majorité sont pétrifiés d'angoisse. Que répondre ? Une seule solution pour eux : quitter l'hémicycle. M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, intime l'ordre à ses troupes de se rasseoir. *« Ce sont des fascistes ! »*, hurle M. Jean-Charles Cavaillé (RPR, Morbihan).

Le président de l'Assemblée donne alors le coup de grâce : *« Je crois que ce n'est plus la peine de continuer, monsieur le ministre. »* KO debout, M. Galland s'en retourne à son banc sous les applaudissements des cruels socialistes. M. Chirac le venge immédiatement en ne répondant pas à la question posée, mais en affirmant au micro que *« la raison du vacarme, c'est que ces messieurs, un peu gênés par la question précédente, ont voulu se défouler grâce à celle-ci ! »* Et ce n'est pas fini. M. Jack Lang (PS, Loir-et-Cher) entame-t-il à peine sa question sur les Restaurants du cœur que le sang RPR ne fait qu'un tour. *« Les socialistes ont épuisé leur temps de parole ! »*, lance M. Vivien alors que ses collègues gaullistes quittent la séance en signe de représailles. *« Non, j'ai le chronomètre sous les yeux »* lui rétorque M. Chaban-Delmas. La majorité des députés UDF restent sages à leur place.

La joute en trois temps entre le PS et le RPR s'achève par une gentillesse de M. Juppé, ministre délégué chargé du budget, à l'adresse de M. Lang, accusé de mettre son cœur *« en bandoulière quand* [il] *voit une caméra de télévision »*. M. Galland, lui, se serait bien passé des caméras de télé.

OLIVIER BIFFAUD.

Le Front national joue du muscle

Pour accueillir la gauche, il faut commencer par repousser l'extrême droite. Est-ce pour appliquer cette règle de bon sens que M. André Rossinot s'en est pris violemment au Front national, le mercredi 5 novembre à l'Assemblée ? Le président du parti radical a-t-il pris le pas sur le membre du gouvernement ? Alors qu'habituellement les ministres se montrent fort courtois avec les amis de M. Jean-Marie Le Pen, M. Rossinot, lui, interrogé par M. Jean-Pierre Reveau, député du Front national (Rhône), sur *« l'ostracisme »* dont serait victime, d'après lui, son mouvement à la télévision et à France Inter, lui a répondu que M. Le Pen avait déjà eu, et aurait encore, l'occasion de s'exprimer sur les ondes *« sur des thèmes qu'il développe, hélas, un peu trop souvent à la tribune de l'Assemblée nationale »*.

Peu habitué à être ainsi traités par un responsable de la majorité, les élus d'extrême droite s'en sont étranglés de rage. Dans l'hémicycle et dans les couloirs. Alors qu'ils arrivaient en groupe dans la salle des quatre colonnes, ils ont surpris M. Rossinot qui donnait une interview à une télévision. Par deux fois, ils ont alors entouré le ministre, interrompant l'entretien et scandant des sonores *« Rossinot, hélas, hélas, hélas ! »*, agrémentés de quolibets, voire de menaces. L'un d'eux, devant les huissiers interdits, lançait : *« Vous le paierez cher, M. Rossinot ! »*, tandis qu'un autre mettait en cause l'attitude de M. Rossinot à l'occasion de la construction d'une mosquée à Nancy, ville dont il était le maire.

M. Rossinot n'a pas dit un mot pendant toute cette manifestation qui s'apparentait à une tentative « musclée » d'intimidation, même si aucune violence physique n'a été exercée. Mme Georgina Dufoix, qui passait par là, est venue, après la fin de l'épisode, serrer la main au ministre. *« Je voulais vous dire*, a-t-elle affirmé, *que je ne vous laisse pas tomber dans cette galère. »*

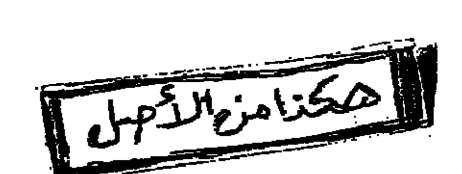
De son côté, M. Rossinot a clos l'incident en lançant quelques minutes après : *« Le premier ministre m'a dit : il y a des injures qui honorent. Alors... »*. Mais les amis de M. Le Pen, eux, n'entendaient pas en rester là.

Au Palais-Bourbon, les altercations habituellement réservées aux meetings et aux facultés ne suffisent pas. Le Front national sait aussi user des mœurs parlementaires : rappels au règlement, demandes de suspension de séance, de saisine du bureau. Le président de séance, M. Claude Labbé (RPR, Hauts-de-Seine), se contenta de renvoyer la balle au gouvernement, en proposant de *« saisir le premier ministre d'une affaire qui l'intéresse au premier chef »*. M. Jacques Chirac sortira-t-il un « carton jaune » pour M. Rossinot ? Guère probable. Pourquoi sanctionner l'agresseur quand les agressés ont répondu par la violence ?

J.-L. A et Th. B.



● **PCF : Dix-huit débats en Seine-Saint-Denis.** — Au cours d'une conférence de presse, mercredi 5 novembre à Bagnolet, M. Jean-Louis Mons, secrétaire de la fédération de Seine-Saint-Denis, a annoncé l'organisation de dix-huit débats dans ce département, à partir du 27 novembre, dans le cadre de la campagne de huit cents assemblées-débats décidée par la direction du PCF. Cinq membres du bureau politique et neuf membres du comité central animeront ces rencontres, qui, selon M. Mons, ont notamment pour but de *« confronter* [notre] *point de vue avec celui des gens »* et de *« savoir quelles questions ils ont à poser aux communistes »*.



Politique

Politisation ?

(Suite de la première page.)

Si l'accusation de politisation du Conseil constitutionnel – opportunément redécouverte – date de son origine (1) et est due à son mode de désignation (les neuf « sages » sont nommés par tiers par le président de la République et par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat), elle s'est davantage exprimée avec l'examen des lois de nationalisation en 1982 pour se développer après l'alternance de mars 1986.

Au Conseil d'Etat, la politisation des assemblées de section et de l'assemblée plénière s'est également accentuée dès 1981. Une des causes peut être trouvée dans le reflux, vers le Palais-Royal de membres de cabinets ministériels politisés ainsi que dans les nominations d'assez nombreux conseillers d'Etat au tour extérieur, ignorant les traditions de la Haute Juridiction. Ceux-là ont apporté, aujourd'hui comme hier, dans l'enceinte du Palais-Royal les réflexes et les modes de raisonnement politiques.

Qu'ils soient de sensibilité de droite ou de gauche, beaucoup admettent – du moins en privé – qu'ils peuvent défendre, à travers le droit, les options politiques qui sont les leurs.

Ceux qui se réclament de la gauche ajoutent un autre argument pour justifier le caractère explicite et parfois directif des attendus qui accompagnent leurs décisions ou leurs avis. Cela serait dû à l'usage excessif fait par le gouvernement de l'*article 49-3* de la Constitution. Celui-ci – ainsi que le recours à la « question préalable » au Sénat – privant les députés de toute possibilité de discussion et d'amendement des projets de loi gouvernementaux, le débat au fond sur ces textes se déroule au Conseil constitutionnel ou au Conseil d'Etat. C'est ce qui s'est passé récemment tant pour la réforme électorale que pour celle du code de la nationalité, deux matières éminemment politiques.

Mais en réalité, c'est le gouvernement lui-même qui est ainsi sanctionné puisque les textes qui sont déférés devant le Conseil constitutionnel, bien que votés par le Parlement, n'ont pas été modifiés par lui et portent presque intacte la marque du gouvernement qui les a conçus. Le juge administratif ou constitutionnel, devient alors censeur de l'exécutif.

Sans évoquer encore de « gouvernement des juges », les adversaires de cette évolution parlent de dérive et précisent : la vocation du juge suprême administratif ou constitutionnel se dénature ; le droit a tendance à s'effacer devant le fait, devant l'« opportunité », comme disent les juristes.

L'autre « dérive » se produit, font valoir les mêmes, au détriment du pouvoir législatif. Députés et sénateurs légifèrent désormais sous la menace constante de l'éventuel avis du Conseil constitutionnel. Celui-ci peut se flatter d'avoir une influence antérieure à l'élaboration même de la loi. La rédaction des projets ou propositions de lois ne se fait plus qu'en fonction des objections que serait susceptible de faire le Conseil constitutionnel – au nom de la conformité à la Constitution – si la loi, une fois votée, lui était déférée. Le libre-arbitre du législateur, pourtant émanation directe du peuple souverain, en serait obéré. Mais faut-il s'indigner que le législateur soit ainsi conduit, comme dans d'autres démocraties occidentales, à se préoccuper de la constitutionnalité des textes qu'il élabore ?

Déjà avant 1981, il existait au groupe socialiste un expert juridique qui s'efforçait de faire voter des amendements d'apparence anodins, mais contenant un vice de droit qu'il pourrait ensuite attaquer devant le Conseil constitutionnel. Aujourd'hui, les parlementaires se livrent à un véritable jeu de devinettes ou s'exercent à lire dans le marc de café pour percer les intentions supposées des « neuf sages » !

Dernière « dérive » enfin, la diffusion des « avis » du Conseil d'Etat. Ceux-ci lui sont en effet demandés par le gouvernement, et le Conseil d'Etat doit alors se comporter un peu comme un conseil, un expert ou un avocat envers son client. *Ces* avis sont destinés à éclairer le gouvernement, à l'aider à fixer ses choix, mais ils doivent demeurer secrets. Le gouvernement n'est d'ailleurs pas lié par eux, et c'est pourquoi le Conseil d'Etat lui-même n'a pas le droit de les faire connaître. On se souvient, par exemple, qu'en 1962, l'avis – négatif – demandé par le gouvernement Pompidou sur le projet de référendum instituant l'élection du président de la République au suffrage universel n'avait été connu que longtemps après qu'il eut été rendu. Mais les « fuites » sont, depuis 1981, organisées fréquemment et avec célérité.

Au-delà de la polémique actuelle, relancée par le garde des sceaux, le rôle nouveau qu'exerce le Conseil constitutionnel comme le Conseil d'Etat pose ainsi un sérieux problème aux pouvoirs, exécutif et législatif, dont tous les acteurs ont pris conscience, mais pour lequel les solutions restent encore à trouver.

ANDRÉ PASSERON

(1) Si l'on s'en tient à cette « lecture » politique (contestable), la droite dispose toujours de la majorité du Conseil constitutionnel (15 sièges contre 4 nommés par la gauche).

<u>Au Sénat</u>

L'investissement locatif et l'accession à la propriété

M. Pierre Méhaignerie poursuit, devant le Sénat, l'exercice délicat d'équilibrisme auquel il s'était livré pendant l'été devant l'Assemblée nationale. Le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports défend son projet de loi tendant à la propriété des logements sociaux.

Sur le calendrier d'application des dispositions transitoires, que les députés avaient réduit de quatorze à sept ans, M. Méhaignerie a, mercredi 5 novembre, successivement reproché à la gauche de juger trop brefs les délais, puis aux centristes, aux républicains et aux indépendants de les juger... trop longs.

De même, le ministre, président du CDS, a invoqué le pragmatisme, le réalisme et l'efficacité pour freiner les ardeurs de ceux des sénateurs qui lui sont politiquement les plus proches. Ainsi n'a-t-il pas accepté les modifications – qui n'auraient pas déplu à la gauche – de subordonner la « sortie » de la loi de 1948 à des travaux de réhabilitation. Un amendement défendu par M. Bernard Laurent (Un. cent., Aube) a été retiré *in extremis*. Socialistes et communistes étaient prêts à le voter, car il répondait à leur souci de voir les logements rendus au secteur libre faire l'objet d'un minimum de travaux.

Seuls les communistes se sont opposés à la demande du gouvernement de prolonger de six mois (délai initialement prévu par la commission des affaires sociales) à douze mois le délai pendant lequel le nouveau locataire peut demander au bailleur la mise en conformité avec les normes minimales de confort et d'habitabilité sans que soit touchée la validité du contrat de location en cours.

M. Léotard une fois de plus en panne

Décidément M. François Léotard ne bénéficie toujours pas des faveurs des parlementaires encore moins de l'indulgence des sénateurs. La commission des finances, appelée à examiner mercredi après-midi 5 novembre, le budget de la communication a décidé à l'unanimité de surseoir à statuer. Et ce à la demande de son rapporteur, M. Jean Cluzel (Un. cent., Allier). Ce dernier a proposé ce sursis – qui ne vaut entre pas condamnations définitive – en raison de l'absence de réponses du ministre à cinquante quatre des cent vingt-quatre questions qu'il lui avait adressées en juillet dernier. Ainsi le rapporteur spécial n'a pas obtenu les précisions souhaitées sur le financement de la nouvelle commission nationale de la communication et des libertés, ni non plus sur le budget prévisionnel de la SFP notamment une évaluation des commandes émanant des sociétés de service public après la privatisation de TF 1, ni non plus sur le statut économique de la presse...

Une mésaventure similaire a été infligée à M. Léotard à l'Assemblée nationale dont la commission des finances avait épousé l'exaspération de son rapporteur RPR en refusant dans un premier temps de donner son avis sur les crédits affectés à la communication, pour finalement les approuver à l'occasion d'une deuxième délibération.

A. Ch.

● **Le CNIP : au-delà du « soutien critique ».** – Le président, M. Philippe Malaud, et le secrétaire général adjoint du Centre national des indépendants et des paysans, M. Yvon Briant, député du Val-d'Oise, ont annoncé, mercredi 5 novembre, au cours d'une conférence de presse, que le prochain conseil politique de leur parti, qui se réunira le samedi 15, arrêtera un projet pour *« le combat des valeurs »*.

Cette ambition répond à un souci de réorientation stratégique du CNIP, qui veut passer d'un *« soutien critique »* au gouvernement à une action *« plus positive et dynamique »*. Parmi les propositions avancées, le CNIP demande un *« statut de la mère de famille »*, une véritable *« prestation de serment »* pour l'acquisition de la nationalité française, la libération sous caution de tous les *détenus* qui ne constituent pas une menace pour la sécurité et la construction de nouveaux lieux d'incarcération.

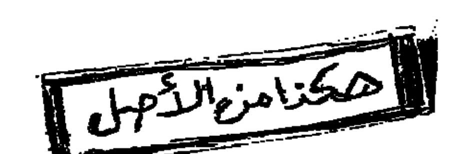
Rencontre entre M. Mitterrand et M. Rocard

M. Michel Rocard, qui effectue une tournée de plusieurs jours dans la *région* Provence-Alpes-Côte d'Azur, doit interrompre cette visite, le temps de l'après-midi de jeudi, pour rencontrer M. Mitterrand à Paris. Cette rencontre, qui n'est pas, depuis le 16 mars, la première entre les deux *hommes*, *intervient* alors que l'ancien ministre de l'agriculture a multiplié, ces derniers temps, les « petites phrases » sur l'élection présidentielle et sa *« détermination »* à être présent lors de cette échéance, *tout en semblant*, *parfois*, ouvrir la porte à un retrait de sa candidature si M. Mitterrand participe de nouveau à la course. Néanmoins, le mercredi 5 novembre à Briançon, dans les Hautes-Alpes, il a refusé de *répondre aux questions sur sa candidature*, tout en affirmant : *« J'espère qu'on votera pour moi pour des raisons de franchise. »*

"J'AI PAS LE PRIX, J'AI MA VESPA."

JEAN EDERN HALLIER
*("L'évangile du fou" - Albin Michel)
a été évincé de la candidature
du Grand Prix du Roman
de l'Académie Française pour cause
de publicité non mensongère
(il avait posé en tenue
d'académicien pour Vespa).*





Société

Une décision du Conseil de l'Europe

Les «bras droits» des vingt et un ministres de l'intérieur vont travailler ensemble contre le terrorisme

Après deux jours de réunion à Strasbourg les mardi 4 et mercredi 5 novembre, la conférence du Conseil de l'Europe sur le terrorisme a enregistré deux décisions. D'un Côté, les vingt et un ministres chargés de la sécurité se sont engagés à mettre sur pied une cellule réunissant leurs «bras droits» pour réfléchir au moyen de mieux lutter contre ce fléau; d'autre part, la France a fait savoir qu'elle entend ratifier la convention européenne pour la répression du terrorisme (le Monde du 6 novembre).

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Malte aussi ! Cette île méditerranéenne, avec son sens exceptionnel de la communication, a ravi la vedette quelques minutes aux autres pays membres du Conseil de l'Europe. Très solennel, son Exellence Joseph Cassar, ministre maltais de la justice, a signé, mercredi 5 novembre vers 13 heures, la convention pour la répression du terrorisme de 1977. Il était temps ! Malte demeurait le seul pays à n'avoir pas paraphé ce texte, *«instrument juridique essentiel,* selon M. Marcelino Oreja, secrétaire général du Conseil de l'Europe, *parce qu'il établit un mécanisme quasi automatique d'extradition».*

Mais signer n'est pas ratifier et ratifier est un acte qui engage beaucoup plus. A ce jeu, la France avait bel et bien raflé la mise, la veille, vers 18 heures, en annonçant qu'un projet de loi visant à l'adoption de la convention européenne pour la répression du terrorisme serait présenté *«le plus rapidement possible»* au Parlement. Une manière pour M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, de se montrer bon élève après que Paris eut trop été montré du doigt, à son goût, ces dernières semaines, dans le clan occidental. Une bonne façon aussi de mettre entre parenthèses le mauvais souvenir de la réunion antiterroriste du 27 octobre à Luxembourg au cours de laquelle bien des capitales ont lâché Londres dans sa croisade contre Damas.

Le «coup diplomatique» français a porté. La délégation britannique n'a pas été la dernière à se féliciter de la décision annoncée par M. Pandraud. Reste que l'idée de ratifier cette convention — dédaignée par M. Giscard d'Estaing de 1977 à 1981, ignorée par M. Mitterrand durant cinq bonnes années — a été sérieusement envisagée dès le mois de septembre, alors que la France ne pouvait que comptabiliser, impuissante, les attentats dont elle était victime.

La nouveauté — cohabitation oblige — réside dans l'aval donné par l'Elysée à Matignon à la condition que la France ne devienne pas une machine à extrader, au mépris de sa législation et de ses traditions. M. Pandraud a indiqué que le projet de ratification avait *«recueilli l'accord de l'Elysée».* Sans autre commentaire. L'un de ses collaborateurs devait cependant préciser : *«ni Matignon, ni l'Elysée, ne veulent donner l'impression qu'il y a hésitation dans le combat contre le terrorisme. Alors, chacun passe sur ses doutes, sur ses hésitations. Les combats périphériques sont superflus».*

Reste la Grèce...

Le «bon point» décroché par la France a fait des jaloux : avec son accent rocailleux, M. Pandraud a vraiment créé l'événement. Les derniers de la classe, ceux qui n'ont pas encore ratifié la sacro-sainte convention ont de quoi se sentir isolés. Pour Malte, la ratification est en vue ; pour l'Irlande, c'est, paraît-il, une question de mois ; reste la Grèce, unique et désormais insolite...

Une *situation qui a galvanisé* Jean Gol, vice-premier ministre de la Belgique, et ministre de la justice, qui a frappé très fort sur le thème : *«j'ai mal à l'Europe».* A coup de formules chocs, il a bousculé les discours ronronnants et les tièdes. Sans prévenir, il a parlé *«d'Euro-trouille», «d'Euro-impuissance»* et *«d'Euro-bavardage»* pour arracher aux «21» des résolutions légèrement plus musclées que celles qui étaient prévues en début de conférence.

Finalement, les ministres chargés de la sécurité sont tombés d'accord pour recommander aux Etats membres la création d'une cellule réunissant les *«bras droits»* des ministres ès-terrorismes. A charge pour eux d'étudier les mille et une manières d'améliorer la lutte contre celui-ci et ses Etats protecteurs.

Ainsi, les «21» se sont-ils quittés tout régaillardis, se promettant d'être plus méfiants à l'égard des parrains du terrorisme et plus sévères à l'endroit des privilèges et immunités diplomatiques trop royalement accordés. M. Oscar Luigi Scalfaro, ministre italien de l'intérieur et président de la conférence, a tout de même réfréné certains optimismes en notant au passage que *«si la coopération entre Etats était réellement devenue chose courante, plus personne n'éprouverait le besoin d'y faire sans cesse référence»...*

LAURENT GREILSAMER.

L'affaire de la rue de Mogador

La demande de mise en liberté du CRS Gilles Burgos est rejetée

Au terme du délai légal de cinq jours, le juge d'instruction chargé de l'enquête sur l'affaire de la rue de Mogador, M. Michel Legrand a refusé la mise en liberté du CRS Gilles Burgos. Déposée par ses avocats dès la mise en détention du policier, *le 31 octobre,* la demande de mise en liberté doit maintenant être examinée par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui a un mois pour statuer. Passé ce délai, si aucune décision n'intervenait, Gilles Burgos serait d'office remis en liberté. Le parquet, qui s'était fermement opposé à l'incarcération du policier, n'a pas fait appel cette fois.

Une deuxième reconstitution devrait avoir lieu rue de Mogador le vendredi 7 novembre. Au moment de la première reconstitution, effectuée en urgence le 8 juillet, les résultats des *expertises* balistiques et de l'autopsie n'étaient pas encore communiqués. Mais déjà la première version donnée par le policier — il aurait tiré à 10 ou 15 mètres, alors que Loïc Lefèvre, de face, faisait un geste menaçant — était contredite par *deux témoignages* concordants, ceux de MM. Claude Amon et Max Dantès. Depuis, un «nouveau» témoin (*le Monde* du 1er novembre) est venu corroborer leurs déclarations.

Investigations à Marseille

M. Pierre Chabot, vingt-huit ans, instructeur militaire, qui avait été entendu sur sa demande le 5 juillet *par l'IGS (Inspection générale des* services), interrogé récemment par le juge d'instruction et cette fois d'une manière approfondie, estime, dans une déclaration à l'AFP, que la thèse de la légitime défense est *«insoutenable».* Il affirme aussi *que Loïc Lefèvre n'a jamais été* menaçant, que le policier a tiré de très près et que trois prostituées ont été témoins du drame (l'enquête de police n'a pas permis de les retrouver). L'une d'elle aurait même lancé sa bombe lacrymogène en direction du policier. M. Pierre Chabot n'avait pas été convoqué lors de la première reconstitution, son témoignage tel qu'il avait été transmis par la police paraissant sans doute d'un *faible intérêt.*

En réalité, c'est fort probablement celui-ci qui a conduit à la mise en détention de Gilles Burgos, dont les différentes déclarations paraissent de moins en moins crédibles.

D'autres investigations sont actuellement en cours. Ainsi, une enquête a lieu à l'intérieur de la CRS 54 à Marseille. Sur commission rogatoire de M. Michel Legrand, l'antenne régionale de l'IGPN (Inspection générale de la police nationale) a interrogé le commandant de la compagnie, M. Antonelli, et une dizaine de membres de la CRS. En effet, selon une rumeur, une reconstitution «pirate» aurait *été organisée* par les CRS à la veille de la véritable reconstitution pour mettre au point la version de Gilles Burgos. En fait, sa première version *lui aurait été soufflée par* des policiers venus sur place rue de Mogador, juste après les faits.

Les interrogatoires conduits à Marseille, mercredi 5 et jeudi 6 novembre, sous la direction du juge n'ont pas permis, pour le *moment,* de trouver une base à cette rumeur. D'autre part, un syndicaliste de la CRS 54 soupçonné par sa hiérarchie d'être l'auteur des fuites en direction de la presse, devait être prochainement entendu par l'IGPN, également sur commission rogatoire du juge d'instruction.

AGATHE LOGEART.

Mme Simone Veil : non aux prisons privées

Dans *l'Evénement du jeudi* (1), Mme Simone Veil explique son opposition au projet de prisons privées de M. Albin Chalandon (*le Monde* du 5 novembre) : *«Si la fourniture de certaines prestations, comme la restauration ou la blanchisserie, doit être mieux gérée, cela ne me choque pas du tout. Cela se fait d'ailleurs déjà pour certains services. En revanche, je ne conçois pas qu'on puisse renoncer à cette prérogative de service public qu'est la mission de surveillance, qui implique nécessairement celui d'assurer la discipline...*

» Au-delà des principes, cette approche me paraît contradictoire avec le discours concernant le renforcement de l'autorité de l'Etat dans sa sphère de compétence réservée. Il ne faut pas sous-estimer les conséquences et incidents graves que pourrait entraîner la délégation de telles responsabilités. Le service social, les actions éducatives, même insuffisants, que deviennent-ils ?

» Quand on a connu les abus de certains concessionnaires et que l'on se souvient des difficultés de contrôle de certaines associations privées qui s'occupaient de mineurs délinquants, on peut être inquiet car la prison est un monde clos. Le statut public, en soi, constitue une garantie, vis-à-vis des détenus comme des tiers, parce qu'il engage la responsabilité de l'Etat.»

(1) Daté 6-10 novembre.

A la Réunion

Southern-Raider : information ouverte pour vol de document

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION
de notre correspondant

Le parquet de Saint-Denis vient de demander l'ouverture d'une information contre X *pour vol de document,* recel de vol et violation du secret de l'instruction dans l'affaire du *Southern-Raider.* La démarche du parquet *fait suite* à la publication, le jeudi 23 octobre, dans la presse locale (*le Quotidien de la Réunion* et *Témoignages*) d'un télex du *ministère* de l'intérieur prouvant, de manière implicite, qu'une semaine après le naufrage du chalutier panaméen la police française *confondait* encore deux navires portant le même nom : *Southern-Raider.*

Dans le cours de cette information, deux *journalistes,* Mme Madia Benhamid et M. Jean-Noël Fortier, sont cités comme témoins. De plus, la chambre d'accusation de la cour d'appel *de Saint-Denis* a *levé* la caution de 1,5 million de francs prononcée par le juge d'instruction, M. Iqbal Akhoun, contre le capitaine du *Southern-Raider,* John Chadderton, et son second, Alistair Annandal. En revanche, la chambre d'accusation a maintenu le contrôle judiciaire pour tous les inculpés, à l'exception du fils mineur du capitaine.

Au tribunal de Paris

Peine d'emprisonnement pour l'ancienne concierge de Madeleine Jacob

La dixième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Mathieu Savelli, a déclaré coupable de vol, mercredi 5 novembre, Mme de Sousa, qui était, en 1984, concierge de l'immeuble où résidait Madeleine Jacob, ancienne chroniqueuse judiciaire renommée de *l'Humanité,* pour avoir fait établir à son ordre et indûment par la vieille dame abusée un chèque de 250 000 francs et aussi avoir versé à son propre compte des sommes en espèces correspondant à des retraits opérés chaque fois sur celui de Mme Jacob (*le Monde du* 10 *octobre*).

Mme de Sousa a été condamnée pour ces faits à dix-huit mois de prison, dont douze avec *sursis,* et *mise* à l'épreuve pendant cinq ans. Elle devra, en outre, verser à titre de remboursement 355 000 francs à M. Michel Jacob, partie civile, frère de la victime. M. Jacob, pour qui avait plaidé Me Charles Liebmann, obtient en outre 25 000 francs de dommages et intérêts.

Ce jugement, pour être légèrement en deçà des réquisitions de M. Paul Lhugnot, représentant du ministère public, qui avait demandé dix-huit mois dont neuf seulement avec sursis, a laissé Mme de Sousa étonnée. Elle demeure cependant libre tant que cette décision, dont elle peut évidemment faire appel, ne sera pas définitivement ordonnée.

Carrefour du développement

Nouvelle inculpation pour M. Christian Bieber

M. Jean-Pierre Michau, le magistrat chargé d'instruire l'affaire du Carrefour du développement a signifié mercredi 5 novembre à M. Christian Bieber, trente-neuf ans, ancien gérant de la société de transport TTCI, les *inculpations* de faux en écritures de commerce et usage, et de complicité d'abus de confiance. La TTCI aurait établi des factures ne *correspondant* à aucune prestation réellement fournie à l'association Carrefour du développement. Leur montant était cependant réglé par chèque à l'entreprise, mais les sommes, amputées d'une commission, étaient *«restituées»* en espèces à M. Yves Challier, chef de cabinet de M. Christian Nucci, alors ministre de la coopération.

M. Bieber est détenu depuis le *mois* de juin dernier dans le cours de l'information judiciaire ouverte à Bobigny (Seine-Saint-Denis) après la faillite de la TTCI, qui avait son siège à Roissy. Le magistrat instructeur Hervé Lehman l'avait fait écrouer sous les inculpations de banqueroute et d'abus de biens sociaux.

Cédric le ballotté

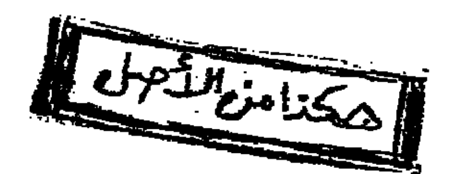
Cédric, douze ans, devra retourner chez sa mère. La sixième chambre civile de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a confirmé, mardi 4 novembre, une décision du tribunal de grande instance de Tarascon. L'équipée de l'enfant qui, vendredi dernier, avait parcouru 450 kilomètres pour retrouver son père, restaurateur à Fontvieille, près d'Arles, risque fort d'être sans lendemain.

C'est en 1983 que les parents de Cédric ont divorcé. La justice avait alors confié la garde des deux enfants du couple à la mère qui les avait emmenés à Tarbes. Au début de cette année, les deux garçons se plaignent, et le père obtient du juge des affaires matrimoniales de Tarascon la garde de l'aîné. Cédric décide, vendredi 31 octobre, de s'enfuir.

Aujourd'hui, la mère parle d'un *«enlèvement organisé».* Le père préfère, dit-il, aller en prison plutôt que de rendre l'enfant. Cédric veut se faire entendre. Le tribunal applique la loi.

6

Jeudi 6 novembre 1986, Marcel Bleustein-Blanchet fête les soixante ans de Publicis.



Société

L'école de Blek le Rat

(Suite de la première page)

Celle de Dan, infirmier psychiatrique à Paris, qui n'avait pas réussi à faire venir en France Daniella, son amie italienne. Alors en quelques nuits il a couvert les murs de la capitale de la silhouette tant aimée. Puis il a pris des photos, les a réunies en un livret et les a expédiées à Daniella avec cette dédicace : *« Ton image est partout. Paris déjà t'adore et t'attend. »*

Les pochoiristes ne sont pas des paresseux. La plupart exercent un métier. Ils passent des nuits entières à concevoir et découper les cartons de leurs œuvres. Puis ils partent à la recherche de murs convenables. Enfin ils passent à l'exécution. Ces expéditions nocturnes ne vont pas sans difficultés. Il faut déjouer les gardiens d'immeubles, les propriétaires et les patrouilles de gardiens de la paix. Au risque de passer au moins une nuit au poste, de se faire confisquer le matériel et d'écoper de 2 000 francs d'amende.

Dur métier : il faut sans cesse recommencer. Des commandos municipaux lancés à leurs trousses, équipés d'engins perfectionnés, escaladent les trottoirs et sont capables d'effacer n'importe quelle surface. A l'acide d'abord, puis au jet d'eau sous pression. Rien n'y résiste. *« Cela nous fait parfois mal au cœur de détruire de véritables œuvres d'art »*, avouent les nettoyeurs.

Dans cette course-poursuite entre la création spontanée et la propreté chiraquienne, les artistes ont eu le dessus. Des amateurs les ont remarqués et une galerie proche de Saint-Eustache a monté une exposition. Mieux, Mᵉ Binoche, commissaire-priseur spécialisé dans la jeune peinture, a organisé récemment une vente aux enchères. Certains pochoirs sur toile ont atteint 4 000 francs.

Enfin, un cinéaste... et la Vidéothèque de la ville de Paris les ont tirés de l'anonymat. Jacques Renard a réussi à convaincre certains de se laisser filmer.

La Vidéothèque de Paris, qui a pour tâche de mettre en mémoire l'histoire de la capitale par l'image, a financé l'opération. Il en est sorti un film de vingt-six minutes (1). C'est un petit événement, car jamais jusqu'ici les murs de la capitale n'avaient servi ainsi de cimaise à un art rupestre aussi accompli.

On a d'ailleurs remarqué que les murs ornés de pochoirs sont respectés par les afficheurs sauvages, parfois défenseurs involontaires de la morale. A l'école de la rue du Renard, par exemple, dès que, pour les besoins de la rentrée des classes, on eut effacé les pochoirs les graffitis obscènes ont refleuri.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Murmures impatients*, par Jacques Renard et la Vidéothèque de Paris, a été diffusé le jeudi 9 octobre, à 18 heures, sur FR3 Paris-Ile-de-France.

● **M. Arnold Aldrich, directeur du programme navettes.** – M. Arnold Aldrich, l'un des responsables de la NASA qui avaient autorisé le lancement de la navette Challenger, a été nommé directeur du programme navettes à l'agence spatiale américaine. M. Aldrich était déjà chargé des vols habités au centre spatial de Houston : il travaillera désormais à Washington et sera responsable de l'ensemble de ce programme à la NASA. – *(AFP, UPI.)*

REPÈRES

Tiers-monde

Bernard Henri-Lévy poursuivi par Band Aid

Band Aid, l'association humanitaire créée par le chanteur irlandais Bob Geldof entend poursuivre l'écrivain Bernard Henri-Lévy et *le Journal du dimanche* pour diffamation.

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire, l'écrivain avait accusé Bob Geldof et son association de *« collaboration »* avec le gouvernement éthiopien et déclaré que les fonds recueillis par Band Air avaient servi à financer des déplacements forcés de population. Bob Geldof affirme qu'il utilisera le montant des réparations que la justice lui accordera éventuellement à l'envoi d'autres secours en Ethiopie.

Pollution

Sandoz et la mort des anguilles

Les autorités du Bade-Wurtemberg (RFA) ont annoncé que cent cinquante mille anguilles étaient mortes ces derniers jours dans le Rhin, entre Bâle et Karlsruhe, à la suite des déversements de produits chimiques entraînés par l'incendie des entrepôts du groupe Sandoz. La pollution du Rhin est observée maintenant par les responsables du Land de Rhénanie-Palatinat, où les habitants ont été mis en garde contre la consommation d'eau du robinet.

En Alsace, d'autre part, deux moutons sont morts dans des conditions suspectes à Michelbach-le-Haut (Haut-Rhin), à une vingtaine de kilomètres des établissements Sandoz. Le vétérinaire a diagnostiqué un *« étouffement par œdème pulmonaire »*. Les viscères des deux moutons vont être analysés, comme aussi deux cadavres de hérons retrouvés au bord du Rhin.

SIDA

L'efficacité de l'AZT reste à démontrer

Accusés par plusieurs médecins français de ne pas leur fournir assez d'AZT, un médicament qui aurait une certaine efficacité contre le SIDA (*le Monde* du 30 octobre), les laboratoires Wellcome ont publié, mercredi 5 novembre, une mise au point indiquant que *« l'utilité de l'AZT dans le traitement du SIDA reste encore à démontrer (...). Seuls les malades répondant à des critères très stricts peuvent être inclus dans cette expérimentation (...). Un essai multicentrique européen, auquel participeront des services hospitaliers français, débutera dans le courant de ce mois sous la responsabilité d'experts »*.

Ces essais seront confidentiels, précise la firme pharmaceutique (alors qu'aux Etats-Unis l'expérimentation avait été interrompue par le gouvernement pour ne pas faire attendre des malades). Le PDG de Wellcome France nous déclarait pourtant qu'il n'y avait *« bien évidemment »* de sa part aucune rétention de médicaments. Mais tout simplement il n'y a pas assez de produits ».

Sports

FOOTBALL : la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe

Un petit Bordeaux

Il ne reste qu'un club français en Coupes d'Europe. En battant Benfica de Lisbonne par 1 but à 0, mercredi 5 novembre à Bordeaux, après avoir réussi le nul (1-1) au match aller, les Girondins se sont qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. En revanche, le Toulouse FC, parti plein d'espoir à Moscou après sa victoire (3 à 1) au match aller, a été éliminé de la Coupe de l'UEFA par le Spartak de Moscou sur le score sévère de 5 buts à 1. Les Toulousains avaient pourtant ouvert la marque par Durand (septième minute), mais les Soviétiques ont peu à peu comblé leur retard, face à une défense naïve, par Rodakov (neuvième et dix-huitième minute), Rodionov (cinquantième minute) et Novikov (soixante-dix-septième minute).

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

C'était soir de fête pour le Bordeaux-Portugais FC. Le président et les joueurs de ce petit club de la banlieue bordelaise, qui évolue avec des fortunes diverses en troisième division, étaient aux premières loges. Tous invités par le président Bez dans la tribune d'honneur pour vibrer aux exploits du grand Benfica de Lisbonne, club étalon de leur nostalgie footballistique. Bon nombre des 7 000 Portugais de Gironde les avaient accompagnés au parc de Lescure, faisant tournoyer les couleurs rouge et blanc dans les tribunes fraîchement rénovées du stade. Ils n'avaient pas eu l'occasion de le faire depuis la « disparition » de Fernando Chalana en congé de longue maladie quelque part dans la région de Porto, après avoir été le plus calamiteux « tansfert » du siècel (près de 20 millions de francs pour onze matches joués sous les couleurs de Bordeaux, en deux ans).

Vibrer ? Le public n'en eut guère le loisir en première mi-temps. Les modestes « footeux » du Bordeaux-Portugais FC n'auraient pas détourné s'ils avaient bondi de la tribune sur la pelouse. Passes mal ajustées, transversales sur les genoux de spectateurs, fébrilité en défense et relances incertaines : c'était du bordeaux trafiqué, il y avait tromperie sur l'étiquette. A part quelques « diableries » techniques de Diamantino et Vando sur les ailes, les Portugais n'étaient guère plus en verve. A l'évidence, les deux équipes étaient indécises sur la tactique à adopter après le résultat nul du match aller. Philippe Vercruysse, qui se chargea d'éclairer les lanternes des stratèges en ouvrant la marque à la 44ᵉ minute sur un coup franc situé à 20 m à gauche de la cage de Silvino. Emplacement « platinien », frappe « platinienne », but girondin.

Forcés à l'attaque, condamnés de surcroît à jouer à dix après l'expulsion d'Alvaro (54ᵉ) pour une agression sur Ferreri, les joueurs de Lisbonne dure baisser la garde. Une aubaine pour les Girondins et surtout pour Zlatko Vujovic, grand dévoreur d'espace à la pointe de l'attaque bordelaise.

Vaines chevauchées durant quarante-cinq minutes, mais on sent le public enclin à beaucoup de tolérance à l'égard du buteur yougoslave. Arrivés dans une semi-indifférence à une époque où il pleuvait des stars (Vercruysse, Ferreri, Touré) sur Bordeaux, Zlatko Vujovic et son frère jumeau Zoran ont conquis le public bordelais par leur talent, leur générosité et leur grande conscience professionnelle. Après une longue parenthèse allemande (Rohr, Memering, Muller, Reinders), les recruteurs bordelais ont repris avec bonheur la filière yougoslave. Aimé Jacquet, l'entraîneur, se dit *« époustouflé par la disponibilité immédiate »* de ces deux étrangers alors que des joueurs comme Ferreri et Vercruysse ont tardé à s'intégrer à l'équipe. Les dirigeants bordelais ne regrettent pas d'avoir ajouté Zoran au contrat de Zlatko. Celui qui ne devait être qu'un honnête défenseur, voire un milieu de terrain remplaçant, est devenu une pièce indispensable du système bordelais, associant à ses qualités défensives un tempérament d'attaquant bien trempé.

Jumeaux parfaits, seule Saninka Vujovic, leur mère, restée à Split, les reconnaît avec certitude dit-on. Sur le terrain, les supporters ne les distinguent que grâce à leur numéro, mais ils préfèrent ne pas savoir et les associer dans la louange.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

RÉSULTATS

Les principaux résultats des Coupes d'Europe disputées le 5 novembre sont :

● **Coupe des Champions** : *STEAUA Bucarest (Roum.) (tenant de la Coupe) bat Anderlecht (Belg.) 1-0 (0-3 ; *Juventus de Turin (Ita.) et Real de Madrid (Esp.) 1-0 (0-1), le Real qualifié au tir aux buts (3-1).

● **Coupes des Coupes** : Olympiakos Pirée (Grèce) et Ajax Amsterdam (P.-B.) 1-1 (0-4).

● **Coupe de l'UEFA** : Glasgow Rangers (Eco.) bat *Boavista (Port.) 1-0 (2-1) ; *Raba Eto Gyor (Hon.) et Torino (Ita.) 1-1 (0-4) ; Inter Milan (Ita.) bat Legia Varsovie (Pol.) 1-0 (2-3) ; Atletico Madrid (Esp.) bat Vitoria Guimarès (Port.) 1-0 (0-2).

● **VOILE : Coupe Louis-Vuitton.** – La quatrième journée du deuxième Round Robin, disputé mercredi 5 novembre à Fremantle (Australie-Occidentale), n'a pas été faste pour les voiliers français. *French-Kiss* (Marc Pajot) n'a pu résister à *New-Zealand* de Chris Dickson, qui a ainsi conforté sa première place au classement général. *Challenge-France* d'Yves Pajot a dû abandonner la régate, son spinnaker s'étant enroulé autour de l'étai. Jeudi, lors de la cinquième journée, *French-Kiss* a battu *Challenge-France* de quatre minutes.

Culture

MUSIQUES

Au Festival de Paris

Miles Davis pour un public en or

Où est passé le public parisien qui huait John Coltrane, pour lui faire un triomphe l'année suivante ? A présent, il aime tout, et ne distingue plus rien.

Un grand festival parisien, série de concerts plus hétéroclites que variés, a d'abord pour avantage de remettre les valeurs en perspective. Au soleil des festivals d'été, tout plaît parce que tout baigne dans l'indulgence ambrée. En ville, avec le haut niveau de culture ambiante, les exigences remontent. Ainsi, lorsqu'un festival débute par un concert de Sonny Rollins crépitant d'invention sur une musique pourtant sans surprise, le reste du programme sera jugé à cette aune.

Du coup, le pianiste-chanteur Ben Sidran, dont les disques ont plu pour l'amour qui s'y déclarait au be-bop, apparaît dans sa réalité de prof sympa qui, après un cours très fouillé de première année de fac sur l'histoire du jazz, se met au piano sans façon et emballe les étudiantes parce qu'il est *en plus* un bon musicien amateur.

La comparaison avec Ben Sidran, dans le même registre de « cocktail lounge » ou de concert pour College, se fait très nettement en faveur de Meredith d'Ambrosio, bien meilleure pianiste, chanteuse à la limite de l'amateurisme, avec des problèmes de justesse dans le grave et l'aigu, mais compensés par une grâce d'institutrice à la Whistler ou, diront ses inconditionnels, car elle en a, une poésie à la Emily Dickinson, ce qui paraît un peu excessif pour de jolies chansons interprétées avec goût.

Du côté de l'innovation bien tempérée, on oubliera la star japonaise du piano, Yosuke Yamashita, clone de Cecil Taylor qui a tenu à prouver qu'il avait aussi mémorisé Fats Waller. On retiendra, en revanche, les Patt Brothers et leur chanteuse, Linda Sharrock, applaudis à tout rompre pour leur belle tenue dans des voies défrichées par d'autres durant les années 70 — mais peut-être le petit quart de salle qui s'était dérangé pour ces inconnus s'applaudissait-il lui-même et blâmait ainsi l'incuriosité des absents.

La création commanditée, une longue *Paribambelle* présentée par l'Open Band de Claude Barthélemy, collage de flonflons musette, de blues funky, de free martelé, de citations télé (« Dallas ») et de tutti frappés à grands coups, retombait dans les travers d'une avant-garde épuisée, malgré la vitalité du chef. Antoine Hervé soigne les sonorités contrastées de son orchestre, mais surcharge son écriture, juxtaposant de brèves cellules et changeant systématiquement les rythmes, en laissant encore trop de place à des saxophonistes solistes approximatifs. Mike Westbrook, dont les célébrations ellingtoniennes ou élisabéthaines avaient séduit, s'est complètement fourvoyé en adaptant les grands airs de Rossini dans une suite costumée music-hall, évoquant hélas plus la soirée MJC qu'un hommage britannique à Fellini.

Comme à Newport

Navrant. Le public aime ça (mais il est bien le seul, comme disait l'autre). Il applaudit à tout, à la bruyante mauvaise plaisanterie qu'est devenu Hermeto Pascoal comme aux miévreries ECM du duo Ulisses Rocha/Silvano Michelino inspiré du défunt Oregon. Aux jazz-rockeries pesantes de l'aérien Didier Lockwood comme aux séductions énergiques, bien que brouillées par la sonorisation, du quintet de Dino Saluzzi, impressionnant bandonéoniste argentin, et d'Enrico Rava, placé cette année dans le rôle d'agitateur habituellement dévolu à Michel Portal et qui bénéficiait d'un batteur de grande classe Bruce Ditmas, à peu près inconnu.

Dans ces conditions, il devient insignifiant, le succès fait au Big Band de Gil Evans et à la Brass Fantasy de Lester Bowie. Autour de ce septuagénaire fragile et unanimement respecté qu'est devenu Gil Evans, se réunit un orchestre pour musiciens, qui viennent jouer par plaisir, et donnent le meilleur d'eux-mêmes. En voyant l'attention amicale et admirative avec laquelle les autres trompettistes sur scène suivaient le solo du Japonais Shunzo Ono, soudain presque aussi inspiré et intarissable qu'un soir à Newport Paul Gonsalves sur un mémorable *Diminuendo and Crescendo in Blue* chez Duke Ellington, on se rappelait que l'esprit du jazz consiste d'abord à souffler ses pairs, et que c'est très secondaire si le public marche ou pas.

Lester Bowie, vigile exemplaire de la culture « black », a choisi l'ironie, plus amusée que provocante, pour célébrer en costumes de revue nègre la musique populaire noire, des fanfares louisianaises au tube *Saving all my love for you*, que chante Whitney Houston, en passant par *Blueberry Hill*. La salle l'a accueilli exactement de la même façon qu'elle aurait accueilli les Haricots rouges, s'il avait pris fantaisie aux organisateurs de les inviter.

Il fut un temps où le public de jazz le plus sélectif, intelligent, teigneux et réceptif du monde était le public parisien. Il le prouvait en huant John Coltrane et, plus tard, Albert Ayler, et en faisant amende honorable l'année suivante, ce qui indique qu'il avait des critères, une culture et aussi des capacités de résistance et d'adaptation à l'aventure. Aujourd'hui, ouvert à tout par principe, il applaudit tout et ne discerne plus rien.

Ils étaient, quoi, huit ou dix mille au Zénith pour le show de Miles Davis. Il dure deux heures et demie, comme une superproduction hollywoodienne. Et c'est bien de ça qu'il s'agit : Hollywood tourné « black ». Un concert dramatisé comme un film, avec de l'action, des émotions, du suspense, des temps morts pour relancer la tension, des morceaux de bravoure et des scènes d'amour, tantôt sentimentales, tantôt *hard*, des leitmotives obsédants (*Portia* de l'album *Tutu*). Une histoire pleine de bruit et de fureur racontée par un sage cynique, avec maquereaux, Ferraris, princes orientaux et flics pas nets, champions de boxe, évêques sud-africains, dealers et potentats jaloux, suant de tendresse, brâmant qu'il faut les aimer ou mourir. Shakespeare mis en scène dans le style de *Miami Vice* par un Orson Welles noir pour la télé des ghettos.

« Pour un type de soixante balais, il se défend plutôt bien », commentait une ado à la sortie, du même ton qu'elle aurait parlé du roi Lear (Shakespeare en clip, ça viendra) en trouvant qu'il se défendait mal. Faut-il ajouter que Miles a joué grandiosement ?

MICHEL CONTAT.

★ Miles Davis joue le 10 novembre à Liévin, dans le cadre du Festival de Lille ; Madrid (7), Lyon (11, 12), Strasbourg (12), Bologne (13).

« Tutu », l'apothéose des claviers électriques

L'album récent de Miles, *Tutu*, qui porte le nom d'un personnage illustre auquel il rend fraternellement hommage, se situe dans le droit fil de ce qui fut enregistré ou joué depuis *The Man with a Horn*, depuis le retour en France du miraculé, un dimanche de mai, en 1982, au Châtelet, pour un appendice du Festival du jazz de Paris.

Ce sixième volume du nouveau Miles offre comme une apothéose des claviers électriques et, alors que nous entrons dans l'âge des ingénieurs, le disque marque un triomphe de leur présence à l'énorme console, de leur capacité à doser les effets d'écho, de leur art de la réverbération qui ouvre des espaces de cathédrale. Les compositeurs cèdent la place aux édificateurs, qui procèdent par échantillonnage sélectif de timbres et superposition rusée de rythmes. Beaucoup d'événements explosent et clapotent sous la mélodie : il se passe toujours quelque chose à leur étage, en leur galerie.

Tout est pefaitement accompli. George Duke *(Backyard Ritual)*, Paulhino da Costa *(Splatch)*, Michael Urbaniak *(Don't Love Your Mind*, avec ses évocations de reggae), pour ne rien dire de l'omniprésent Marcus Miller, comptant parmi les plus forts rythmiciens, parmi les meilleurs artistes du monde. Avec de tels acteurs, les œuvres jamais ne peuvent être banales. Il leur serait aussi difficile de jouer mal ou passablement qu'à Etiemble d'offenser la syntaxe ou l'euphonie de la langue. Quant au patron de l'entreprise, il incarne, tout simplement, la musique elle-même. Simple question, de mémoire : qui a jamais joué — ou chanté — la valse de Michel Legrand *On upon a Summertime* avec l'émotion intense et filtrée du Miles de « Quiet Nights » Vous avez raison : personne, jamais.

Revenons à Miles, justement. Qu'est-ce qui différencie, aujourd'hui, un disque de lui d'un disque de rock, ce dernier fût-il adroitement fignolé ? Non pas la seule volonté du grand homme de rejeter une étiquette. Il a dit qu'il abomine le rock — le mot et la chose. Ne cédons pas à l'argument d'autorité. Considérons seulement les évidences acoustiques. Un album de Miles, quel que soit l'entourage du leader, c'est, avant tout, c'est, essentiellement, le son et le phrasé d'une trompette sans pareille, presque constamment coiffée de la sourdine Harmon dont le soliste s'est amouraché voici plus de trente ans.

Dans *Tutu*, le rythme est serré, corseté, à l'inverse de ce que nous avions coutume d'écouter chez Miles autrefois. Mais lui se situe au-dessus de ces battements terrestres, stricts et secs, il n'entre pas dans leur sphère d'attraction. Il a peut-être besoin de les entendre, ne serait-ce que pour prendre une distance, et flotter librement, sa musique en tout cas se soutient en l'air, parfois comme un nuage s'effile et glisse, parfois comme un éclair fulgure et s'enfuit. De la beauté, ici, chaque plage porte la griffe.

LUCIEN MALSON.

★ Warner Bros, 1986. Disque noir : 925470-1. Disque compact : 925470-2. Cassette : 925470-4. Distribution WEA.

Le « Requiem » de Verdi à Bercy

Les limites des grands espaces

Malgré l'enthousiasme de Michel Plasson et la présence de chœurs parmi les plus beaux du monde, le Requiem *de Verdi laisse une impression mitigée.*

Rival des arènes de Vérone, instrument de choix pour les vastes spectacles d'opéra comme *Aïda* et *Turandot* l'ont montré, le Palais omnisports de Bercy convient sans doute moins bien à de grands oratorios. On le pressentait lors du *Requiem* de Berlioz, qui ouvrait ces festivités musicales *(le Monde* du 19 février 1984) ; mais l'acoustique du lieu qui venait d'être inauguré n'avait pas encore été améliorée. Elle est maintenant plutôt satisfaisante, et l'on doute que des progrès décisifs puissent être encore accomplis.

Cependant, mercredi soir, le *Requiem* de Verdi nous a laissé une impression fort mitigée. Si l'on percevait toutes les nuances et l'intensité expressive des chœurs, qui comptent parmi les plus beaux du monde (celui de la Philharmonie tchèque et le Singverein de Vienne), empoignés par Michel Plasson avec tant d'émotion, c'est sans doute qu'il s'étageait sur des gradins face à la foule.

Mais les masses orchestrales (le Capitole de Toulouse et l'Orchestre Colonne réunis) sur leur plateau horizontal paraissaient moins présentes ; on avait clairement le sentiment que l'immensité du palais écrête les reliefs, les dynamiques, la vie effervescente des instruments ; même les cuivres restaient trop fondus dans la masse, alors que les huit trompettes du *Tuba mirum* en surplomb sonnaient superbement. Cette déperdition des caractères sonores est sûrement moins sensible dans un opéra à grand déploiement scénique où la vue renforce l'ouïe.

Les voix doivent être d'un format exceptionnel pour s'imposer ici ; comme dans *Aïda* Fiorenza Cossotto, malgré la fatigue et la dureté de son timbre a dominé le quatuor des solistes tant elle s'est projetée dramatiquement dans l'espace, les mots et la musique. En dépit de sa belle couleur, le ténor William Johns s'est épuisé à faire entendre des demi-teintes trop ténues ; et la basse Luigi Roni, d'un bon équilibre vocal, manquait cruellement de ressource intérieure pour proférer les paroles formidables de ce Michel-Ange de la musique. Quant à l'exquise Elizabeth Connell, sa voix ample n'a sans doute pas une plastique assez italienne, on l'entendait peu dans le médium, et si l'aigu se déployait en courbes lumineuses, elle était loin dans sa grande « scène » du *Liberame* de l'accent pathétique, bouleversé à donner le frisson, qu'y mettait une Mirella Freni.

Au pupitre, Plasson s'est dépensé avec un cœur admirable, mais la tâche semblait cette fois au-dessus de ses moyens. Malgré ses allures théâtrales, le *Requiem* de Verdi est une œuvre si parfaite, intérieure et chargée d'émotion qu'on doit en saisir chaque détail d'écriture dans toute son intensité. Le Palais omnisports ne possède pas l'intimité sonore d'autres grands lieux tels que la Halle aux grains de Toulouse, si chère, et comme on le comprend, à Michel Plasson.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Concert redonné jeudi 6 novembre à 20 h 45.

THÉATRE

« Des aveugles », d'Hervé Guibert

La nuit pleine d'embûches

« Des aveugles », un roman d'Hervé Guibert, un spectacle de Philippe Adrien, le récit suave d'une violence inévitable.

Des aveugles, c'est d'abord un roman (*le Monde* du 12 avril 1985) minutieusement exact et totalement fantasmagorique : une histoire d'Hervé Guibert. Lui dont la vie est de se balader aux frontières des mondes visibles, s'imagine plongé dans les yeux des aveugles, dans la suavité de leur nuit pleine d'embûches. Son histoire se passe dans un institut spécialisé, ses héros sont des jeunes gens (Daisy Amias et Patrick Catalifo), un masseur aventurier, des élèves, des professeurs, un voyant — évidemment interprété par le seul aveugle de la distribution, Bruno Netter — elfes aux corps très charnels, en quête de plaisirs, en désir de bonheur, en recherche d'un plus, d'une connaissance autre. Cette quête, c'est toute l'histoire et elle suit le chemin sinueux des désirs.

Hervé Guibert a lui même adapté son roman pour le théâtre de Philippe Adrien, un théâtre où émois et angoisses se traduisent dans la sombre beauté d'images surréelles, traversées, cassées par des plaisanteries enfantines. La fascination de l'enfance rapproche les deux hommes. Leurs univers sont dissemblables, mais réunis par le très beau décor d'Yves Bernard, une boîte aux parois mobiles qui manipule la scène, l'agrandit, l'approfondit, la prolonge, finit par englober les spectateurs, donne une sensation tactile de l'espace, la sensation de se diriger dans des espaces sans contours, avec des repères que l'on s'est fabriqués soi-même points de jonction entre la réalité des autres et celle que l'imagination a produite.

C'est-à-dire qu'il faut s'identifier aux personnages, pas forcément à leurs émotions ou à ce qu'ils ont dans la tête, plutôt à leurs comportements. Les acteurs se placent à côté de la lumière, se déplacent avec assurance, mais selon des lignes qui ne sont pas le plus court chemin pour aller d'un endroit à un autre. Ils s'effleurent, s'écoutent attentivement les uns les autres, et aussi semblent recevoir des messages imperceptibles. Avec les aveugles, nous devons nous oublier, nous sommes des analphabètes obligés à l'imitation pour communiquer. Hervé Guibert, dans son roman, transmet son propre voyage, avec un humour polaire, et par la manière unique dont il décrit de qui est et ce qu'il suppose. C'est la même écriture fine et tranchante, une dentelle d'cier. Il y a toujours chez lui une tension retenue, comme dans les muscles de quelqu'un marchant en plein brouillard, au bord d'un précipice.

Représenter concrètement ces *« fantômes inattendus, ces Narcisses sans miroir »*, les rendre proches, n'est pas simple, pour les acteurs, d'autant qu'ils doivent s'arranger de longs monologues, de scènes plutôt brèves qui se percutent, explosent, sans continuité de récit. Ils n'y arrivent pas tout le temps, et quand ils perdent leurs personnages ils nous perdent, malgré le climat d'ironie et d'envoûtement.

COLETTE GODARD.

★ Cartoucherie de la Tempête. 20 h 30, jusqu'au 16 novembre.

NOTES

Blues et gospels du Mississippi

Jessie Mae Hemphill, qui porte crânement sur ses longues boucles tortillées un bonnet afro en paillettes d'or, est sans âge, comme le blues qu'elle chante en s'accompagnant à la guitare, d'une voix qui, elle, a beaucoup vécu. Blues « primitif », brut de fioritures et de modulations, coincé entre tonique et tonique sans guère d'incursions à la dominante, sinon comme cela, en passant ; blues aux yeux baissés, qui ne décolle pas de terre, tourne court sans crier gare, et qui porterait, comme on dit, toute la tristesse du monde si la percussion, à l'arrière, ne frétillait et tempêtait. Ce blues, Jessie l'a appris de sa famille, où on le chante depuis quatre générations. Si elle avait voulu y changer une note, gageons que son comparse à la guitare l'en aurait empêchée. Professeur à l'université de Memphis, ethnomusicologue, bon guitariste au demeurant, David Evans a consacré l'essentiel de ses travaux au blues des origines, et semble, avec sa barbe et sa casquette cirée, droit sorti d'un film de Bergman.

Le trio formé par Hezekiak Early le batteur, James Baker le guitariste et Peewee Whittaker le tromboniste n'est pas triste non plus. Le premier, on l'a dit, est très « rhythm », le second très « blues », à peu près aussi vif sur sa multicordes qu'un légume. Quant au dernier, il s'amuse encore, malgré son grand âge, à faire coulisser son trombone en prenant appui sur le plancher. Ce blues-là module plus sec et swingue très fort. La Maison de la culture du monde lui substitue certains jours un chanteur de gospel (Boyd Rivers) dont le destin — il est né un 25 décembre — fut scellé le jour de sa naissance. Ça ne se laisse pas passer.

A. R.

★ Jusqu'au 11 novembre, prochains programmes à la Maison de la culture du monde ; danses et musiques de la Corée populaire (25-30 novembre) ; musiques et danses du Japon (décembre) ; musique et jeux de la taïga et de la toundra (républiques asiatiques d'urss, janvier).

M. Biasini reconduit dans ses fonctions

M. Emile Biasini a été confirmé dans ses fonctions de président de l'Etablissement public du Grand Louvre par le conseil des ministres. Son mandat arrivait à expiration le 2 novembre. Il est prolongé de trois ans. M. Biasini verra donc l'achèvement de la première tranche des travaux, prévu pour le début de 1988, et devrait pouvoir faire démarrer la seconde partie de l'opération.

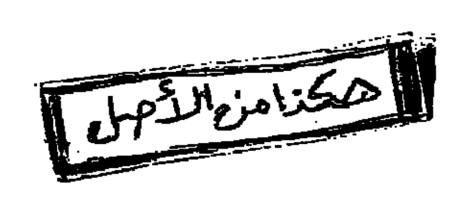
Vendredi dernier, le président de la République a assisté à la pose de la première poutre, qui constitue l'une des arêtes de la pyramide. Une opération délicate puisque cette poutre, venue de Strasbourg par convoi spécial, est longue de 45 mètres et pèse 140 tonnes. Cette présence et la reconduction de M. Biasini à son poste indiquent l'intérêt tout particulier marqué par M. François Mitterrand à ce chantier. L'ouverture prochaine du passage Richelieu et les travaux entrepris dans les cours de l'aile des Finances laissent présager l'achèvement du Grand Louvre, en dépit de la mauvaise grâce de M. Balladur. Certains hauts fonctionnaires du ministère parient cependant sur leur présence Rue de Rivoli... en l'an 2000. Le mandat des membres du conseil d'administration nommés à titre personnel doit être renouvelé à la fin du mois de novembre. Il ne devrait pas y avoir de changement.

E. de R.

● **RECTIFICATIF : FIAC 86.** — Les « antiques » d'Arman étaient exposés à la galerie Beaubourg avec laquelle l'artiste est sous contrat et non pas à la galerie Templon comme il a été indiqué par erreur.







Culture

VARIÉTÉS

Un plan pour la chanson française

Promouvoir la création

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, et M. Philippe de Villiers, secrétaire d'État, ont élaboré avec l'ensemble des professionnels concernés un « plan pour la chanson française », *qu'ils ont rendu public au cours d'une conférence de presse ce jeudi 6 novembre.*

« *Comme pour le cinéma, rien ne sera possible,* affirme M. Philippe de Villiers, *sans une action conjointe de la profession et des pouvoirs publics.* » D'où la création, à l'exemple du bureau de liaison de l'industrie cinématographique (BLIC), du Bureau de liaison des industries musicales (BLIM), que *le Monde* avait annoncée dans ses éditions datées des 19-20 octobre. Le BLIM réunira les professionnels de la production, de l'édition, de la distribution et de la diffusion. Il sera chargé de promouvoir la création française, de négocier pour l'établissement d'un cahier des charges avec la Commission nationale de la communication et des libertés, d'intervenir éventuellement auprès des radios.

Dans son action en faveur de la chanson française, le ministère de la culture et de la communication veut s'appuyer sur les nouveaux organismes créés depuis la loi Lang du 3 juillet 1985, et qui associent professionnels et pouvoirs publics : le Fonds de soutien aux variétés, dont les moyens seront renforcés dès, 1987, et la Fondation pour la création musicale et la diffusion sonore.

Afin de favoriser le maintien et la création de lieux de spectacles, le ministère de la culture et de la communication souhaite le développement d'un véritable fonds de soutien à la production, à la distribution et à la diffusion de la chanson. Un mécanisme de garantie sur recettes pour favoriser des tournées régionales assises sur des discothèques ou de petits lieux de spectacle va être mis en place, et une taxe spéciale additionnelle (TSA) serait envisagée pour compenser une baisse du taux de TVA sur les disques, réclamée par l'industrie phonographique depuis des années.

M. Philippe de Villiers a réaffirmé également la nécessité pour les chaînes de télévision publiques de diffuser, aux heures de grande écoute, une majorité de chansons d'expression française et de sous-titrer les vidéo-clips d'expression étrangère. Le secrétaire d'Etat a enfin annoncé, pour le début de 1987, une Semaine de la chanson française sur les chaînes de radio et de télévision.

C. F.

Sortie d'un disque de sketches inédits

Coluche au présent

Salut Coluche, merci d'être venu l'autre dimanche à la télé, on avait vite compris que les restos du cœur sans toi, malgré toutes les bonnes volontés, les belles paroles, les riches idées, c'était plutôt rapé. Toi et toi seul avais réussi l'impossible, donner une dignité rigolarde au sport le plus dangereux qui soit, l'exercice de la charité. Alors, on n'a pas hésité à TF 1, on a panaché les prestations solennelles des « personnalités » de tes apparitions. Et te voilà présent, au présent : « *11 heures ce matin, Coluche descend de l'avion, il va rencontrer le ministre belge...* » Tu regardes droit a la caméra, tu fais un petit geste de la main dans notre direction, et on a tout de suite envie de te suivre, d'aller distribuer de grande louchées de choucroute en boîte autour des braseros de la solidarité...

Salut Coluche, ton nouveau disque vient de sortir. On peut dire aussi que c'est le dernier. Mais te voilà de nouveau présent. Au présent. Avec piété, avec un certain respect, on a récolté des bandes de travail, de répétitions en petit comité, des sketches qui auraient connu le baptême du feu au Zénith. On signale sur la pochette, avec un humour tout à fait noir et involontaire, que « *certains bruits de souffle* » sont dus aux conditions de l'enregistrement mais ne nuisent aucunement à la valeur exceptionnelle du document...

C'est vrai, et pas tout à fait. Coluche balaye large, de Le Pen à Rika Zaraï, de l'administration au SIDA, de la médecine au chômage. C'est souvent fort, ça crépite de formules iconoclastes. Mais les mots nous parviennent comme à travers une fenêtre fermée, nous surprenons l'artiste dans son intimité désarmée, il fait ses gammes, il est seul, nous sommes indiscrets... Ce qui manque à ce qu'il offre là, par-delà l'au-delà ? Nous. La grande gifle tonique qui l'aurait libéré, le public qui aurait transformé ce murmure de confidences drolatiques en formidable typhon comique, et nos sourires d'auditeurs attendris en rires crépitants de spectateurs ravis. C'est ainsi. Tous est de notre faute. Pardonne-nous, Coluche, de t'avoir un peu trahisses. Et merci d'être encore présent. Au présent.

DANIÈLE HEYMANN.



Aphorismes 86

« La différence entre le PC et le beaujolais, c'est que le beaujolais est sûr de faire 12,5. »

« Quand je vois un mec qui n'a pas de quoi bouffer aller voter, ça me fait penser à un crocodile qui se présente dans une maroquinerie. »

« Il y a des chômeurs qui ont tellement honte qu'ils votent communiste pour se faire passer pour des travailleurs. »

« Le Pen, il dépasse les borgnes et à la télé il fait furher ! »

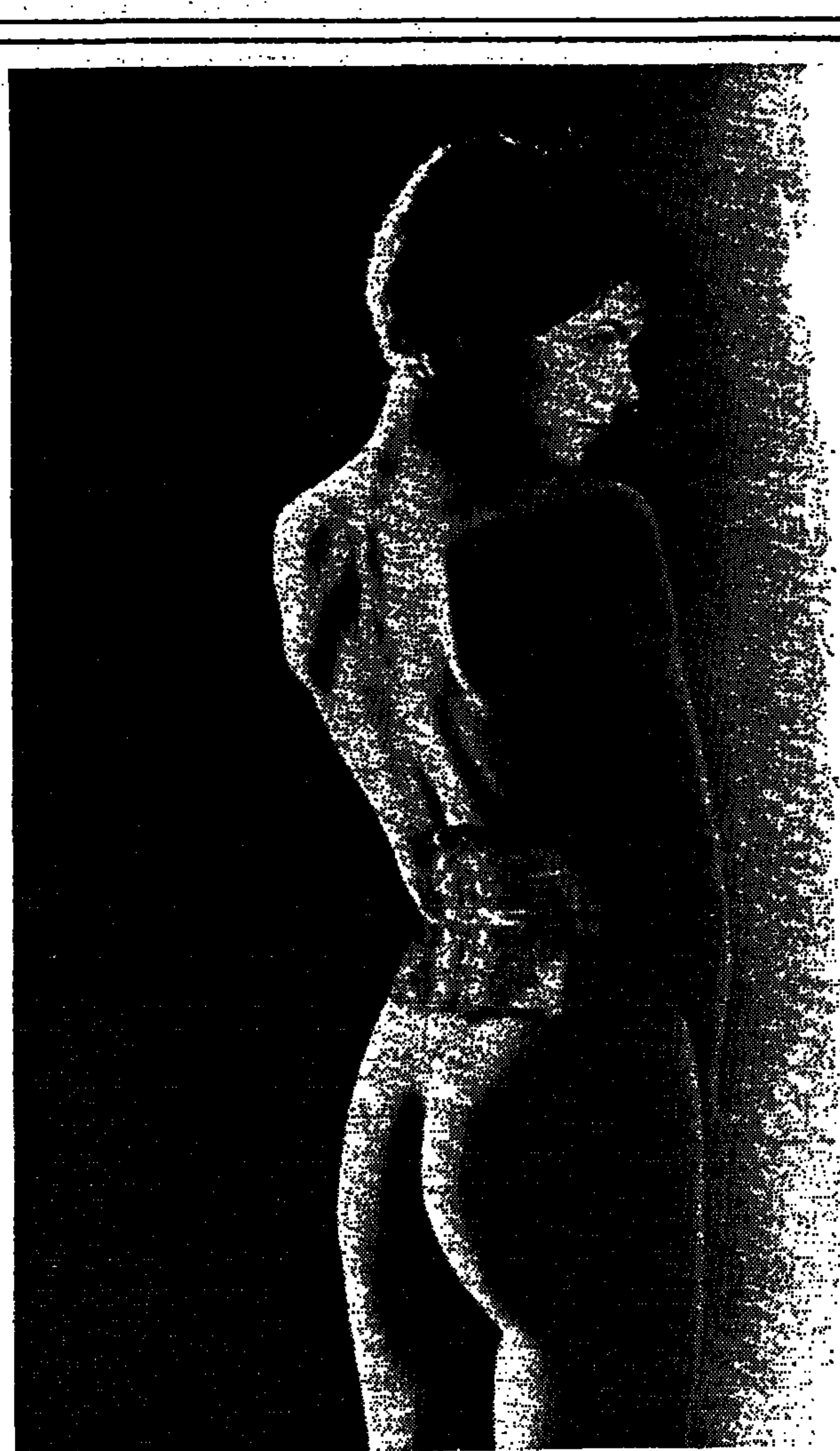
« Pour 15 000 francs le chirurgien m'a débarrassé de ce que j'avais : 15 000 francs. »

« La bigamie c'est quand on a une femme de trop, la monogamie aussi. »

« Il y a beaucoup de couples qui ne sont séparés que par le mariage. »

« Que faire quand vous avez les dents jaunes ? Porter une cravate marron. »

DEMAIN



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

L'ECHANGE, Chaillot (47-27-81-15), 20 h 30.
LA PATIENCE, La Tempête (43-28-36-36), 21 h.
L'IDIOT, Mouffetard (43-31-11-99), 20 h 30.
PURGATOIRE DANTE, Gennevilliers, salle Gagarine (47-90-35-07), 20 h 30.
ISAAC GAGMAN, Vanves, salle Clouet (46-45-46-47), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 20 h : l'Ange de feu.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.

CHAILLOT (47-27-81-15), théâtre Gémier : 20 h 30 : Marionnettes de Xian (province de Shanxi) ; Grand Théâtre : 20 h 30 : l'Echange.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes., d'A. Cohen.

TEP (43-64-80-80), 19 h: Poussière pourpre, de Sean O'Casey.

BEAUBOURG (42-77-12-33), 18 h 30 : jeu. à 18 h 30 : L'individu comme spectacle ; 21 h, Le courant néo-nationaliste dans le Japon contemporain ; 16 h : l'Empire de Noisiel, de E. K. Granger ; 19 h : Autour du mur, de P. Blossier ; Vidéo-musique 16 h : Cendrillon, de Rossini ; 19 h : Turandot, de Puccini ; Cinéma du musée : 15 h : Masters of Modern Sculpture : The Pionneers, de M. Blackwood ; Reinhard Mucha, de M. Kreyssing ; 18 h : Vers un cinéma intégral ? De la peinture au cinéma dans les années 20 ; Hommage à la Fédération Jean-Vigo : Voir rubrique cinéma ; Concerts/spectacles : 20 h 30 : Compagnie Susan Buirge : Parcelle de ciel.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Don Carlos ; 18 h 30 : Nass El Ghiwane (Maroc).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 19 h 30 : la Tour de Neale, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) 20 h 30 : le Banquet.

ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 30 : Lily et Lily.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30 : la Danse du diable.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53) 20 h 30 : Entre chien et loup.

ATELIER (46-06-49-24) 21 h : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27) 20 h 30 : Elvire Jouvet 40 ; Salle Ch.-Bérard 20 h 30 : Prometheus.

BASTILLE (43-57-42-14) 19 h 30 : les Elégies de Duino ; 21 h : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant.

BATACLAN (47-00-30-12) 21 h : William.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) 21 h : le Nègre.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) 21 h : Lola Pélican dite Rosalie Charité ou la Femme aux mille seins.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74) 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne » ; La Tempête (43-28-36-36) 20 h 30 : des Aveugles : Salle II : 21 h : La patience.

CC SUISSE (42-71-44-50) 20 h 30 : Mars.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) 20 h 45 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h : Poil de Carotte.

DAUNOU (42-61-69-14) 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02) 20 h : Baby Sitting.

DIX HEURES (42-64-35-90) 20 h 30 : les Chaussures de Madame Gilles.

18-THÉATRE (42-26-47-47) 20 h 30 : Petit'pièces intérieures.

EDOUARD VII (47-42-57-49) 20 h 30 : les Clients.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94) 20 h 30 : Microb'images ; 20 h 30 : Identité minute.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) 20 h 30 : Stefano.

ESSAION (42-78-46-42) 20 h 30 : Aux armes citoyens.

FONTAINE (48-74-74-40) 21 h : le Système Ribadier.

GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18) 20 h 45 : Selon toute ressemblance.

GALERIE 55 (43-26-63-51) 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) 19 h : Un drôle de petit vieillard ; 21 h : les Gouttes.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires même.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 20 h 30 : les Voisins.

HOTEL LUTETIA (45-44-38-10) 20 h 30 : Fin de tournage.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) 21 h : la Valse du hasard.

LIBRAIRIE-THÉATRE MARAIS PLUS (42-72-73-52) 20 h 45 : Rodéo.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I : 21 h 15 : Façades II : II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit Je.

MADELEINE (42-65-07-09) 21 h : le Silence éclaté.

MARAIS (42-78-03-53) 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-56-04-41) 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74) 21 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80) 20 h : Nora ; 22 h : Julie.

MATHURINS (42-65-90-00) 20 h 45 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02) 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-28-80) 20 h 30 : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75) 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle 20 h 45 : la Maison du lac.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99) 20 h 30: l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle 21 h : Un amour de punk.

PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88) 21 h : Un amour.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65) 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.

POCHE (45-48-92-97) 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?

PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) 20 h 30 : B 29.

POTINIÈRE (42-61-44-16) 21 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50) 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

ROSÉAU-THÉATRE (42-72-23-41) (D.), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10) 21 h : Tel quel.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), 1 : 20 h 30 : l'Ecume des jours.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle 20 h 30 : Théâtre de foire ; Petite salle, 20 h 30 : Pour un oui, pour un non.

TINTAMARRE (48-87-33-82) 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : les Chiens de pluie ; 22 h 30 : H. pour hommes.

TOURTOUR (48-87-82-48) 20 h 30 : le Petit Prince.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) 21 h : American Buffalo.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) 20 h 15 : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

LE BOURVIL (43-73-47-84) 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CLOS CHABANAIS (42-61-69-20) 21 h 30 : le Journal d'un fou.

CONNÉTABLE (42-77-41-40) 22 h 30 : M. Fanon, J. Danno, Djalma, Gil et Artémise.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.

PETIT CASINO (42-78-36-50) 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) 22 h : Alea jacta est.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) 21 h : Tom Novembre.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02) 20 h 30 : G. Bedos.

ESPACE-GAITÉ (43-27-95-94) 22 h 30 : Ch. Combe.

GYMNASE (42-46-79-79) 20 h 45 : F. Perrin.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) 18 h : K. Trow.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47) 20 h 30 : P. Desproges.

TLP DEJAZET (42-74-20-50) 20 h 30 : Léo Ferré.

Opérettes, comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) 20 h 30 : la Valise en carton.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

DEUX ANES (46-06-10-26) 21 h : Après la rose, c'est le bouquet.

Danse

GRAND EDGAR (43-20-90-09) 18 h 30 : Red Notes.

Jeudi 6 novembre

Les concerts

La Table verte, 22 h : Z. Wenclick, M. Terashi (Schubert, Brahms, Beethoven).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Ch. von Dohananyi (Schubert, Lutoslawski, Dvorak).

Palais omnisports de Bercy, 20 h 45 : Requiem de Verdi.

Radio-France, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Renter (Brahms, Strauss).

Crypte Sainte-Agnès, 20 h 30 : Ch. Wolff, Ch. McCulloch (Byrd, Purcell, Frescobaldi...).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : M. Ferreira, M. Perecastelli, L. Augusto, P. Camarto, Bolao.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : Woopeemakers, B. Lecroart.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Rido Bayonne.

CITHEA (43-57-99-26), 20 h : Vanina.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : Ketchup Richard.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Sam Rivers.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Blues et gospels.

MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h 30 : B. Tate.

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : C. McPherson, R. Urtreger, R. Galeazzi.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : Clovis.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Paris Réunion.

OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : S. Jurad.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), M. Slim.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : M. Slim, J.-P. Amouroux, Ph. Lejoune.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : M. Urbani, H. Sellin, R. del Fra, E. Dervieu.

SLOW-CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Laferrière.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : F. Lockwood Trio.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : S. Rinaldi.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30 : Marionnettes de Xian.

Th. des Bouffes du Nord, 20 h 30 : Les petits pas.

Cartoucherie, La Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Des aveugles.

Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h 30 : le Drame de la vie.

7e Festival de jazz de Paris

(42-73-05-10)

Auditorium 105 de Radio-France, 20 h 30 : Jean-Pierre Debardat/Michel Edelin.

Festival théâtral du Val-d'Oise

(34-12-40-50)

ENGHIEN, Th. du hall Garnier, 21 h : la Petite Apocalypse.

VILLIERS-LE-BEL, Salle M.-Pagnol, 21 h : Aurélia.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Seul dans la nuit, de C. Stengel; 19 h, hommage à Keisuke Kinoshita : l'Armée (v.o. s.-t. anglais) ; 21 h, hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : Tih Minh, de L. Feuillade (le Philtre d'oubli, Drames dans la nuit, les Mystères de la villa Circé).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : 17 h 30, De la veine à revendre, d'Andrzej Munk; 20 h 30, la Solitude du coureur de fond, de Tony Richardson.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, De minuit à l'aube, de G. Douglas (v.o.) ; 17 h, les Fusils du Far-West, de D. Lowell Rich (v.o. s.-t. français) ; 19 h, Gloria Mundi, de Nico Papatakis.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Vf : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AIDS (TROP JEUNE POUR MOURIR) (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-80).

AJANTRIK (Ind., vo) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30), mer., jeu. ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01), mer., jeu.; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01), à partir de vendredi.

ANGEL II, LA VENGEANCE (A., Vf) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46), mer., jeu.

ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06), mer., jeu.

LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE CHIEN (Fr.) (*) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CLIN D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

COBRA (*) (A., vo), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – Vf : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80), mer., jeu. ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DE L'ARGENTINE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Français, mer., jeu., 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode (42-45-66-00).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FRÈRES PETARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; St-Lazare Pasquier, mer., jeu., 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, mer., jeu., 18e (45-22-46-01).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MINIPOUSS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, mer., jeu., 17e (47-48-06-06). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, mer., jeu., 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80)

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

OTELLO (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, mer, jeu, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PICASSO (Fr.) : Vendôme-Opéra, 2e (47-42-97-52).

QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43 (h. sp.), 9e (47-70-63-40).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82); George-V, 8e (45-62-41-46). – V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Fauvette, 13e (43-31-56-86), mer., jeu. ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00), mer., jeu.

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70); Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33); Richelieu, 2e (42-33-56-70); Bretagne, 6e (42-22-57-97); Hautefeuille, 6e (46-33-79-38), mer., jeu. ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83); Ambassade, 8e (43-59-19-08); George-V, 8e (45-62-41-46); Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

DESCENTE AUX ENFERS, film français de Francis Girod, Forum Horizon, 1er (45-08-57-57); Impérial, 2e (47-42-72-52); Rex, 2e (42-36-83-93); Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36); UGC Danton, 6e (42-25-10-30); UGC Montparnasse, 6e (43-59-92-82); Marignan, 8e (43-59-92-82); UGC Normandie, 8e (45-63-16-16); Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Nation, 12e (43-43-04-67); UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59); Fauvette, 13e (43-31-60-74); Galaxie, 13e (45-80-18-03); Mistral, 14e (45-39-52-43); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06); Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00); Maillot, 17e (47-48-06-06); Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01); Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PERVOLA, film hollandais de Orlow Seunke (v.o.), Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

TOKYO BLUES, Film japonais de Haruki Kadokawa (v.o.), St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AVANT-PREMIERE

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR, film américain de Hall Ashby (v.o.), Club de l'Etoile, sam. 20 h et 22 h, 17e (43-80-42-05).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 7 NOVEMBRE

« L'Opéra et ses souterrains », 11 heures, haut des marches (Paris Passion).

« Musée Picasso », 11 heures entrée et « Diva, parcours d'un mythe », 14 h 30 Opéra (G. Caneri).

« L'Opéra et le Second Empire », 15 h 15, en haut des marches à droite (C. Sagave).

« Versailles : quartier Notre-Dame », 14 h 30, façade église Notre-Dame (N. de Rolland).

« L'Opéra », 14 heures, hall (D. Bouchar).

« La Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« L'Abbaye de Port-Royal », 15 heures, sortie métro Port-Royal (S. Rojon).

« Souvenirs révolutionnaires à la Maison des Carmes ». 5 heures, 70, rue de Vaugirard (A. Ferrand).

« Le cimetière Montmartre méconnu, hors des parcours traditionnels », 14 h 30, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Promenade romantique dans le Père-Lachaise : Musset, Talma, Chopin, Balzac, Marie d'Agoult », 15 heures, entrée principale (M. Hager).

« Hôtels et jardins du neuvième arrondissement », 14 h 30, métro Trinité (C. A. Messer).

« La vie quotidienne au Moyen Age au musée de Cluny », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé.

« Deux églises des grands boulevards : Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle et Saint-Eugène », 15 heures, devant Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle et « L'entre-deux-guerres à Auteuil : Le Corbusier et Mallet-Stevens », 15 heures, métro Jasmin (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

« Hôtels du Marais (sud) place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau).

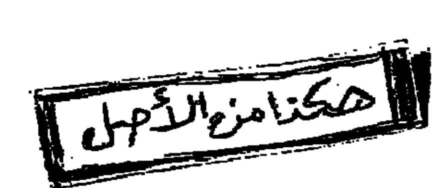
« Vieux logis de Saint-André-des-Arts », 14 h 30, Fontaine Saint-Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

Centre Georges-Pompidou, petite salle, 1er sous-sol, 21 heures, « Nouveaux destins de l'entreprise », soirée-débat avec MM. A. Lyon-Caen, J. Moreau, L.-L. Moynot, F. Perrin, A. Wahl et H. Weber.

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures, « Manoirs idylliques des lacs d'Ecosse, forteresses maritimes du Pays de Galles (M. M. Meunier-Thouret).

Institut musulman de la Mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite, 18 heures, « Laïcisme européen et Islam (M. Azzedine Guellouz, ambassadeur de Tunisie auprès de l'UNESCO).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 6 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Columbo.
Le grain de sable, de John T. Dugan, réal. J. Kagen. Avec Peter Falk, Robert Culp, Valérie Harper. (rediff.)
21 h 45 Infovision.
Magazine d'information d'Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert, Jacques Decornoy et Bernard Laine.
23 h Journal.
23 h 15 C'est à lire.
Spécial Prix du roman de l'Académie française, avec le lauréat.

DEUXIÈME CHAINE A 2

20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Cinéma :
Les grandes familles. ■■
En hommage à Jean Gabin.
Film français de Denys de La Patellière (1958), Avec Jean Gabin, Jean Desailly, Pierre Brasseur, Bernard Blier.
Un homme d'affaires, chef d'une dynastie de grands bourgeois, doit remettre de l'ordre dans sa famille. Il piétine ceux qui lui résistent. Transposition à l'époque moderne d'un roman de mœurs de Maurice Druon situé dans les années 20.
22 h 10 Jean Gabin.
« Moi, c'est Jean, comme ça se prononce », émission de Cl.-Jean Philippe.
Portrait-rétrospective de l'acteur, un hommage à l'homme, à sa carrière, illustré de nombreux documents et extraits de films, dont le plus ancien date de... 1931.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Cinéma : Traitement de choc. ■■
Film français d'Alain Jessua (1972), avec Annie Girardot, Alain Delon.
Une femme d'affaires déprimée découvre l'horrible secret d'une clinique de thalassothérapie de Belle-Ile-en-Mer, où viennent se reposer et se revitaliser des gens riches.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Série : Nous l'avons tant aimée, la révolution.
▶ De Daniel Cohn-Bendit et Steven de Winter. 1er épisode : La révolte.
23 h 30 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; **20 h 35, Cinéma : Conte de la folie ordinaire.** ■■ Film dramatique franco-italien de Marco Ferreri (1981), avec Ben Gazzara, Ornella Muti, Tanya Lopert ; **22 h 10, Flash d'informations ; 22 h 20, Cinéma : Antarctica** ■ Film d'aventures japonais de Koreyoshi Kurahara (1983), avec Ken Takakura, Tsunehiko Watase, Masako Natsume ; **0 h 10, Cinéma : Les griffes de la nuit.** ■ Film d'épouvante fantastique américain de Wes Craven (1984), avec Ronee Blakey, Heather Langenkamp, John Saxon ; **1 h 35, Série : Rawhide.**

LA « 5 »

20 h 30, Série : Mike Hammer ; 22 h 05, Série : Lou Grant ; 23 h, Feuilleton : Flamingo Road ; 23 h 50, Série : Mike Hammer ; 1 h 25, Série : Lou Grant ; 2 h 15, Star Trek.

TV 6

20 h 10, Cinéma : Macao (Le paradis des mauvais garçons). ■ Un aventurier retrouve, dans une boîte de nuit de Macao, une fille qui lui a dérobé son argent et son passeport sur le bateau. Un travail de commande que Sternberg méprisait. L'intrigue est embrouillée, l'interprétation, Mitchum mis à part, n'a rien d'excitant. On reconnaît, pourtant, l'apport plastique de Sternberg dans l'atmosphère mystérieuse, exotique et nocturne ; **22 h, 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Les beaux inconnus. Poètes oubliés des seizième et dix-septième siècles : Marc de Papillon, capitaine Lasphrise.
21 h 30 Musique : Semaine Musica 86. Strasbourg : Jazz avec Helen Merrill, chanteuse américaine, et Gordon Beck, piano, synthétiseur.
22 h 30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment, avec Serge Clerc et François Landon pour Meurtre dans le phare ; Les grands reporters : Souvenirs du télégraphiste d'Indochine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : Ouverture tragique, op. 81 ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 77, de Brahms ; Don Quichotte, variations fantastiques sur un thème de caractère chevaleresque, op. 35, de Strauss, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Rolf Reuter, avec Myriam Fried, violon, Daniel Raclot, violoncelle.
23 h Les soirées de France-Musique.

Vendredi 7 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF1



13 h 50 Feuilleton : Dallas (rediff.).
14 h 35 Ravi de vous voir.
15 h 45 Feuilleton : Le bonheur conjugal (rediff.).
16 h 15 Variétés : Show bises.
17 h 25 Série : A vous de jouer, Milord.
18 h 25 Mini-journal, pour les jeunes.
18 h 40 La vie des Botes.
19 h 10 Feuilleton : Santa Barbara.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Variétés : La vie de famille.
Emission de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach, en direct de Strasbourg.
Avec Pierre Perret, le groupe Gold, Alain Bashung, Marc Lavoine, le groupe Rita Mitsouko, Julie, Paul Young, Duran Duran.
A 22 h, la séance de 10 heures, avec Véronique Jannot pour le film de Lakhdar Hamina : La dernière image.
22 h 30 Feuilleton : Shôgun.
D'après le roman de James Clavell. Réal. J. London.
Sixième épisode. Des embarcations chargées de samouraïs à la solde d'Ishido barrent le détroit. Que va faire Toranaga ?
23 h 20 Journal.
23 h 30 Premier Balcon.
De Joseph Poli et Dominique Darzacq.
Rendez-vous hebdomadaire de l'actualité théâtrale.
23 h 50 TSF (Télévision sans frontière).
▶ Tropical Parade Touré Kunda (Sénégal), Zouk Machines (Martinique), Jo Amurin (Togo)

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 50 Magazine : Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Le juge et le pilote.
15 h 55 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 35 Récré A 2.
18 h 5 Série : La guerre des femmes.
18 h 30 Magazine : C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 40 Le nouveau théâtre de Bouvard.
Invité : Serge Gainsbourg.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Deux flics à Miami.
Le lieutenant Castillo doit démanteler un réseau qui sème la terreur à Miami. Les victimes sont des femmes qui fréquentent le même salon de coiffure...
21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : La passion : ses bonheurs, ses détresses. Avec Geneviève Bon (Traversée du désir), Madeleine Chapsal (la Maison de jade), Christian Giudicelli (Station balnéaire), Alexandre Jardin (Bille en tête), Françoise Wagener (Madame Récamier), Christol Peyrefitte, préfacière de l'édition de Belle du seigneur d'Albert Cohen, dans la « Pléiade ».
22 h 40 Journal.
22 h 50 Ciné-club : La belle équipe. ■■■
Film français de Jean Duvivier (1936), en noir et blanc, avec Jean Gabin...
Cinq chômeurs gagnent une grosse somme à la Loterie nationale, s'associent pour monter une guinguette au bord de la Marne et se heurtent au mauvais sort.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 55 Croq'soleil.
18 h 57 Juste ciel, petit horoscope.
19 h Le 19-20 de l'information.
19 h 15 Actualités régionales.
19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 4 Les jeux à La Grande Motte.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Feuilleton : Cinq filles à Paris.
21 h 30 Magazine : Taxi.
De Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
Enquête : J.-P. Kaufmann « La vie malgré tout ». Avec les témoignages de Denis Trillinac, Frédéric Fajardie, Michel Guillard, Bernard Franck, Forj Chalandon et Joëlle Kaufmann ; 3e volet de l'enquête sur l'émigration soviétique ; rétroviseurs ; Zorro.
22 h 30 Journal.
22 h 25 Décibels.
Avec Tom Waits, etc.
23 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

14 h, Cinéma : Liberté, égalité, choucroute. ■ Film français de Jean Yanne (1985), avec Jean Poiret, Michel Serrault, Jean Yanne, Ursula Andress... ; **15 h 50, Cinéma : La cage aux rossignols.** ■ Film français de Jean Dreville (1945), avec Noël-Noël, Georges Biscot... ; **17 h 15, Cabou Cadin ; 17 h 25, Série : Cisco Kid ; 18 h, Flash d'informations. 18 h 05, Dessins animés ; 18 h 15 Jeu : Les affaires sont les affaires ; 18 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Zénith ; 19 h 55, Flash d'informations ; 20 h 05, Starquizz ; 20 h 30 Les triplés ; 21 h, Cinéma : Le secret derrière la porte.** ■■ Film dramatique américain de Fritz Lang (1946), avec Joan Bennett, Michael Redgrave, Anne Revere... ; **22 h 35, Flash d'informations ; 22 h 40, Boxe : En direct de Bercy** (Christophe Tiozzo contre Jose Roseman) ; **0 h 10, Cinéma : Les copains d'abord.** ■■ Film dramatique américain de Lawrence Kasdan (1983), en v.o. avec Tom Berenger, Glenn Close, Jeff Goldblum... ; **1 h 55, Cinéma : Les griffes de la nuit.** ■ Film d'épouvante fantastique américain de Wes Craven (1984) ; **3 h 20, Cinéma : Le lit d'Elodie.** ■ Film érotique français, classé X, de J. Helbie (1983), avec Yves Callas... ; **4 h 35, Téléfilm : Infidèlement vôtre ; 6 h 05, Série : Comics.**

LA « 5 »

14 h 30, Tennis : en direct d'Anvers ; 16 h 30, Série : L'homme de l'Atlantide ; 17 h 35, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 25, Série : Chips ; 19 h 10, Série : Happy Days ; 19 h 40, Série : Star Trek ; 20 h 30, Feuilleton : Dynasty 2 ; 21 h 20, Série : Kojak ; 22 h 10, Feuilleton : Flamingo road ; 23 h, Tennis en direct d'Anvers.

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h 30, NRJ 6 ; 19 h 20, Feuilleton : Le temps des copains ; 19 h 35, Série : Max la menace ; 20 h 10, Live 6 ; 22 h 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Débat : Vivre avec les minorités étrangères.
21 h 30 Musique : Black and blue.
Le marché du disque.
22 h 30 Nuits magnétiques.

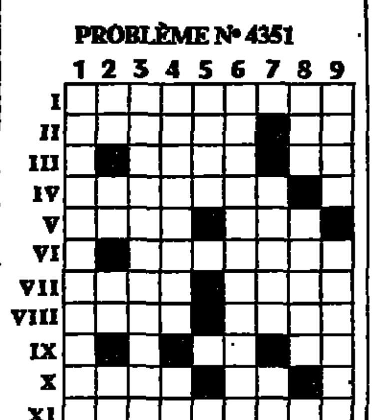
FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert émis de Baden-Baden. Prélude des Noces de sang, de Fortner ; Variations sur un thème rococo pour violoncelle et orchestre, op. 33, de Tchaïkovski ; Symphonie n° 14 pour soprano, basse et orchestre de chambre, op. 135, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Uri Segal, avec Mstislav Rostropovitch, violoncelle, Eva Csapo, soprano, Anton Diakov, basse.
22 h 20 Les soirées de France-Musique.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4351



HORIZONTALEMENT

I. Charge mal supportée par un réfractaire à tout bagage. – II. Cheval entier. Demi-cheval. – III. Droit latin. Contracté. – IV. Couper des verges dans le verger. – V. Contenu d'une gamelle. Prend le meilleur des partis. – VI. Anéantis par de violents débordements de lit. – VII. Adversaire de la presse. Allège l'atmosphère. – VIII. Professeur de langue grecque. A l'étranger. – IX. Note. Préposition. – X. Maladie transmise à l'homme par le cheval. « Sortie » de maternelle. – XI. Revêtu des attributs du pasteur.

VERTICALEMENT

1. Ne juge pas toujours les gens sur leur mine. – 2. Suite pour suite. Article. Préposition. Sans, on est totalement dépourvu. – 3. Ils en mettent plein la vue à qui veut bien leur prêter l'oreille. – 4. Peut être, à la fois, infirmière et femme soignée. Associés dans l'effort. – 5. Mari marri. – 6. Fixaient à demeure un sujet dépourvu d'équilibre. – 7. Ce qu'est à coup sûr une vieille fée. Voie pour un marinier flamand. – 8. Derrière un mur tristement célèbre. Peu porté à la réflexion. – 9. Ne jouent que les jours de fête. Pas question de la laisser tomber quand elle est tenante.

Solution du problème n° 4350

Horizontalement

I. Epidémies. – II. Matelot. – III. Bue. Tour. – IV. Avril. Uni. – V. Uranus. – VI. Métis. Soc. – VII. It. Ovni. – VIII. Maoïste. – IX. Nacelle. – X. Na. Listel. – XI. Tirée. Eté.

Verticalement

1. Embaumement. – 2. Pauvre. Ai. – 3. Itération. – 4. Dé. Initiale. – 5. El. Lus. Scie. – 6. Mot. Otés. – 7. Itou. Svelte. – 8. Union. Let. – 9. Sari. Cisèle.

GUY BROUTY.

EN BREF

● **BILLARD : Coupe du monde.** – La première Coupe du monde de billard aux trois bandes se déroulera du 7 au 9 novembre au stade Pierre-de-Coubertin, porte Saint-Cloud, 82, avenue Georges-Lafont, 75016 Paris. Horaires : 14 h 30, 16 h 30, 20 h et 22 h.

★ Réservation et location : Fédération française de billard, Forum des Halles, 14 porte du Jour (entrée face église Saint-Eustache). Renseignements : tél. 42-86-01-72.

● **COLLOQUES : les rencontres *notariales de Maillot*.** – Le mouvement Jeune notariat organise le 24 novembre, au Palais des Congrès, porte Maillot à Paris, une journée sur le thème « Le notaire, votre conseil ».

Quatre carrefours et débats sont prévus sur les sujets suivants : le notaire, conseil d'entreprise ; le notaire, conseil des communes ; les risques inhérents à certains contrats sous seings privés ; les risques professionnels et leurs garanties.

★ *Renseignements* : Christine Nicolini, 31, rue du Général-Foy, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-93-06-45.

● **SALON DU BRICOLAGE.** – Jusqu'au 11 novembre, le palais du CNIT à La Défense abrite le Salon du bricolage. Satellites de cette manifestation (et accessibles avec le même billet d'entrée), les Décoralies 86, Gain de place et Créer permettront de trouver des solutions pratiques à l'aménagement et au décor de la maison.

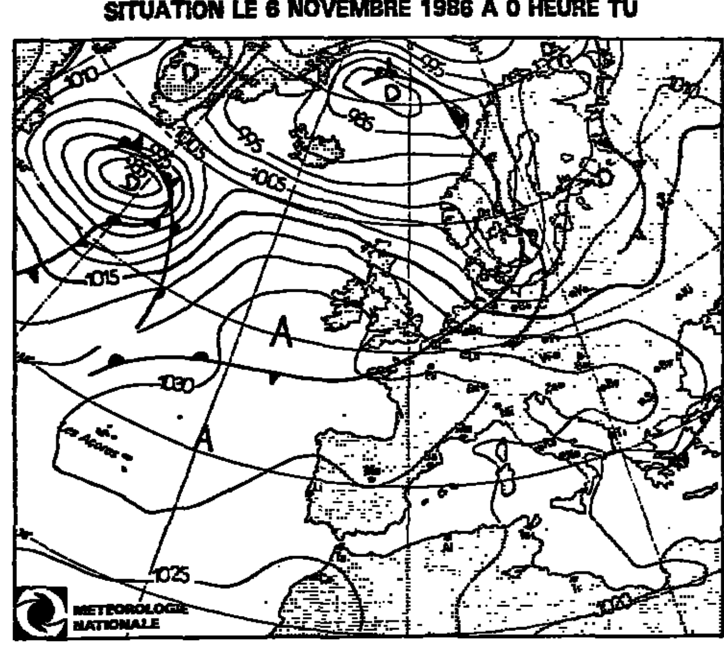
★ CNIT, Paris, La Défense. Tous les jours de 10 heures à 19 heures ; le vendredi 7 novembre, jusqu'à 22 heures. Entrée : 30 F.

● **SOLIDARITÉ : l'art et le troisième âge.** – L'association Le volontariat au service de l'art fait appel à des bénévoles pour diffuser l'art et la culture chez les pensionnaires des hôpitaux et résidences du troisième âge à Paris et en province. Elle recherche des personnes compétentes dans les domaines culturel et artistique, ou intéressées simplement par les relations humaines, de façon à pouvoir présenter, dans ces institutions, des œuvres d'art et des projections commentées de diapositives.

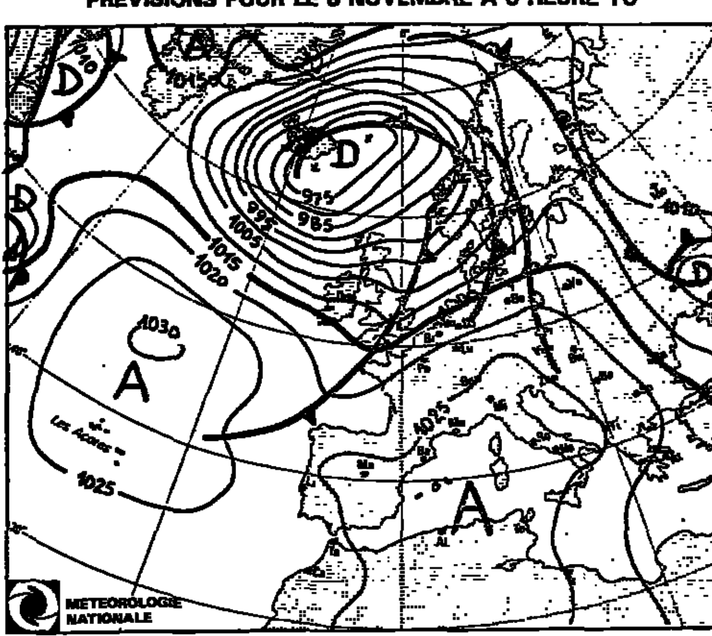
★ 8, rue de Madrid, 75008 Paris. Téléphone : 42-94-93-26.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 6 novembre à 0 heure et le vendredi 7 novembre à 24 heures.

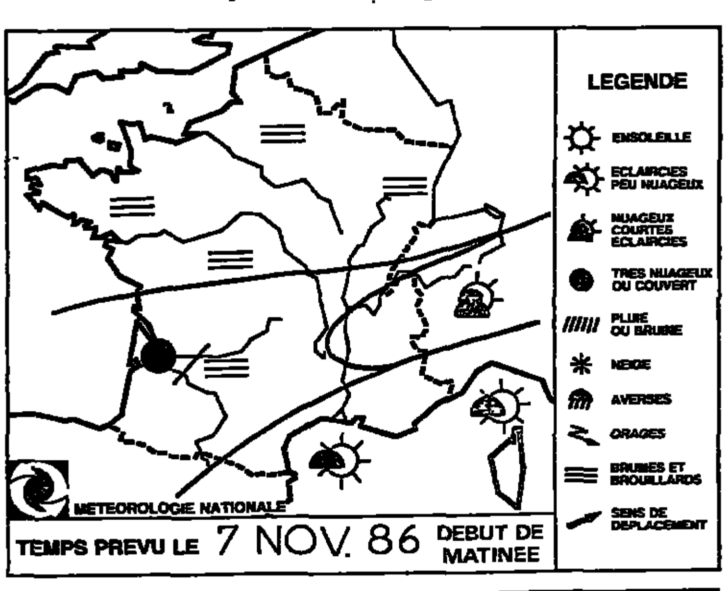
Les conditions anticycloniques s'affaibliront à partir de vendredi soir au passage d'une perturbation atténuée qui traversera la France, mais se rétabliront rapidement à l'arrière dans la journée de samedi.

Vendredi : les bancs de brouillard seront fréquents sur la moitié nord du pays. Ils se dissiperont assez lentement pour laisser place à un après-midi ensoleillé. Toutefois, le ciel se voilera de nuages élevés dans l'après-midi, annonçant une soirée très nuageuse près de la Manche.

De l'Aquitaine et du Midi-Pyrénées au Massif Central, au Lyonnais et au nord des Alpes, la matinée sera particulièrement grise avec de nombreux nuages bas et brouillards. De belles éclaircies se développeront progressivement dans l'après-midi.

Du Roussillon au Languedoc, au sud des Alpes et à la Corse, le soleil régnera dès le matin.

Le vent, faible à modéré, s'orientera au sud-ouest en cours de journée. Les températures minimales seront assez basses, avec 0 à -3 degrés du Lyonnais à la Bourgogne, à la Lorraine et à l'Alsace, 2 à 4 degrés (localement 0 degré), du Nord au Centre, au Sud-Ouest et à la Provence, 10 à 13 degrés sur les régions côtières. Quant aux températures maximales, elles avoisineront 9 à 11 degrés sur la moitié nord, 12 à 16 degrés sur la moitié sud de la France.



TEMPS PREVU LE 7 NOV. 86 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 5-11 à 6 h TU et le 6-11-1986 à 6 h TU

FRANCE

AJACCIO	18	4	D
BIARRITZ	15	9	C
BORDEAUX	8	5	C
BOURGES	9	3	B
BREST	12	11	P
CAEN	11	10	P
CHERBOURG	12	11	P
CLERMONT-FERR.	10	-3	D
DIJON	7	2	C
GRENOBLE St-M-H	9	8	N
LILLE	10	8	P
LIMOGES	7	4	B
LYON	6	1	N
MARSEILLE-MAR.	14	3	N
NANCY	7	5	P
NANTES	10	7	C
NICE	18	9	N
PARIS-MONTS.	10	7	P
PAU	14	4	C
PERPIGNAN	17	11	N
RENNES	11	9	P
ST-ÉTIENNE	7	3	B
STRASBOURG	8	5	P
TOURS	9	4	P
TOULOUSE	10	2	D
POINTE-A-P.	28	24	C

ÉTRANGER

ALGER	19	7	D
AMSTERDAM	12	9	A
ATHÈNES	19	12	P
BANGKOK	32	25	N
BARCELONE	18	6	D
BELGRADE	8	2	N
BERLIN	9	6	P
BRUXELLES	10	8	P
LE CAIRE	26	15	D
COPENHAGUE	8	6	D
DAKAR	28	24	N
DELHI	29	16	D
DJERBA	20	15	N
GENÈVE	7	2	C
HONGKONG	25	21	C
ISTANBUL	13	7	A
JÉRUSALEM	20	11	N
LISBONNE	20	10	D
LONDRES	12	5	D
LOS ANGELES	23	14	C
LUXEMBOURG	6	3	P
MADRID	18	-1	D
MARRAKECH	27	13	D
MEXICO	25	13	B
MILAN	11	2	N
MONTRÉAL	7	-10	C
MOSCOU	1	0	*
NAIROBI	26	15	C
NEW-YORK	13	2	P
OSLO	6	1	D
PALMA-DE-MAL.	19	5	D
PÉKIN	10	1	D
RIO-DE-JANEIRO	35	23	C
ROME	17	4	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	4	3	P
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	14	10	D
TUNIS	18	11	P
VARSOVIE	7	5	P
VENISE	13	0	N
VIENNE	8	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris

Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sauf indications particulières, * expo le matin de la vente.

MERCREDI 12 NOVEMBRE

*S. 1. – à 16 h 30 – Tapis d'Orient - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Berthéol expert.
*S. 10. – Obj. d'art et d'ameub. - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.
S. 15. – Bib., Mbles - Mes BONDU.

JEUDI 13 NOVEMBRE

S. 4. – Livres du 18e - Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR, Mme Vidal Mégret, expert.
S. 5. – Dessins anciens - Me RENAUD.
S. 7. – Tablx mod. et orientalistes. Art déco - Art nouveau - Me DELORME.
S. 8. – Tablx 19e et modernes - Me Catherine CHARBONNEAUX.
S. 9. – 14 h 30 Cadres anciens du XVIIIe au XIXe siècle, Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Dillée expert.
S. 11. – Meubles - Mes NERET-MINET, COUTEAU-BEGARIE.
S. 14. – Mbles et Objets d'art - Mes MILLON, JUTHEAU.

VENDREDI 14 NOVEMBRE

S. 1. – 14 h 15 – Art Nouveau, Art déco - Mes ADER, PICARD, TAJAN, MM. Camard, Marcilhac experts.
S. 3. – Dessins anc. et du 19e S. - Mes AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 6. – 14 h 15 – Imagerie après 1830, collection L.F. (1re vente) - Mes ADER, PICARD, TAJAN, M. Prouté expert.
*S. 11. – Archéologie, objets d'art et d'ameublement - Mes PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, M. Slitine expert.
*S. 12. – Timbres - Mes LENORMAND, DAYEN.
S. 13. – Extrême Orient - Me CORNETTE DE SAINT-CYR.
S. 16. – Mob. 19e et de style, Orient, porcelaines de Paris 19e, livres - Me RIBEYRE.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
J.-Ph. et D. BONDU, 17, rue Drouot (75009), 47-70-36-16.
Catherine CHARBONNEAUX, 134, Fg St-Honoré (75008), 43-59-66-56.
CORNETTE de SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 47-20-15-94.
DELORME, 14, avenue de Messine (75008), 45-62-31-19.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 42-46-61-16.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.
NERET-MINET, COUTEAU-BEGARIE, 31, rue Le Peletier (75009), 47-70-07-79.
PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 47-70-88-38.
RENAUD, 6, rue Grange-Batelière (75009), 47-70-48-95.
RIBEYRE, 5, rue de Provence (75009), 42-46-00-77.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente au Tribunal de NANTERRE le Jeudi 20 novembre 1986 à 14 h
UN LOGEMENT
et une cave
16, rue de la Défense à
ISSY-LES-MOULINEAUX
(Hauts-de-Seine)
Mise à Prix : 20 000 F
Me WISLIN avt, 7, av. de Madrid
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE le Jeudi 20 novembre 1986 à 14 h
APPARTEMENT
1 pièce cuis., 4e ét. Bât. A
34, rue Madeleine-Michelis à
NEUILLY-SUR-SEINE
Mise à Prix : 30 000 F
Me WISLIN avt, 7, rue de Madrid
NEUILLY S/SEINE. SCP COURTEAULT LECOCQ, RIBADEAU-DUMAS avocat
17, av. de Lamballe, PARIS 16e
Téléphone : 45-24-46-40.

Vte sur Licence, Palais de Justice Evry (91) – MARDI 25 NOVEMBRE 1986 – 14 h
MOITIÉ INDIVISE **PAVILLON**
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS (91700)
19, rue du Plessis – Cadastré section E, n° 1035 C
M. A PX 300.000 F S'ad. SCP R. ELLUL, J.-M. GRIMAL F. ELLUL, avocats
3, rue du Village à Evry (91000). Téléphone : 60-77-96-10.

Vente s/saisie au Palais de Justice à BOBIGNY, MARDI 25 NOVEMBRE 86 à 13 h 30
APPARTEMENT à CLICHY-SOUS-BOIS (93)
Boulevard Emile-Zola
Au 4e étage du bât. 14, divisé en entrée, penderie, séjour, cuisine avec coin repas, salle de bains, w.-c., cabinet de toilette avec douche, 3 chambres, rangements, loggias et balcons – CAVE – PARKING en sous-sol.
MISE A PRIX : 100 000 F
S'adresser à Maître Bernard ETIENNE, avocat au Barreau de Seine-Saint-Denis. Membre de la S.C.P.A. ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS. Téléphone : 48-54-90-87.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 20 NOVEMBRE 1986 à 14 heures – En un lot
APPARTEMENT en DUPLEX
Et une CAVE dans un immeuble sis à
PARIS 4e rue Sainte Antoine numéro 54
MISE A PRIX : 210 000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à la SCP SCHMIDT DAVID, avt à PARIS 17e, 76, av. de Wagram, téléphone : 47-66-16-69 – Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie au Palais de Justice à BOBIGNY, MARDI 18 NOVEMBRE 86 à 13 h 30
PAVILLON à GOURNAY-SUR-MARNE (93)
19, boulevard Maurice-Guilbert
Élevé sur sous-sol total composé d'un garage et d'une grande buanderie – d'un rez-de-chaussée divisé en entrée, cuisine, salle de séjour, salon, une chambre, salle d'eau et w.-c. – d'un premier étage divisé en deux chambres et deux dépendances – sur un terrain de 391 m².
MISE A PRIX : 130 000 F
S'adresser à Maître Bernard ETIENNE, avocat au Barreau de Seine-Saint-Denis Membre de la S.C.P.A. ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS – Téléphone : 48-54-90-87.

Vte s/saisie au Pal. de Justice de BOBIGNY, MARDI 18 NOVEMBRE 86 à 13 h 30
PAVILLON à SAINT-DENIS (93)
10, allée des Platanes et 5, avenue Lénine
(Lot 22 de la copropriété) élevé sur terre-plein, rez-de-chaussée divisé en entrée, séjour, cuisine – 1er étage : deux chambres, salle de bains, w.-c. – 2e étage : deux chambres, w.-c., salle d'eau – jouissance d'un terrain de 70 m² – GARAGE (lot n° 87 de la copropriété).
MISE A PRIX : 200 000 F
S'adresser à Maître Bernard ETIENNE, avocat au Barreau de Seine-Saint-Denis. Membre de la S.C.P.A. ETIENNE, WARET-ETIENNE, 11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS – Tél. : 48-54-90-87.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Le docteur André-Jean FRAUDET et Mme, née Florence GUILLERMAIN, partagent avec Thomas, Pierre-Louis et Martin

la joie d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 31 octobre 1986.

21, rue d'Orléans,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Agnès et Jean-Michel LALOR

ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

le 3 novembre 1986.

Les Bruyères,
78610 Saint-Léger-en-Yvelines.

Décès

– M. et Mme Philippe Chartier,
Ainsi que leurs enfants, leurs familles et leurs amis,

ont la douleur de faire part du décès de leur fils,

Pierre CHARTIER,
gérant de la Société ivoirienne VHF Service,

survenu brutalement à Abidjan, le 1er novembre 1986, dans sa vingt-sixième année.

Ni fleurs ni couronnes, mais des dons à Médecins sans frontières pour l'Afrique, 68, boulevard Saint-Marcel, à Paris-5e.

Des célébrations religieuses auront lieu à Abdijan et à l'église Saint-Médard, à Elancourt village (78990), le vendredi 7 novembre, à 15 heures.

VHF Service, 15 BP 460,
Abidjan 15.
13, square Yser,
78990 Elancourt.

– Laure et Julien,
Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Gérard JOSEPH,

survenu le 3 novembre 1986.

L'inhumation aura lieu le 7 novembre, au cimetière de Frépillon.

1, placette de Picardie,
95740 Frépillon.

– Aix-en-Provence.

Sa famille et ses amis

ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne LABRO-CHARPENTIER,

survenu le 5 novembre 1986, au Centre Roger-Duquesne, à Aix-en-Provence, à l'âge de soixante-seize ans.

Elle sera inhumée le 7 novembre, à 14 h 30, au cimetière du Grand-Saint-Jean, à Puyricard.

– Mme René Ravaud,
son épouse,
M. et Mme Patrick Ravaud,
M. et Mme Didier Ravaud,
M. et Mme Bruno Ravaud
et leurs enfants,
M. Alain Ravaud,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

l'ingénieur général René RAVAUD,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
président d'honneur de la SNECMA,

survenu le 1er novembre 1986, dans sa soixante-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

2, rue du Maréchal-Gallieni,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– Mlle Geneviève Thaury,
M. et Mme Jean Thaury
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Thaury
et leur fils,
M. et Mme André Taillebois
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Thaury
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Fouquet-Lapar
et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Lefevre
et leurs enfants,
Les familles Oddoux, Paintendre, Besson, Thaury, Noblet, Marsaud, Arraud, et le groupe Notre-Dame de Lourdes,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Albert THAURY,
née Marie Aubrun,

survenu accidentellement le 4 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu à Cromac (Haute-Vienne), le samedi 8 novembre 1986, à 11 h 15.

Une messe sera célébrée à Paris, le mercredi 12 novembre, à 19 heures, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, à Paris-12e.

Sa famille et ses amis invitent à se joindre à leurs prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

33, boulevard Soult,
75012 Paris.

Anniversaires

– Il y a dix ans,

Vincent DELBECCHI,

un mois après sa mère, quittait sa famille et ses amis.

Que leur souvenir et leur exemple demeurent vivaces au cœur de ceux qui les ont connus.

Delbecchi,
16, rue de Fresnes,
92160 Antony.
Crevel,
2, rue des Panilliers,
95270 Viarmes.

Communications diverses

– L'informatique et les droits de l'homme. – Le jeudi 13 novembre, à 19 h 45, l'Association des Amis de la République française organise, dans les salons du Cercle républicain, un dîner à l'issue duquel M. Jacques Fauvet, président de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, ancien directeur du *Monde*, abordera le thème : « L'informatique et les droits de l'homme ». Il répondra ensuite aux questions qui lui seront posées.

Pour renseignements et inscriptions, téléphoner à : 42-33-51-92, ou écrire à : ARF, 33, rue Poissonnière, 75002 Paris.

– Société des études renaniennes. – Vendredi 14 novembre, à 17 h 15, dans la salle VI du Collège de France, conférence de M. Jean Gaulmier, professeur honoraire à l'université Paris-Sorbonne, sur « Renan père de famille ».

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 59 F
Abonnés .... 50 F
Communicat. diverses ... 65 F
Renseignements : 42-47-95-03

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-I, samedi 8 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Lefebvre, M. Jean-Yves Mollier : « Histoire politique et histoire culturelle au cœur du dix-neuvième siècle français. »

– Université Paris-I, samedi 8 novembre, à 14 h 30, Institut de géographie, 191, rue Saint-Jacques, M. Jean Bouinot : « Les logiques spatiales de l'action municipale. Essai sur l'imagination géographique en gestion urbaine. »

– Université Paris-I, jeudi 13 novembre, à 15 h 30, salle 308, Mme Laurence Burnez-Lanotte : « Le chalcolithique moyen entre Seine et Rhin inférieur. »

– Université Paris-IV, vendredi 14 novembre, à 14 heures, salle Liard, Mme Josette Pontet, née Fourmigue : « Bayonne, un destin de ville moyenne à l'époque moderne. Etude de l'agglomération bayonnaise de la fin du dix-septième siècle au milieu du dix-neuvième siècle. »

– Université Paris-VII, mercredi 26 novembre, à 9 heures, salle des Thèses, Mme Sophie de Mijolla Mellor : « Psychanalyse et plaisir de pensée : l'évolution de la notion de sublimation dans l'œuvre de Freud et travaux annexes. »

– Université Toulouse-II, salle du Château, samedi 29 novembre, à 14 heures, M. Jean-François Soulet : « Une société en dissidence, les Pyrénées au dix-neuvième siècle, essai sur les comportements d'une société rurale en crise. »

– Université Paris-IV, samedi 29 novembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Hubert Carrier : « Les mazarinades (1648-1653). Contribution à l'étude des idées des mentalités et de la sensibilité littéraire à l'époque de la Fronde. »

– Université Paris-IV, samedi 29 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Pierre Deboffe : « La politique d'urbanisme de la Ville de Paris sous la Restauration. »

– Université Paris-IV, lundi 1er décembre, à 14 heures, salle des Actes, M. Claude Gerthoffert : « Mythe décadence et Orient dans la littérature française et allemande de 1880 à 1930. »

loterie nationale
TRANCHE N° 205 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 6 NOVEMBRE 1986

LE NUMÉRO 177010 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

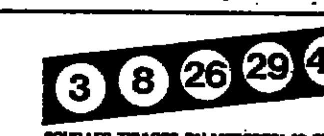
LES BILLETS SE TERMINANT PAR 329 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	001	tous signes	400
	581	tous signes	400
	2 961	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	7 681	taureau	10 000
		autres signes	1 000
2	72	tous signes	200
	0 102	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	7 822	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	02 342	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
3	3 863	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	04 383	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	23 753	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	24 473	cancer	50 000
		autres signes	5 000
	27 163	poissons	50 000
		autres signes	5 000
	22 573	balance	4 000 000
		autres signes	125 000
4	054	tous signes	400
	2 704	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	9 514	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	02 334	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	23 724	lion	50 000
		autres signes	5 000
5	55	tous signes	200
	04 015	vierge	50 000
		autres signes	5 000
6	26	tous signes	200
	526	tous signes	600
	6 626	gémeaux	10 200
		autres signes	1 200
6	2 406	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	2 646	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	5 566	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	65 806	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	20 806	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
7	2 597	balance	12 000
		autres signes	1 200
8	3 878	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	9 818	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	5 688	lion	12 000
		autres signes	1 200
	13 198	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
9	359	tous signes	400
	0 679	balance	10 000
		autres signes	1 000
	1 489	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	1 889	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	4 719	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	8 049	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	3 819	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	4 549	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	11 139	balance	50 000
		autres signes	5 000
0	930	tous signes	400
	0 610	lion	10 000
		autres signes	1 000
	9 120	taureau	12 000
		autres signes	1 200

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS :



GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 45 TIRAGE DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 1986

3 8 26 29 45 48 — 16 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 12 ET SAMEDI 15 NOVEMBRE 1986 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

86 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** 94
TIRAGE DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 1986

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/03/86)

Le numéro 185552 gagne 4 000 000,00 F

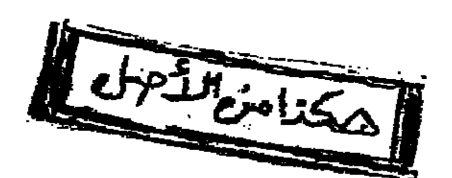
Les numéros approchants à la centaine de mille 085552, 285552, 385552, 485552, 585552, 685552, 785552 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux

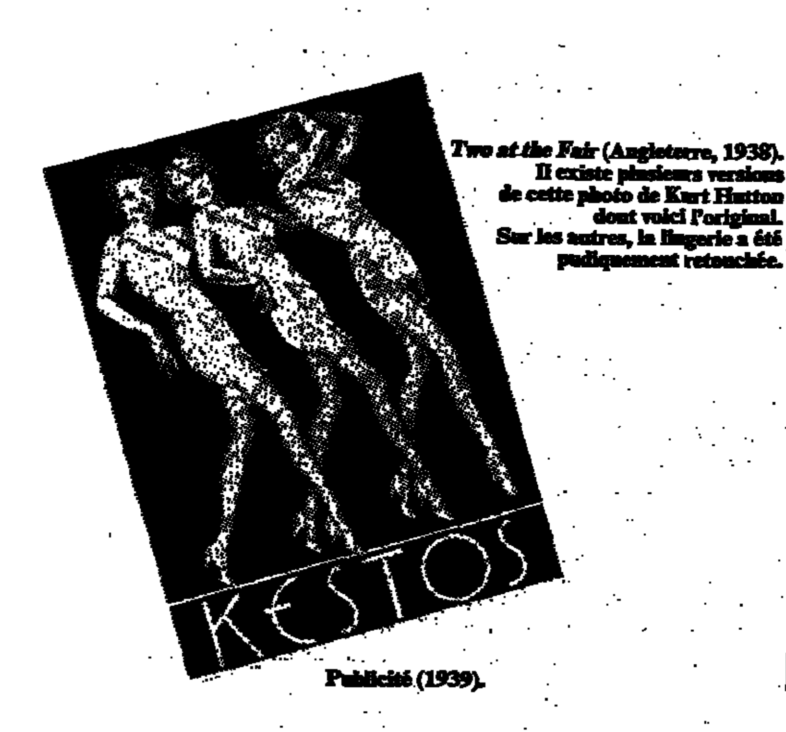
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
105552	180552	185052	185502	185550	15 000,00 F
115552	181552	185152	185512	185551	
125552	182552	185252	185522	185553	
135552	183552	185352	185532	185554	
145552	184552	185452	185542	185555	
155552	186552	185652	185562	185556	
165552	187552	185752	185572	185557	
175552	188552	185852	185582	185558	
195552	189552	185952	185592	185559	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5552	5 000,00 F
	552	1 000,00 F
	52	200,00 F
	2	100,00 F

86 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 1986 95



Le Monde DES LIVRES



Publicité (1939).



Two at the Fair (Angleterre, 1938). Il existe plusieurs versions de cette photo de Kurt Hutton dont voici l'original. Sur les autres, la lingerie a été pudiquement retouchée.

Dessous féminins : l'histoire d'une fascination

Cecil Saint-Laurent raconte les sous-vêtements du beau sexe : une bible pour les amateurs.

JACQUES LAURENT, pardon, Cecil Saint-Laurent, et moi partageons les mêmes fantasmes en ce qui concerne les dessous féminins ou parfois leur absence : « *C'est quelquefois par son absence que le pouvoir d'un dessous se montre le plus efficace. Du dix-septième au dix-neuvième siècle, l'homme n'aura pas cessé de songer* [et le beau sexe? c'est moi qui parle] *à un détail qui, entre autres, le distinguait profondément de la femme. Alors qu'il était enfermé dans un système clos, elle flottait nue sous un système ouvert, soumise à un coup de vent, à un coup d'œil, à un coup de force, au hasard d'une chute, d'un faux mouvement, d'une imprudence parfois volontaire. Que la région la plus secrète ne fût point défendue, qu'elle demeurât à la merci de son agresseur naturel provoquait une émotion que les siècles n'émoussaient pas.* »

Troublée aussi par les dessous féminins — que d'heures, petite fille, ai-je passées à examiner dans le détail de vieux catalogues proposant des gaines en forme d'armure, des soutiens-gorge en forme d'obus et des culottes, longues ou courtes !... Oh! qu'elles me faisaient rêver, ces culottes, ou plutôt ce qu'elles cachaient en le soulignant — je ne suis pas loin, comme Cecil Saint-Laurent, de les considérer comme des objets du culte.

La blancheur d'une cuisse

L'Histoire imprévue des dessous féminins va devenir la bible des amateurs des deux sexes que mettent dans tous leurs états la blancheur d'une cuisse au-dessus d'un bas noir entr'aperçue à la terrasse d'un café ou à la portière d'un taxi, les vitrines de lingerie fine qui, par bonheur, ont revu le jour, déployant leurs dentelles roses ou blanches, leurs soies rouges ou grises, leurs transparences irisées, ou la marque d'un slip sous une robe trop ajustée.

Tout. Ils sauront tout sur la naissance, l'évolution, les transformations, les révolutions du sous-vêtement féminin. Inexistant au début de notre ère — « *On ne peut saisir la sensualité de l'Antiquité qu'après avoir mesuré à quel point l'homme et la femme étaient et se savaient nus sous leurs vêtements. Cette certitude corporelle leur était un bonheur* », — il prend son essor au deuxième siècle.

Vaste sujet de réflexion pour Cecil Saint-Laurent, le moment où les hommes abandonnèrent définitivement la robe ou les courtes tuniques héritées de l'Antiquité et qui se différenciaient peu de celles des femmes : « *Du neuvième à la fin du quatorzième siècle, la robe mâle meurt. Il se produit entre le bas-de-chausses, le haut-de-chausses et les braies une conjuration qui aboutit à la formation d'une sorte de pantalon collant. Ainsi la sexualisation du costume est accomplie. L'homme devient, jusqu'à nos jours, celui qui porte la culotte. A la femme, la robe.* » Cecil Saint-Laurent ajoute que « *cette cassure est propre à l'Europe occidentale* ».

Pendant que l'homme s'enferme dans son vêtement, la femme évolue, libre et nue sous le sien, si peu défendue par une multitude de robes et de sous-robes. Au Moyen Age, tout objet appartenant à la femme prend valeur érotique : le troussoir, sorte de crochet de fer sur lequel on suspendait la traîne, les jarretières auxquelles les coquettes assortissaient leurs bracelets ; le plus excitant était la manche, alors indépendante de la robe, que les dames donnaient aux chevaliers en témoignage de tendre sentiment.

« Brides à fesses »

La Renaissance tentera de mettre de l'ordre dans tout cela, et la légende veut que ce soit Catherine de Médicis qui aurait invité les femmes au port du pantalon, appelé alors « caleçon » ou « brides à fesses », sous prétexte qu'en tombant de cheval la dame peut exposer sur l'herbe « *un cul à faire honte aux rayons du jour* ». En fait, ce fut bien plus pour avoir à ajouter un élément de trouble à l'un et l'autre sexe, puisqu'elles s'arrangeaient pour que nul ne pût ignorer la forme et la manière dudit caleçon noué sous le genou.

RÉGINE DEFORGES.

(Lire la suite page 28.)

L'unique amour de Mme Récamier

Ni ange ni sphynx, une femme que ressuscite Françoise Wagener.

PLUS de cent trente ans après sa mort, Mme Récamier vient de faire une nouvelle conquête et combien *bénéfique pour elle* ! Cette *fois*, c'est une femme. Mais la séduction de Juliette, du moins de son vivant, ne s'est-elle pas exercée indistinctement sur l'un et l'autre sexe ? Les sentiments qu'elle a inspirés à Mme de Staël, à la reine Hortense, à la duchesse de Devonshire, à Mme de Boigne, à sa nièce et fille adoptive Mme Lenormand le prouvent. Françoise Wagener que nos lecteurs connaissent bien, puisque pendant douze ans elle a participé au « Monde des Livres », où le domaine des littératures étrangères lui était réservé, s'est à son tour attachée à elle, au point de rompre avec le monde — écrit cette fois avec un petit « m », — de s'enfouir dans une chartreuse catalane d'où elle n'est sortie que pour pister son modèle avec lequel elle a vécu, six ans durant, dans la plus enrichissante intimité.

De cette passion, de cette retraite à laquelle le romanesque ne manque pas, vient de naître un gros livre, tout bruissant des orages qui ont agité la première moitié du XIXe siècle, animé par une foule de personnages, souvent pittoresques, toujours très vivants, et dominé par une exquise figure de femme qu'on a tantôt prise pour un ange et tantôt pour un sphynx.

Est-ce l'énigme qu'elle pose qui a attiré Françoise Wagener ? Si, là-dessus on l'interroge, celle-ci répond que c'est son admiration pour l'écrivain Chateaubriand, pour l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, qui l'a amenée à Juliette. Elle a voulu connaître celle que son grand homme avait aimée pendant les trente dernières années de sa vie, non pas d'un amour sans partage — Jean d'Ormesson a vivement conté naguère les frasques passionnées de René avec Cordélia de Castellane, Fortunée Hamelin, Hortense Allart sous le règne même de Juliette (1) — mais dans une tendresse, une intimité du cœur et de l'esprit, un *rituel des échanges*, que le temps ne fera qu'accroître.

Mme Récamier est aux côtés de Chateaubriand quand il meurt le 4 juillet 1848, veuf depuis un an d'une épouse qu'il n'a pas quittée pour elle. Ce couple irrégulier n'a jamais vécu sous le même toit. Ils se rendent visite, lui d'abord, tant que la paralysie, due à des rhumatismes, ne l'empêche pas de la rejoindre, chaque jour, à la même heure, à l'Abbaye-aux-Bois. Elle ensuite, qui, aveugle, assiste aux *derniers moments de son amour*, comprenant que la mort est intervenue quand les prières des agonisants se taisent. Il y a là de très belles pages, très simples, qui magnifient cette existence vouée à l'Enchanteur.

L'objet d'un culte

Mme Récamier a quarante ans quand Chateaubriand, qui approche de la cinquantaine, entre dans sa vie. Auparavant, Françoise Wagener n'a eu à ressusciter qu'une femme à la mode, une reine du Tout-Paris dont la réputation franchissait nos frontières. J'ai bronché quand elle la compare à une Brigitte Bardot, une Marylin Monroe. Elle m'a convaincue du bien-fondé de sa référence, compte tenu du changement de civilisation. On vendait le portrait de Juliette comme « article de Paris », jusque chez les indigènes du Kamtchaka. Ainsi, aujourd'hui, les filles portent-elles, en médaillon, en broche, l'effigie de Marylin. Mme Récamier était si belle, si discrètement élégante, si représentative de l'élite d'une société, qu'elle manquait d'être étouffée par les gens qui voulaient la voir, la toucher quand elle s'exhibait dans la rue. Comment vit-on quand on est l'objet d'un culte? Et d'abord y participe-t-on ? Par quels moyens? Par quelles ruses? A quel prix?

C'est à ces questions que Françoise Wagener a voulu répondre, en suivant au plus près les témoignages du temps. Ce faisant, elle *n'a rencontré ni une sylphide, ni* une déesse, ni une fieffée coquette, ni un monstre de froideur, ni une névrosée que perturberait une infirmité physique ou psychique, mais une femme à part entière, équilibrée, raffinée, sage, très bonne aussi, soucieuse de préserver son indépendance et son harmonie intérieure, et qui s'est mise tout simplement en attente du seul homme capable de l'arracher à elle-même et à un narcissisme indéniable.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 22.)

(1) *Mon dernier rêve sera pour vous*, de Jean d'Ormesson, Lattès, 1982.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Louise Colet ou la Muse, de Jean-Paul Clébert
L'Indomptable Louise Colet, de Micheline Bood et Serge Grand

Victime, elle ?

LE marché de la biographie s'élargit. Les universitaires bon teint ne fournissent plus, et leur sérieux ne répondant pas à la nouvelle demande, les *supplétifs abondent*. Formations, mobiles et méthodes se diversifient. On voit de tout : du romancier pigiste, du régionaliste attendri, du militant approximatif. Derrière les deux géants du genre, Lacouture l'*extasié et* Guillemin le *suspicieux*, se rencontrent toutes les nuances d'envies de tresser des couronnes ou de casser de l'auréole.

Le recrutement des auteurs assuré, il faut trouver des *sujets. Les rois s'épuisent*. Artistes, généraux et magnats ont beaucoup donné. On en vient aux favorites, aux éminences grises, aux gens d'alcôves et de coulisses, de sac et de corde. Les femmes ont *été* longtemps sous-traitées. Or elles forment *une large majorité*, côté public. Elles rentrent donc en force dans la galerie de portraits dont cette fin de siècle s'entoure, comme les vieilles personnes entassent les photos de famille pour conjurer la peur du vide prochain.

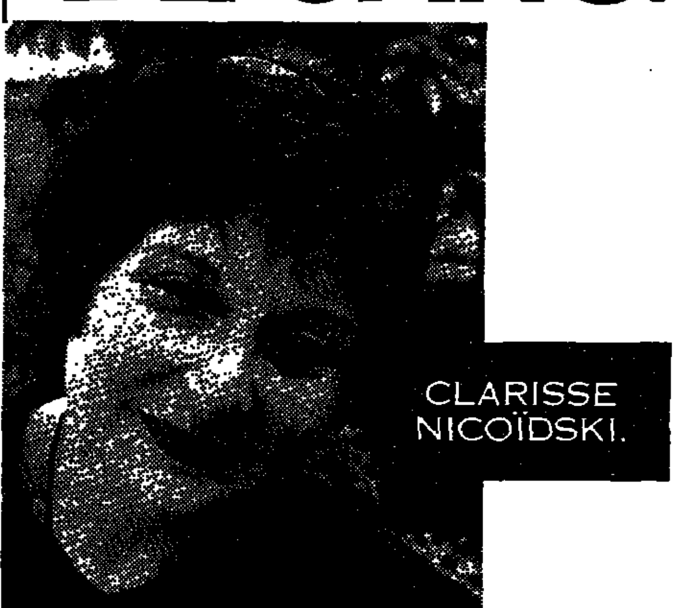
LOUISE COLET ! Mais c'est bien sûr ! Comment n'y avait-on pas pensé plus tôt ? Quel feuilleton cela ferait ! De ces vies dont il suffit de tirer le fil pour voir surgir, entre-croisées, toutes les destinées marquantes d'un siècle ! C'est pareil à chaque époque. Les êtres d'exception se recrutent dans un mouchoir de poche et se connaissent tous, frères d'armes ou cousins de traversin, pour peu qu'une gourmande passe par là...

Songez : une femme qui compte à son tableau Flaubert, Victor Cousin, Musset, Vigny, sans parler des sans-grade, et *qui écrit joliment, et qui va parcourir le monde*, de la Restauration à la Commune... Du nanan ! Trêve d'ironie : Louise Colet méritait vraiment sa biographie développée, depuis le temps qu'elle jouait les utilités délaissées dans les travaux sur Flaubert et les autres. On dirait qu'a continué de peser sur sa mémoire, au vingtième siècle, la négligence goujate qu'elle endurait de son vivant.

JEAN-PAUL CLÉBERT a écrit une trentaine d'ouvrages, dont des romans et des essais historiques. Son accointance avec la Colet, sans qu'il s'en explique, on la devine dès les premières pages. Elle est de terroir, de climat. L'auteur vit dans le Lubéron. C'est l'Aixoise qui l'attendrit d'abord en Louise, la gamine de Mouriès, que les brumes de Paris finiront par faire mourir de la poitrine.

Contrairement aux biographes de stricte obédience, Clébert ne nous fait pas juges des énigmes éventuelles, des sources contradictoires. Il rappelle ce qui ne se discute plus. Il donne parfois son avis sur la conduite des uns et des autres, son opinion d'homme d'aujourd'hui ou de « pays » devant les vilenies que subit Louise. Mais il n'abuse pas de ces interventions, annoncées généralement par des parenthèses. Pour l'essentiel, il raconte, avec entrain, avec du goût pour l'époque et pour les êtres qui la font.

(Lire la suite page 22.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

LETTRES ÉTRANGÈRES

Ah, ces Vikings !

Christine Lavransdatter, la célèbre trilogie de Sigrid Undset sort du purgatoire après soixante ans.

C'est « Dallas » au temps des chevaliers, une saga familiale qui démarre en 1306 et va cavaler, à bride abattue dans la Norvège du Moyen Age. Tout est d'époque, comme disent les antiquaires, le décor, les meubles, les propos et les mœurs, tout sauf les passions dont la flamme dévore la patine, dont la violence arrache *Christine Lavransdatter* à l'ornière du roman historique.

Dès l'enfance, *« elle aime trop le monde, aspire trop à se donner à lui »*, pour tenir en place. Une aventurière ? Une conquérante ? Certes non, une proie farouchement consentante, prête à payer le prix de ses péchés mais jamais à y renoncer. Son sort se joue au hasard d'une promenade en forêt, dans les bras d'un chevalier de rencontre. Il suffit d'une étreinte pour que la métamorphose s'accomplisse : *« Son corps souffre d'étonnement, c'est le mal dont parlent les chansons. »* Un mal qu'il s'agit maintenant de mériter, de glorifier par la couronne d'or du mariage. Pour y parvenir, elle apprendra le mensonge, subira la honte, la solitude, l'angoisse, la morsure du remords. Mais qu'est-ce, comparé à la crainte de devenir une autre, de ne plus inspirer l'amour ? L'éblouissement se prolonge-t-il au-delà de la révélation ? Son amant la rassure, lui promet une éternité de « premières fois ». *« Te posséder, c'est comme fêter Noël, comme chasser les oiseaux dans les collines. »* Dieu attendra son heure pour sévir. On l'entend piétiner d'impatience.

Ce chef-d'œuvre qui valut à son auteur le Prix Nobel (1928) n'a rien perdu de sa fougue et de sa magie, malgré les lourdeurs de la traduction. Quand les éditeurs consentiront-ils à « rafraîchir » leurs classiques ?

GABRIELLE ROLIN.

★ **CHRISTINE LAVRANSDATTER, de Sigrid Undset, traduit du norvégien par E. Avenard, Stock, 295 p., 85 F.**

● EN POCHE

Deux nouvelles collections en format de poche viennent d'être inaugurées. Dirigée par Marianne Strainchamps, la collection « Science et Découvertes » aux Editions du Rocher, sort simultanément huit titres, parmi lesquels *Biologie de la douleur* de Marc Peschanski, *la Vie des étoiles* de Claude Doom, *Ce que l'on sait vraiment des dinosaures* de Jean-Michel Mazin et *Moisissure* sur les nuisances et les biotechniques) de Marie-France Roquebert.

Chez Payot, la collection « Prismes » se propose de rééditer des titres susceptibles de toucher un vaste public, aussi bien dans le domaine du roman que dans ceux des essais, des documents ou de l'histoire. Paraissent en même temps : *la Maison et le Monde* de Rabindranath Tagore, *Dernière valse à Vienne* de George Clare, *Comment on raconte l'histoire aux enfants* de Marc Ferro et *les Kennedy* de P. Collier et D. Horowitz.

● La collection « Le monde de... » (MA Editions) propose sous forme d'articles courts, classés alphabétiquement, les informations essentielles sur un sujet donné. Trois titres paraissent : *Charlemagne* de Robert Delort, *la Géologie* de Jean-Claude Fischer et *la Démocratie grecque* de Claude Mossé.

● Michel Tournier publie directement en poche (Folio, n° 1768) plusieurs *Petites proses*, dont un chapitre inédit de *la Goutte d'or*, son dernier roman.

● L'œuvre d'Henri Michaux continue sa percée (encore) discrète dans la collection « Poésie/Gallimard » avec la réédition *d'Ailleurs*. Toujours à propos de Michaux, Raymond Bellour a rassemblé plusieurs essais sur le poète (*Henri Michaux* ; Folio-Essais, n° 45).

● Certains livres rassemblent autour d'eux, tels des objets de culte, des sectateurs fanatiques. Ainsi de la *Vie de Rancé*, où l'admirable prose de Chateaubriand atteint sa plénitude en gagnant une liberté étonnante. André Berne-Joffroy présente une nouvelle édition de ce texte. (Folio, n° 1769).

● *Le Seigneur des anneaux*, de Tolkien fait également partie, dans un genre très différent, de cette catégorie de livres. L'œuvre paraît, en trois volumes, dans la traduction de F. Ledoux, chez Presses-Pocket (n° 2657 à 2659).

ROMANS

Les désarrois d'un puceau

Jacques Lanzmann est un fou de la marche, vous le savez. Les récits et les photographies de ce héros du sport le plus ancien et le plus sain ont contribué pour une bonne part à la popularité du romancier. Le héros du *Jacquiot*, lui, est fou de sexe, avec une naïveté fort sympathique, puisqu'il n'a que seize ans. En fait, ce héros est double : Jacquot, petit paysan touchant de timidité, subit, dans la plupart de ses actes, la présence d'un jumeau imaginaire, le Jacquiot, qui, lui, ne s'embarrasse pas de principes, dans une époque qui, il est vrai, en exigeait peu. Les derniers jours de l'occupation allemande sont ainsi filtrés par le cerveau de cet être bicéphale obsédé par une idée : ne pas mourir avant d'avoir fait l'amour.

Le thème du puceau est traité avec une verve qui n'excuse pas toujours le laxisme de l'écriture. Les raccourcis et les trouvailles en forme de clin d'œil ne font pas oublier les redites et les complaisances d'un vieux routier qui semble avoir du mal à entrer dans la peau d'un têtard tourmenté par la puberté. Heureusement, le roman est sauvé par la sincérité de Lanzmann face à une époque qu'il connaît bien, pour y avoir été plongé. Jacques, Jacquot et le Jacquiot ne font évidemment qu'un seul personnage, et vous voilà pris à marcher aux côtés de Lanzmann. La mort facilement reçue ou donnée, le bâillement des sexes de putes ou de filles de ferme violées, le désarroi de l'adolescent roux devenu sans famille et sans identité, autant d'éléments dramatiques exploités sur le vif.

Un gamin de seize ans qui ne se sépare pas de son fusil, et recherche par vents et marées Evelyne Rosenthal, image du premier amour, de la pureté, dont il sait pourtant qu'elle a été salie, emprisonnée dans un bordel, force évidemment votre attention émue. La chute du livre, inattendue, accroît votre complicité. Drôle d'éducation sentimentale, dans le tumulte et la lassitude d'une fin de guerre. Vous finissez par comprendre pourquoi l'auteur a mis au jour ces pages de sa propre histoire, à la recherche d'une adolescente bercée aux accents de la mort. Beau personnage que ce Jacquiot, l'enfant illettré qui n'a pas eu le temps de vivre, mais s'est réincarné dans l'écrivain Jacques Lanzmann.

FRANTZ-ANDRÉ BURGUET.

★ **LE JACQUIOT, de Jacques Lanzmann, Lattès, 232 p., 79 F.**

MÉMOIRES

Un médecin qui n'a pas froid aux yeux

Georges Valensin est un vieux routier de la sexologie. Il en faisait quand on prenait encore cette science, en France, pour de l'érotomanie. Avec ses traductions en dix langues, il envoyait aux prudes un joli pied de nez. L'âge venant, on le croyait assagi. Point du tout, le voilà, après avoir dit à ses coreligionnaires ce qu'il pense de leur sexualité — et certains le prirent très mal (*les Juifs et le Sexe*, Ed. Grancher, *le Monde* du 26 janvier 1984) — qui vient de nouveau effaroucher les bégueules (et ravir les autres) avec ses *Chroniques sexuelles*.

Certes, l'expérience professionnelle peu commune de cet ancien médecin des bordels de la Casbah, des légionnaires de l'armée d'Afrique ou des Parisiens sous l'Occupation, avait déjà fourni nombre d'exemples à ses savants travaux précédents sur la fécondation, la contraception ou l'avortement. Mais dans ses *Chroniques*, foin de science, il s'agit de souvenirs à la première personne du singulier d'un homme qui a beaucoup vu, beaucoup écouté, beaucoup soigné le tout dans le domaine du sexe, et qui ne s'autocensure pas.

On lui reprochera sans doute de ne pas s'être contenté du rôle de témoin n'ayant pas froid aux yeux, mais d'avoir introduit dans le récit ses propres « aventures » d'homme à femmes et une morale érotique à tout le moins non conformiste. Nous n'en dirons pas plus, si ce n'est que les *Chroniques* de ce praticien pince-sans-rire et à la mémoire d'acier tiennent le lecteur en éveil jusqu'au bout sur un thème pourtant facilement répétitif.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ **CHRONIQUES SEXUELLES, du docteur G. Valensin, Julliard, 270 p., 80 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

LETTRES ÉTRANGÈRES

● Stefan Zweig : *Journaux 1912-1940*. En 1912, à trente et un ans, sentant sa mémoire *« dangereusement maladivement engourdie »*, Zweig reprend, *« pour la énième fois »*, son journal, qu'il tiendra irrégulièrement jusqu'en 1940, deux ans avant de se donner la mort au Brésil. Traduit de l'allemand par Jacques Legrand. (Belfond ; 330 p. ; 120 F.)

CORRESPONDANCE

● Ernest Hemingway : *Lettres choisies, 1917-1961*. S'excusant en 1957 d'une *« lettre mal fichue et pleine de fautes »*, Hemingway précisait qu'elle était *« de la correspondance et non une tentative de prose »*. C'est donc plus un autoportrait vivant que l'œuvre d'un grand épistolier que Carlos Baker présente avec ce volume. Traduit de l'anglais par Michel Arnaud. (Gallimard ; relié ; 1046 p. ; 250 F.)

THÉATRE

● William Shakespeare : *Vénus et Adonis*. Michèle Le Doeuff présente une nouvelle traduction du poème de Shakespeare, qu'elle a réalisée pour la scène, avant d'interroger l'œuvre lyrique du poète dans un texte intitulé, *Genèse d'une catastrophe*. (Ed. Alidades ; distribution Distique ; 107 p. ; 76 F.)

● August Strindberg : *Théâtre complet*. Voici les volumes 5 et 6 du théâtre complet de Strindberg, dans l'édition annotée par Carl-Gustaf Bjurström. Des pièces connues, comme *l'Ile de morts, la Sonate des spectres, le Songe*, et des œuvres peu ou pas connues. (L'Arche ; 590 p. et 540 p. ; 198 F chaque volume.)

RELIGIONS

● *La Bible d'Alexandrie I. La Genèse* — C'est à Alexandrie, au IIIe siècle avant Jésus-Christ, que fut entreprise la traduction grecque de la Bible hébraïque. Cette Bible, dite des Septante, joua un rôle considérable auprès des juifs puis des chrétiens. Marguerite Harl a dirigé cette édition des cinq livres du *Pentateuque* (la *Torah*), dont voici le premier volume. (Cerf ; 336 p. ; 145 F.)

PHILOSOPHIE

● Gwendoline Jarczyk et Pierre-Jean Labarrière : *Hegeliana*. Peut-on encore être hégélien aujourd'hui ? *De la réussite et de l'échec*, de Hegel, est-il possible de tirer une pensée pour notre temps ? Pour tenter de répondre à ces questions, les auteurs visitent les différentes parties du monument Hegel, avant d'aborder la question de la liberté, clef de tout l'édifice. (PUF; 366 p.; 220 F.)

PHILOSOPHIE

● Emmanuel Kant : *Opus postumum. Passage des principes métaphysiques de la science de la nature à la physique*. François Marty a traduit et présenté la première version française des travaux auxquels le maître de Königsberg avait consacré ses dernières années. Inachevé, ce manuscrit peut être considéré, au dire de l'éditeur, comme la quatrième critique de Kant. (PUF; 444 p.; 195 F.) D'autre part, le troisième et dernier volume des *Œuvres philosophiques* de Kant, publiées sous la direction de Ferdinand Alquié, décédé en février 1985, paraît dans « la Pléiade ». Il contient les Derniers Ecrits. (Gallimard; 1561 p.; 320 F jusqu'au 31 décembre, ensuite 355 F.)

HISTOIRE

● Wilhelm Knappich : *Histoire de l'astrologie*. Paru outre-Rhin il y a vingt ans, ce livre est l'œuvre du fondateur de la Société des astrologues autrichiens. Des anciens Egyptiens aux modernes astrologues, de l'Amérique précolombienne aux recherches françaises, un panorama assez complet de ce chapitre de l'histoire des civilisations. Préface d'André Barbault. Traduit de l'allemand par Henri Latou. (Vernal ; Philippe Lebaude ; 332 p., 138 F.)

● Jacques Jourquin : *Dictionnaires des maréchaux du Premier Empire*. La nouvelle édition revue et augmentée d'un ouvrage réunissant toutes les informations sur les vingt-six maréchaux d'Empire, par le secrétaire général de l'Institut Napoléon. (Tallandier; « Bibliothèque napoléonienne » ; 170 p.; 98 F.)

ESSAIS

● Pascaline Mourier-Casile : *André Breton, explorateur de la Mère-Moire*. Une étude des *« générateurs »*, d'*Arcane 17*, livre tardif (1944) de Breton, considérée ici comme *« texte palimpseste »*. (PUF ; 230 p. ; 145 F.)

● Gérard Peylet : *les Evasions manquées ou les illusions de l'artifice dans la littérature « fin de siècle »*. Issu d'une thèse de doctorat, cet ouvrage est une approche des conceptions esthétiques qu'ont tenté d'illustrer, dans leur œuvre mais aussi dans leur vie, les écrivains de la fin du siècle dernier. (Librairie Honoré Champion ; 296 p. ; 180 F.)

● EN BREF

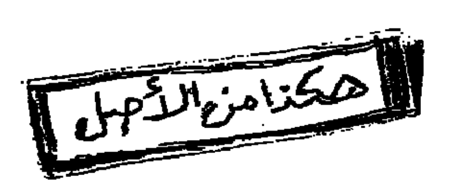
● **LE HUITIÈME PRIX DU PREMIER ROMAN, décerné par un jury composé de dix critiques littéraires a été attribué mardi 4 novembre à Alexandre Jardin pour *Bille en tête* (Gallimard).**

● **LE PREMIER SALON DU LIVRE CORSE, « U libru corsu », se tiendra le 15 novembre, à Paris (3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005), de 15 heures à 23 heures.**

● **LE DEUXIÈME SALON DU LIVRE ET DE LA LECTURE DE CHALON-SUR-SAONE se tiendra à l'Espace des arts les 14, 15 et 16 novembre. Débats, spectacles, signatures, alterneront au cours de ce « Chalon sur livre » qui avait attiré l'année dernière près de 9 000 visiteurs.**

● **Un colloque international consacré à CLAUDE SIMON se tiendra les 14 et 15 novembre à l'université de Genève. Jean Starobinski, Georges Raillard, Roger Dragonetti, notamment, présenteront des communications. Le 15 novembre à 14 h 30, Claude Simon donnera une conférence intitulée *Réflexions sur le roman*.**

● **Une exposition de travaux récents sur papier du peintre RAQUEL se tient jusqu'au 30 novembre à la librairie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris. Cette manifestation coïncide avec la sortie en librairie chez Flammarion de l'anthologie *Orange Export Ltd 1969-1986*, préparée par Emmanuel Hocquard et Raquel. Par ailleurs, une édition de luxe sur grand papier d'un beau texte de Hocquard, *Des feuillages*,**



LA VIE LITTÉRAIRE

Les cinq derniers du Goncourt

Cinq romans ont été retenus lors de la dernière sélection du prix Goncourt qui sera décerné le 17 novembre : Henri Coulonges : *les Frères Moraves* (Stock), Michel Host : *Valet de nuit* (Grasset), Gilles Lapouge : *la Bataille de Wagram* (Flammarion), Pascal Guignard : *le Salon de Wurtenberg* (Gallimard), Jean Vautrin : *la Vie ripolin* (Mazarine).

Première sélection pour l'Interallié

Voici la première liste de romans retenus par le jury du prix Interallié. Le lauréat sera choisi parmi ces dix noms le 2 décembre :

— Nicolas Bréhal : *l'Enfant au souffle coupé* (Mercure de France) ; Michel Croce-Spinelli : *Bois d'épave* (Grasset) ; Max Gallo : *Belle époque* (Grasset) ; Christian Giudicelli : *Station balnéaire* (Gallimard) ; Philippe Labro : *l'Etudiant étranger* (Gallimard) ; Gilles Lapouge : *la Bataille de Wagram* (Flammarion) ; Eric Neuhoff : *Des gens impossibles* (Table ronde) ; Jean Raspail : *Qui se souvient des hommes* (Robert Laffont) ; Denis Tillinac : *l'Irlandaise de Dakar* (Laffont) ; Didier Van Cauwelaert : *les Vacances du fantôme* (Le Seuil).

Naples-sur-Seine

Grâce à l'Institut culturel italien, à son directeur, le professeur Caruso, le cœur de Naples va battre *à Paris, de novembre 1986 à février* 1987. Un grand cycle de manifestations. Un événement capital pour comprendre le message salvateur de la civilisation napolitaine, si différente de notre civilisation anémiée. Une éruption d'imagination volcanique sur les bords de la Seine.

Théâtre, musique, films, expositions de tableaux historiques, tables rondes sur la langue et la vie napolitaines : loin des folklores et des chromos transmis par une certaine littérature touristique, loin des lieux communs rassurants, c'est un portrait vivant et multiple de la Naples *plus nocturne que solaire*, plus cruelle que douce, métamorphosant par la ruse grecque et la passion espagnole ses tragédies en comédies, faisant de l'illettré le plus humble un aristocrate du quotidien, qui nous sera présenté. Une Naples ludique, voluptueuse, obscène, inquiétante : une danse baroque à l'estomac.

Du 12 au 15 novembre, à la Maison des cultures du monde, nous entrerons de plain-pied sur la vertigineuse scène *napolitaine* avec l'autobiographie jouée, racontée et chantée — la voix de Marina Pagano, entre autres, si ardente et si belle, vous saisira à l'âme et aux tripes — d'une manière de Brecht parthénopéen, de Raffaele Viviani *(1888-1950)*, le mosaïste expressionniste du petit peuple napolitain, qui fait voir et incarne comme personne la *tragi-comédie* de sa ville aux millions d'acteurs. A ne pas manquer non plus « Naples-canaille », une table ronde dirigée par Enrico Fulchignoni, le jeudi 13 novembre à 17 heures (Institut culturel italien), avec la participation des acteurs et des metteurs en scène, Antonio Ghirelli et Achille Millo, du spectacle d'ouverture *Io, Raffaele Viviani*.

En janvier, Eduardo De Filippo, le *Molière napolitain*, sera mis en scène par Giorgio Strehler et Claude Yersin au Théâtre de l'Europe et au *Théâtre de l'Est parisien. Nous en reparlerons.*

JEAN-NOËL SCHIFANO.

POLARS

Reims, c'est fini...

LE champagne n'adoucit pas forcément les mœurs. Les participants au 8e festival du roman et du film policiers de Reims, grand-messe annuelle des amateurs du genre, auront aisément pu le vérifier le week-end dernier.

Comme certains indices le laissaient prévoir (*le Monde des Livres* du 31 octobre), le divorce a *finalement été publiquement* prononcé entre les co-organisateurs, municipalité d'un côté, 813 (association des amis de la littérature policière) de l'autre.

La séparation aurait pu être amiable. Une succession d'initiatives *maladroites* — pour ne pas dire plus — de l'agence chargée, pour la première fois, de la promotion du festival en aura décidé autrement. Passe encore qu'elle ait imposé la présence, au marché du livre policier, d'un stand « La police et ses auteurs », qui obéissait plus, dans sa présentation, à des soucis de propagande qu'à des *motifs culturels. Passe encore* qu'au dernier moment un sponsor soit apparu sous la forme d'une banderole du *Figaro-Magazine*. Mais l'annonce, en pleine assemblée générale de 813, qu'Alain Delon avait été le principal bénéficiaire de *l'augmentation* de la subvention municipale — 50 000 F de défraiement pour remettre, entre intimes, le Grand Prix de littérature policière 1986 à Jacques Sadoul (1) — allait provoquer la cassure définitive. En quelques lignes sèches, le nouveau bureau de 813 (2) signalait qu'il avait *« décidé de se retirer de l'association Reims Polar, organisatrice de ce dernier festival du polar de Reims »*, et qu'il étudiait les propositions de remplacement transmises par ses adhérents de Grenoble et de Nantes (3).



DANIEL PÉZENNY.

Robin Cook, trophée 813 du meilleur roman policier 1986.

On avait tout de même eu le temps de parler littérature et de décerner les trophées 813 pour 1986. Ont donc été couronnés : *meilleur roman : Comment vivent les morts*, de Robin Cook (Série noire, Gallimard) ; meilleur recueil de nouvelles : *Mystères 86*, sous la direction de Jacques Baudou (Livre de poche) ; meilleure réédition : l'intégrale d'Arsène Lupin (*Bouquins Laffont*) ; meilleure bande dessinée : *la Porte d'Orient*, de Giardino (Glénat) ; meilleure traduction : Pierre et Danièle Bondil pour *Là où dansent les morts*, de Tony Hillerman (Rivages/Noir) ; meilleure émission de télévision : *Calibre*, de Jacques Baudou ; meilleur film : *l'Année du dragon*, de Michael Cimino.

L'an prochain dans le Sud ?

B. A.

(1) Pour *Trois morts au soleil*, éd. du Rocher.

(2) Remplaçant Pierre Lebedel, *l'écrivain Jean-François Vilar a été* élu président.

(3) La municipalité de Reims a, de son côté, annoncé son intention de maintenir un festival du polar.

Le « Magazine littéraire » vingt ans et une santé de fer

Le *Magazine littéraire* est un modèle de discrétion, à moins que *ce ne soit d'orgueil. Il publie* en ce mois de novembre son deux cent trente-cinquième numéro, consacré à Heidegger, qui se trouve être aussi celui de son vingtième anniversaire. Or le lecteur recherchera en vain dans le dernier *Magazine* une trace de célébration. Comme si Jean-Claude Fasquelle, le directeur, et Jean-Jacques Brochier, le rédacteur en chef, pensaient qu'il est banal d'avoir vingt ans.

Quand on sait les difficultés dans lesquelles se débattent les journaux littéraires, quand on compte tous ceux qui se sont abîmés corps et biens depuis que le *Magazine* existe, il faut pourtant bien assimiler une telle longévité à un exploit. D'autant que l'affaire se porte bien. Avec *une équipe réduite de six permanents*, le *Magazine littéraire* diffuse chaque mois près de 75 000 exemplaires ; et sa formule de numéro à thème lui permet de vendre encore mensuellement 9 000 à 10 000 anciens numéros, ce qui est probablement un phénomène unique dans la presse.

Les amateurs risquent pourtant d'éprouver quelques difficultés à retrouver le numéro un du *Magazine littéraire*, daté du 2 novembre 1966. Il valait trois francs. Ses responsables étaient Guy Sitbon et François Bott. Stendhal ornait sa couverture. A l'intérieur, un long portrait de Truman Capote par Le Clézio, un dossier sur les livres qu'on brûle dans la Chine de la révolution culturelle et une étude d'Yves Berger sur la « génération perdue » des écrivains canadiens.

Depuis, le journal a mûri, il a pris *de l'ampleur et de l'assurance*, mais on reconnaît bien dans son visage de vingt ans le joli bébé qu'il fut.

P. L.

la grammaire et un amour, illustré par une lithographie de Raquel, vient d'être publiée par Jean-Pierre Boyer dans la collection « Avec/Royaumont ».

● LE BOOKER PRIZE, équivalent du Goncourt en Grande-Bretagne, a récompensé cette année Kingsley Amis pour son roman *The Old Devils (les Vieux Démons)*. K. Amis est l'un des représentants du groupe des « Angry Young Men » (jeunes gens en colère), qui s'illustra dans les années 50 dans la critique ironique et acerbe de la société britannique.

● RECTIFICATIFS. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans « le Monde des livres » du 31 octobre, Marcel Benabou (et non Benamou) a obtenu, non pas le grand prix de l'humour noir Xavier-Forneret, mais le prix de l'humour noir spécial Oulipo pour son ouvrage *Pourquoi je n'ai écrit aucun de mes livres*. C'est l'écrivain britannique Tom Sharpe qui a reçu le trente-troisième prix Xavier-Forneret pour l'ensemble de son œuvre. Les deux autres prix 1986 de l'humour noir ont récompensé le dessinateur Michel Granger et le fantaisiste Daniel Prevost.

Par ailleurs, nous avons malencontreusement omis de préciser les noms des traducteurs de *l'Anthologie de poésie japonaise contemporaine* (Gallimard) dans « le Monde des livres » du 31 octobre : ce sont Yves-Marie Allioux, Jeanne Sigée, Dominique Palmé et André Wlodarczyk.

Passage en revues

Littérature, poésie

● Les bonnes revues comme les grands esprits, dit-on, se rencontrent : *le Nouveau Commerce* (cahier 65/66, automne 1986) exhume le même (superbe) texte du vieux Melville que la revue *Siècle* (« le Monde des livres » du 10 octobre). La traduction de ce *John Marr* est ici d'Anne Lecroart. Dans ce même cahier, André Delmas raconte l'aventure de *Little Review*. Cette revue américaine que dirigea de 1914 à 1929 Margaret Anderson (avec Ezra Pound à partir de 1917) joua un rôle important dans les échanges culturels et poétiques entre l'Europe et l'Amérique. Deux textes de *Little Review* illustrent l'étude d'André Delmas : un *« roman en quatre pages et vingt-cinq lignes »* : *Bibi-la-Bibiste* et un texte de... Mistinguett. (Nouveau Quartier Latin, 78, boulevard Saint-Michel, Paris, 80 F.)

● Jacques Arnold, dans *Poésie présente* (n° 60), propose un choix d'aphorismes d'Emmanuel Lochac, né voilà juste cent ans. Mort il y a trente ans, Lochac a publié, à partir de 1919, plusieurs recueils de maximes et de poèmes en un vers. L'aphorisme est un genre aussi séduisant que périlleux, où le pire guette et fait parfois des ravages. Ce n'est pas le cas ici. Voici quelques exemples : *« Au séjour céleste, il faudra que les vilains rêves soient amendés également »* ; *« Les gens que le néant attire ont sans doute sommeil »* ; *« Ne jetez jamais les débris d'un rêve »*. (Ed. Rougerie, Mortemart, 87330 Mézières-sur-Issoire, 54 F.)

● *Théodore Balmoral* existe ! Et si ce nom propre est *« en exil de toute référence »*, sa réalité est attestée, sinon par une personne, du moins par l'objet que ce nom désigne : une revue, de qualité et de littérature, *dont le « comité », composé de* Thierry Bouchard, Pascal Belton et Marc Farcy, vient de faire paraître un numéro 2/3. Pour s'assurer un peu plus de la réalité de *Théodore Balmoral*, il suffira de se reporter au sommaire de ce cahier : y figurent Jude Stéfan, Alain Borer, Pierre Bettencourt... (*Théodore Balmoral*, 4, place Albert-Ier, 45000 Orléans, 65 F.)

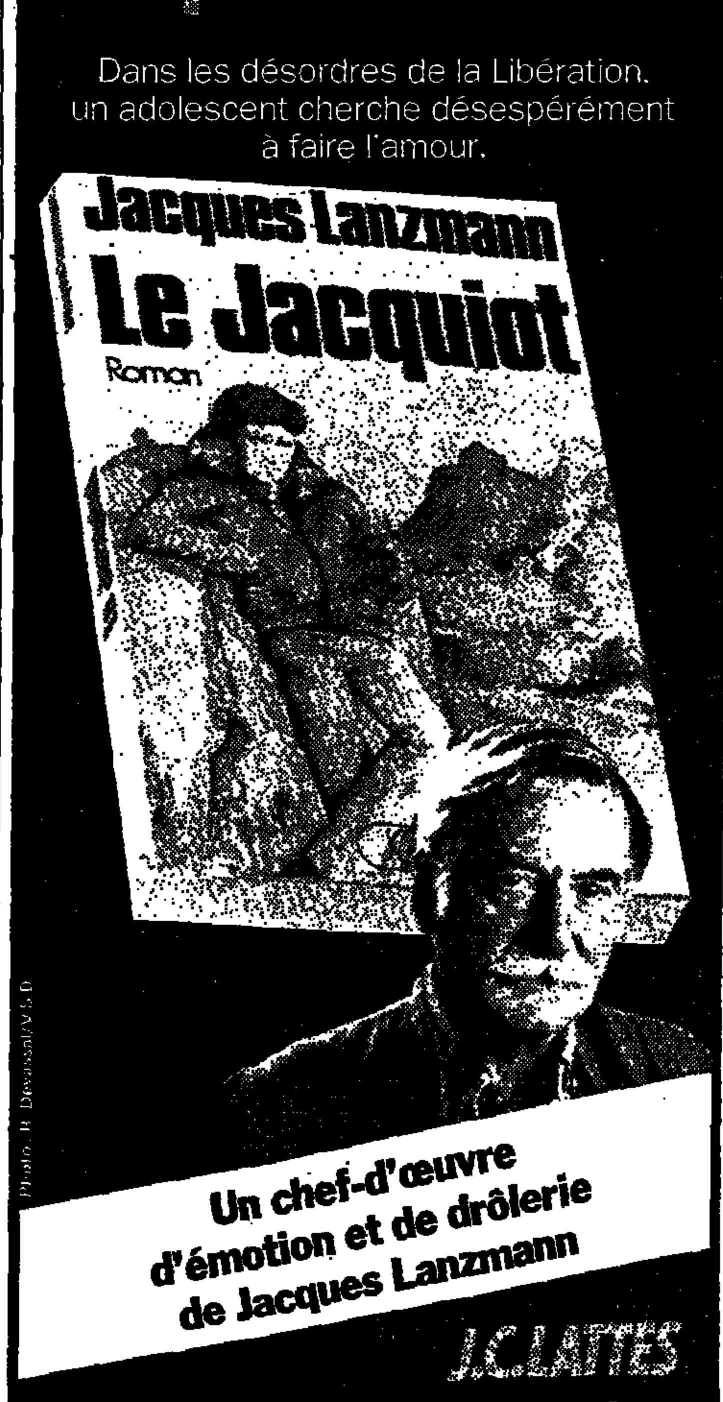
● *Méditerranées* : à partir de ce pluriel, Dominique Sorrente et André Ughetto ont composé un riche et beau numéro de la revue marseillaise *Sud* (n° 64/65). Trois thèmes, lieux ou signes, rassemblent auteurs et textes : *Homérides* avec l'appel à l'antique passé, aux filiations ; *If*, l'insularité, symbole littéraire de la cité phocéenne ; *Océanides* enfin, pour lever l'ancre vers d'autres mers, pour sortir du bassin. (*Sud* : 62, rue Sainte, 13001 Marseille ; Distribution Distique, 120 F.)

● *Cahiers de l'université de Perpignan* consacrent un numéro à Claude Simon, coordonné par Maurice Roelens ; (Faculté des sciences humaines et sociales ; 36, chemin de la Passio-Vella, 65025 Perpignan Cedex, 40 F.)

● *Revue d'histoire littéraire de la France*, avec ses quatre-vingt-six ans, reste prudente à l'égard des innovations. *Celle* qui vient d'être décidée, vu le sens d'une plus grande commodité : les bibliographies insérées traditionnellement dans chacun des six fascicules annuels de la revue sont désormais regroupées dans un numéro entièrement bibliographique. Les auteurs de ces tâches de bénédictin sont trop souvent ignorés. Citons donc René Rancœur qui a réalisé cette *Bibliographie de la littérature française pour 1985*. (Armand Colin ; n° 3, 1986, 75 F.)

● Les lecteurs et animateurs de revues ont leur « Quinzaine ». Elle a commencé le 3 et se prolongera à Paris et en province, jusqu'au 15 novembre. Le point de référence et d'unité des multiples manifestations qui sont programmées dans le cadre de cette Quinzaine est l'association *Ent'revues*, née il y a moins d'un an mais déjà fort active et dynamique. A preuve, le deuxième numéro de ce qui, bien plus que son bulletin, est une vraie revue : *la Revue des revues*. (Association Ent'revues, Maison des sciences de l'homme, 54, bd Raspail, Paris, tél. : 45-49-01-49).

P. Ke.



● HISTOIRE LITTÉRAIRE

L'unique amour de Mme Récamier

(Suite de la page 19.)

Car, avant et même après l'apparition tardive de Chateaubriand, que de soupirants déçus et acceptant de l'être, des plus flatteurs aux plus tentants! Comme ce Lucien Bonaparte chez qui elle croise le premier consul sans le laisser indifférent; comme ce prince Auguste de Prusse avec lequel, en 1807, elle a cru pouvoir échanger des serments, vite repris; comme Benjamin Constant, qui tout un an sera fou d'elle; comme tous ces jeunes gens, souvent amants ou fils d'amitiés chères, Prosper de Barante, Auguste de Staël, Jean-Jacques Ampère, qu'elle attache plus ou moins durablement à son char; comme ces fleurons de l'Ancien Régime que sont les deux cousins Montmorency, Mathieu le dévot et Adrien l'ambassadeur homosexuel, chez qui *« l'amour pour Juliette est un mal de famille »*... Un extraordinaire cortège d'amoureux de tous âges, de tous bords politiques, de toutes nationalités, de toutes célébrités, artistiques, littéraires, qui n'obtiennent rien d'elle, mais lui vouent une adoration qui dure parfois jusqu'à la mort. Voyez Ballanche, le philosophe lyonnais qui, rencontré à l'heure de l'exil, ne la quittera plus jusqu'à ce qu'elle l'accueille dans sa sépulture familiale.

L'apprentissage de la passion

Et puis soudain l'idole se fait femme. Elle avait pourtant déjà traversé des épreuves qui auraient pu l'humaniser : la première faillite de M. Récamier en 1805 ; le décret que, en 1812, l'empereur, oublieux de son charme, prend contre elle. Elle ne pourra plus résider qu'à ces quarante lieues fatidiques de Paris qui avaient tant persécuté Mme de Staël. Si Juliette n'avait été qu'une vedette, tous auraient pu, en ces circonstances difficiles, s'écarter d'elle. Il n'en est rien. Ruinée ou exilée, qu'elle s'installe à Châlons-sur-Marne, à Lyon, à Rome, à Naples, toujours une cour se reforme autour d'elle. Son retour à Paris avec les Bourbons est un triomphe, mais de courte durée. En 1819, M. Récamier connaît de nouvelles et graves difficultés financières. Pour le renflouer, Juliette sacrifie sa fortune personnelle. Le tournant est pris qui va changer sa vie. Se séparant de son père, M. Bernard, de l'acolyte de celui-ci, M. Simonard, de son mari, M. Récamier, qui tous les trois s'en iront vivre ensemble, elle se retire avec sa fille adoptive dans un couvent de la rue de Sèvres, l'Abbaye-au-Bois, où elle occupera d'abord la fameuse « petite cellule », puis dix ans plus tard, un appartement plus spacieux. C'est que le règne de René a commencé et pour Mme Récamier le difficile apprentissage de la passion.



Madame Récamier : « Ce que le siècle avait de meilleur. »

Du moins est-ce ainsi que Françoise Wagener voit les choses, puisque anéantissant la fable de Chantilly, qui revient pourtant avec insistance en 1822 dans les lettres de Chateaubriand, elle date des premiers mois de 1819, à la Vallée-aux-Loups, l'accomplissement de leur lien. Il sera suivi quatre ans plus tard d'une rupture où Juliette joue son va-tout. La politique lui a ravi son amant, devenu ministre des affaires étrangères, à moins que ce ne soit le charme trop corsé de Cordélia. Elle ne dit rien, mais elle fuit, se réfugiant dans un second exil, volontaire celui-ci, qui la ramène en Italie. Elle n'en reviendra même pas quand l'homme qu'elle aime connaît la disgrâce. C'est elle qu'elle soigne, c'est lui qu'elle apprivoise par cette séparation. Elle gagnera cette partie serrée, quand, en 1825, ayant retrouvé son autonomie, sa sérénité dans l'épreuve qu'elle s'est imposée, elle fera de Chateaubriand l'axe de sa vie.

Je ne voudrais pas tirer vers le roman une biographie aussi sérieuse, aussi méticuleuse, et qui tranche avec vigueur des questions plus ou moins encore en suspens : le mariage blanc de Juliette avec M. Récamier, qui était son père naturel et, à l'inverse, ses relations avec René qui ne furent pas que platoniques. Mais un roman existe dans cette biographie, et qui apporte son enseignement. Il faut le dégager des documents de l'époque que l'auteur cite abondamment, au risque parfois de laisser étouffer sa voix par celles des contemporains.

La *Madame Récamier* de Françoise Wagener est un plaidoyer fervent que trouble seulement l'analyse astrologique demandée à un maître ès arts, qui, parti d'une fausse date de naissance, accable son sujet. Quand des astres on passe à la vie, on n'a pas envie de charger Juliette. Par son urbanité, son tact, autant que par sa grâce, elle fut la médiatrice de paix et d'union dont l'époque avait besoin. Françoise Wagener qui la suit pas à pas dans le déroulement chronologique de ses alliances, de ses rencontres, de ses conquêtes, de ses épreuves et de son seul amour, voit en elle une femme accomplie où se résume — ce sont ses derniers mots sur elle — *« ce que le siècle avait de meilleur »*.

JACQUELINE PIATIER.

★ MADAME RÉCAMIER, de Françoise Wagener, Lattès, 542 p., 155 F.

Signalons aussi

● La réédition de l'essai de Benjamin Constant : *De l'esprit de conquête et de l'usurpation dans leurs rapports avec la civilisation européenne.* Introduction, notes, bibliographie et chronologie par Aphraïm Harfoz (collection GF, 344 p., 00 F).

● Et les *Lettres parisiennes du vicomte de Launay,* par Madame de Girardin. Durant les années 1830 et 1840, empruntant un nom d'homme (celui du vicomte de Launay), Delphine de Girardin — qui accueillait Balzac et Dumas dans son salon — a tenu des chroniques sur « La vie parisienne ». Jadis publiées dans le quotidien *la Presse,* les voici réunies, préfacées et annotées par Anne-Martin Fugier (Mercure de France. Coll. « Le temps retrouvé », 2 vol., 848 et 596 p., 189 F et 159 F).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Victime, elle ?

(Suite de la page 19.)

Voici donc le mariage avec l'infortuné flûtiste Hippolyte, l'atelier du sculpteur Pradier, les avances manquées de Sainte-Beuve, celles, réussies, de Victor Cousin, les mufleries de Karr, la naissance d'Henriette, les amants de passage, de préférence polonais, la rencontre avec Flaubert...

ON a tout dit sur ces deux-là, du plus savant au plus trivial. Jean Bruneau, dans l'édition « Pléiade » de la *Correspondance,* a donné à Louise la parole jusque-là confisquée par Gustave. Jacques-Louis Douchin, récemment, a fait le point sur *la Vie érotique de Flaubert.* Qu'ajouter ? Que l'ermite de Croisset, décidément, rejetait de toutes ses fibres mariage et paternité, que l'être féminin n'a jamais été *« emboîté dans [son] existence »,* comme il l'écrit à George Sand, le 28 octobre 1872.

Reste que cette indifférence, la plus constante en lui, son désir, par bouffées, la contrebat. D'où les rendez-vous secrets de Mantes, où Louise est convoquée comme une fille. D'où les suppliques subitement démenties, la mère-prétexte, la mère-tampon, les faux soucis de son bonheur et de son honneur à elle, les abattements incoercibles, qui préservent le bagne béni de l'écriture ! Et Louise marche, court. Non par goût de souffrir, comme on croirait. Elle aime, tout simplement. Elle l'aime, son gougnafier, avec ses furoncles, ses peurs de s'engager, d'engrosser. Parce que, le temps qu'il la voit, il l'idolâtre, et la comble, au lit. Ce n'est pas rien. Et le diable si, après avoir soufflé le froid et le chaud ou manié l'altruisme, cet alibi, le cœur suivra, un jour, pour de bon !

GUSTAVE *préférant* son « gueuloir » et les copains, la Bretagne à pied ou l'Orient des bordels, Louise a assez de tempérament pour ne pas languir. Les amants défilent, de plus en plus jeunes. Le salon de la rue de Sèvres ne désemplit pas. On y voit Béranger, Dumas, Sue, Gautier, Baudelaire, les champions du « libéralisme européen ».

Nouvelle tentative, celle de Rouen, après le voyage en Egypte. Non, c'est non ? Se voir autrement ? Le « revenez-y » sans joie. Cette fois, on ne l'y reprendra plus, elle. Le deuil peut commencer, et Musset survenir. Un mufle chasse l'autre, avec la violence des épaves. C'est la chute du fiacre, les insultes. Tout se complique du fait que les deux amants à distance sont aussi des génies. Louise a choisi la difficulté. Encore un rendez-vous à Mantes avec Gustave, et c'est, à Paris, la rupture sèche, comme si rien n'avait eu lieu, l'amnésie de sale gosse, « j'ai l'honneur de vous saluer »...

Maigre consolation des hommes et des femmes de lettres : reviens ou je fais un livre ! Tout le malheur est pour celui qui l'écrit. La postérité est sévère avec les règlements de comptes. Gustave le sait : pas trace de « leur histoire » dans *Bovary,* ou si peu... La prochaine et dernière fois qu'ils se croiseront, au Collège de France, ce seront des étrangers. Vous ici ?

LE tour de Vigny peut venir. Après tant de rebuffades, une cour empressée paraît mièvre, mais le temps du repos approche. Ce qui n'empêche pas les rencontres purement intellectuelles ou artistiques. Louise va voir Hugo en exil, écoute au piano le jeune Alphonse Daudet, croise Mistral.

Les aventuriers font suite aux hommes de plume. *Reporter* quand d'autres se résignent à l'art d'être grand-mère, Louise serre la main de Garibaldi à Naples, tempête contre le Vatican, dîne avec Liszt vieillissant chez une baronne allemande, se fait lapider à Ischia, inaugure le canal de Suez, enrage contre les bonnes œuvres des beaux quartiers de Paris, assiste de chez Sainte-Beuve à la Commune, blessée au bras par des éclats de verre... Ce n'est plus une « vie » : c'est un scénario de super-production, à la distribution inouïe...

Un dernier coup de soleil natal à San-Remo, et c'est la mort, la plume à la main, une plume vengeresse, anticléricale, visionnaire, pétroleuse. *« Misère de nous ! »,* écrira sèchement Gustave, qui lui survivra, comme souvent les lâches.

On ne s'occupe plus de savoir si tout cela a été vérifié, recoupé. On regarde une existence se dérouler à grande et belle allure. Entre la petite Provençale aux yeux avides de plaisir et la Parisienne enveloppée qui se bat pour les autres, le temps, le hasard et la volonté ont assemblé un des destins les plus exemplaires du siècle.

L'INDOMPTABLE LOUISE COLET est d'une veine plus respectueuse. L'entreprise repose sur des piétés en chaîne. Micheline Bood était la descendante de Louise, par les Bissieu. Après le grand succès de son journal de lycéenne sous l'occupation — *les Années doubles* (Laffont, 1974), — elle comptait écrire une Colet, pour laquelle elle disposait d'archives familiales inédites. La mort l'a interrompue, en 1980. Comédien et historien à ses heures — *les Bonnes Femmes du dix-huitième siècle, Prévert et le Groupe Octobre* —, Serge Grand a parachevé le travail de Micheline Bood.

Amplement illustré, le livre ne verse pas dans l'hagiographie. Tous les éléments du dossier sont là. Le regard n'est plus celui d'un ami de Flaubert, d'un du Camp ou d'un Bouilhet moderne qui trouverait que Gustave y va fort avec la petite Provençale. Ici, c'est la femme forte qui domine, celle qui a inspiré à Pradier sa statue de la Ville de Strasbourg, place de la Concorde, mains sur les hanches, la bouche butée ; ah mais !

Celle qui a consenti, par amour, aux lubies et aux fuites de Flaubert pouvait être aussi un monstre de fierté, de fantaisie, en avance sur les comportements et les idées de son temps ; écrivant *« pour les éternels vaincus de la terre »,* mais afin que cela change ! La femme indépendante et agissante du siècle suivant est sortie de là.

Victime, Louise ? Allons donc ! Affrontée à l'impossible, à l'impassible, mais gagnante, profondément. Albert Thibaudet souhaitait que sa vie fût un jour écrite par une femme, seule apte à comprendre. Voilà qui est fait !

★ LOUISE COLET OU LA MUSE, de Jean-Paul Clébert, Presses de la Renaissance, 368 p., 98 F.

★ L'INDOMPTABLE LOUISE COLET, de Micheline Bood et Serge Grand, Pierre Horay, édit., 256 p., 99 F.

Un monarque amoureux des lettres

Gustave III, roi de Suède, vouait à Voltaire « une éternelle reconnaissance ».

LE monarque étranger le plus habile à manier, le plus ardent à défendre la langue française, fut sans nul doute le roi Gustave III de Suède : autant que son oncle Frédéric II et sa cousine la Grande Catherine, mais avec plus de fidélité, il entretint avec nos écrivains, nos artistes, nos hommes politiques d'étroites relations dont témoigne sa correspondance. Sait-on que Beaumarchais, faussement accusé de méchants propos envers son roi, adressa conjointement un mémoire en défense à Louis XVI... et à Gustave III !

Cette correspondance, dispersée à travers la Suède et l'Europe, n'avait jusqu'ici fait l'objet d'aucune publication critique. Pour célébrer son bicentenaire, l'Académie suédoise, fondée par le même Gustave III, a pris l'initiative de combler au moins en partie cette lacune. Le soin en a été confié à Gunnar von Proschwitz, historien de notre langue et de notre littérature. Le fruit de son labeur est une manière de perfection. Tous les mérites s'y trouvent réunis : beauté de la typographie et de la présentation, pertinence et richesse des notes, heureusement disposées au chevet des lettres qu'elles éclairent. Que dire enfin du contenu des royales missives ? Leur lecture est un régal qui ne faiblit point. C'est d'abord une nourriture pour l'historien — et pas seulement l'historien des faits, mais celui des idées, des sentiments, des arts, des sociétés : celle de la Suède, du Danemark et, bien sûr, de la France à la fin du règne de Louis XV et sous celui de Louis XVI, jusqu'au moment où les cours d'Europe poussent le « roi des Français » vers une nouvelle fuite. Fersen, au nom de son maître, essaie de persuader Louis XVI le 14 février 1792. Un mois plus tard Gustave III succombait à un attentat.

Rien n'est plus passionnant à observer que l'évolution des sentiments du roi de Suède à travers ses lettres : choqué lors de son séjour de 1771 en France *« par la misère du peuple (...) qui fait un contraste affreux avec le luxe des grands »*, épris de paix et de liberté, il accepte de réunir une diète des Etats en 1786 ; celle-ci met, hélas ! en péril l'unité du royaume. Dès lors, oublieux des causes profondes de la Révolution française, il maudit la « faiblesse » de Louis XVI et se jure de tout faire pour le sauver.

L'historien des lettres savourera, pour sa part, les comptes rendus de lectures et les *« impressions de théâtre »*, nombreuses, pleines de spontanéité et d'une franchise sans détours ; ou bien encore telle relation des rencontres de Gustave III, en février 1771, avec nos philosophes, *« plus aimables à lire qu'à voir »* ; — mais on décernera la palme à la lettre adressée le 3 novembre 1770 à Marmontel. Elle est à la louange de Voltaire : *« C'est au défenseur des Calas, c'est au protecteur de la famille des Sirven, c'est au destructeur du fanatisme et de la superstition, c'est au défenseur de l'humanité que toute âme sensible et honnête doit une éternelle reconnaissance. »* Cette reconnaissance s'exprimera sous la forme d'une statue demandée à Pigalle. Au fait, avons-nous songé à ériger un monument en hommage à Gustave III de Suède... mais aussi un peu de France ?

GÉRALD ANTOINE.

★ GUSTAVE III PAR SES LETTRES, édition établie par Gunnar von Proschwitz, éd. Jean Touzot (38, rue Saint-Sulpice, Paris).

● ROMANS

La bienveillance désenchantée de Francine de Martinoir

« CAMILLE, *cette nuit, est venue me visiter* ». D'emblée, Francine de Martinoir affirme sa croyance dans les retours furtifs que les morts accompliraient parmi nous. Au lieu de considérer les apparitions de sa cousine qui s'est suicidée quelques années auparavant comme une effraction dans sa propre existence, elle les accueille tout au long de ce roman, magnifique offrande de ses pensées aux « *petites momies embaumées* » du souvenir. La romancière glane les éclats de jours, les instants d'effusion qui continuent à miroiter au fond de leur jeunesse évanouie, avec un art de la restitution des parfums et des couleurs des saisons passées qui a gagné en raffinement et en justesse d'évocation depuis *Un été à Mazargues*.

Le besoin d'expiation

Elle les réanime comme pour permettre à Camille de goûter de nouveau la liturgie des printemps, les déjeuners de « *soleil et de porcelaine* » dans la propriété familiale de Carantilly, ou retrouver l'« *ocre fané* » de l'Italie et la torpeur bienfaisante d'anciens palais de Lucques où leur adolescence tâtonnait dans l'« *odeur aigre de chapelle* » des salons veillés par des anges dorés aux « *yeux aigus et gris* ».

Mais la lumière du rite de résurrection est voilée par la gravité de l'interrogation que l'auteur formule, avec une douceur douloureuse, sur le secret de la disparition de cette cousine. Camille, au cœur « *déjà accidenté* », s'épuise à vouloir se faire admirer d'une mère qui lui a transmis la


Francine de Martinoir : le souvenir de Camille.

conviction que « *certaines femmes sont condamnées à l'avance* », et se laisse déporter par « *la pierre lisse et lourde* » de la mélancolie vers des régions désertiques à l'extrémité d'elle-même. Elle achève de s'y égarer, aveuglée par le ravage minutieux et presque voluptueux qu'elle exerce sur sa propre vie, choisissant, pour assouvir son désir de perte, de se consumer dans un amour « *pour rien* », impossible à dire.

Celui qu'elle voue à Thomas Frioul qui, lui-même, s'abandonne à des sortes de syncopes de désespoir. Il cherche à atteindre une « *certaine qualité de tristesse* », qu'il préfère à l'existence, saisi d'une désinvolte panique à l'idée d'enfreindre l'interdit d'un bonheur qu'il n'ose s'accorder, tant il est habité par un inépuisable besoin d'expiation, hanté par le remords de n'avoir pas partagé les années de déchéance de sa mère, l'actrice italienne Sandra Rellini. Il ne cesse de passer les films des années 60 où elle triomphait, fasciné par l'alliance de l'anthracite et du blanc brillant des scènes du *Jardin noir* ou des *Jeudis de Dora*. Il tente d'arrêter les images où elle rayonnait encore pour se donner l'illusion de la réinventer à son tour, avant que ses traits ne soient flétris et sa beauté corrompue. Se détachant peu à peu du monde, il franchit la ligne d'ombres de la pellicule et prend en charge sa mère, comme il ferait d'une enfant malade reposant dans « *l'enclos préservé du noir et blanc* ». C'est cette inversion des rôles qui la sauve et fixe son errance.

Il est aidé par la complicité de la narratrice dont la voix toujours juste — de distance lucide et blessée — communique au roman un ton rare de bienveillance désenchantée et de bonté triste. Car Francine de Martinoir sait merveilleusement traduire le mouvement de toute vie oscillant entre l'attrait de la chute et la volonté de se rassembler. Elle nous empoigne quand, au terme de ce très beau livre, empreint de noblesse et de dignité meurtrie, elle évoque le moment où, recrue d'années usées et de séquences révolues, elle se tourne vers le « *vide lacté et scintillant* » laissé par le film interrompu, attendant qu'en surgisse à nouveau le visage de Camille, clair sous sa capeline sombre aux fleurs noires.

JEAN-NOEL PANCRAZI.

★ **ARRÊT SUR IMAGE, de Francine de Martinoir, Gallimard, 152 p., 75 F.**

Bonne littérature et beaux sentiments

Les débuts de Gérard Gantet : une machinerie romanesque trop parfaite.

GÉRARD GANTET aime probablement les défis : pour son premier roman, il a voulu réussir à faire de la bonne littérature avec des beaux sentiments. Il est certes parvenu à ses fins, mais son livre souffre un peu de cette volonté de démonstration. On a envie d'applaudir, de saluer, de tresser quelques couronnes à tant d'habileté et de savoir-faire, mais, en même temps, la réussite de l'exercice crée un certain malaise ; c'est un peu trop poli pour être parfaitement honnête.

Essayons d'y regarder d'un peu plus près. Gérard Gantet raconte une histoire simple, celle d'un travailleur émigré, Rathem Ellam Abdelkober. C'est le dernier habitant, le dernier survivant d'un quartier d'immeubles pourris que les démolisseurs éventrent. Dans les terrains vagues qui sont son domaine et qui entourent la grande ville, il a rencontré un jour une jeune Hollandaise, une étrangère qui, à la différence des autres filles de la ville, n'a pas fui à son approche et lui a même promis de le revoir. Rathem la cherche, et ne rencontre que la haine, la peur, la violence raciste, les regards obliques, la solitude redoublée. Alors, il retourne vers son immeuble condamné à disparaître, comme lui-même.

Ce thème de l'immigration, du paria, Gantet a choisi de le traiter tournant exprès le dos au réalisme. *Mort et transfiguration pour la jeune fille étrangère* ne se veut en rien un reportage romancé sur l'univers des travailleurs étrangers, sur le délabrement des cités-dortoirs ou sur la misère du quart-monde. Pour échapper aux pièges du misérabilisme, l'auteur a délibérément choisi de jouer la carte du récit *figuré* : les personnages n'existent pas, ils n'ont pas d'épaisseur, de vie propre, ce sont des emblèmes, des représentations presque abstraites de la réalité concrète.

Le sens de la fable

Seul Rathem Ellam Abdelkober est doté d'un semblant d'existence, d'un peu d'enfance, de quelques souvenirs, d'une part de rêve et d'un vague corps. Mais cela ne suffit pas à faire de lui autre chose qu'une image sur laquelle apparaissent les attributs généraux du travailleur immigré : sa solitude nue, son besoin éperdu de fraternité, sa détresse face à un monde qu'il voudrait appréhender dans la joie, et qui le repousse dans l'inexistence, dans la méfiance et dans l'angoisse.

On comprend parfaitement le sens de la fable qui sous-tend ce parti pris allégorique : dans la relation entre la ville et l'immigré, il n'y a pas de personnes, simplement des figures rudimentaires et primitives, des rapports de forces, des tensions. Pas d'échanges de regards.

Et puis Gantet se tire admirablement bien de son schématisme : débarrassé des obligations du réalisme ou de la simple vraisemblance, il peut s'échapper vers le fantastique, l'hallucination, l'obsession, le cauchemar, et il le fait avec un talent certain. Il possède davantage que le don des images : celui de leur enchaînement, de leur cohésion et de leur progression dramatique. Avec des phrases sobres, composées de mots presque neutres, sans effets inutiles, sans lyrisme, Gantet installe peu à peu l'enfer, la déréliction, la violence insoutenable, la solitude à hurler.

Comment ne pas se réjouir encore de constater que l'auteur est parvenu à échapper aux maladies infantiles des premiers romans, à la confession autobiographique, au règlement de comptes avec l'univers, aux fureurs adolescentes ? Mais cette absence de défaut marquant, cette maîtrise d'écrivain mûr et sûr de lui, est sans doute ce qui empêche le livre d'emporter complètement l'adhésion.

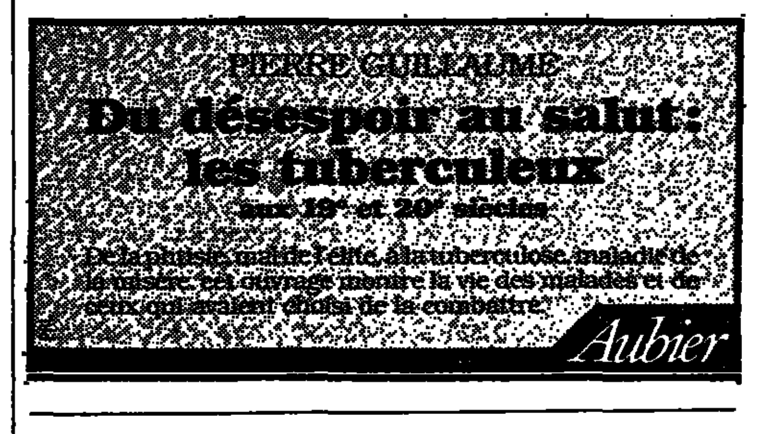
Ce qui manque dans cette machinerie romanesque soigneusement construite et finement huilée, c'est précisément de la vie, avec tout ce que cela peut comporter de ratures, d'hésitations, d'imprécisions légères et de buts pas totalement atteints. *Mort et transfiguration pour la jeune fille étrangère* pourrait parfaitement être le dixième roman d'un bon écrivain installé, rodé et habile. Ce n'est pas forcément un défaut, mais il faudra attendre un autre livre de Gérard Gantet pour savoir s'il n'est qu'un artisan agile de la littérature ou si la trop grande assurance dont il a fait preuve n'était, tout compte fait, qu'une maladresse de débutant.

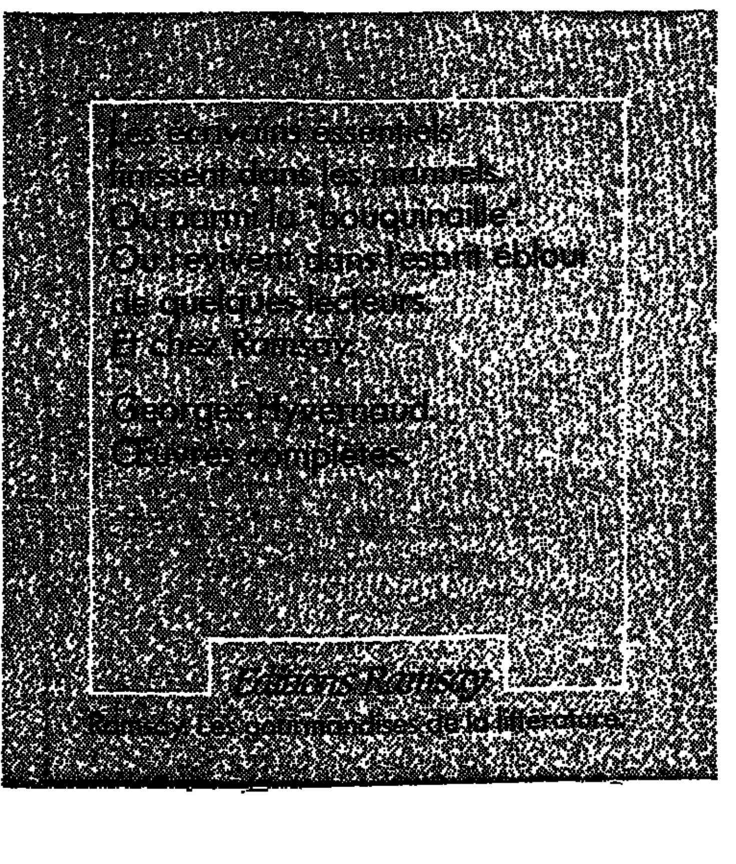
PIERRE LEPAPE.

★ **MORT ET TRANSFIGURATION POUR LA JEUNE FILLE ÉTRANGÈRE, de Gérard Gantet. Belfond, 200 p., 89 F.**









● HISTOIRE

Cette nuit glacée

BRAVO l'artiste ! Après *Grande Guerre*, publié en 1983 chez le même éditeur, et qui avait du souffle, Pierre Miquel récidive avec bonheur, en réussissant à propos d'un second conflit mondial, autrement complexe, un joli double saut périlleux. Il pouvait s'enliser dans une documentation surabondante, s'épuiser à trier les cartons des archives de Vincennes ou d'ailleurs. Il est allé y voir de près, mais d'un coup de rein il se dégage, exhibant à bon escient l'idée juste et le détail opportun : sous sa plume, surgit toujours à l'heure H le combattant fourbu, l'homme d'Etat qui serre les dents, le civil paumé et le sous-fifre qui en rajoute.

Et puis, second bonheur, Pierre Miquel conte, en historien qui a su tirer profit des arts de la radio et de la télévision. Rushes, phrases en rafales, zooms, tout saisit le lecteur au col de la vareuse. Dramaturgie classique des gros chapitres et économie planifiée de la tension du récit nous évitent, en outre, ce qui ravage si souvent les histoires de ce drame, la bonne conscience niaise et l'indignation sur commande.

Bien sûr, ce livre n'est pas trop « nouvelle histoire ». On attendait plus sur les mentalités de guerre, sur les propagandes meurtrières, sur le désarroi des civils, sur les replis frileux des individus et des groupes dans des activités culturelles qui font oublier l'orage de fer et de feu. La guerre de Pierre Miquel délaisse *Lili Marlène* et les zazous. Le vécu pour tout dire, n'y frémit guère. Plus inquiétante est une relative impuissance à faire sentir les enjeux idéologiques du conflit, faute d'une expertise un peu fine des proliférations des fascismes et des antifascismes qui le combattent.

Un exploit

Mais, dans le large registre de l'information sûre et parfois inédite, puis du récit scrupuleux et exhaustif d'une histoire avant tout militaire, politique et économique, c'est l'exploit. Moins encyclopédique qu'Henri Michel (PUF, 1968), plus vivant que Liddel Hart (Fayard, 1973), Pierre Miquel offre la nouvelle somme qui rend hommage à vingt ans de travail acharné des historiens sur ce sujet protéiforme. On prendra donc avec lui la route des évadés vers Gibraltar, et des maquisards de Grèce. On affrontera les vents de l'Atlantique nord sur les *liberty ships* de l'hiver 1942-1943, on décollera avec les escadrilles. Inattendus, voici des Parisiens qui ont repris espoir... le 3 juin 1940, des Philippins aux casques taillés dans les noix de coco, les « chiens à mines » soviétiques qui écrabouillent les panzers dans la neige du Donetz. Voici tous les cortèges de l'horreur concentrationnaire, de la bataille industrielle et des joies du jour V. Voici, pleine, offerte, l'histoire de cette nuit glacée, avec tous ses feux d'espoir.

JEAN-PIERRE RIOUX.

★ LA SECONDE GUERRE MONDIALE, de Pierre Miquel, Fayard, 645 p., 120 F.

De la gauche au fascisme

Les itinéraires de Bergery, Déat et Doriot retracés par Philippe Burrin.

COMMENT vient-on au fascisme ? La question est vaste et, compte tenu du nombre et de la diversité des exemples observables, la réponse appellerait de longs développements. Comment vient-on au fascisme à partir de la gauche ? Le champ d'étude est déjà plus étroit mais, sous le paradoxe apparent, à peine moins complexe, bien qu'il s'applique au seul cas de la France, pour une période donnée, éminemment propice il est vrai : celle de l'immédiat avant-guerre et de la guerre (1933-1945). Tels sont le sujet et le terrain d'une thèse de doctorat dont la version abrégée paraît en librairie sous le titre *la Dérive fasciste*. L'auteur, Philippe Burrin – un historien genevois, – décrit et analyse cette dérive à travers les itinéraires singuliers de trois personnalités de la gauche française de l'entre-deux-guerres : Gaston Bergery, Marcel Déat et Jacques Doriot.

Le premier, brillant esprit, féru de droit international et de politique étrangère, fut l'un des espoirs du Parti radical. Bergery se situait à l'aile gauche, proche des socialistes au point d'être qualifié de « *radical-bolchevik* ». Il rompit avec les radicaux qui refusaient l'entente avec les socialistes, soutint le Front populaire et se démena pour créer un front commun contre le fascisme, puis pour jeter les bases d'un rassemblement qui, en dehors des partis traditionnels, aurait englobé toutes les composantes de la gauche et du centre. L'insuccès, ses inclinations et la conviction que la France devait préserver l'entente avec l'Allemagne le rapprocheront peu à peu du fascisme et feront de lui un artisan, toujours tenu en méfiance, du régime de Vichy.

Des hommes de rupture

Marcel Déat, agrégé de philosophie, très marqué par la première guerre mondiale, appartenait à la tendance droitière du Parti socialiste. A l'instar de Bergery, le sentiment aigu qu'il fallait offrir autre chose que les clivages classiques aux classes moyennes, si l'on souhaitait les détourner du fascisme, le conduisit à quitter la SFIO avec les néo-socialistes. Avec les siens, il est partie prenante du Front populaire, qu'il voudrait voir s'élargir en Front national. Sur cette voie, un pacifisme ancien et la recherche d'un projet politique dans lequel pourraient communier tous les Français l'entraînent à collaborer avec le nazisme et à s'associer avec l'extrême droite pour créer un parti unique pendant la guerre.

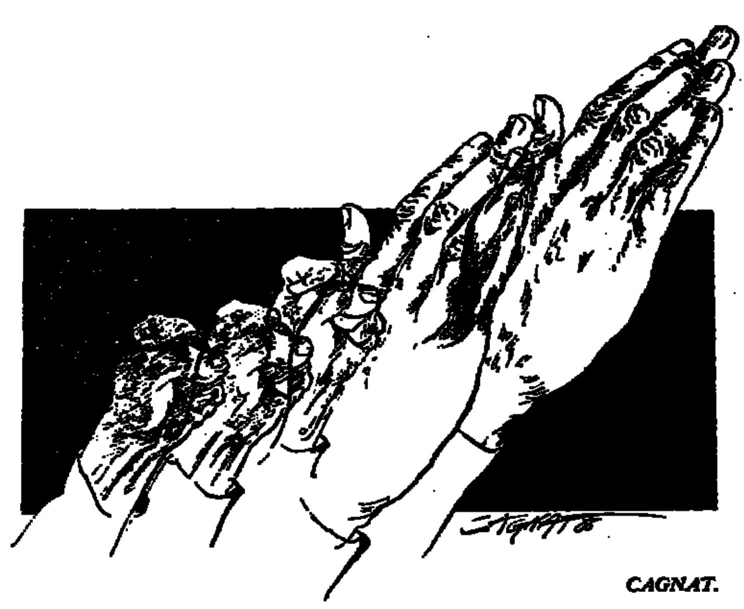
Jacques Doriot fut l'un des enfants chéris du mouvement communiste, un moment le rival de Maurice Thorez au sein du PCF. Ses désaccords avec la stratégie de l'Internationale communiste, autant que la nature de sa personnalité, ne pouvaient déboucher que sur la rupture. Ce partisan d'un front antifasciste, bien avant que les communistes en acceptent la nécessité, créera, sur un modèle d'organisation qu'il connaît bien, un lieu de rassemblement, le PPF (Parti populaire français), dont les symboles, les valeurs et les méthodes emprunteront progressivement au fascisme.

On est tenté, avec l'auteur, de chercher les traits communs de ces dérives. Bergery, Déat et Doriot furent des personnalités, à bien des égards, marginales et ambitieuses ; des hommes de rupture, en conflit avec un environnement politique décevant et de plus en plus détesté, auquel ils rêvaient de donner une autre dimension : le fascisme leur paraissait à la fois une menace et un modèle, et, au fil de leurs échecs dans leurs tentatives de rénovation du système, ils ne retinrent plus que ce dernier aspect en gommant l'autre.

L'ouvrage de Philippe Burrin va au-delà de ces explications personnalisées. Il montre la réalité de l'imprégnation intellectuelle et morale qui, dans la France des années 30, éclaire la démarche vers un fascisme français de seconde zone, par rapport à ses modèles italien et allemand. Il confirme – et ce n'est jamais trop – combien la fascination fasciste peut s'exercer tous azimuts, la gauche comprise. Surtout lorsque la culture démocratique déçoit les siens, lorsqu'elle ne s'affirme plus comme une force et un progrès et qu'elle croit trouver dans son contraire les ferments d'une rénovation.

ANDRÉ LAURENS.

★ LA DÉRIVE FASCISTE (Bergery, Déat, Doriot), de Philippe Burrin. Seuil, 530 p., 150 F.



CAGNAT.

L'étrange M. Tasca

Les archives d'un vichyssois « de gauche ».

VICHY était truffé de gens de gauche. Ou plus exactement d'ex-gens de gauche persuadés qu'ils étaient restés fidèles à leurs principes. A Paris vivaient les grands transfuges Jacques Doriot, parti du PC, Marcel Déat, de la SFIO, et quelques autres parmi les plus virulents des « collaborateurs ».

Dans la petite « capitale » de l'Etat français, fourmilière constamment agitée où s'entassaient, se bousculaient et se combattaient les ambitieux, vivaient côte à côte les conservateurs les plus endurcis, les « ravis » qui contemplaient le maréchal Pétain comme les bergers à la crèche Jésus nouveau-né, et des idéologues persuadés qu'ils tenaient l'occasion de réaliser leur rêve d'une société nouvelle.

Angelo Tasca, dont la Fondation Feltrinelli et le CNRS viennent de publier les notes, était de ceux-là.

Etonnant personnage que Tasca. Piémontais de famille ouvrière, intellectuel revenu au peuple, il est en 1920 un des fondateurs du Parti communiste italien, et représente l'Italie au Komintern. En 1929, il rompt avec Staline et s'installe à Paris. Il adhère à la SFIO en même temps qu'au Parti socialiste italien (PSI), et tient la rubrique étrangère du *Populaire* sous le pseudonyme de Leroux jusqu'en 1938. Il est anticommuniste, antifasciste et antipacifiste. En 1939, toujours à Paris, il est avec Saragat et Moriari l'un des dirigeants du PSI et appartient au Commissariat français à l'information. La défaite venue, il occupe bientôt des fonctions importantes. Pour lui, la France de Vichy est une chance de créer une société à la fois nationale et sociale. S'il ne suit pas son ministre, Paul Marion, ancien du PC, dans la voie de la collaboration, il demeure un de ses inspirateurs, et jusqu'en août 1944 reste à son poste. Emprisonné, il assure avoir travaillé avec un réseau belge, et il est libéré.

Il a tout noté

De 1940 à 1944, Tasca a tout noté. Dans son bureau a défilé toute la « gauche » vichyssoise et pas mal de gens de droite. Il est au courant de ce qui se passe dans les chambres d'hôtel où se fait la « grande politique » de la petite France de Pétain. Tout apparaît dans ses notes. Laval, Darlan, leurs manœuvres secrètes, les thèmes de la propagande de Vichy au fil des ans, tout ce petit monde grouillant perdu dans ses combinaisons, ses traîtrises et ses analyses souvent ineptes de la situation, sont minutieusement relatés au jour le jour ou à travers des comptes rendus officiels.

Tasca n'échappe pas à l'ambiance vichyssoise. La petite cité thermale bruit de bobards qu'il rapporte souvent avec sérieux. De l'évolution de la guerre, il n'a qu'une idée incertaine. La Résistance, même en 1944, il ne la voit qu'à travers les rapports officiels et les ragots. Il n'a aucune idée de ce que représente de Gaulle aux yeux des Français...

Tasca, malgré ses œillères et sa monumentale inconscience, est un observateur subtil et un mémorialiste scrupuleux. La publication de ses papiers apporte à l'étude du régime de Vichy une contribution considérable.

J. P.

★ VICHY 1940-1944. ARCHIVES DE GUERRE D'ANGELO TASCA, publiées sous la direction de Denis Peschanski, éditions du CNRS, Paris, et éd. Feltrinelli, Milan, 750 p., 300 F.

L'épuration épurée

L'historien américain Herbert Lottman examine un des épisodes les plus controversés de l'histoire française.

L'ÉPURATION n'est plus ce qu'elle était. L'image qu'en avaient donnée ceux qui l'avaient directement ou indirectement subie reçoit de notables retouches. A mesure que s'ouvrent les archives, et que sont colligées par l'Institut d'histoire du temps présent les statistiques départementales, il apparaît que la grande purge de la Libération et de l'après-Libération ne fut pas le bain de sang qu'on nous avait présenté. Une grave hémorragie, certes. Une dizaine de milliers d'exécutions sommaires, souvent sauvages et parfois totalement injustifiables. Sept cent soixante-sept condamnations à mort infligées sur plus de cinq mille prononcées. Trente-huit mille peines de travaux forcés, de réclusion ou de prison, cinquante mille condamnations à la dégradation nationale, c'est beaucoup, mais on est loin des 30 000 à 40 000 exécutions sans jugement, des 105 000 morts avancés par certains.

Dans un livre dont la traduction française a paru l'an dernier (1), l'historien américain Peter Novick a replacé l'événement dans ses justes perspectives, et montré qu'en comparaison des autres pays libérés la France avait fait preuve d'une certaine modération.

Les historiens français s'avancent avec précaution et minutie sur ce terrain encore miné. Il est par exemple interdit par l'article 45 de la loi de 1953 de rappeler les condamnations ou sanctions amnistiées, ce qui ne facilite pas la tâche des spécialistes, non plus d'ailleurs que celle des journalistes. Les statistiques départementales ont été longues à établir. Elles ne le sont pas encore toutes.

Herbert Lottman, autre historien américain qui a publié il y a deux ans un volumineux *Pétain* (2), s'est jeté avec la même boulimie sur les archives enfin ouvertes de l'épuration. Il entasse sans toujours les hiérarchiser ni les vérifier tous les faits qu'il a recueillis. Son ouvrage, comme le précédent, a quelque chose d'éléphantesque dans les proportions et les disproportions. Il n'en apporte pas moins beaucoup d'éléments inconnus ou mal connus.

Crimes et faiblesses

La thèse de Herbert Lottman est proche de celle de Peter Novick : on ne connaît guère l'épuration qu'à travers les récits qu'en ont faits les épurés et leurs défenseurs. Récits nombreux, écrits par des hommes d'un milieu social et culturel généralement élevé, appartenant à une *nomenklatura* qui se croyait intouchable. Les mémorialistes ont pu avec une relative facilité conter leurs malheurs et les publier. Les épurateurs et les résistants, au contraire, n'avaient généralement nulle envie de faire état de la pénible tâche qui leur avait été confiée, même – ou surtout – si quelques-uns en avaient tiré quelque avantage professionnel. Ajoutons qu'à une époque où régnait le culte des 60 000 morts de la Résistance, auxquels s'ajoutent 200 000 déportés dont les trois quarts disparurent dans les camps, leurs anciens adversaires avaient comme seule ressource de se présenter eux aussi en martyrs.

Pour Herbert Lottman, comme l'écrivait en 1953 Jacques Fauvet dans *le Monde*, « *on a parfois traité des crimes comme des faiblesses, on a aussi traité des faiblesses comme des crimes* ». Mais les juristes de la Résistance et d'Alger, tout en préparant le châtiment des coupables, se sont efforcés d'éviter les excès que les excès contraires rendaient prévisibles. La préparation d'une épuration légale et la mise en place, la plus rapide possible, de commissaires de la République investis de tous les pouvoirs, y compris le droit de grâce, ont évité la persistance d'une anarchie qui ne demandait qu'à se développer. « *Il nous paraît*, conclut Lottman, *que les Français n'ont pas à rougir de leur épuration, comme ils en ont trop souvent la tendance. Même aujourd'hui.* »

La sévérité à l'égard des intellectuels

De là à couvrir d'un voile pudique les excès et les crimes, il n'y a qu'un pas. Lottman ne le franchit pas. Il ne cache rien des exécutions sans jugement, cachant parfois des règlements de comptes personnels, le pur et simple banditisme, les foules hurlant à la mort dans les prétoires improvisés, les femmes tondues par des héros de rencontre. Rien non plus des pires injustices de l'épuration dans la loi : une sévérité à l'égard des intellectuels en vue, une tolérance comparativement inadmissible pour les grands profiteurs de l'Occupation.

Si, sur les poursuites engagées contre les hommes de Vichy et ceux de la collaboration parisienne, militante ou mondaine, ce livre n'apporte guère d'éléments nouveaux, sur les tribunaux improvisés de Haute-Savoie, sur l'épuration à Lyon, il offre quelques précisions inédites. De même, en attendant une étude plus fouillée, actuellement entreprise ailleurs, sur la vie et la carrière du colonel de La Rocque, il montre comment, pour des raisons qui tenaient essentiellement à son rôle politique d'avant-guerre, le chef du Parti social français, bien qu'il eût été résistant et déporté, fut, presque jusqu'à sa mort, interné dans les pires conditions.

Autre cas, inverse. Le constructeur d'automobiles Louis Renault, selon Mᵉ Isorni, avocat de sa famille, serait mort des coups qui lui furent portés par ses gardiens. Selon les documents aujourd'hui ouverts à la recherche, l'industriel, déjà fort mal en point physiquement et intellectuellement avant son arrestation, aurait été victime des maux qui l'accablaient déjà.

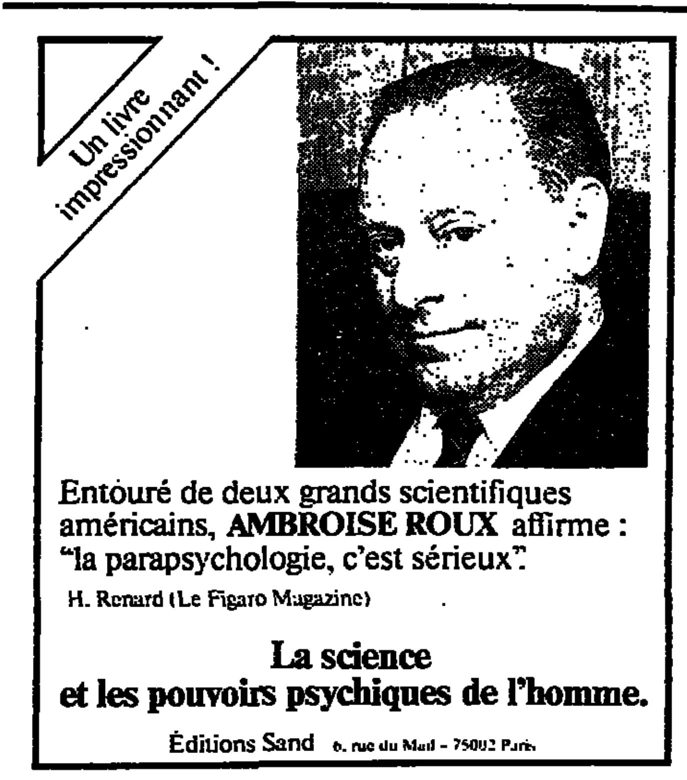
L'historien américain retrace, pour finir, les étapes successives de l'amnistie. Celle-ci, d'après les sondages, a été fort mal accueillie par la majorité des Français. Les souvenirs de quatre années terribles ont eu peine à s'effacer. Le retour des rescapés des camps, en 1945, avait relancé les douleurs et les fureurs. Aujourd'hui, les acteurs du drame cessent progressivement de jouer un rôle dans la vie nationale. Mais il suffit d'un souffle pour que, de nouveau, rougissent les tisons. De récentes affaires l'ont montré. On ne se débarrasse pas aisément de l'histoire.

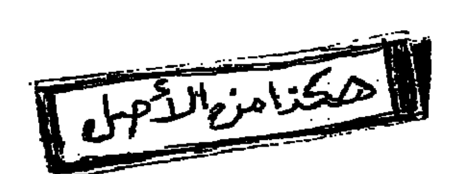
JEAN PLANCHAIS.

★ L'ÉPURATION, de Herbert Lottman, Fayard, 532 p., 120 F.

(1) *L'Epuration française, 1944-1949*, Balland.

(2) Seuil.







• LETTRES BRÉSILIENNES

Lygia Fagundes Telles : distance et passion

Une Brésilienne nourrie de littérature française et publiant depuis 1944 voit pour la première fois un de ses ouvrages traduit.

CERTAINS critiques l'ont appelée *« la première dame de la littérature brésilienne »*. Elle a publié, depuis 1944, une douzaine de livres, dont plusieurs ont été traduits, aux États-Unis et en Allemagne notamment. Elle aime Paris, où son mari, aujourd'hui disparu, Paulo Emilio Salles Gomes, a vécu quinze ans, travaillant aux *côtés* d'Henri Langlois à la Cinémathèque. Elle lit *« depuis toujours »* les écrivains français, *« dans le texte original »*. Lygia Fagundes Telles ne peut donc qu'être *« particulièrement heureuse »* de voir enfin un de ses ouvrages paraître en français – un recueil de nouvelles, *la Structure de la bulle de savon* – grâce à un petit éditeur, Alinea.

Dans ses nouvelles, qu'elle écrit minutieusement dans sa maison de Sao Paulo, où elle est désormais seule avec ses chats, Lygia Fagundes Telles montre un goût singulier du détail, en apparence anodin, mais révélant la cruauté, la violence des relations sentimentales et sociales. Le recueil qui vient d'être traduit mêle des textes courts, rapides et féroces et des récits plus longs qui pourraient se prolonger en roman.

Les histoires brèves, tels *le Médaillon, le Doigt, le Témoin*, ont des fins mystérieuses, comme « en suspens », qui intriguent : le lecteur doit user – ou non – de sa propre imagination pour – ou non – un point final au récit. Plus amples, *Gaby, le Corset* ou *la Confession de Léontina* mettent en place un univers romanesque que l'auteur refuse de laisser se déployer. La petite fille du *Corset*, qui, aux yeux de sa grand-mère, vieille aristocrate d'extrême droite, porte à jamais la faute d'avoir une mère juive, aura-t-elle le courage de vivre ? Léontina, dans sa prison, verra-t-elle arriver le cousin Pedro qui l'a oubliée depuis qu'elle a fini de payer ses études de médecine ? Sans doute pas. Lygia Fagundes Telles ne croit guère aux « happy ends » et n'a pas besoin d'un roman entier pour le dire.



S. COSTA

Lygia Fagundes Telles : « Il faut oser ».

Ce mélange de distance et de passion que Lygia Fagundes Telles donne à ses textes, on en retrouve l'alliance sur les traits fins et vigoureux de son visage et dans ses paroles, ponctuées de gestes élégants et fermes. Elle s'exprime dans un français beaucoup moins incertain qu'elle ne le croit : *« J'aime explorer le rêve,* dit-elle. *J'ai une sorte de curiosité perverse, alliée à un besoin de fiction pure. Je ressens la nécessité de m'éloigner de cette planète malade. Non que je refuse la réalité. J'ai toujours témoigné, contesté, dénoncé. Par bonheur, le Brésil est désormais une démocratie, mais même dans les années 70, les plus noires, je n'ai cessé d'écrire.*

» On peut toujours miser sur la paresse des censeurs. C'est ce que j'ai fait avec un gros roman, As Meninas *(les jeunes filles). Ces gens-là n'aiment pas lire. C'est pourquoi ils censurent de préférence des films ou des pièces de théâtre. Et puis il y a eu, pour ce livre, une solidarité : les critiques n'ont pas mentionné son aspect subversif.*

» Il faut oser. Comme aujourd'hui j'ose renoncer à mon travail de juriste, de fonctionnaire public pour ne faire qu'écrire. Il faut avancer. La mort est si facile... Mon père était joueur. Il y a perdu tout son argent. Je suis bien son héritière : jouer avec les mots est aussi risqué. »

Lygia Fagundes Telles espère, bien sûr, *« un public français, et d'autres traductions », « pour porter, le plus loin possible, une parole brésilienne ». « Le « bond » international de la littérature latino-américaine ne touchait guère le Brésil, jusqu'à ce qu'un immense écrivain, Jorge Amado, nous ouvre la porte,* conclut-elle. *Je crois en l'avenir du Brésil et de sa langue. Car le brésilien n'est pas uniquement du portugais. C'est du portugais, avec du sucre... »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ LA STRUCTURE DE LA BULLE DE SAVON, de Lygia Fagundes Telles, traduit du brésilien par Inès Oseki-Dépré, Alinea (diffusion Payot), 186 p., 79 F.

Le P... respectueux

PUBLIÉ en 1977, *P... comme Polydore* est la seule œuvre de fiction de Paulo Emilio Salles Gomes (1916-1977), intellectuel de renom, fondateur de la première cinémathèque brésilienne, auteur d'une étude sur Jean Vigo publiée au Seuil. *P... comme Polydore*, ou, d'après le titre portugais, « Trois femmes de trois P », est un ensemble de trois récits. A chaque fois, un narrateur, portant le prénom de Polydore, qu'il déteste, raconte ses mésaventures amoureuses. Des machinations invraisemblables ont raison de ce personnage un peu fat, bon bourgeois de Sao-Paulo, assistant à la disparition cocasse des valeurs traditionnelles. L'amour fou de la jeunesse, le respect pour son père spirituel, les bonheurs simples de la vie conjugale se révèlent des leurres, des mises en scène tragi-comiques. Employant un langage châtié, pondéré jusqu'à l'absurde, le narrateur s'obstine à rendre compte dans les moindres détails, y compris les plus triviaux, de ses déboires. Parfois ridiculisé par sa prose, Polydore finit par accepter sa naïveté, et il éclate d'un fou rire qui semblerait inextinguible si la blessure de son prénom haï ne se rouvrait au dernier moment, comme le pire des gros mots, ou bien l'irruption de souvenirs d'enfance horribles.

La femme, elle, n'apparaît comme être réel, indépendant, que dans l'ultime phase de ces scénarios truqués : un suicide inattendu ou une voix altérée à l'heure de la séparation définitive dévoilent une personnalité inconnue. A part ces instants exceptionnels, l'amour n'est que fausse communication de fausses intimités.

Paulo Emilio Salles Gomes fut l'époux de Lygia Fagundes Telles, dont les éditions Alinéa publient un recueil de nouvelles *(voir l'article de Josyane Savigneau)*.

La coïncidence de ces deux parutions sera, pour le lecteur français, une preuve supplémentaire de la diversité de la littérature brésilienne : à l'ambiance louche et fantastique des contes de Lygia Fagundes Telles se joint l'humour corrosif de Paulo Emilio Salles Gomes.

JORGE COLI et ANTOINE SEEL.

★ P... COMME POLYDORE, de Paulo Emilio Salles Gomes, traduit du portugais, par Maryvonne L. Pettorelli, Actes Sud, 164 p., 79 F.

Les « gagnants » et les « perdants » de Graciliano Ramos

LA célébrité de Jorge Amado, au Brésil comme à l'étranger, a éclipsé celle d'écrivains aussi importants que Guimaraes Rosa ou Graciliano Ramos, dont paraît aujourd'hui le roman *São Bernardo*. Comme Amado, mais avec une prolixité moins grande, ces deux auteurs appartiennent aux courants régionalistes et néo-réalistes qui se sont exprimés au Brésil à partir du début des années 30.

A la différence de Guimaraes Rosa – mort en 1967 – (1), dont l'invention poétique transcende la dénonciation d'une réalité sociale inacceptable, Graciliano Ramos s'attache de plus près à cette même réalité et, à partir d'elle, porte témoignage et jugement.

De vingt ans plus âgé que Jorge Amado, dont il fut l'ami, Graciliano Ramos naquit en 1892 dans l'Etat d'Alagoas, au nord-est du Brésil. Il est le fils aîné d'une famille de propriétaires terriens, ruinés par la sécheresse qui sévit périodiquement dans le Sertao, contraignant les habitants à des exils intérieurs répétés. En 1926, alors qu'il est maire de Palmeira-dos-Indios, petite localité dans le même Etat d'Alagoa, Graciliano Ramos, écrit son premier roman, *Caetès*.

C'est en 1934 qu'il publie *São Bernardo*, considéré comme son plus grand livre. Directeur de l'enseignement public, il ne cache pas ses opinions progressistes : en 1936, sous le régime de Getulio Vargas, il est accusé de communisme et emprisonné durant plusieurs mois. De cette expérience, il tirera des *Mémoires de prison*, dont la traduction est annoncée chez Gallimard. Comme pour *São Bernardo* et pour son autre grand roman, *Vidas Secas* (2), un film a été réalisé à partir de ces *Mémoires*, par le cinéaste Neson Pereira dos Santos (voir *le Monde* daté 13-14 mai 1984). A partir de 1945, Ramos s'engage plus résolument avec les communistes. Il est élu, en 1951, président de l'Association brésilienne des écrivains et, avant de mourir, en 1953, voyage en URSS et dans les pays de l'Est.

La loi de celui qui possède

São Bernardo est le nom de la grande propriété nordestine où le narrateur, Paulo Honorio, a *« naguère travaillé comme journalier pour un salaire de misère »*. Devenu à son tour propriétaire, grâce à un cynisme consommé, il se comporte avec la même brutalité, la même absence totale de scrupule et d'humanité dont il a souffert dans sa jeunesse. La loi de celui qui possède – qu'il impose à tous et qui conduit sa femme au suicide – ne broie pas seulement ses proches : lui-même en est, aussi, la victime.

Le narrateur raconte non pour se justifier – il est loin de toute culpabilité, – mais pour tenter de comprendre, de recomposer une vie qui lui a échappé. Paulo sait, confusément, qu'il n'est qu'un pion sur un échiquier social dont la position se modifie selon la partie. Mais, gagnant ou perdant, il est toujours joué.

Avec une extrême économie verbale, une syntaxe classique, qui situe Ramos à contre-courant des modernistes, ce très beau roman parvient à élever le réalisme critique et psychologique à une dimension universelle.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ SAO BERNARDO, de Graciliano Ramos, traduit du portugais par Geneviève Leibrich, Gallimard, 179 p., 79 F.

(1). Plusieurs ouvrages de Guimaraes Rosa ont été traduits en français, au Seuil et chez Albin Michel. *Premières Histoires* a paru en 1982 chez A.-M. Métaillié.

(2) *Sécheresse* (Gallimard, 1964). Un autre roman, *Enfance*, a paru également dans la collection de Roger Caillois, «La Croix du Sud», en 1956.

Une Lady Chatterley du Nordeste

L'Opéra des morts, *d'Autran Dourado : le roman de la fatalité.*

LA prose d'Autran Dourado a goût de tafia, cette eau-de-vie bon marché qui brûle les tripes et que consomment les Noirs sud-américains faute de pouvoir s'offrir des alcools plus fins. La première rasade de mots, on est tenté de la recracher : *formules* argotiques, tournures âpres, insolites, auxquelles nos papilles mentales ne sont guère habituées. Mais, bientôt, on s'accoutume à ces lampées de feu, on glisse *dans* l'ivresse, on se laisse envoûter par cette langue qui est comme la parole humaine, *« rude et barbare, pleine de bruits bizarres, de hautes et de basses sonorités »*.

Justement, un qui a la langue bien pendue, c'est José Feliciano – dit Jucas Loiseau, – ce métis borgne,ce *« chasseur sans munitions »* qui a traîné ses guêtres, sa faconde et sa flemme dans tous les sertaos du pays avant d'échouer un jour dans cette bourgade du Nordeste où l'attend le destin. Des histoires à dormir debout, Jucas Loiseau en a plein sa tête fruste, et ce répertoire qu'il enrichit sans cesse lui est très utile, car parler, c'est *« sa façon de s'approcher des autres »*. Cette parole sera même le sésame qui lui ouvrira la porte de l'étrange demeure où Dona Rosalina vit cloîtrée, dans le silence et le refus, depuis la mort de son père, le colonel Honorio Cota.

L'horreur du soir

Auprès d'elle, il y a bien sa vieille nourrice Quiquina, mais elle est muette, et il arrive un moment où *l'« on a besoin d'entendre une voix humaine pour échapper aux ombres »*. De ces ombres, à défaut de présences vivantes, la maison en regorge : celle, respectée, du père, celle, infernale et inquiétante, du grand-père, celles de tous les *« petits anges »*, frères ou sœurs mort-nés de Dona Rosalina...

Dans la grande demeure qui témoigne encore de la splendeur passée, où même les horloges sont arrêtées, le temps est tenu immobile, et tout se répète jour après jour : Rosalina ressasse ses souvenirs et fabrique des fleurs de tissu que la vieille Quiquina ira vendre à l'extérieur. L'avenir de Dona Rosalina, vierge hautaine et douloureuse : se faner au milieu de ses fleurs immortelles. Mais voilà que survient Jucas Loiseau, rustre prêt à tout faire, seul homme à franchir le seuil de la maison après tant d'années, et qui a bien dû mal à « tenir sa place » de serviteur. Entre le domestique et la maîtresse, s'installe peu à peu la magie de la parole, cette parole si nécessaire, et l'ordre ancien sera bouleversé par ce fleuve de mots qui charrie pêle-mêle souvenirs et confidences, et emporte par instants les barrages dressés par les conventions et la distance sociales. Puis viendront les regards, les gestes interdits, car la chair est faible : Lady Chatterley le savait ; Dona Rosalina, qui l'ignorait, l'apprendra dans l'horreur d'elle-même et jusqu'à la folie. Quant à Jucas Loiseau, *« condamné à cette femme, à cette maison, à cette vie »* et tout simple qu'il est, il découvrira au cours de ce huis clos funèbre que *« se souvenir et vivre sont des façons d'apprendre »*.

La narration puissante et dense d'Autran Dourado orchestre avec cet *Opéra des morts* l'engrenage implacable de la tragédie et démonte magnifiquement le mécanisme de la fatalité qui entraîne les êtres et les broie.

ANNE BRAGANCE.

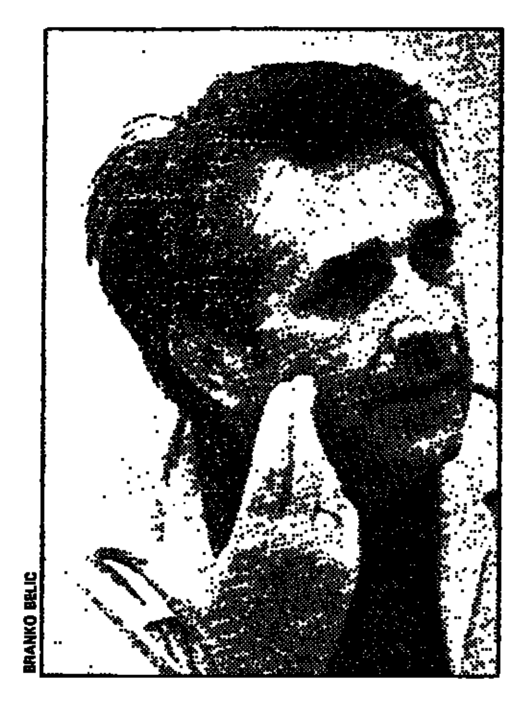
★ L'OPÉRA DES MORTS, d'Autran Dourado, traduit du brésilien par Jacques Thiériot. Seuil, 250 p., 89 F.

LES VINGT ANS DE « L'AGE D'HOMME »

Dimitrijevic, le « passeur »

Serbe au pays de Vaud, Vladimir Dimitrijevic fête cette semaine ses vingt ans. Ou plutôt les vingt ans de la maison d'édition qu'il a fondée – symboliquement – un 8 novembre, jour de la Saint-Dimitri, son presque patron : L'âge d'homme. Un anniversaire qui honore cette maison – grande par son remarquable catalogue, – dirigée par cet apatride, élu tout de même président du Syndicat des éditeurs suisses, même si, après trente ans de résidence, il n'a toujours pas obtenu la nationalité helvétique...

En vingt années, en effet, Dimitrijevic a fait la preuve qu'il était – comme Christian Bourgois, autre passionné de livres, qui fête lui aussi son vingtième anniversaire – un véritable grand éditeur, tout comme il avait été, à ses débuts, à Neuchâtel puis à Lausanne, un merveilleux libraire. Editeur, il est quelqu'un qui n'écrit pas, qui ne veut pas faire croire qu'il est un créateur, mais qui se veut un intermédiaire, un *« passeur »* comme il l'explique dans le passionnant livre d'entretiens que vient de lui consacrer Jean-Louis Kuffer (1). *« Dans cette mission que je me suis donnée, je m'efforce d'aider à transmettre des idées, quelles qu'elles soient, et que j'y adhère ou non, pour peu que ceux qui les professent soient désintéressés »*, explique cet orthodoxe croyant, intrinsèquement allergique à toutes les orthodoxies militantes, à tous les dogmes politiques. *« Personne déplacée »*, comme il était écrit sur ses papiers d'identité : né à Skopje en Macédoine en 1934, venu à Belgrade à cinq ans, ce fils d'« ennemi du peuple » (son père, qui était horloger-joaillier, a été, à partir de 1944, envoyé de prison en prison par le régime



Vladimir Dimitrijevic — BRANKO BELIC

communiste) décide à vingt ans de se sauver de Yougoslavie en volant le passeport d'un touriste étranger, tout en sachant que son père sera, à cause de lui, de nouveau emprisonné. Autant de cicatrices qui ont laissé leur marque. Ce que relate surtout Dimitrijevic, c'est la passion qui l'habite depuis toujours, une passion littéraire qui ne va cesser de le hanter : Balzac à treize ans, puis l'Américain Thomas Wolfe pour lequel il apprend l'anglais (2). Passion grecque de ses ancêtres, alliée à la mélancolie balkanique qui vit activement ses lectures, sorte de général d'une armée morte qu'il se sent obligé de ressusciter. *« Le livre est un sésame,* explique-t-il. *Il nous permet de savoir comment se comportait un Américain du dix-neuvième siècle ou comment réfléchissait un Russe du temps de Pierre le Grand. Il nous éclaire de l'intérieur le climat moral de la Chine des T'ang ou du Japon de Kenzaburo Oe »*.

Pour l'anniversaire de L'âge d'homme, il appartenait à ce migrant, à ce « missionnaire » en littérature, de nous faire découvrir *Migrations* de Milos Tsernianski (3), un écrivain serbe inconnu dont le roman est considéré comme un livre-phare étudié dans les écoles et vanté tout autant par un secrétaire du parti que par l'évêque de Vrsac ou par l'higoumène du monastère de Stoudénitsa. *« C'est un livre de pèlerinage et c'est une chronique qui représente,* à mes yeux, *la seule façon de traiter l'histoire sans la soumettre à quelque interprétation que ce soit, à égale distance de la fresque réaliste et de la légende »*, explique Dimitri à propos de *Migrations*, un énorme roman de 850 pages bien serrées – à recommander aux amateurs de longs romans où il faut se plonger comme on nagerait dans le Danube.

N. Z.

(1) *Personne déplacée*, éd. Pierre-Marcel Favre, 220 p., 94 F.

(2) Ce livre en quatre tomes épais – *le Temps et le Fleuve, la Table et le Roc, l'Ange banni, l'Ange exilé* – qu'il a aimé passionnément et qui n'avait jamais été traduit intégralement, il l'a édité. Il s'est vendu à moins de mille exemplaires.

(3) Le nom de l'auteur, qui s'écrivait Crnjanski en langue originale, est devenu, pour être plus facilement prononçable, Tsernianski.

D'AUTRES MONDES

Serbes en diaspora

★ MIGRATIONS de Milos Tsernianski. Traduit du serbo-croate par Velimir Popovic. Introduction de Nikola Milosevic. Julliard/L'Age d'Homme, 860 p. 160 F.

SE sent-on yougoslave ? On est slovène, croate, macédonien, monténégrin, bosniaque ou serbe. Mais qu'est-ce que la patrie des Slaves du Sud, ce pays compliqué créé en 1919 avec six républiques de quelque 22 millions d'habitants sur un territoire égal à la moitié de la France et qui n'avaient pas eu jusqu'au début du XXe siècle d'histoire commune ? (1).

La fin de l'indépendance serbe datait de la bataille de Kososo, en 1389. Au XVIIIe siècle, les Serbes participent au côté de l'Autriche aux guerres austro-turques. La première insurrection serbe – la « résurrection » de la Serbie – n'aura lieu qu'en 1804 ; ce n'est qu'en 1878 que le congrès de Berlin reconnaît l'indépendance de la Serbie.

Pour échapper aux deux voisins, l'Autriche-Hongrie et la Turquie, les Serbes rêvent de trouver asile dans une terre orthodoxe. C'est cela qui est le cadre historique du livre. Mais *Migrations*, malgré les apparences, n'est pas un roman historique. Un roman-fleuve ample et foisonnant, long comme le Danube (dont on oublie toujours qu'il prend sa source dans la Forêt noire avant de devenir adulte, large comme la mer, à Budapest ou à Novi-Sad, en Voïvodine), qui se déploie en trois parties entre 1744 et 1753, aux frontières de l'Empire austro-hongrois où les Serbes, soldats de métier, sont en première ligne contre les Turcs. Mais aussi contre les Français, lors des guerres contre la Maison d'Autriche. Jusqu'à Saverne ou Strasbourg... Jusqu'à Kiev.

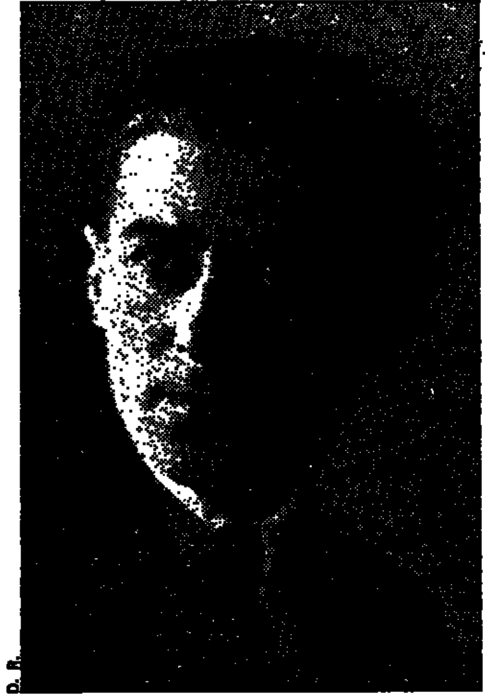
Arrivés aux portes de Vienne, les Turcs avaient été refoulés jusqu'à Belgrade qu'ils occuperont cent cinquante ans dans ces Balkans qu'ils domineront pendant un demi-millénaire.

VOILA la geste des Issakovitch. La première partie se passe entre le printemps 1744 et l'été 1745 et s'attache principalement au destin de deux frères : Vouk Issakovitch, le soldat qui ne deviendra jamais lieutenant-colonel, et Archange, négociant connu pour sa fortune dans tout le bassin du Danube et de la Tisza. Vouk a combattu dans toute l'Europe, soudard fou et emporté, rond comme une grosse outre de vin avec ses vétérans. Ils ont guerroyé un peu partout et même, pour certains, versé leur sang au siège de Belgrade et massacré, près de trente ans avant, les Turcs à Varadin et à Timisoara sous le drapeau du prince Eugène. Entre Drave, Drina et Danube, mais aussi jusqu'aux bords du Rhin et même en Italie, il avait marché à la tête de son régiment, abandonnant sa famille, qui devait déménager sans cesse, même si parfois il avait envie de se fixer, de mettre fin à ces migrations, tandis qu'il abandonnait, dans les cris et les larmes, les siens chez son frère Archange, le riche.

Daphina, la femme de Vouk, triestine de naissance, trouble depuis longtemps son beau-frère : *« Son visage était d'une blancheur parfaite. Son front et ses pommettes lui rappelaient par leur éclat les loups. (...) Et ce regard des yeux grands ouverts lui fit croire qu'il était arrivé au bord d'une mer profonde et bleue. »* Toute la ville s'est donné rendez-vous devant la maison d'Archange pour la voir *« vêtue de passementeries sur satin bleu, de toques et bottes noires, de couvre-chef d'officier allemand, de futanelles grecques, de tissus bayadère »*.

Faisant toutes les nuits des rêves *« honteux »*, Archange est si bouleversé par sa belle-sœur qu'il *« craint que, à cause des colliers et des perles qu'il lui offrait, il ne la trouvât un jour consentante au péché »*. Elle-même est condamnée au malheur. *« Elle procréait sans savoir pourquoi, elle déménageait sans savoir où elle allait. Ses joies et ses peines arrivaient par pur hasard, pas le moins du monde par sa volonté. Une chose, un objet, voilà ce qu'elle était et ce que seraient ses filles, épousées puis abandonnées, aimées puis délaissées, caressées puis rossées sans qu'il y ait un sens à tout cela »*. Tandis que là-bas, aux marches de l'Empire, là où pendant des siècles se sont battues les armées les plus diverses, ces soldats terriblement moustachus, sauvages, crasseux et chevelus ignoraient les raisons de la guerre et mouraient en criant le nom de Marie-Thérèse.

Une seule espérance les habitait : la *« douce orthodoxie »*. Le rêve d'un pays bon et généreux où, las de ces migrations, ils trouveront refuge. Une terre orthodoxe : la Russie. (*« Issakovitch se représentait la Russie comme un empire surnaturel. Il avait entendu dire que certains qui y avaient échoué des quatre coins de l'horizon, étaient devenus riches et puissants. Ils avaient tout de suite obtenu un grade supérieur. La vie et la guerre y étaient celles de la noblesse. Les églises étaient admirables et l'orthodoxie plus douce. Bref, tout le contraire de ce qui l'attendait ici. »*



Milos Tsernianski

La chronique de NICOLE ZAND

C'est ce rêve de la Russie, la Terre Promise des Serbes, qui va être le vrai sujet des deux autres parties de *Migrations*, moins lyriques, moins poétiques, mais où s'enchevêtrent des dizaines de destins d'individus errant sans fin dans une nuit qui ne se termine pas.

LA première partie avait été publiée en 1929. Les deux dernières, commencées en 1949, en exil, ne paraîtront qu'en 1963, œuvre majeure d'un écrivain à la destinée exemplairement serbe : né en 1893 à Tchongrad (aujourd'hui en Roumenie), passionné de football – tout comme Dimitrijevic – et de littérature. Il coule une vie insouciante à Rijeka, Venise, Trieste, Vienne et lit beaucoup, en hongrois, en allemand ainsi que les auteurs russes dans les traductions serbes, se passionne pour la philosophie. Enrôlé dans l'armée autrichienne en août 1914, il doit partir en guerre contre le royaume de Serbie, et cette lutte fratricide deviendra un des thèmes majeurs de son œuvre. Après la guerre, dans ce nouveau pays qu'est la Yougoslavie, il écrit le *Journal de Carnojevic* (2), traduit et édite une anthologie de la poésie japonaise ancienne et, en 1928, est nommé attaché de presse à l'ambassade yougoslave de Berlin et commence *Migrations...* Ensuite, diplomate à Rome jusqu'au moment où l'Allemagne et l'Italie entrent en guerre contre la Yougoslavie en 1941, Tsernianski rejoint le gouvernement en exil à Londres ; il y vivra misérablement – chasseur dans un hôtel tandis que sa femme fabrique des poupées de chiffon, – et ce n'est qu'en 1965 qu'il décidera, tardivement, de retourner à Belgrade. Il écrit notamment un *Roman de Londres*, remarquable dit-on, annonce de nouveaux livres, qu'il détruit. Il meurt en 1977. Alors même que *Migrations* est devenu un « classique » que l'on étudie dans les écoles. Roman symbole de cette nation serbe rétive et schismatique, qui Aarefusé autant d'être papiste que moscovite.

IL n'y a pas, en effet, de terre promise pour les Serbes. Et c'est ce que développe Tsernianski dans les six cents dernières pages de son livre. La deuxième partie commence au printemps 1752 quand, après la paix signée avec les Turcs, l'impératrice d'Autriche décide de *« remettre à sa place »* ce peuple arriéré qui occupait une part exorbitante du territoire hongrois. *« Cette foule ne sert à rien. Qu'elle retourne donc d'où elle est venue ! »* Le plan consiste à les disséminer dans les villages où ils devront travailler la terre et à les convertir au catholicisme romain. Il faut casser les anciens régiments, transformer les soldats en paysans. *« Toute cette milice danubienne qui vit encore dans la préhistoire, enterrée dans des huttes, cohabitant avec ses brebis, ses truies et ses femmes... »*

Dans leurs rêves, pourtant, un astre brille et les appelle, la terre russe orthodoxe, *« l'astre au centre du cercle bleu »*, où ils sont sûrs, pensent-ils, de trouver leur place. Et, tandis que des colons venus de Lorraine et des bords du Rhin occupent les terres serbes, la tribu des Issakovitch – Yourat et sa femme Anna, Trifoun, l'aîné, père de six enfants et que sa femme Kourya a quitté, Petar, le plus riche, et sa femme Varvara, et Pavle, le veuf, capitaine de cavalerie des hussards illyriens – se met en marche, alors même que l'Autriche, qui vient d'interdire toute migration vers la Russie, les traite de déserteurs.

Arrivés à Kiev, ils devinrent, à demi-fous de tristesse, ces hommes qui avaient traversé toute l'Europe à la poursuite de leur rêve, qui n'avaient jamais vu la mer, et qu'on envoya bientôt surveiller la frontière polonaise.

« La deuxième moitié de leur vie restera inconnue aux lecteurs » nous prévient l'auteur au bout de huit cents pages, sachant bien que, tout comme ses personnages, nous ne sommes pas près d'oublier les plaines marécageuses de la patrie perdue, avec ses huttes cachées derrière les palissades, ses églises où l'odeur du basilic se mêle à l'eau bénite et, partout, ces acacias qui embaument et dont les fleurs blanches recouvrent les pitoyables maisons de torchis d'une pluie de pétales blancs et parfumés.

Non, la terre promise n'existe pas pour ces déracinés qui refuseront aussi de se laisser assimiler par les Russes. Et rêveront de la patrie perdue.

Bientôt, en 1789, les Autrichiens entreront dans Belgrade ; l'ère des guerres napoléoniennes commence. Mais les Turcs demeureront au bord de la Drina jusqu'en 1918, au cœur de la région où naquit Tsernianski, écartelée aujourd'hui entre Yougoslavie, Roumanie et Hongrie et où même les Tziganes ne passent plus les frontières....

Le cinéaste Aleksandar Petrovic, le metteur en scène du *Maître et Marguerite* et de *J'ai même vu des tziganes heureux* va tourner un film à partir de *Migrations*, le chef-d'œuvre de la littérature serbe. Mais aussi le roman, lyrique et mélancolique, de tous les peuples en diaspora.

(1) Lire le numéro de la *Revue des Etudes slaves*, consacré à la Yougoslavie et notamment le témoignage de Zivorad Stojkovic : « Une utopie obligatoire ? » (Institut d'études slaves, Paris, 1984).

(2) Publié en 1970 à L'Age d'Homme.

Oana Orlea, rescapée de l'enfer

Une romancière roumaine entre Monsieur K. et l'Etranger.

LA petite histoire d'Oana Orlea, romancière roumaine qui publie son premier récit écrit directement en français, est en elle-même un roman qui se confond avec l'histoire de ce temps. Sous ce pseudonyme se cache le nom d'une illustre famille européenne qui a donné plusieurs empereurs byzantins, pas mal de lettrés, d'hospodars moldo-valaques et aussi quelques personnages étonnants qui semblent sortir tout droit d'un roman de cape et d'épée.

En 1950, Oana avait quatorze ans. Le souvenir de la guerre pesait encore sur son pays, l'armée rouge y stationnait toujours. Avec l'inconscience généreuse de son âge, Oana lacérait les pneus des camions qui transportaient l'occupant. L'enquêteur du KGB l'interrogea pour savoir qui lui avait inspiré ce forfait. Elle fut envoyée en « stage de rééducation » sur le sinistre chantier du canal Danube – mer Noire, où trois cent mille Roumains périrent lors de la Grande Terreur, de 1949 à 1955.

Oana a survécu. Nous l'avons rencontrée pour la première fois en 1956, peu après sa libération. Les projets de la jeune fille étaient aussi chancelants que la démarche d'un enfant qui apprend à marcher : *« Partir, rejoindre ma grand-mère en France, écrire, que sais-je ? Mais tout d'abord manger, manger enfin à ma faim. »* Après cela plus rien ne pouvait être dit.

Quinze ans plus tard, elle débarquait à Paris. Ses yeux étaient devenus vivants, son maintien assuré. Curieuse de tout, Marie-Oana Cantacuzene – son véritable nom – oubliait son ancienne condition de morte en sursis. Seule la distance qu'elle entendait garder face au passé témoignait d'une expérience terrifiante, impossible à communiquer. *« Je retourne à Bucarest,* nous confia le futur écrivain. *Je ferai des ménages, je vendrai des fleurs au marché. La Roumanie est mon pays, et j'entends y rester. La situation s'améliore, le régime devient plus humain. »* En cet hiver 1971, nous pensions la voir pour la dernière fois.

Quinze autres années ont encore passé. Il y a quelque temps, à « Apostrophes », une certaine Oana Orlea présentait son roman. Le message passait mal. Visiblement, les médias l'intimidaient, elle ne savait pas faire bon usage de Bernard Pivot. Pourtant, Oana Orlea était la rescapée de l'enfer du canal : la fiction rigoureuse et serrée qu'elle venait de publier laissait paraître la force d'un grand écrivain, un Camus danubien qui aurait été fréquenté par Kafka.

Dans un pays imaginaire règne un étrange couple d'imposteurs. Lui, Kouty – fils et père de la nation, – ordonne aux savants de trouver les restes du premier homme européen sur le territoire de son propre village pour justifier une légitimité improbable. Elle – Bien Aimée – compagne du dictateur, interdit toutes les joies, même celles de l'amour, qui doit servir uniquement à la reproduction d'un peuple toujours plus courageux et plus fort. Et, pendant que les sujets de Leurs Majestés rêvent à une aile de poulet, que les malades s'entassent à plusieurs dans un seul lit d'hôpital, et que l'hiver tue vieillards et enfants, le couple ordonne la démolition de la ville pour faire place à la radieuse cité du futur. Dans ce décor vit Léontine, sœur cadette du Monsieur K. du *Procès* et parente proche de l'Etranger de Camus.

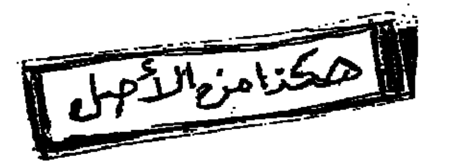
La jeune femme a un dossier qui la rend suspecte aux yeux des employeurs successifs. Ballottée entre le chômage et les petits travaux temporaires, elle ignore encore que les serviteurs du pouvoir lui préparent un brillant avenir, dû à sa ressemblance physique avec Bien Aimée. C'est ainsi que Léontine devient le sosie de la première dame du pays et prend sa place lors des cérémonies publiques, afin de mourir pour elle en cas d'un éventuel attentat. Mais l'ancienne réprouvée, imitant tous les jours la démarche et les tics de la maîtresse qui dicte sa loi à la société, commence à l'aimer.

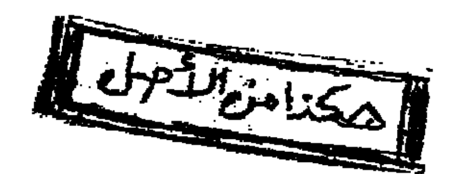
Consciente du caractère maléfique du couple, Léontine se laissera néanmoins ensorceler par le vertige du pouvoir jusqu'au moment où elle comprendra que Bien Aimée et Kouty sont, peut-être, les sosies d'autres sosies, et ainsi de suite, à l'infini, dans un jeu pervers de miroirs. De cet abîme d'abdications et de lâchetés, où rôdent la folie et la mort, Léontine parviendra à s'enfuir. En cavale, le sosie retrouvera, enfin, sa véritable identité.

Oana Orlea maîtrise parfaitement l'architecture de son édifice complexe et sophistiqué, tout en faisant preuve d'un bonheur d'écriture rare. Nicolas Breban en automne dernier, Bujor Nedelcovici, lauréat du Prix de la liberté ce printemps, Oana Orlea aujourd'hui : voilà trois excellents romanciers roumains qui publient tous des textes inspirés par l'exercice du pouvoir lorsqu'il est sans entraves. Seraient-ils, les trois, inspirés par l'histoire récente de leur pays ? On pourrait se le demander, d'autant plus qu'aucun n'utilise la formule avertissant le lecteur du fait que toute ressemblance avec des personnes existant dans la réalité est due seulement au hasard.

EDGAR REICHMANN.

★ UN SOSIE EN CAVALE d'Oana Orlea. Seuil, 252 p., 79 F.





● SOCIÉTÉ

L'alchimie de la beauté

« *LA cosmétique est la doctrine du cosmos féminin* », disait le sardonique Karl Kraus. Perles dissoutes, gants au miel, bains de fraises, cataplasmes de concombres... voilà de quoi faire ricaner un misogyne, toujours tenté de réduire l'univers féminin à la cuisine et à la salle de bains. Recettes de beauté et recettes culinaires, pots aux roses et pots de confiture. Suspendons au vestiaire notre défroque de misogyne grincheux pour suivre Anne de Marnharc dans les dédales de la séduction. Pénétrons dans le secret de l'alchimie de la beauté, humons les parfums capiteux, et nous ne regretterons pas d'avoir surpris dans leur intimité ces *Femmes au bain.*

Chaque siècle a érigé en idéal un portrait de femme. La Renaissance la voulait charnue et blonde. On écrivit la *Satire contre une dame maigre*. Les traités sur l'embonpoint féminin abondaient, conseillant le recours au sperme de la baleine, au sang de la chauve-souris. Les moralistes, cent ans plus tard, mirent le holà au plaisir du maquillage. Déjà, Montaigne racontait l'histoire d'une coquette qui se fit écorcher pour avoir le teint plus frais. Les prêtres tonnaient contre l'abandon au simulacre, jetaient l'anathème sur ces femmes semblables à des *« cadavres musqués »* et à des *« fantômes habillés de satin »*. Castiglione, dans *le Courtisan*, se gaussait de celles qui n'osaient pas rire, de peur de crever leur masque.

Le Siècle des lumières, paradis du déguisement, de la frivolité, allait célébrer la grâce qui sort du bain. Le cabinet de toilette, *« cette école de la galanterie »*, s'ouvrit au regard émerveillé des séducteurs. *« Le bain est votre charme, adorables mortelles »*, chantait un poète. Hélas ! le bourgeois triomphant cessa bientôt de rêver à la femme céleste, et la laideur reprit ses droits.

Le dix-neuvième siècle, en dépit de l'éloge baudelairien du maquillage, ignora l'éclat de la sensualité. Les romantiques mouraient d'amour pour les « dames aux camélias », pour les beautés phtisiques que les contemporains de Voltaire appelaient des *« ossuaires »*.

Les brunes languissantes au teint pâle

Les brunes languissantes au teint pâle, aux yeux cernés, atteintes de bovarysme, pleurant et souffrant dans les provinces françaises, affolaient cette époque qui se flattait d'être malade et de frôler la mort.

Mi-vêtue, mi-dénudée, à peine voilée par une perverse pudeur, la femme à sa toilette, peinte par le Tintoret, par Rubens, par Toulouse-Lautrec ou par Degas, est le plus beau tableau de la tentation qui se refuse, de la promesse qui ne peut être tenue. Nous autres, lecteurs de Anne de Marnhac, contentons-nous d'être Actéon, en priant que Diane, la chasseresse épiée par nos regards de convoitise, ne nous métamorphose pas en cerf !

ROLAND JACCARD.

★ **FEMMES AU BAIN. LES MÉTAMORPHOSES DE LA BEAUTÉ, de Anne de Marnhac. 22 × 27 cm, 150 illustrations, relié toile, jaquette illustrée couleurs ; Berger-Levrault, 224 p., 395 F.**

Dessous féminins : l'histoire d'une fascination

(Suite de la page 19.)

« C'est sous Charles X et Louis-Philippe que l'on fabrique la société qui aura besoin de Freud à la fin du siècle. » Le Second Empire, avec ses crinolines, enflamma l'imagination des hommes au point de les rendre débiles – relisez *Nana*. Tout leur est bon pour apercevoir un mollet, une cheville. Las ! le pantalon a encore frappé, par anglomanie plus que par pudeur, les femmes glissent leurs jambes dans des « tuyaux de modestie », ce qui faisait trépigner de rage le roi Victor-Emmanuel.

Le règne Petit Bateau

Il faudra attendre la fin de la guerre de 1914 pour que corset, en jupon, chemise, pantalon, amorcent leur disparition qui sera totale en 1928, où la femme ne porte plus qu'une robe droite et flottante, arrêtée au-dessus du genou. C'est la même, qui, à dix-huit ans, était cuirassée dans ses vêtements, qui se retrouve à la trentaine *« ouverte à tous les vents »*, et Cecil Saint-Laurent d'ajouter : *« Aucune révolution de l'histoire n'est comparable à celle-ci. »* Elle annonça la mort du froufrou, du compliqué et la naissance de la brave petite culotte. Voici le règne Petit Bateau, rayonne rose et frais coton. C'est l'époque du Front populaire, des congés payés et des premiers campings.

Que n'a-t-on pas dit du collant, que je considère comme un instrument de la libération du mouvement féminin ! Finies la peur du coup de vent indiscret qui révèle la nudité du haut de la cuisse et les jarretières tendues, la contrainte pour se hisser sur le tabouret d'un bar ou descendre d'une voiture ! Avec leurs collants, les filles des années 60 montrent allègrement ce qu'autrefois elles tentaient – pas toujours – de cacher aux yeux des mâles concupiscents !... Mais non, je ne me contredis pas. Je *maintiens* : le collant a été un instrument libérateur... à condition d'en sortir. Et les femmes en sont sorties, elles en portent ou n'en portent pas, remettent guêpières, jarretelles et dentelles pour séduire ou pour le plaisir de sentir glisser sur elles la douceur des dessous retrouvés.

RÉGINE DEFORGES.

★ **HISTOIRE IMPRÉVUE DES DESSOUS FÉMININS, de Cecil Saint-Laurent, conception et mise en page de Marc Walter, iconographie et légendes de Catherine Donzel, illustrations en couleurs et en noir et blanc, album relié sous jaquette. Editions Herscher, 280 p., 420 F.**

Signalons aussi deux autres albums :

● *Brenot par Brenot*, réunissant les images de cet artiste qui fut « le père de la pin-up française », texte d'Alain Weill, éd. Hoëbeke, 150 reproductions en couleurs et en noir et blanc, 112 p., 195 F.

● *Les dessous de la Pub*, de Gilles Néret, ou comment la lingerie féminine a été sauvée par les publicitaires..., éd. Daniel Briand et Robert Laffont, 5, rue Saint-Pantaléon, 31000 Toulouse, 112 p., 186 illustrations, 195 F.

« Et vous, comment les appelez-vous ? »

Alain Schifres dénonce le racisme avec une bonne humeur férocement communicative.

QUAND on veut connaître ce qu'étaient en France *les Caractères et les mœurs du siècle* entre 1660 et 1696, on doit consulter La Bruyère ou ce qui reste des prônes de ces clowns de la chaire, le Père Séraphin ou le Père de La Rue, prédicateurs qui châtiaient les mœurs du temps en jouant leurs sermons comme des pantalonnades de la Foire. Si on veut savoir ce qu'était la société française des années 50, il n'y a qu'à relire les *Mythologies* de Roland Barthes ou les dialogues de cabaret de Poiret et Serrault, qui moquaient les travers de la mode, les sottises de la conjoncture et les ridicules de l'époque, pendant que Barthes les disséquait. Si on veut connaître les réactions profondes de l'Occident devant la bombe atomique, les réflexions de Karl Jaspers sur le sujet sont sûrement importantes, mais l'humour noir d'incendie nucléaire de *Docteur Folamour* ne l'est peut-être pas moins.

L'œil de Buster Keaton

Et, si on me demande ce qu'on a écrit récemment de plus percutant sur le racisme, je répondrai qu'il y a notamment le livre d'Etiemble, qui s'appelle justement *Racisme*, mais j'y ajouterai aussitôt l'essai humoristique d'Alain Schifres, qui s'intitule *Et vous, comment les appelez-vous ?* Ce texte féroce, cocasse et « hygiénique », fait partie d'un recueil de chroniques de notre temps des plus sérieuses et des plus comiques, présentées sans le moindre sérieux pesant sous le titre *Ceux qui savent de quoi je parle comprendront ce que je veux dire.*

On peut, pour parler du racisme, *le Péché vraiment capital*, selon Etiemble, combiner, comme il le fait admirablement, l'analyse sociologique et le jugement moral, la psychologie et la politique, la psychanalyse et l'économie. On peut aussi ouvrir sur la réalité contemporaine l'œil écarquillé, innocent et de toute première vue que sait ouvrir Alain Schifres, l'œil neuf et intrépide de Swift, de Daumier et de Buster Keaton. Prenons, par exemple, l'attaque flegmatique, « décapante » et profonde (oui) de *Et vous comment les appelez-vous ?*. *« La France est un pays en voie de modernisation, ce qui est plus poli que « sous modernisé ». On y trouve surtout des Européens de souche chrétienne qui ont investi les villes à la suite de regroupements familiaux. (...) Ce sont des gens un peu sauvages qui égorgent le cochon entre coreligionnaires, qui mangent de la viande crue hachée et qui racontent des histoires belges. »* On a reconnu le procédé classique d'humour critique qu'on peut nommer le « renversement de vision », ou (autrement dit) la pratique du « Faites-à-vous-même (pour-voir-un-peu-l'effet-que-ça-fait) ce-qu'autrui-n'aime-pas-qu'on-lui- fasse ». Quand la méthode est conduite à son extrémité, sans la distance de l'humour, cela donne des reportages expérimentaux, comme le livre de ce journaliste américain qui s'était transformé en Noir pour voyager dans le sud des Etats-Unis ou le récent *Tête de Turc*, de Gunter Walraff, qui s'est « fait » Turc pour vivre la vie d'un travailleur immigré en RFA, inimaginable en effet.

Mais déjà, sans aller jusque-là, le sursaut intellectuel que provoque l'ironique invitation à se mettre dans la situation de *l'autre* est bénéfique : l'humour joue comme un réveil-sensibilité. Cette technique est fréquemment utilisée dans les meilleures chroniques de Schifres, où le rire et la surprise font fonction d'essuie-glace. Une fois le choc du « regard nettoyé » imposé au lecteur, Schifres poursuit en général par une analyse méticuleuse et documentée du « problème ». Dans le cas du racisme, il développe une étude linguistique qui est à la fois d'une finesse féroce et d'une cocasserie pénétrante. Schifres classe le vocabulaire utilisé pour « les » appeler en trois catégories : la qualification inqualifiable (bougnoule, bic, raton, nordaf, youpin, etc.), la catégorie lexicale *soft*, refus de nommer où *« rien ne dépasse » (israélites, gens de couleur, musulmans)*. Et, enfin, les mots agrémentés d'une caution culturelle : art nègre, humour juif, civilisation arabe. *« Notons au passage*, ajoute Schifres subtilement, *que la noblesse est adjectivale. C'est le substantif qui dévalorise. »* Ainsi, *« musique Nègre »* est élogieux, *« musique de nègres »* dépréciatif. *« Argent arabe »* est prestigieux, *« travail d'Arabe »* est dédaigneux. *« Mentalité juive »* est scientifique, *« mentalité de juif »* est ignoble, etc.



BERENICE CLEEVE.



Un irrespect absolu

Ce qui donne leur virulence et leur pertinence aux chroniques contemporaines d'Alain Schifres, c'est le mariage, tellement rare, d'un irrespect absolu et naturel des « valeurs-z-établies », des tabous et des idées toutes faites, et d'un soin minutieux dans leur examen, leur dissection et leur « déconstruction ». Schifres est un destructeur méticuleux.

Il a certes des humeurs, et même une bonne humeur férocement communicative. Mais il ne pratique pas une écriture d'humeur. Quand il traite un sujet, c'est rarement en surface. Il a l'œil, il a l'oreille. Il a même des dossiers et des fiches. Combien de sociologues ont le sérieux de Schifres, son talent, son intelligence vivante ? Peu. Combien ont sa charge de rire ? Encore moins.

Il y a ce comique amer dont, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait pleurer. Mais avec un journaliste-écrivain comme Schifres, il y a aussi l'éclat de rire qui débouche sur un superbe éclair de réflexion. Quand Schifres a prêté l'oreille la plus aiguë à l'immigré-comme-on-le-parle, il termine sur cette admirable formule : *« L'immigré, c'est la nuit du verbe. On en parle de la même façon qu'il se fait tirer : au jugé. Il reçoit les épithètes comme des bastos. Derrière, il y a toujours du non-dit. C'est le gibier favori du lapsus, cette bavure du langage. »*

CLAUDE ROY.

★ **CEUX QUI SAVENT DE QUOI JE PARLE COMPRENDRONT CE QUE JE VEUX DIRE, d'Alain Schifres, Laffont-J.-J. Pauvert, 330 p., 89 F.**

Raymond Boudon et l'idéologie

Comment se forment les idées reçues et les opinions fausses.

L'IDÉOLOGIE est une notion mise à toutes les sauces. On peut y voir un système de représentations qui ne relève pas de la distinction du vrai et du faux. On peut en revanche, de façon plus traditionnelle, la définir comme un ensemble d'idées fausses.

En ce cas, il reste à savoir comment se forment ces systèmes d'erreurs et pourquoi les groupes y adhèrent. La majeure partie des analyses existantes recourent à des motivations inconscientes et irrationnelles – depuis les intérêts de classe jusqu'au fanatisme des passions.

Le premier mérite de Raymond Boudon, professeur de sociologie à l'université de Paris-I, est de démêler, à l'aide d'une typologie claire et ferme, l'écheveau touffu des discours, marxistes ou non, tenus sur l'idéologie. Soutenue par d'utiles tableaux, cette mise au net, très pédagogique, rendra bien des services aux étudiants de diverses disciplines.

L'originalité de l'auteur est d'avoir axé sa recherche sur un cas de figure relativement peu exploré. En effet, comme on le sait depuis *l'Inégalité des chances* (1) ou *Effets pervers et ordre social* (2), Raymond Boudon centre ses analyses sur les comportements individuels, et répugne à faire intervenir des éléments irrationnels pour rendre compte des faits sociaux. Tout réduire à une forme quelconque d'inconscient (psychique ou social) revient à ses yeux à fabriquer un trop commode *deus ex machina*.

Sa formulation du problème de l'idéologie a donc tout l'air d'un défi difficile à relever : comment des individus rationnels peuvent-ils adhérer intimement à des idées fausses ? Quatre facteurs permettent de le comprendre.

En premier lieu, des effets de *position* : chacun, ayant sur le fonctionnement social un « point de vue » localement situé, se trouve, *dans le domaine des connaissances aussi*, soumis à des distorsions de perspective. Des effets de *disposition* se combinent aux précédents : nous sommes par exemple enclins à juger incompréhensibles et absurdes des croyances magiques qui ont, cependant, leur rationalité dans le contexte où elles s'insèrent.

A ces deux effets triviaux, mais dont l'auteur tire d'intéressantes conséquences, se superposent des effets de *communication* : chacun fait confiance aux théories qu'il ne peut vérifier par ses propres moyens, et se trouve dépendant des canaux d'information, pas nécessairement scientifiques, qui les lui transmettent. Enfin, des effets *« épistémologiques »* portent les sociologues et les chercheurs à confondre la fécondité explicative d'une hypothèse (l'utilitarisme, le fonctionnalisme, par exemple) avec une connaissance vraie concernant la réalité.

Réduit à ce squelette, on pourrait croire l'ouvrage aride. Il n'en est rien. Le livre de Raymond Boudon, en dépit de quelques répétitions qui auraient pu être élaguées, se lit avec un intérêt constant, soutenu par des exemples vivants et une plume souvent incisive. Il met en lumière les mécanismes qui produisent inévitablement, dans le fonctionnement normal de la connaissance scientifique, des idées reçues et des opinions fausses. Le résultat n'est pas mince.

Il est toutefois bien plus restreint que le projet annoncé par le titre. Entre le nazisme, par exemple, et les illusions d'optique de la République des sciences, il demeure de la marge. Peut-être un prochain ouvrage viendra-t-il la réduire.

ROGER-POL DROIT.

★ **L'IDÉOLOGIE OU L'ORIGINE DES IDÉES REÇUES, de Raymond Boudon, Fayard, coll. « Idées-Forces », 334 p., 95 F.**

(1) 1973. Réédition Hachette, 1985.
(2) P.U.F., 1975.

هكذا من الأجل

Pour une fois, je suis contente qu'il mette les pieds sous la table.

1.350F
HUSUM
Table pliante, frêne massif plaqué, teinté noir et verni. 160 x 80, H 75 cm.

925F
TAVI
Table à rabat, pin massif latté collé, naturel verni. Ouvert 135 x 70 cm

250F
FURI
Table murale, pin massif, plaqué naturel verni. L 75, P 65 cm

590F
SMEDVIK
Table, pin massif, naturel verni. 120 x 75, H 73 cm

90F
NYBY
Chaise, hêtre teinté noir. Assise revêtue tissu

450F
BARSELE
Table ronde, hêtre massif plaqué frêne, laqué blanc. Ø 105, H 73 cm

120F
KINNO
Chaise pliante, acier laqué époxy

55F
HALLI
Chaise pliante, acier laqué polypropylène blanc

490F

1.250F
TORSVIK
Buffet avec vitrine, pin massif plaqué, teinté brun noyer et verni. Buffet L 120, H 90 cm - Vitrine L 120, H 50, P 28 cm

190F
NICKBY
Chaise, sapin massif. Assise revêtue tissu beige 50% viscose, 48% coton

Les zommes, c'est toujours la même chose : à peine ils mettent les pieds chez vous qu'on dirait qu'ils s'installent... Tu parles d'un romantisme. Remarquez, ça donne des idées... Quand on s'installe, on monte son ménage... Quand on monte son ménage avec IKEA, on monte des meubles... Et des meubles, ça a des pieds... Des pieds qu'on met sous les tables... Ou les chaises...

Vous suivez ? Tant mieux, parce que chez IKEA il y a plein de tables et de chaises, en bois, en pin, en plaqué, en laqué dans tous les styles.

Des tables à des prix si petits qu'ils vous font disparaître sous la table, justement. Et des chaises tellement pas chères qu'elles vous donnent envie de devenir un maître du barreau. Quand on dit chez IKEA que monter un meuble ça descend son prix...

Tout ça n'est peut-être pas très romantique, c'est vrai... Mais qu'est-ce que c'est pratique... N'est-ce pas les zommes ?...



Ils sont fous ces Suédois

PEYRAT & ASSOCIES

Prix valables jusqu'au Dimanche 16 Novembre 86, dans la limite des stocks disponibles.

IKEA PARIS NORD II : ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - MAR. : 11-20 H - MER. JEU. VEN. : 11-22 H. - SAM. ET DIM. : 10-20 H - FERME LE LUNDI RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA EVRY LISSES : ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.65.65 - LUN. MAR. MER. VEN. 11-20 H - JEU. 11-22 H - SAM. 10-20 H. DIM. 10-19 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA VITROLLES : RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

IKEA LYON : CTRE CIAL DU GRAND VIRE VAULX EN VELIN TEL. 78.79.23.26

Communication

Au mépris de la législation antitrust

Hollywood rachète massivement les salles de cinéma

Nouveau vent de folie sur le marché américain de la communication : ce ne sont plus, cette fois, les stations de télévision que l'on s'arrache à coups de millions de dollars mais les salles de cinéma. Il ne se passe guère de mois sans qu'un des géants d'Hollywood ne jette son dévolu sur un circuit régional ou national.

Dès la fin de l'année dernière, Warner, Columbia et MCA ont donné le coup d'envoi de la ruée. Gulf and Western les a suivis en s'emparant des 469 écrans canadiens du circuit Famous Player, puis des salles américaine de Translux en juillet. Il récidive le mois dernier en payant 220 millions de dollars cash pour les 360 écrans de la chaîne Mann Theaters en Californie. Une offre spectaculaire, puisque le groupe Mann avait acheté ses salles dix ans auparavant pour 67 millions de dollars.

Les prix montent avec la surenchère. Il y a deux semaines, Tri-Star, filiale cinéma de Coca-Cola, et Time Inc, raffle les 230 écrans du circuit Loews à la barbe de Gulf and Western, sur les rangs depuis des semaines, en offrant 310 millions de dollars cash. Et le même Tri-Star propose maintenant 500 millions de dollars pour ajouter à sa collection United Artist Communication, le deuxième grand circuit national américain.

Cet appétit soudain des « majors » de la production et de la distribution pour les salles obscures peut surprendre, vu de ce côté-ci de l'Atlantique, où Gaumont et UGC songent plutôt à réduire leur parc de salles aux plus rentables d'entre elles. Ne dit-on pas, de surcroît, que l'amortissement des films passe désormais davantage par la vidéo, la télévision ou le câble que par les recettes des salles ? C'est oublier les caractéristiques très particulières du marché américain. La fréquentation cinématographique, stabilisée autour d'un milliard d'entrées par an, n'y a jamais subi l'érosion qu'elle a connu, en Europe (180 millions d'entrées en France). De sorte que les nouvelles recettes des médias électroniques sont venues s'ajouter et non se substituer au confortable matelas de ressources procuré par les salles.

Mais le partage de pactole fait l'objet d'une lutte sans merci. En France, exploitant et distributeur se partagent à 50 % les recettes de la salle. Aux Etats-Unis, l'exploitant en empoche la totalité jusqu'à l'amortissement de ses frais. Au-delà de ce seuil, il reverse 90 % des recettes au distributeur. Une situation d'autant moins risquée pour le propriétaire de salles que ce dernier peut retirer de l'affiche, au bout de trois jours, un film qui n'attire pas le spectateur.

Pour le distributeur, ce quitte ou double est bien moins confortable. Si le film est un grand succès, c'est le jackpot ; si sa carrière est plus médiocre, c'est un risque de perte sèche. En rachetant massivement des salles de cinéma, les « majors » de Hollywood assurent donc à leurs productions un débouché plus sûr tout en mettant la main sur des fonds de commerce rentables.

Reste à savoir pourquoi les « majors » ont si longtemps retardé une intégration verticale aussi souhaitable. Tout simplement parce qu'elle viole la loi antitrust américaine. Signés en 1948, les « consent decrees » ont institué la séparation entre distribution et exploitation cinématographique obligeant dès l'année suivante Paramount et RKO à revendre leurs salles. Il s'agissait de garantir la distribution et l'exploitation des films indépendants contre l'hégémonie de Hollywood. Aujourd'hui, la déréglementation reaganienne remet tout en cause, et le département de la justice ferme volontairement les yeux sur les grandes manœuvres de l'industrie cinématographique.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● ***Le Journal des républicains* vendu dans les kiosques parisiens.** – *Le Journal des républicains*, organe mensuel du Parti républicain est diffusé à la fois en kiosque et par abonnement depuis le 15 octobre. La vente en kiosque concerne actuellement Paris mais sera étendue prochainement à l'ensemble de la France. *Le Journal des républicains* dispose d'un budget annuel de 6 millions de francs pour dix numéros par an. Le mensuel annonce une diffusion par abonnements de 60 000 exemplaires et un objectif de vente en kiosque de l'ordre de 5 000 exemplaires.

● PRÉCISION. – La diffusion du quotidien *Libération* indiquée dans nos éditions du 6 novembre (138 540 exemplaires) correspond à celle de l'OJD 1985, seul chiffre connu et officiel. La direction du quotidien tient à préciser que, au premier semestre 1986, la diffusion s'établit à 160 554 exemplaires.

Bertelsmann devient le premier groupe mondial dans les médias

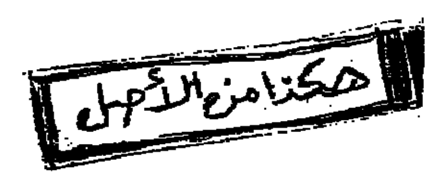
Bertelsmann, pape des médias ? Cantonné au deuxième rang mondial des groupes de communication (après l'américain Time Inc.), 24,8 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1985), mais premier en Europe, le groupe familial ouest-allemand, contrôlé à 90 % par MM. Reinhard et Johannes Mohn, accède aujourd'hui à la première place. Son chiffre d'affaires va passer en effet de 24,3 milliards de francs en 1985-1986 à 30 milliards de francs en 1986-1987, grâce au rachat récent de la maison d'édition américaine Doubleday and Co. et au contrôle total du troisième producteur mondial de disques, l'américain RCA Records (*le Monde* du 10 septembre).

Le groupe ouest-allemand, a indiqué M. Mark Woessner, président du directoire, lors d'une conférence de presse organisée le 4 novembre à Gütersloh (RFA), devient ainsi, grâce à ces acquisitions qui s'ajoutent à celle de l'éditeur américain de livres de poche Bantam Books, le leader du livre en langue anglaise.

Le groupe Bertelsmann réalise 30 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis, 40 % en Allemagne de l'Ouest, 28 % dans les autres pays européens et le reste en Amérique latine. Propriétaire d'imprimeries, de maisons d'édition, de clubs de disques et de livres, producteur de disques, de disques compacts et de vidéocassettes, le groupe ouest-allemand s'est aussi engagé dans la télévision : il possède 40 % du capital de la chaîne privée de télévision en langue allemande RTL Plus et a pris une participation de 4 % dans le capital de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), candidate à la « 5 ».

Y.-M. L.

● **Grève à l'agence de presse Belga.** – Le personnel de l'agence de presse belge Belga a cessé le travail mercredi 5 novembre à 16 heures, pour vingt-quatre heures. La grève est due au refus de la direction de réengager un journaliste stagiaire licencié et d'accepter une réorganisation du travail à l'agence. Une nouvelle assemblée générale du personnel est prévue jeudi 6 novembre.



Les procédures de licenciement économique

Tollé syndical et patronal autour du projet de réforme des prud'hommes

En faisant présenter au conseil supérieur de la prud'homie (1), le 4 novembre, son avant-projet de loi réformant les conseils de prud'hommes, dans le cadre du second texte en préparation sur les procédures de licenciement, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a déclenché un beau tollé. A l'exception de la CFDT, qui a émis un avis favorable sur le principe de la création d'une *« formation spécialisée »* pour les licenciements économiques, *tous les autres* partenaires sociaux, du CNPF à la FNSEA en passant par la CGC et la CFTC (avec des nuances) ont exprimé une opinion *« défavorable »*. Le tir contre le projet gouvernemental a été nourri ;

Jusqu'à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, les conseils de prud'hommes n'étaient pas incompétents sur l'appréciation du motif économique et du respect des procédures, mais en cas de contestation de la décision de l'administration du travail, ils devaient surseoir à statuer jusqu'à ce que la juridiction administrative ait arrêté sa position. La suppression de l'autorisation administrative fait disparaître ce cas de figure, mais les conseils de prud'hommes risquent d'être engorgés encore davantage par les recours des salariés (2). C'est pour *« accélérer la procédure de jugement des licenciements économiques »*, que M. Séguin a conçu, en liaison avec le garde des sceaux, un court avant-projet de loi permettant de faire entrer la réforme en vigueur *« dans les trois mois »*.

Pour l'essentiel, le projet de M. Séguin prévoit que *« les contestations portant sur la réalité du motif économique invoqué à l'appui d'un licenciement relèvent de la compétence exclusive de la formation spécialisée »* qui devra *« être saisie dans un délai de quatre mois à compter de la date de présentation de la lettre de licenciement économique »*. Au-delà de quatre mois, la contestation du motif économique ne sera plus possible. Un projet à première vue cohérent avec l'intention louable d'éviter un embouteillage supplémentaire des prud'hommes. Mais ce n'est pas aussi simple...

A l'heure actuelle, chaque conseil de prud'hommes est subdivisé en cinq sections, dont quatre (industrie, commerce et services, agriculture, activités diverses) en fonction de l'activité principale de l'employeur et une (encadrement), en fonction du statut professionnel du salarié. Chaque section est composée de huit conseillers (quatre employeurs et quatre salariés), deux conseillers employeurs et deux conseillers salariés siégeant au bureau de jugement. Chaque conseil est, par ailleurs, obligé de créer un *« référé prud'homal »*, ayant la possibilité d'ordonner des mesures *« chaque fois qu'il y a urgence »*.

Dans les projets de M. Séguin, le caractère réel et sérieux du motif du licenciement économique sera apprécié non plus par la section commerce et services pour les salariés employés dans les banques ou par la section encadrement pour les cadres (ainsi *« jugés par leurs pairs »*), mais par cette formation spécialisée. Composée aussi de huit membres (dont quatre pour le bureau de jugement), désignés par l'assemblée générale des prud'hommes, le président du conseil pouvant procéder à une nouvelle répartition en fonction de la charge de travail des conseillers, cette formation statuera *« d'urgence »*, selon des conditions qui doivent être précisées par un décret. La conséquence immédiate est la mise à mal du principe de base des prud'hommes, selon lequel ils ne jugent qu'à défaut de conciliation. Pour les licenciements économiques, la conciliation est supprimée, ce qui est vivement contesté par les partenaires sociaux, du CNPF à la CGT, puisqu'il ne sera plus possible de démêler dans un licenciement économique ce qui relève effectivement d'un motif économique et ce qui découle d'un ressentiment individuel contre le salarié.

Le 4 novembre, le conseil supérieur de la prud'homie a été l'occasion pour les partenaires sociaux – CFDT exceptée – de se déchaîner contre ce texte. *« Cela a été sanglant »*, commente l'un deux. Les critiques ont été aussi bien globales qu'au cas par cas. Uni, le monde patronal (CNPF, CGPME, FNSEA, artisans de l'UPA et entreprises publiques) a dénoncé un *« texte inutile et ambigu »*, jugeant qu'il n'était pas nécessaire de *« créer une formation* ad hoc ». M. Lalonde pour FO a plaidé dans le même sens en se prononçant pour *« l'utilisation des dispositions existantes »* avec un *« renforcement des moyens dont doivent disposer les conseils de prud'hommes »*.

Les adversaires du texte voient dans la création d'une formation spécialisée une négation du principe du rattachement professionnel aux sections. De plus, dans l'idée du ministère, s'il y a contestation du motif économique, la formation spécialisée demeurera ensuite compétente pour juger *« des motifs secondaires »* (paiement des salaires, idemnités de préavis, de licenciement, de congés payés, etc.). Les partenaires sociaux voient dans cette disposition les germes d'un *« dépérissement »* des autres sections – avec le risque à terme de conseils de prud'hommes sans sections professionnelles – et d'une inégalité entre les conseillers. Pourquoi favoriser ce thème de litige, soulignent certains syndicalistes, alors qu'en dehors des licenciements économiques, il en existe *d'autres tout aussi importants* ? Ne risque-t-on pas, ajoute-t-on, en cas d'afflux de demandes, d'assister à... un *« engorgement »* de la formation spécialisée ?

Autre critique : le délai de quatre mois laissé au salarié (mis en relation avec la prescription de trente ans du droit commun et celle de cinq ans pour les litiges sur les salaires). Dans cette hypothèse, si un salarié dont le poste a *été supprimé dans le* cadre d'un licenciement économique s'aperçoit au début du cinquième mois *qu'il a été* remplacé, il n'aura plus de recours... La CFDT a proposé de porter un tel délai à deux ans. Mais c'est désormais sur le fond du projet que M. Séguin doit trancher : soit il tient compte des avis des partenaires sociaux et il abandonne ou modifie profondément sa réforme ; soit il la présente, comme prévu à la fin novembre, en ne *l'amendant que partiellement, et il* court le risque de tenir pour négligeable le rôle du conseil de la prud'homie...

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Mis en place le 12 mars 1985, le conseil supérieur de la prud'homie, organisme consultatif, est composé de neuf représentants des syndicats, neuf représentants du patronat et cinq représentants de l'Etat. Il est présidé par le professeur Dupeyroux.

(2) Depuis la loi du 3 juillet supprimant le contrôle du motif économique du licenciement, il n'y aurait pratiquement pas de contentieux sur les licenciements économiques au conseil de prud'hommes de Paris.

Les syndicats agricoles minoritaires sont privés de subventions

L'Association nationale pour le développement agricole (ANDA) a décidé le 30 octobre dernier de supprimer les *subventions qu*'elle accordait aux syndicats agricoles minoritaires.

*Ces quatre syndicats Confédéra*tion nationale des syndicats de travailleurs paysans (CNSTP), la Fédération nationale des syndicats paysans (FNSP), le Mouvement de défense des exploitations familiales (MODEF), et la Fédération française de l'agriculture (FFA) ont totalisé 35 % des voix lors des dernières élections aux chambres d'agriculture en janvier 1983. L'ANDA est une organisation dont le conseil d'administration est composé paritairement de représentants des organisations agricoles traditionnelles (FNSEA, CNJA, APCA et CNMCCA) et de représentants des ministères de l'agriculture et des finances. Elle oriente la politique du développement (vulgarisation, actions techniques) et finance les organisations chargées de la formation des agriculteurs. L'ANDA est alimentée par le Fonds national de développement agricole (FNDA) qui est lui-même principalement alimenté par des taxes parafiscales sur les principaux produits de l'agriculture, et donc payées par l'ensemble des agriculteurs.

Les syndicats minoritaires ont eu accès à ce financement en 1982, après que M[me] Cresson eut reconnu leur existence. Aujourd'hui M. Guillaume, ministre de l'agriculture et ancien président de la FNSEA, impose la suppression de ces subventions. Celles-ci s'élevaient à 3 millions de francs sur un budget total de 800 millions de francs selon la FNSP, qui fait remarquer que *« ses actions de développement n'ont fait l'objet d'aucune vérification de la part de l'ANDA »*. Selon la FFA, les fonds fournis par l'ANDA à la FNSEA s'élèvent à 4 millions de francs, et au CNJA à 8 millions de francs.

Pour leur part, la FNSP et la CNSTP ont déclaré : *« On nous reproche de financer nos organisations nationales avec ces fonds, mais c'est exactement ce que font la FNSEA et le CNJA qui drainent en outre des financements supplémentaires de l'ANDA pour leurs organisations techniques. »* La CNSTP ajoute que cette suppression intervient alors que ses idées n'ont jamais été autant reprises : par M. Michel Cointat, ancien ministre de l'agriculture sur la production laitière ; par M. Raymond Lacombe, président de la FNSEA, sur la lutte contre les incendies de forêt, et par M. François Guillaume lui-même sur la perception des cotisations sociales.

Par la voix de son secrétaire général adjoint chargé de l'agriculture, M. Bernard Thareau, le PS a dénoncé, le 5 novembre, l'attitude *« sectaire »* de M. Guillaume. *« Déjà lorsqu'il présidait la FNSEA, François Guillaume s'appliquait à exclure de fait ceux qui ne pensaient pas comme sa majorité »*, a déclaré M. Thareau, qui poursuivait : *« La grande majorité des paysans français en général se sont pourtant montrés favorables au pluralisme syndical. (...) Même dans les rangs de la FNSEA et du CNJA, de nombreux adhérents qui voient leur organisation redevenir le « syndicat du pouvoir » ne peuvent admettre cette politique de « Guillaume le sectaire »*. Le porte-parole des Verts, M. Didier Anger, déclare de son côté : *« M. Guillaume ne tolère plus qu'un seul syndicat : le sien. »*

Formation professionnelle

M. Philippe Séguin répond à M. Jean-Pierre Soisson

« On ne saurait évoquer sérieusement un abandon par l'Etat des actions antérieurement lancées en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté », a déclaré M. Philippe Séguin, le 5 novembre. Le ministre des affaires sociales et de l'emploi tenait ainsi à répondre à l'une des critiques de la politique menée pour la formation professionnelle que M. Jean-Pierre Soisson, député UDF de l'Yonne et président du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue, avait formulées dans un point de vue publié dans nos colonnes (*le Monde* du 6 novembre).

Dans sa mise au point, M. Philippe Séguin rappelle l'importance, maintenue, des stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), qui *« sont aussi des outils d'insertion »*. Les missions locales, précise-t-il, *« trouveront une activité nouvelle dans le soutien au développement des services de voisinage »*. Enfin, le ministre assure que *« les jeunes qui sortent des stages agréés ou conventionnés par les régions bénéficient des mêmes exonérations que ceux qui sortent des stages d'Etat »*, contrairement à ce qu'avait affirmé M. Jean-Pierre Soisson, en soulignant l'existence d'un vide juridique.

COMMERCE EXTÉRIEUR

Hors énergie, la situation de la France est bien moins bonne en 1986 qu'en 1985

Les résultats du commerce extérieur de la France, *sur* les neuf premiers mois de 1986 comparés aux neuf premiers mois de 1985 ne laissent *pas d'inquiéter. Si le solde total* s'améliore de plus de 21 milliards de francs, cette amélioration se fait dans des conditions insatisfaisantes pour l'économie française. D'une année sur l'autre, le solde des produits manufacturés s'effondre de plus de moitié avec même une perte de 10 milliards de francs sur les biens d'équipements professionnels, qui comprennent le matériel militaire. Hors matériel militaire, ce poste ne dégage plus qu'un excédent de 0,8 milliard de francs en moyenne mensuelle sur les trois premiers trimestres, contre 2,2 milliards pour la même période de 1985.

L'accroissement du déficit en biens d'équipement des ménages et en biens de consommation courante accentue un phénomène qui incite à se demander si l'on ne se trouve pas actuellement dans une situation analogue à celle de 1982 : relance de la consommation en France dans un contexte de demande mondiale ralentie.

Si le déficit global diminue, en termes douaniers, d'une année sur l'autre, c'est uniquement en raison de la réduction de plus de moitié du *solde énergétique. Hors énergie*, la balance commerciale de la France avait été excédentaire de 90 milliards de francs sur les neuf premiers mois de 1985, et de 50 milliards seulement pour la même période de 1986. Le prix du baril de pétrole était de 27,9 dollars l'année dernière (pour 1 dollar à 9,035 F), et de 15,4 dollars cette année (pour 1 dollar à 7,045 F), toujours pour les neuf premiers mois.

Sur la période considérée, la France a maintenu ses importations et légèrement augmenté ses exportations vers les pays de la CEE.

Cependant, en ce qui concerne l'Allemagne fédérale, la progression des importations (+ 8 %) est bien supérieure à celle des exportations (+ 2,5 %), ce qui s'explique par la relance de la consommation en France. Le recul des échanges avec les pays de l'OPEP et avec les pays en voie de développement est particulièrement frappant. C'est avec ces pays que la France réalisait ses excédents de produits industriels. La *chute des revenus des pays producteurs* de pétrole et l'endettement des pays pauvres ont évidemment fait reculer leur demande.

Tenant compte des aléas conjoncturels, l'INSEE, dans sa dernière note de conjoncture, prévoit un léger redressement du solde industriel au cours des trois derniers mois de l'année, *mais* n'en annonce pas moins un excédent commercial cinq fois moindre que celui qu'elle espérait au début de l'année.

FRANÇOIS SIMON.

SOLDE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX SUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

CAF-FAB (1) en milliards de francs (2) corrigé des variations saisonnières

	Neuf premiers mois 1985	Neuf premiers mois 1986
Tous produits	− 48	− 26,4
Produits agricoles et agro-alimentaires	+ 28,7	+ 21
Produits énergétiques	− 138,2	− 76,2
Produits manufacturés	+ 69,3	+ 29,5
Biens intermédiaires	+ 8,7	− 5,4
Equipements professionnels (2)	+ 42	+ 33
Equipement des ménages	− 6	− 9,3
Automobile et autre matériel de transport	+ 22,8	+ 21,6
Biens de consommations courante	− 2,1	− 12,8
Divers	+ 3,9	+ 2,4
Matériel militaire	+ 21,9	+ 25,5

(1) CAF : coût assurance fret. FAB : franco à bord.
(2) Y compris le matériel militaire.

SOLDE DES ÉCHANGES PAR PAYS SUR LES NEUF PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE

(en milliards de francs corrigé des variations saisonnières)

	Neuf premiers mois 1985	Neuf premiers mois 1986	Variation
IMPORTATIONS			
CEE	402	399,6	+ 0,5 %
RFA	119,2	128,8	+ 8 %
OCDE hors CEE	138,6	132,9	− 4,1 %
Pays de l'Est	28,2	27	4,2 %
OPEP	67,2	43,2	− 35,7 %
Quart-monde	85,2	71,1	− 16,5 %
EXPORTATIONS			
CEE	347,4	354,6	+ 2 %
RFA	97	99,5	+ 2,5 %
OCDE hors CEE	130,8	128,6	+ 7,7 %
Pays de l'Est	28,2	27	− 4,2 %
OPEP	47,4	36,6	− 22,7 %
Quart-monde	99	89,1	− 10 %

Source INSEE

Un actionnaire de l'Etat démis de son mandat chez Dassault-Breguet

M. François Diaz a été démis de ses fonctions d'actionnaire représentant l'Etat au conseil d'administration du groupe aéronautique Dassault-Breguet, par décret du ministre de la défense, M. André Giraud, au *Journal officiel* du mercredi 5 novembre. Il est remplacé par M. Jean Blancard, ancien délégué ministériel pour l'armement, pour la durée du mandat restant à courir *(nos dernières éditions datées 6 novembre)*.

Ingénieur-conseil et gérant d'une société à Villeurbanne, M. Diaz avait été nommé actionnaire représentant l'Etat chez Dassault par décret du 4 juillet 1985 signé du ministre de la défense de l'époque, M. Charles Hernu. Il était l'un des six représentants de l'Etat au conseil d'administration où divers ministères (finances, industrie et défense) délèguent leurs mandants.

Lors du conseil d'administrition, le mercredi 29 octobre, qui a porté M. Serge Dassault aux fonctions de président-directeur général des Avions Marcel-Dassault-Breguet Aviation contre le gré de l'administration de tutelle, le ministère de la défense, il semble que M. Diaz n'ait pas suivi la consigne d'abstention donnée par M. Giraud aux représentants de l'Etat. Bien que le vote ait été secret à ce conseil d'administration, il apparaît aujourd'hui que M. Diaz a voté pour l'élection de M. Dassault.

● **Echec des actions syndicales chez Michelin.** – Les actions organisées le mardi 4 *novembre* dans les usines Michelin par les syndicats CFDT, CFTC et FO, d'une part, et CGT, d'autre part, *pour* protester contre l'annonce de la suppression de 2 222 emplois d'ici à la fin 1987, ont échoué. A Clermont-Ferrand, les meetings n'ont regroupé qu'environ 200 personnes pour la CGT et quelques *dizaines* pour la CFDT, la CFTC et FO. Les arrêts de travail, ont, selon la direction, *« très peu affecté la production »*.

Après un accord avec la régie Renault

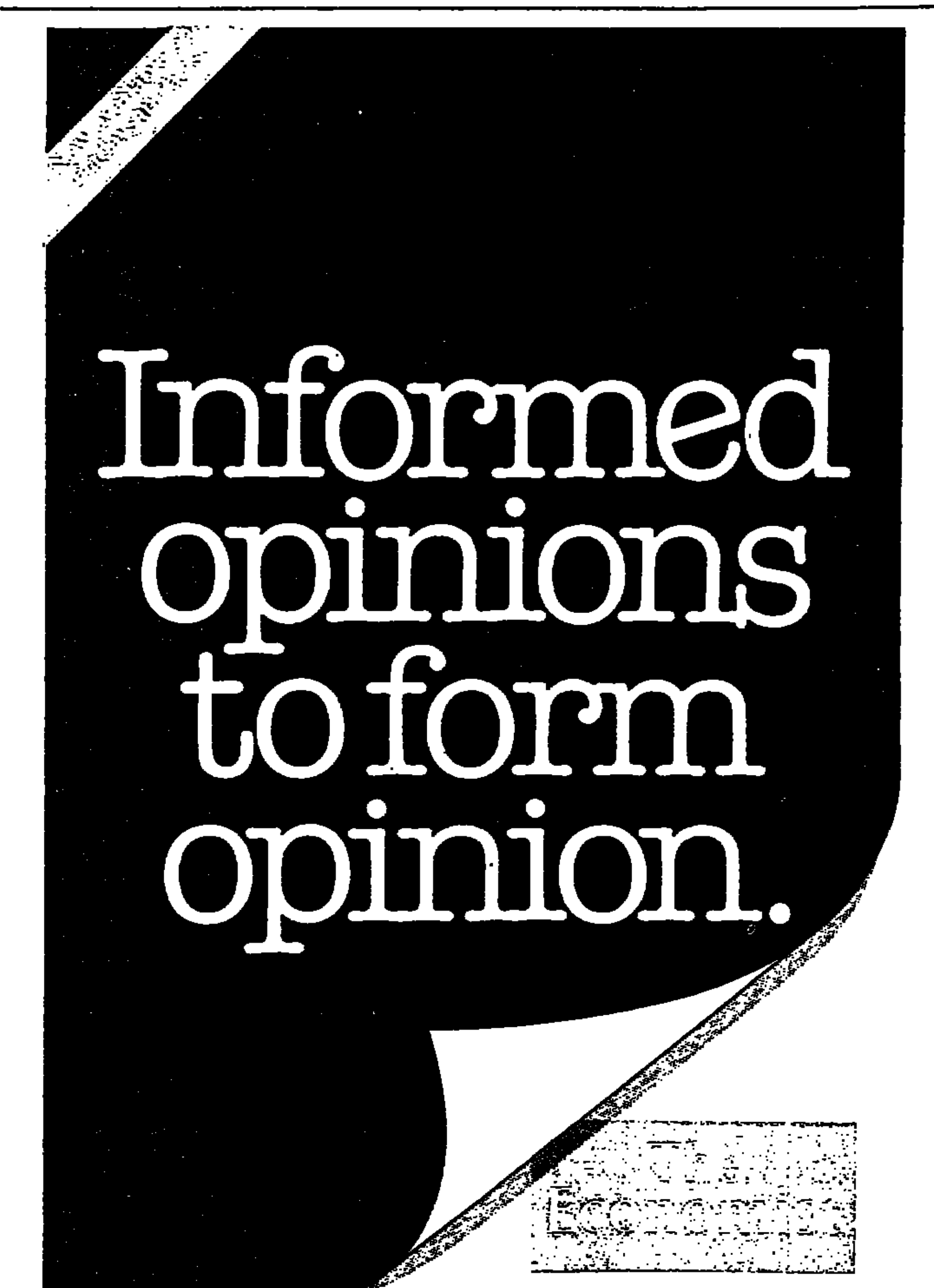
M. Gabaroum cesse sa grève de la faim

Selon la CGT, la direction de la régie Renault aurait annulé, le 5 novembre au soir, la procédure de licenciement envers M. Laurent Gabaroum, qui a cessé immédiatement sa grève de la faim. Un constat de fin de discussion entre les deux parties préciserait qu'un stage d'environ un an lui sera proposé et un emploi réservé au sein de l'entreprise.

M. Laurent Gabaroum est ce cadre *qui observait* une grève de la faim depuis le 22 octobre (*le Monde* du 4 novembre) pour protester contre les conditions de son licenciement. En septembre dernier, il avait été mis en congé de conversion, après qu'on lui eut proposé une allocation de reconversion et même une « aide au retour »...

La CGT, qui a toujours soutenu l'action de M. Gabaroum, se félicite, dans un communiqué, d'avoir obtenu *« une victoire porteuse d'avenir pour tous les travailleurs de Billancourt »*. M. Gabaroum, pour sa part, a souligné : *« La victoire que je viens d'obtenir m'a coûté bien des souffrances, mais combien de sympathies. »*

Selon la direction de la Régie, l'accord intervenu ne fait que reprendre une proposition qui avait été faite depuis le début de la semaine. Pendant une année, M. Gabaroum sera détaché dans un organisme de recherche extérieur à l'entreprise et *« dans la mouvance du CNRS »*. Il appartiendra à M. Gabaroum, au terme de cette période, de choisir son orientation en fonction des possibilités qu'il pourrait être amené à examiner. En aucune manière, ajoute la direction, ce cadre n'a fait l'objet d'une procédure de licenciement.



Economie

En Allemagne fédérale

La Confédération des syndicats cède la majorité du capital de sa banque

BONN
de notre correspondant

« Il n'y a pas de vaches sacrées. (...) Ce qui était bien dans les années 50 ne l'est plus forcément aujourd'hui », avait prophétisé M. Franz Steinkühler, il y a dix jours au congrès d'IG Metall à Hambourg. Le nouveau patron des métallos ouest-allemands savait apparemment de quoi il parlait. Les rumeurs faisant état depuis quelques mois de l'intention des syndicats de restructurer leur empire financier pour panser les plaies de l'effondrement de la Neue Heimat viennent d'être confirmées par l'annonce de la cession prochaine de la majorité du capital de la Bank für Gemeinwirschaft au groupe d'assurances Aachener und Münchener. Cette décision a été entérinée, le 5 novembre, par la direction de la Confédération des syndicats allemands (DGB).

Du haut de son gratte-ciel de Francfort, au cœur de la « City » ouest-allemande, la BFG symbolisait jusqu'à présent toute la fierté et l'arrogance du syndicalisme d'outre-Rhin. Avec un bilan de 64 milliards de deutschemarks et 8 800 salariés, elle figure au treizième rang des banques allemandes. Malgré un passage difficile ces dernières années en raison de ses engagements trop importants en Pologne et dans les pays de l'Est, la BFG était une mariée enviable. Mais ses dirigeants ne cachaient pas qu'il allait falloir lui insuffler de nouveaux capitaux pour financer le développement de ses activités et donc chercher des partenaires à l'extérieur. Echaudés par leurs tentatives de sauvetage de la Neue Heimat, qui leur a coûté plus de 1,5 milliard de deutschemarks avant même de songer à s'en débarrasser, les syndicats ne sont plus prêts, cette fois, à se lancer dans de nouvelles aventures.

Le Beteiligungsgesellschaft für gemeinwirtschaft AG, holding financier créé dans les années 70 pour regrouper sous un toit les entreprises et les participations financières détenues par les syndicats, a été contraint par les événements de changer son fusil d'épaule. La vente-surprise à un homme d'affaires inconnu de Berlin-Ouest, M. Schiesser, pour 1 deutschemark symbolique, de ce qui restait de l'empire immobilier des syndicats, le Neue Heimat, grevé de 17 milliards de dette, a suscité un tollé général sans toutefois résoudre tous ses problèmes.

La vente de 51 % au moins des parts de Bank für Gemeinwirtschaft, qui pourrait être conclue dès la fin de cette semaine, pourrait rapporter de l'ordre de 2 milliards de deutschemarks. De quoi faire face à ses besoins de liquidité pour apurer définitivement l'affaire Neue Heimat et redéployer éventuellement ses activités vers d'autres secteurs.

Est-ce la fin d'une certaine idée que les syndicats se faisaient de leur rôle dans l'économie mutualiste ? Oui et non. Cette idée était depuis déjà longtemps devenue un mythe, une simple survivance des coopératives ouvrières de l'entre-deux-guerres. Sur l'héritage épars récupéré après la guerre, le nouveau syndicalisme allemand a très vite cherché à construire un empire financier dont l'objectif était avant tout de servir à consolider sa puissance montante.

L'évolution de la Neue Heimat, constituée à partir d'une multitude de petites sociétés immobilières détenues par les divers syndicats de branche, est à cet égard significative. Créée au départ pour fournir des logements bon marché aux plus défavorisés, elle a effectivement joué un rôle important dans la période difficile de l'immédiat après-guerre, construisant plus d'un million de logements. Emportée par son poids, cédant à la folie de la spéculation des années 70, elle est finalement devenue le premier groupe immobilier européen avant de sombrer lamentablement pour avoir méconnu le retournement du marché, faisant trembler dans sa chute tout l'édifice financier des syndicats.

Il reste maintenant aux dirigeants du DGB à réorienter leurs activités sur des bases assainies. Les liquidités obtenues devraient notamment permettre de nouveaux investissements dans des secteurs porteurs (nouveaux médias et technologies du futur).

HENRI DE BRESSON.

TRANSPORTS

La crise de la construction navale

La Commission de Bruxelles élabore un « code des aides publiques »

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les aides d'Etat à la construction navale dans la CEE ne devront pas dépasser, à compter de l'année prochaine, 26 % des coûts de production d'un navire. Tel est le taux proposé le 5 novembre par la Commission européenne aux gouvernement des Etats membres pour mettre en œuvre la politique de rigueur qu'elle entend conduire pour les cinq prochaines années.

Bruxelles précise ainsi les termes de sa communication aux Douze, en juillet dernier, dans laquelle la Commission demandait aux capitales européennes d'octroyer des subventions aux seuls chantiers susceptibles d'être compétitifs, au terme de la période quinquennale visée, par rapport aux concurrents japonais et sud-coréens. Ce soutien, ajoutait Bruxelles, ne devrait en outre concerner que les navires « sophistiqués », c'est-à-dire comportant une bonne part de technologie nouvelle.

Jusqu'ici, la Commission s'est plutôt montrée laxiste en raison notamment des conséquences sociales des opérations de réduction de capacité, de sorte qu'elle a souvent fermé les yeux sur les subventions octroyées de manière plus ou moins occulte par les autorités nationales ou régionales.

Aujourd'hui, la situation est différente. La détermination, partagée par beaucoup d'Etats membres, d'assainir réellement le secteur conduit les responsables communautaires à élaborer un « code des aides » digne de ce nom. Reste à savoir si les Douze sont prêts à prendre un engagement aussi précis, alors qu'en France, par exemple, les subventions ont atteint dans certains cas 35 %, voire plus, du prix de la construction. Les ministres de l'industrie des Douze devraient donner leurs premières réactions le 18 novembre à Bruxelles, à l'occasion de leur prochaine rencontre.

MARCEL SCOTTO.

Très importante commande pour la firme aéronautique Fokker

Amsterdam. – Un contrat d'une valeur de 2 milliards de dollars portant sur la vente de 100 Fokker-F-100 (40 commandes fermes et 60 en option) a été signé mercredi 5 novembre à Amsterdam entre le constructeur aéronautique néerlandais et un nouveau groupe, le GPA Fokker-100 Limited.

Le contrat, *« le plus important jamais conclu par Fokker »* selon un porte-parole néerlandais, a été signé par les responsables du groupe GPA Fokker-100 Limited, dont la création a été annoncée le même jour à Amsterdam, peu avant la signature du document.

Ce groupe réunit GPA Groupe Limited de Shannon en Irlande, la compagnie Fokker, la Mitsubishi Trust and Banking Corporation et la Mitsubishi Corporation du Japon. Il a été créé pour commercialiser l'appareil Fokker-100 dans le monde selon la formule du leasing. Le F-100 est un bimoteur, à court et moyen rayon d'action, d'une capacité de 107 sièges. Les 40 appareils commandés ferme seront livrés entre 1988 et 1991. – (*AFP*.)

Le gouvernement israélien veut vendre El Al

JÉRUSALEM
de notre correspondant

El Al est à vendre. M. Haïm Corfu, ministre israélien des transports, a confirmé, mardi 4 novembre, l'information dévoilée par le quotidien *Haaretz*. Depuis des mois, la compagnie aérienne nationale est l'objet d'une négociation entre son propriétaire – l'Etat hébreu – et un groupe d'investisseurs juifs américains et canadiens. Ces tractations semblent pour l'instant en panne, car les deux partenaires ne s'accordent pas sur le prix de vente : Israël demande 800 millions de dollars ; ses interlocuteurs offrent seulement 300 millions et l'apurement des dettes.

Prototype de la société d'Etat déficitaire car mal gérée, El Al vécut longtemps au-dessus de ses moyens, accumulant les pertes, notamment entre 1978 et 1983. En acceptant, sous la pression du parti religieux orthodoxe *Agoutat Israël* de clouer les avions au sol pendant le repos sabbatique et les fêtes juives, le gouvernement Begin n'avait fait qu'alourdir le fardeau financier de la compagnie de 30 millions de dollars par an.

Un bon taux de remplissage

Techniquement en état de cessation de paiement, El Al est géré depuis plusieurs années par un administrateur judiciaire. Cette mesure permit à la direction de repousser les revendications salariales de ses employés, souvent excessives, compte tenu du contexte israélien. Il s'ensuivit une gestion plus rigoureuse : réduction du personnel qui passa de six mille personnes à quatre mille aujourd'hui, allongement de l'horaire de travail, modernisation de la flotte avec l'achat de Boeing 767. Cette reprise en main et la chute spectaculaire des tarifs pétroliers permirent à El Al de dégager de nouveau un léger profit en 1984.

En outre, grâce à son excellente réputation – justifiée – en matière de sécurité, El Al jouit à l'heure du terrorisme anti-aérien d'un fort taux moyen de remplissage (78 %). Le fait que le gouvernement israélien se soit résolu à vendre El Al, après avoir exclu longtemps cette idée, n'est pas dû au hasard. En Israël, les partisans d'une privatisation de l'économie ont actuellement le vent en poupe.

J.-P. L.

Economie

Le commerce finno-soviétique

La chute des prix du pétrole pose de sérieux problèmes à la Finlande

Le premier round des négociations finno-soviétiques sur l'évolution du commerce bilatéral en 1987 s'est achevé le vendredi 31 octobre à Helsinki. Ces échanges sont réglés par un système de compensation *clearing*, et les entretiens ont porté sur les moyens de rééquilibrer la balance, qui penche actuellement en faveur des Finlandais. Ceux-ci s'efforcent d'augmenter leurs importations d'URSS, mais ils seront sans doute aussi obligés de réduire leurs exportations, ce qui risque d'entraîner des fermetures d'entreprises et une recrudescence du chômage. Après de nouveaux pourparlers ce mois-ci, l'accord final entre les deux pays sera officiellement signé à Moscou en décembre.

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Bien sûr, les Finlandais ne sont *pas mécontents* de la *chute* des prix du pétrole, qui a eu des effets positifs sur la croissance et l'économie nationale *en général*. Mais, *dans le* même temps, le baril à moins de 15 dollars leur donne des soucis à propos du commerce avec l'Union soviétique. La Finlande importe en effet la quasi-totalité de ses besoins en brut d'URSS et règle la facture non pas en devises convertibles, mais sous forme de livraisons de produits industriels et de biens de consommation. Ce système de *clearing*, qui est défini dans le cadre d'accords-cadres quinquennaux, a longtemps été un avantage pour les entreprises finlandaises qui ont pu développer leurs exportations vers l'Est, au fur et à mesure du renchérissement du pétrole, et compenser ainsi la stagnation des marchés occidentaux.

A l'heure actuelle, ces « ventes » à l'URSS représentent moins de 19 % du montant total des exportations contre 26 % en 1983. Selon la Confédération des industries (TKL) à Helsinki, cette part « soviétique » du commerce extérieur n'aurait jamais atteint de telles proportions s'il n'y avait pas eu deux chocs pétroliers : *« Ce n'était pas sain. Il est préférable de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier. Cela dit, la plupart des entreprises ont tiré des bénéfices de ce système de compensation. »*

Un excédent de taille

Avec l'effondrement des tarifs du brut, depuis bientôt un an, les choses ont pris brusquement une tournure défavorable. Les importations de pétrole soviétique ont considérablement chuté en valeur et, le *clearing* supposant l'équilibre des échanges sur une période de cinq ans, la Finlande doit soit importer davantage d'URSS, soit réduire ses exportations.

Pour 1986, le surplus d'Helsinki est évalué entre 500 millions et 600 millions de roubles, soit quelque 5 milliards de marks finlandais (ou 7 milliards de francs), et il va s'accroître l'année prochaine si aucune mesure n'est prise. Les accords bilatéraux, qui couvrent 1986-1990, avaient été conclus fin 1984 *sur la* base d'un prix du pétrole voisin de 28 dollars le baril. Ils devaient donc être rapidement « réajustés » pour 1986 et 1987.

L'excédent de la Finlande, dans les relations bilatérales, est de taille : il correspond à *près du quart des* exportations de ce pays vers l'URSS. *« Même si les quelque cinq millions de Finlandais décidaient bizarrement, du jour au lendemain, de tous rouler en Lada, la balance serait loin d'être rétablie »*, dit-on à Helsinki.

Il est clair que les spécialistes commerciaux et industriels finlandais se sont efforcés, ces dernières années, d'acheter à l'Union soviétique d'autres produits que du pétrole. Les hydrocarbures ne représentent plus aujourd'hui que 75 % des importations, contre plus de 90 % il y a dix ou quinze ans. Machines, bois, métaux, produits pétrochimiques, énergie, matières premières et marchandises diverses constituent à présent un quart des achats finlandais.

Mais il est extrêmement difficile d'augmenter encore ce pourcentage, pour diverses raisons : qualité douteuse des produits, capacité de production insuffisante, délais de livraison incertains, etc. Les Finlandais *savent*, d'autre part, que les Soviétiques préfèrent vendre leurs biens industriels vraiment performants et compétitifs à la RFA ou à la France par exemple, en devises fortes, plutôt que de les écouler à travers un système de *clearing*. Il leur est donc difficile de les obtenir.

Pour 1987, une augmentation des importations de matières premières, de charbon (après Tchernobyl, la Finlande a renoncé à la construction d'un cinquième réacteur nucléaire), d'électricité, de produits métallurgiques et pétrochimiques est déjà envisagée. De même que des crédits à Moscou, des opérations de courtage de pétrole soviétique sur le marché international et, à plus long terme peut-être, de la vente de gaz naturel à la Suède. Mais tout cela ne peut que « limiter » le surplus actuel et dans des proportions marginales. Il est évident, pense-t-on au ministère du commerce extérieur à Helsinki, que le problème, compte tenu de la persistance du bas niveau des prix du pétrole, est maintenant structurel et que, pour le résoudre, il n'y a d'autre issue qu'une réduction des exportations finlandaises vers l'URSS. Les experts les plus pessimistes parlent d'une diminution de 30 %.

C'est une perspective, bien entendu, qui n'enchante personne, d'autant plus que plusieurs branches *sont fortement dépendantes de ce* commerce bilatéral. C'est le cas de la construction navale, et surtout de la confection et du textile, de l'agriculture et de l'industrie de la chaussure, qui vendent environ 50 % de leur production aux Soviétiques. Dans ces secteurs, certaines entreprises n'existeraient probablement pas sans le commerce particulier bilatéral, et quelques-unes ont d'ailleurs déjà fait faillite.

Un client très compétent

Le « client », souligne-t-on, est très compétent : *« Il est parfaitement au courant des prix internationaux et ne nous fait pas de faveur ; mais, lorsqu'il passe une commande de chaussures, celle-ci peut représenter la production annuelle d'une petite entreprise, donc la sécurité... »*

D'ores et déjà, le gouvernement prévoit une recrudescence du chômage au début de 1987. Les négociations bilatérales qui se sont tenues à Helsinki à la fin du mois d'octobre, pour fixer les modalités du rééquilibrage des échanges, aboutiront avant longtemps. *« Mais ces difficultés ne sont pas forcément mauvaises »*, dit-on dans les milieux d'affaires.

Selon M. Bernt-Olof Johansson, directeur de la Confédération des industries finlandaises, *« elles peuvent nous ouvrir les yeux et entraîner des restructurations qui s'imposent, car, indépendamment du commerce avec l'Est, nous devons nous spécialiser, trouver des créneaux et mettre l'accent sur les marchés occidentaux de la CEE et de l'AELE qui absorbent les deux tiers de nos exportations. Le* clearing *est un bon système, qui doit être maintenu aussi longtemps que possible, mais il ne faut pas en exagérer l'importance. Il a ses limites. C'est la mouche contre l'éléphant : d'un côté cinq millions de Finlandais et, de l'autre, deux cent cinquante millions de Soviétiques »*.

Les Finlandais connaissent bien les Soviétiques, mais ils semblent se poser des questions sur les conséquences éventuelles de la nouvelle politique commerciale, plus pragmatique, annoncée par M. Gorbatchev. Jusqu'à présent, ils n'ont observé aucun changement, mais les futurs négociateurs accorderont-ils autant d'intérêt que par le passé à ces échanges particuliers avec la Finlande ? De plus en plus, les Nordiques semblent vouloir compléter le *clearing* par des accords de *joint-ventures* avec l'URSS et développer un système de commerce ordinaire en devises convertibles.

ALAIN DEBOVE.

Une visite du CNPF à Tananarive

Les patrons français demeurent sceptiques devant les promesses de libéralisation de l'économie malgache

TANANARIVE
de notre envoyé spécial

Un « nouveau départ » dans les relations économiques et industrielles entre Madagascar et la France ? Les quelque cinquante patrons français qui ont séjourné pendant une semaine à Tananarive ont, certes, reçu beaucoup d'assurances en ce sens de la part des autorités malgaches. Officiellement, le *gouvernement du président Didier* Ratsiraka veut favoriser le retour des investisseurs français dans le cadre d'*une libéralisation de l'économie* malgache. Au sein de la délégation du CNPF qui a regagné Paris dimanche 2 novembre, c'est pourtant le scepticisme qui prévaut. Au-delà des discours, chacun a pu, en effet, mesurer le poids du carcan administratif et politique qui enserre l'économie d'un pays passablement ruiné par dix ans de gestion étatique.

Ce bilan a été présenté, dès leur arrivée, aux patrons français par un organisme indépendant de conseil aux entreprises. Une présentation qui a fait l'effet d'une douche froide : pénurie de devises, suspicion de l'administration vis-à-vis des chefs d'entreprise, ingérence dans la vie des sociétés, poids excessif de la fiscalité, restriction à l'embauche des expatriés, impossibilité pour les investisseurs étrangers d'acquérir des biens fonciers, limitation draconienne pour le rapatriement des bénéfices. Bref, devant ces perspectives peu encourageantes, M. René Lapautre, président de la délégation du CNPF, a tenté de remobiliser ses troupes : *« Vous devez vous demander pourquoi nous ne repartons pas tout de suite ? La première réponse est qu'il n'y a pas d'avion ce soir... Ensuite le moment est peut-être venu où une évolution que nous pourrions provoquer peut se produire dans ce pays. »*

Les multiples entretiens qui ont réuni les membres du CNPF avec leurs homologues malgaches et les responsables ministériels ont permis l'ébauche d'un dialogue, sans pour autant dissiper une certaine ambiguïté : l'*« ouverture »* vers les pays occidentaux prônée par le président Ratsiraka, qui en tout état de cause est *dictée par la situation* économique catastrophique que connaît le pays, est-elle soutenue par une *volonté politique réelle* ?

Sous tutelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, Madagascar n'a guère le choix des moyens pour continuer à bénéficier du concours des bailleurs de fonds occidentaux. L'appel aux investisseurs privés étrangers, la promulgation d'un nouveau code des investissements réputé « libéral » (qui n'est encore qu'un catalogue dépourvu de mesures d'application), sont autant de gages en ce sens. Ce faisant, le président Ratsiraka prouve ostensiblement que les dix années de « socialisme *malgache* » issu de la « révolution culturelle » de 1972 ont été, au moins sur le plan économique, un échec. La population avait tiré les mêmes conclusions depuis longtemps. Mais la remise en cause des orientations passées affecte directement le chef de l'Etat.

Ni lui-même ni les cadres du régime, dont beaucoup ont été formés par les Soviétiques, ne se sont convertis miraculeusement au libéralisme. Et à trop vouloir tendre la main à l'Occident, le régime malgache ne risque-t-il pas d'instruire son propre procès ? Cela explique le climat un peu artificiel qui a prévalu lors du séjour de la délégation du CNPF. Il y a du côté malgache beaucoup de non-dit voire, soupçonnent certains, un *« double langage »*. Ce fut donc pour chacune des deux parties un voyage d'observation, une reconnaissance du terrain pour les patrons français, une occasion pour les patrons malgaches d'exprimer eux aussi leurs doléances.

Les autorités de Tananarive, de leur côté, ont pris conscience de la nécessité d'aller beaucoup plus loin sur la voie de la libéralisation de leur économie si elles veulent attirer des capitaux français. Cette visite n'était pas destinée à conclure des marchés, mais plutôt à nouer des contacts, ce qui a été fait. Pour le reste il faudra beaucoup de temps.

LAURENT ZECCHINI.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Economie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Amélioration des résultats de la CGE

Le groupe CGE, qui publie pour la première fois des résultats semestriels consolidés, affiche, pour le premier semestre, un bénéfice net consolidé de 957 millions (contre 1 185 millions pour l'ensemble de l'année 1985). La part du groupe s'élève à 762 millions, contre 761 millions pour la totalité de l'exercice précédent. Le chiffre d'affaire hors taxes pour la même période atteint 35 370 millions de francs (contre 71 942 millions auparavant).

Le résultat net de la Compagnie s'établit à 806,7 millions, contre 141,2 millions pour les six premiers mois de 1985. Mais, selon la société, ces deux chiffres ne peuvent être comparés compte tenu de plus-values exceptionnelles réalisées au début de 1986 sur des cessions de titres (notamment l'introduction en Bourse des Câbles de Lyon).

A propos de l'accord CGE/ITT (*le Monde* du 4 novembre), le président de la CGE a estimé que le bénéfice après impôt du nouveau géant des télécommunications serait, en 1987, de l'ordre de 2 % de son chiffre d'affaires (estimé à 12,5 milliards de dollars en 1986) et qu'il devrait *« croître sensiblement par la suite »*. Parmi les *« bonnes surprises »* enregistrées depuis la signature de l'accord, le 31 juillet dernier, M. Pierre Suard a notamment cité le redressement financier des filiales américaines d'ITT, qui seront *« bénéficiaires globalement en 1987 »*.

Confirmant que le calendrier initial serait respecté, il a souligné que l'accord avec ITT permettra de rééquilibrer les activités de la CGE : les télécommunications (35 % du chiffre d'affaires actuellement) se tailleront la part du lion avec 60 % du chiffre d'affaires en 1987, le reste venant de l'énergie.

Machine-outil : Matra Manurhin Automatic repris par trois cadres

Epilogue du feuilleton Matra Manurhin Automatic ? Le groupe Matra vient d'annoncer que l'entreprise de machine-outil, installée à Mulhouse et employant 175 personnes, sera reprise par trois de ses cadres. Ceux-ci bénéficieront d'un apport de fonds propres par des banques et organismes régionaux ainsi que d'un « gros effort financier » de l'actionnaire (Matra pour 95 %). Selon le groupe de Jean-Luc Lagardère, le plan des trois repreneurs *« doit préserver la très grande majorité »* des emplois de la société qui, tout en changeant de dénomination, continuera à utiliser le nom de Manurhin une fois la cession effectivement réalisée, début 1987.

Informatique : Alliance BASF/Siemens sur les compatibles

Les deux géants allemands BASF et Siemens ont décidé de s'allier sur le marché des moyens et gros ordinateurs face au leader mondial, IBM. Une société commune à 50/50 va être créée et dotée d'un capital social de 80 millions de deutschemarks. Elle prendra effet le 1er janvier 1987. BASF conservera ses fabrications de supports magnétiques pour l'informatique.

La nouvelle société vendra des ordinateurs fabriqués au Japon par Fujitsu et Hitachi. Elle réalisera en 1987 un chiffre d'affaires supérieur à 1 milliard de deutschemarks et emploiera environ 1 000 personnes.

Le marché européen est estimé globalement à 30 milliards de deutschemarks. Sur ce total, IBM se taille la part du lion avec 16 milliards de deutschemarks contre 11,5 milliards de deutschemarks pour les fabricants de systèmes non-compatibles avec les standards IBM, et 2,5 milliards pour les compatibles. Ceux-ci ont un rythme de croissance annuelle de 25 % environ, supérieur à celui d'IBM (15 %).

Veuve Clicquot convoitée par Vuitton

Le maroquinier de luxe Louis Vuitton, qui cherchait à se diversifier vers les produits de haut de gamme et de prestige, a lancé, mercredi 5 novembre, une offre publique d'échange sur la totalité des actions de la maison de champagne Veuve Clicquot, qui possède également Canard-Duchêne et les parfums Givenchy. Vuitton proposerait un échange d'actions Veuve Clicquot contre des titres Vuitton à émettre ou des obligations convertibles. Vuitton bénéficie d'une solide réputation financière (la société prévoit un bénéfice de 270 millions de francs en 1986 pour un chiffre d'affaires de 1,7 milliard). Veuve Clicquot, dont la cotation des actions a été suspendue mercredi, a réalisé en 1985 un chiffre d'affaires de 1,15 milliard et un bénéfice net de 118 millions de francs.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONDAMNATION DE « MINUTE » POUR DIFFAMATION ENVERS LIONEL JOSPIN

Par arrêt en date du 9 juillet 1986, la 11e Chambre de la Cour d'appel de Paris,

sur citation directe de Lionel JOSPIN, député de Paris, et premier secrétaire du Parti socialiste, a déclaré M. Jean-Claude GOUDEAU, directeur de la publication du journal « MINUTE », coupable du délit de diffamation publique envers un membre de l'Assemblée nationale, en raison des articles publiés dans ce journal daté du 18 au 28 avril 1985 et du 4 au 10 mai 1985.

Ces articles contenant des accusations graves de complicité avec les terroristes d'Action directe portent, de par leur caractère diffamatoire, la preuve de la mauvaise foi de leur auteur.

PAR CES MOTIFS,

Condamne Jean-Claude GOUDEAU à la peine de 10 000 F d'amende.

Condamne Jean-Claude GOUDEAU à verser à M. Lionel JOSPIN la somme de 10 000 F à titre de dommages-intérêts et celle de 6 000 F sur le fondement de l'article 475-1 du C.P.P.

Pour extrait :

Me Georges KIEJMAN,
avocat à la Cour.

PUBLICATION JUDICIAIRE

CONDAMNATION de « NATIONAL HEBDO » POUR DIFFAMATION ENVERS LIONEL JOSPIN

Par Arrêt en date du 9 juillet 1986, la 11e Chambre de la Cour d'Appel de Paris, sur citation directe de M. Lionel JOSPIN, Député de Paris et Premier Secrétaire du Parti Socialiste, a déclaré Monsieur GOGUILLOT Roland, Directeur de Publication du journal « NATIONAL HEBDO », coupable du délit de diffamation publique envers un membre de l'Assemblée Nationale, en raison des articles publiés dans ce journal du numéro 44, daté du 19 avril 1985.

Ces articles contenant des accusations graves de complicité avec les terroristes d'Action Directe portent, de par leur caractère diffamatoire, la preuve de la mauvaise foi de leur auteur.

PAR CES MOTIFS

Condamne Monsieur Roland GOGUILLOT à la peine de 8 000 F d'amende.

Condamne Monsieur Roland GOGUILLOT à verser à Monsieur Lionel JOSPIN la somme de 10 000 F à titre de dommages et intérêts et celle de 10 000 F sur le fondement de l'article 475-1 du Code de Procédure Pénale.

Pour Extrait.

Me Georges KIEJMAN
Avocat à la Cour

Marchés financiers

PARIS, 5 novembre ↓

Coup de froid démocrate

La victoire des démocrates aux élections américaines a jeté un froid jeudi rue Vivienne.

Redoutant un retour au protectionnisme des Etats-Unis, des investisseurs ont jugé prudent d'alléger leurs positions. Dans la matinée, les valeurs françaises avaient déjà en moyenne baissé de 1,47 %. La situation ne devait pas s'améliorer ensuite. A quelques exceptions près, toutes ces têtes d'affiche (Peugeot, Dassault, Compagnie Bancaire, Esso, Hachette, Sanofi, Total, Moët, Redoute, CSF) ont dû se replier.

Dans un coin quelqu'un demandait à un fondé de pouvoir d'une grande charge de lui vendre, à bon prix bien sûr, 2 700 Bouyghes. Bref, à la clôture, l'indicateur instantané accusait un repli de 1,6 %. Première constatation : cette baisse s'est opérée dans un marché très creux. Comme le soulignait un professionnel, la Bourse était ces derniers temps en état d'apesanteur. La moindre contrariété, et le dérapage devenait inévitable. Deuxième observation faite par un spécialiste : « Cette réaction est stupide. Le protectionnisme est un argument électoral. Sur le terrain, il en va autrement. »

Mais autour de la corbeille, certains s'interrogeaient sur les problèmes que pourraient poser la tendance inflationniste des démocrates et un changement éventuel d'attitude des investisseurs américains, qui ont fait les beaux jours de la place.

Au premier étage, la baisse était également au rendez-vous, mais pas pour la même raison. « Le marché est dans l'attente de l'adjudication de jeudi. » En principe, d'après les spécialistes, l'opération ne devrait pas trop mal se dérouler. Mais obligations et MATIF ont été encore lourds.

La cotation de Veuve Clicquot a été suspendue suite à l'OPE déposée par M. Louis Vuitton.

NEW-YORK, 5 novembre ↑

Nouvelle avance

La victoire des démocrates aux élections partielles américaines n'a pas, comme beaucoup le craignaient en Europe, eu d'incidence sur la tenue des cours à Wall Street. Pour la troisième journée consécutive, la hausse a, mercredi, été au rendez-vous. Mais le mouvement ne s'est pas déclenché immédiatement. Sur des ordres de ventes parvenus du Vieux Continent, le marché new-yorkais, assez nerveux, a d'abord baissé. Petit à petit, il a regagné le terrain perdu et même au-delà. A la clôture, l'indice des industrielles, revenu un instant à la cote 1 876,55, s'établissait à 1 899,04 (+ 6,61 points). Au plus haut, il s'était élevé à 1 911,14.

Le bilan de la journée a été de la qualité de ce résultat. Sur 2 016 valeurs traitées, 975 ont monté, 629 ont baissé et 412 n'ont pas varié. Autour du Big Board, les conversations allaient bon train sur les résultats du scrutin. En résumé, personne ne croyait que le président Reagan allait devenir un « canard boiteux ».

La relative facilité avec laquelle se sont déroulées les deux premières opérations de refinancement du Trésor a, d'autre part, donné du tonus au marché obligataire.

Une *forte* activité a régné, et 183,17 millions de titres ont changé de mains, contre 163,24 millions la veille.

VALEURS	Cours de 4 nov.	Cours de 5 nov.
Alcoa	37	36 5/8
A.T.T.	25	25 1/2
Boeing	51 3/4	48 3/4
Chase Manhattan Bank	35 7/8	35 5/8
Du Pont de Nemours	86 3/4	87 1/2
Eastman Kodak	63 3/4	63 1/2
Exxon	70	69 3/8
Ford	58 3/8	58 3/4
General Electric	78 1/2	79
General Motors	73 3/8	74 5/8
Goodyear	48 1/4	49 1/8
I.B.M.	125 7/8	122 7/8
I.T.T.	54 1/4	54 7/8
Mobil Oil	37 5/8	38 3/4
Pfizer	59 7/8	60 5/8
Schlumberger	32 1/8	33 5/8
Texaco	35 6/8	36 1/8
U.A.L. Inc.	59 1/4	59 3/8
Union Carbide	21 1/8	22 7/8
U.S. X.	25 1/4	24 7/8
Westinghouse	58	58 3/8
Xerox Corp.	58	58

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,74 F ↑

A la surprise générale des Européens, qui, après la victoire démocrate aux élections sénatoriales américaines, attendaient un repli du dollar, ce dernier s'est orienté à la hausse. A New-York, les opérateurs étaient plus sensibles à une relative amélioration de la conjoncture qu'aux résultats des élections.

FRANCFORT	5 nov.	6 nov.
Dollar (en DM)	2,0460	2,0675

TOKYO	5 nov.	6 nov.
Dollar (en yens)	163	163,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 nov.)	7 3/8 %
New-York (5 nov.)	6 1/2 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	4 nov.	5 nov.
Valeurs françaises	145,6	143,8
Valeurs étrangères	110,9	109,9

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	382,4	376,3

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	4 nov.	5 nov.
Industrielles	1892,43	1899,04

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	4 nov.	5 nov.
Industrielles	1 294,3	1 296,1
Mines d'or	281,2	308,7
Fonds d'Etat	83,02	83,19

TOKYO

	5 nov.	6 nov.
Nikkeï	16713,71	16758,35
Indice général	1391,13	1395,48

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 5 novembre
Nombre de contrats : 15 967

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	107,50	108,30	108,20	107,90
Précédent	–	107,65	108,40	108,35	108,70

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PHILIPS : CHUTE DES PROFITS. — Le géant néerlandais de l'électronique annonce, pour les neuf premiers mois de l'année, une chute de 21,6 % de son bénéfice net, dont le montant revient à 479 millions de florins. Le résultat du troisième trimestre est particulièrement mauvais (127 millions de florins), marquant une baisse de 27,4 % par rapport à celui dégagé en 1985 à pareille époque. La dégradation des marges est d'autant plus nette que les chiffres d'affaires ont beaucoup moins diminué, respectivement de – 9 % et de – 11,6 %. *« Il sera difficile dans ces conditions d'atteindre cette année le niveau des résultats de 1985 »*, a déclaré un membre du conseil de direction.

Philips impute cette chute des profits aux taux de change défavorables, et également à la concurrence accrue des Etats-Unis. Enfin, le recul des ventes au troisième trimestre est attribué aux achats anticipés fait avant le premier semestre en raison du « Mundial ». Touche optimiste cependant : les divisions électronique grand public et composants sont redevenues bénéficiaires.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,7475	6,7525	+ 65	+ 77	+ 140	+ 165	+ 475	+ 555
$ can.	4,8578	4,8719	– 58	– 43	– 105	– 77	– 311	– 240
Yen (100)	4,1118	4,1199	+ 95	+ 110	+ 173	+ 197	+ 536	+ 599
DM	3,2612	3,2652	+ 61	+ 75	+ 136	+ 156	+ 432	+ 488
Florin	2,8866	2,8900	+ 40	+ 48	+ 88	+ 102	+ 282	+ 323
F.B. (100)	15,7284	15,7640	– 32	+ 33	– 58	+ 72	– 66	+ 300
F.S.	3,9071	3,9122	+ 122	+ 140	+ 215	+ 242	+ 643	+ 714
L (1 000)	4,7291	4,7384	– 110	– 85	– 227	– 186	– 656	– 555
£	9,6388	9,6527	– 306	– 268	– 618	– 556	– 1564	– 1392

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6	5 7/8	6	5 7/8	6
DM	4 1/2	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/4	7 5/8	7 3/8	7 3/4
F.S.	1 3/4	2 1/4	3 1/8	3 1/4	3 7/8	4	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	8	10	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 1/4	10	10 3/8
£	11	11 1/4	10 15/16	11 1/16	10 15/16	11 1/16	10 15/16	11 1/16
F. franç.	7 1/8	7 1/2	7 3/8	7 5/8	7 5/8	7 7/8	8	8 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 5 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 31

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1708	4,5 % 1973	1855	1836	1845	- 0 80
4446	C.N.E. 3 %	4460	4460	4455	- 0 11
1185	B.N.P. T.P.	1166	1175	1175	+ 0 77
1200	C.C.F. T.P.	1255	1240	1240	- 1 19
1145	Créd. Lyon. T.P.	1165	1162	1162	- 0 25
2555	Electricité T.P.	2610	2600	2600	- 0 38
2160	Renault T.P.	2130	2110	2110	- 0 93
2085	Rhone-Poul. T.P.	2120	2105	2105	- 0 70
1420	St-Gobain T.P.	1370	1351	1351	- 1 38
1370	Thomson T.P.	1395	1390	1390	- 0 35
410	Accor	430	429	430	....
1970	Agence Havas	2018	2008	2010	- 0 39
1720	Ag. Havas C. I.	1816	1805	1805	- 0 60
735	Air Liquide	689	678	677	- 1 74
1880	Alcatel	2060	2005	1995	- 3 15
1810	Als. Superm.	1949	1949	1949	....
390	A.L.S.P.I.	394	380	380	- 3 55
320	Alsthom ★	319 90	300	303	- 5 28
2050	Arjom. Prioux	2040	2040	2042	+ 0 09
275	Aussedat-Rey	294 90	287	287	- 2 67
1540	Aux. Entrepr.	1480	1463	1463	- 1 14
1200	Avions Dassault	1145	1117	1120	- 2 18
430	Bail-Equipem.	505	493	497	- 1 58
1070	Bail-Investiss.	1065	1070	1065	+ 0 94
1080	Cie Bancaire	1100	1041	1047	- 4 81
500	Bazar H.-V.	525	503	509	- 3 04
495	Béghin-Say	495 10	486	491	- 0 82
425	Berger (Ma)	426	420	425	- 0 23
600	Bic	616	595	595	- 3 40
1460	B.I.S.	1415	1400	1400	- 1 06
2330	Biscuit (Géné.)	2400	2400	2400	....
2330	Bongrain S.A.	2245	2220	2220	- 1 11
1360	Bouygues	1315	1290	1290	- 1 90
4170	B.S.N.	4320	4300	4280	- 0 92
1100	Carnaud	1138	1120	1120	- 1 58
3600	Carrefour	3625	3630	3595	- 0 82
2200	Casino	2365	2398	2395	+ 1 27
1550	Casino A.D.P.	1725	1735	1735	+ 0 57
840	C.C.M.C.	835	830	830	- 0 59
1270	Cetelem	1242	1210	1210	- 2 57
1710	C.F.A.O.	1748	1745	1735	- 0 74
450	C.F.D.E.	491	463	463	- 5 82
1180	C.G.I.P.	1125	1140	1140	+ 1 33
1290	Chargeurs S.A.	1355	1334	1334	- 1 54
60	Chiers-Châtill.	60 10	59 95	59 95	- 0 24
680	Ciments franç.	732	720	723	- 1 22
595	Club Méditer.	595	598	604	+ 1 51
236	Codetel	236	234	234	- 0 84
405	Cofimeg	406	415	408 50	+ 0 61
880	Colas	1074	1040	1040	- 3 16
210	Compt. Entrepr.	190	194	194	+ 2 10
660	Compt. Mod.	645	650	649	+ 0 62
1250	Créd. Foncier	1207	1200	1180	- 2 23
500	Crédit F. Imm.	547	542	542	- 0 91
550	Crédit Nat.	1535	1501	1501	- 2 21
275	Crouzet ★	282	282	282	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2210	Dassault S.A.	2198	2140	2130	- 3 13
4000	Darty ★	4068	4050	4075	+ 0 17
265	Dév. P.d.C. (Li)	269 50	266	265	- 1 66
550	D.M.C.	524	521	521	- 0 57
2190	Docks France ★	2360	2320	2330	- 1 27
1800	Dumez ★	1810	1801	1829	+ 1 04
1330	Eaux (Gén.)	1360	1338	1338	- 1 61
2860	Ecco ★	3062	3030	3030	- 1 04
950	Electro-Finan.	984	980	981	- 0 30
310	Elf-Aquitaine	315 80	311 80	314	- 0 56
305	— (certific.)	298 10	297 40	297 40	- 0 23
2300	Epeda-B-Faure	2400	2390	2390	- 0 41
3190	Essilor	3200	3200	3250	+ 1 56
465	Esso S.A.F. ★	476	470	460	- 3 36
3150	Eurafrance	3150	3120	3120	- 0 95
1300	Eurocom ★	1381	1385	1370	- 0 79
2900	Euromarché	2770	2745	2745	- 0 90
....	Europe n° 1 ★	790	780	780	- 1 26
1390	Facom	1500	1470	1470	- 2
995	Fichet-bauche	1040	1050	1050	+ 0 96
280	Fiomatel	292	292	292	....
160	Fives-Lille	172	167 50	168	- 2 32
240	Fraissinet (Ma)	244 50	239	239	- 2 24
340	Francarep	340	330	330	- 2 94
1000	Fromageries Bel	1100	1090	1090	- 0 90
990	Gal. Lafayette	895	853	853	- 4 22
365	Gascogne	380	365	365	- 3 94
300	Géophysique	286	285	285	- 0 34
1420	Gerland	1565	1500	1500	- 4 15
495	GTM-Entrepose	498	483	485	- 2 61
690	Guyenne-Gas. ★	682	682	685	+ 0 45
2720	Hachette ★	2611	2580	2625	+ 0 53
770	Hénin (La)	772	771	771	- 0 12
65	Imétal	59 50	59 50	59 50	....
790	Imm. Plaine-M.	861	870	875	+ 1 62
4200	Inst. Mérieux	3860	3940	3940	+ 2 07
720	Interbail	705	705	705	....
1580	Intertechnique	1495	1475	1480	- 1
1000	J. Lefebvre	1029	1029	1029	....
1830	Lab. Bellon	1880	1860	1865	- 0 79
1300	Lafarge-Coppée	1348	1310	1315	- 2 44
1680	Lebon	1460	1460	1475	+ 1 02
4600	Legrand	4758	4760	4764	+ 0 12
1280	Lesieur	1320	1330	1310	- 0 75
935	Locabail Immob.	935	930	931	- 0 42
595	Locafrance	629	615	614	- 2 36
1120	Locindus	1130	1140	1140	+ 0 88
840	L. Vuitton S.A ★	1005	1008	995	- 0 99
780	Luchaire	705	685	685	- 2 83
1350	Lyonn. Eaux ★	1410	1400	1390	- 1 41
192	Mais. Phénix	185	183	182	- 1 62
880	Majorette (Ly)	538	530	555	+ 3 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
74	Manurhin	82	80	80	- 2 43
385	Mar. Wendel	387 50	377	378	- 2 45
1400	Martell	1548	1540	1550	+ 0 12
2150	Matra	2162	2085	2085	- 3 56
2480	Merlin-Gerin ★	2500	2500	2460	- 1 60
2450	Michelin	2420	2335	2350	- 2 89
1500	Midi (Cie)	1588	1552	1552	- 2 26
435	Midland Bk S.A.	453	450	450	- 0 66
610	Min. Salsig. (Me)	620	611	611	- 1 45
36	M.M. Penarroya	35 40	35 60	35 60	+ 0 56
2250	Moët-Hennessy	2290	2275	2273	- 0 74
805	Mot. Leroy-S ★	890	875	875	- 1 68
63	Moulinex	62 10	62 05	63 20	+ 1 77
1060	Navig. Mixtes	1068	1055	1055	- 1 21
175	Nord-Est	186	182 40	182 20	- 2 04
470	Nordon (Ny)	455	450	460	+ 1 09
480	Nouvelles Gal.	527	510	511	- 3 03
1010	Occident. (Gén.)	1004	1000	996	- 0 79
1470	Omn.F.Paris	1475	1469	1469	- 0 40
162	Olida-Caby	159 90	156	157	- 1 81
470	Opfi-Paribas	473	465	465	- 1 69
3450	Oréal (L')	3595	3580	3585	- 0 27
840	Paris-Réescomp	785	783	785	- 0 12
1120	Pechelbronn	1171	1152	1150	- 1 79
1320	Penhoet	1326	1308	1308	- 1 35
980	Pernod-Ricard	1028	990	1000	- 2 72
148	Pétroles B.P.	153	149	150	- 1 96
1080	Peugeot S.A.	1091	1072	1061	- 2 74
36	Poclain	38	37 80	37 80	- 0 52
1610	Poliet	1670	1620	1620	- 2 99
795	P.M. Labinal	885	895	897	+ 1 35
....	Presses Cité	2660	2500	2497	- 6 12
1670	Préabail Sic.	1670	1670	1675	+ 0 29
530	Primagaz	532	517	515	- 3 19
489	Printemps ★	469	461	484	+ 3 19
1790	Promodès	1900	1850	1850	- 2 63
280	Prouvost S.A ★	245	240	239 60	- 2 20
905	Radiotechn.	832	820	820	- 1 44
155	Raff. Dist. Total	156 50	153 10	153 80	- 1 72
2230	Redoute (La) ★	2250	2225	2270	+ 0 88
1440	Roussel-Uclaf	1415	1415	1415	....
900	Roussel-C.N.I.	965	935	935	- 3 10
4670	R. Impériale (Ly)	4520	4540	4540	+ 0 44
285	Sade	285	285 50	285 50	+ 0 17
2840	Sagem	2851	2850	2850	- 0 03
725	St-Louis B.	735	728	728	- 0 95
1510	Salomon	1656	1620	1625	- 1 87
1060	Salvepar	1080	1080	1080	....
680	Sanofi	665	655	656	- 1 35
460	S.A.T.	510	496	499	- 2 15
710	Saupiquet (Ns)	739	739	739	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
780	Schneider ★	709	702	705	- 0 56
83	S.C.O.A.	71 10	66 15	65	- 8 57
450	S.C.R.E.G.	520	510	509	- 2 11
555	Seb ★	578	579	580	+ 0 34
465	Sefimeg	481	477	473	- 1 66
1630	S.F.I.M.	1736	1701	1702	- 1 95
72	S.G.E.	74	71 50	71	- 4 05
510	Signaux Ent. El.	520	504	504	- 3 07
900	Silic	930	928	928	- 0 21
605	Simco-U.P.H. ★	625	621	638	+ 2 08
380	Simnor (I.)	382	381 50	381 50	- 0 13
1210	Skis Rossignol	1220	1230	1230	+ 0 81
885	Siminco	889	885	884	- 0 56
215	Sodero (Ns)	216	219	219	+ 1 38
2030	Sodexho	2050	2030	2049	- 0 04
415	Sogerap	428	405	405	- 5 37
1330	Sommer-Allib.	1360	1331	1351	- 0 66
800	Source Perrier	813	802	805	- 0 98
1320	Sovac	1335	1340	1340	+ 0 37
840	Spie-Batignol.	900	915	915	+ 1 66
505	Strafor	506	515	514	+ 1 58
340	Synthélabo ★	348	342	348	....
525	Talcs Luzenac	585	570	561	- 4 10
2720	Tél. Elect.	2900	2805	2830	- 2 41
1480	Thomson-C.S.F.	1505	1489	1498	- 0 46
425	Total (CFP)	439 50	433	433	- 1 47
100	— (certific.)	100	98 40	99	- 1
2700	T.R.T.	2140	2045	2030	- 5 14
765	U.F.B.	735	700	705	- 4 08
1240	U.I.C.	1340	1290	1290	- 3 73
630	U.I.F.	605	628	628	+ 3 80
1060	U.I.S.	1068	1070	1070	+ 0 18
590	U.C.B. ★	595	585	575	- 3 52
880	Unibail	920	920	920	....
510	Valéo	514	503	503	- 2 14
80	Vallourec	80	80	80	....
5420	V. Clicquot-P.	5550	....	....	....
770	Via Banque	784	755	755	- 3 69
850	Elf-Gabon	840	834	835	- 0 59
87	Amax Inc.	87 50	88 10	87 60	....
375	Amer. Express	403	392	392	- 2 72
185	Amer. Teleph.	187 20	188 50	188 50	- 0 41
94	Anglo Amer. C.	91 80	95	95	+ 3 48
465	Amgold	475	491	491	+ 3 36
870	BASF (Akt)	918	901	901	- 1 85
940	Bayer	998	995	995	- 0 30
113	Buffelsfont.	126	127	126 50	+ 0 39
230	Chase Manh.	248 50	243	243 50	- 2 01
210	Cie Pétr. Imp.	224	223 30	223 30	- 0 31
47	De Beers	48 50	48 80	48 80	+ 0 61
2650	Deutsche Bank	2585	2561	2561	- 0 92
43	Dome Mines	48	48 45	48	....
1270	Dresdner Bank	1295	1300	1290	- 0 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
94	Driefontein Cnl	100	103 20	103 20	+ 3 20
520	Du Pont-Nem.	584	577	577	- 1 19
375	Eastman Kodak	428 50	424	424	- 1 05
37	East Rand	38	40 50	39 95	+ 5 13
295	Electrolux	317 50	320	320	+ 0 78
240	Ericsson	240	232 50	232 50	- 3 12
430	Exxon Corp.	463 50	466	466	+ 0 53
380	Ford Motors	400 90	394	394	- 1 72
67	Freegold	72 90	77 40	76	+ 4 25
78	Gencor	79	83 20	79 90	+ 1 13
505	Gén. Electr.	524	524	523	- 0 19
465	Gén. Belgique	484	476	482	- 0 41
445	Gen. Motors	481	486	486	+ 1 03
61	Goldfields	61 50	62 50	63	+ 2 43
41	GdMetropolitain	41	42 50	42 50	+ 3 65
66	Harmony	69 50	71 30	70 50	+ 1 43
43	Hitachi	40 80	39 65	39 70	- 2 69
820	Hoechst Akt.	893	855	854	- 4 36
99	Imp. Chemical	104 90	101 70	102 70	- 2 09
83	Inco. Limited	84	84	84	....
780	IBM	854	831	831	- 2 69
340	ITT	366	361	361	- 1 36
161	Ito-Yokado	158 10	159 50	159	+ 0 56
78	Matsushita	75 80	72 50	72 50	- 4 35
700	Merck	745	725	731	- 1 87
690	Minnesota M.	730	729	729	- 0 13
245	Mobil Corp.	254 50	253 80	253 80	- 0 27
540	Morgan J.P.	575	568	568	- 1 21
34600	Nestlé	34990	34740	34740	- 0 71
126	Norsk Hydro	131	127 50	127 50	- 2 67
173	Olivetti	188 50	199	201	+ 6 63
1460	Petrofina	1460	1448	1448	- 0 82
455	Philip Morris	494	478 80	479	- 3 03
134	Philips	131 10	128 20	129	- 1 60
500	Quilmès	505	498	505	....
540	Randfontein	558	580	580	+ 3 94
575	Royal Dutch	590	597	600	+ 1 69
60	Rio Tinto Zinc	65 10	65 10	65 30	+ 0 30
78	St Helena Co	85 50	90 70	89 90	+ 5 14
210	Schlumberger	215	212 80	214 50	- 0 23
85	Shell transp.	87 90	90	90 50	+ 2 95
2250	Siemens A.G.	2330	2295	2295	- 1 50
148	Sony	146 50	140 10	141 50	- 3 41
171	T.D.K.	169	163 10	161	- 4 73
26	Toshiba Corp.	24 70	23 90	23 90	- 3 23
1370	Unilever	1422	1422	1422	....
280	Unit. Techn.	286	284	283	- 1 04
495	Vaal Reefs	505	520	519	+ 2 77
345	Volvo	375	370	370	- 1 33
220	West Deep	235	249	247	+ 5 10
350	Xerox Corp.	383 80	385	385	+ 0 31
1 16	Zambia Corp.	1 21	1 24	1 24	+ 2 47

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
7 % 1973	9111	..
8,80 % 77	123 60	4 028
% 78/93	104 15	3 141
% 78/86	100 08	7 832
% 79/94	107 70	1 884
% 80/90	108 70	5 863
% 80/87	105 30	0 794
% 81/89	110 95	11 153
% 81/87	106 94	2 616
% 82/90	121 43	13 182
juin 82	122 95	8 575
% fév. 83	121 60	10 329
% déc. 83	125 25	11 748
% oct. 84	117	9 989
% 85	118 34	7 776
mars 86	110 80	6 718
75 % 83	1703	..
% 2000	111 60	4 486
% 1987	109 80	8 806
% 1986	107 80	7 518
3 %	108	..
janv. 82	102 85	2 888
[illegible]	103	2 988
[illegible]	103	2 988
2	102 80	2 988
% 85	113 50	9 655
% 86	....	..
% 85	112	4 424
[illegible]	109 30	4 727
% déc. 85	113 30	6 369

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	549	540
[illegible] (Fr.)	1100	1076
[illegible] (Cent.)	8880	8780
[illegible]	225	....
[illegible]	627	630
[illegible]	161 20	167 70
[illegible]	280	270

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Clause	885	876
Cofradel (Ly)	1507	1447
Cogifi	511	511
Comiphos	469	461
Cie Industrielle	3723	3723
Comp. Lyon-Alem.	509	519
Concorde (La)	1160	1109
C.M.P.	23 36	22 40 o
Crédit (C.F.B.)	860	853
Créd. Gén. Ind.	1036	1045
Crédit Lyonnais C.I.	733	733
Cr. Universel (Cie)	740	710
Créditel	198	200
Dablay S.A.	480	470
Darty Act. d. p.	3300	3290
De Dietrich	1726	1795
Delalande S.A.	1140	1185
Dôme-Vidj. (Fin.)	1300	1209
Didot-Bottin	529	530
Drag. Trav. Pub.	37 10	36 80
Eaux Bass. Vichy	1343	1260
Eaux Vittel	1915	1950
Economats Centre	580	580
Electro-Banque	419	413
Elf-Antargaz	390	390
E.L.M. Leblanc	615	625
Enelif-Bretagne	289	289
Entrepôts Paris	534	560
Epargne (B)	2580	2550
Europ. Accumul.	71 80	70
Essilor	2510	2545
Eurr	3680	3660
Finalens	255	254 90
FIPP	620	614 c
Fonc.	664	670
Foncière (Cie)	520	520
Fonc. Lyonnaise	3680	3750
Foncina	595	608
Forinter	1100	1100
Fougerolle	177	176
France I.A.R.D.	380	....
Francia (La)	8275	8070
Fran. Paul Renard	466	....
GAN	1288	1260
Gaumont	498	....
Gaz et Eaux	2209	2130
Gévelot	299	298
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Mors	168	165
Naval Worms	103	100
Navig. (Nat. de)	776	....
OPB Paribas	349	340
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Loca-Expansion	360	374 40
Locafinancière	500	500
Locatel	374 40	395
Louvre (Sté)	1760	1720
Machines Bull	44 75	44 80
Magasins Uniprix	215 30	214
Magnant S.A.	128	130
Maritime Part.	370	360
Métal Déployé	460	460

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tour Eiffel	540	530
Ulinor S.N.D.	530	510
U.A.P.	2850	2760
Uninor	6 10	....
U.T.A.	2146	2075
Vicat	860	830
Vilda	195	197 90
Waterman S.A.	715	716
Bras. du Maroc	119	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	960	....
Akzo	410	432
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hydro-Energie	334	....
Hoogovens	250	....
Mitsui Hod. (éclam.)	....	....
Nicolas	690	....
Révillon	205	219
Rorento N.V.	142	142 10
Sopalam	85 70	....
S.P.R.	188	216 d
Ufinex	380	....
Union Brasseries	125	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1348	1360
Alain Manoukian	850	870
Asystel	450	450
BAFP	721	731
B.I.C.M.	494	495
B.I.P.	1280	1240
Belfort Technologies	1130	1100
Buitoni	539	531
Câbles de Lyon	941	1010
Calberson	610	630
Cardif	3200	3099
Cap Gemini Sogeti	2318	2300
C.D.M.E.	770	771
C. Equip. Electr.	220	225
C.E.G.I.D.	1472	1472
C.G.I. Informatique	585	575
C. Occid. Forestière	120	120
Deflet	231 50	231

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dauphin O.T.A.	1930	1934
Demachy	2200	2200
Deville	949	951
Drouot-Assurances	570	585
Editions Belfond	286 90	298 40
Elect. S. Dassault	835	830
Expand	421	415
Filipacchi	720	715
Guintoli	409 50	409 50
Guy Degrenne	870	860
I.C.C.	281	280
IM Informatique	302	302
Le gd livre du mois	303	309
Loca-Investissement	353	345
Mentana	405	408
Marlin Immobilier	435	439
Métallurg. Minière	144 90	144 90
M.M.B.	698	708

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Molex	308	310
Navale-Delmas	750	741
Om. Gest. Fin.	480	474
Patemelle-R.D.	3535	3500
Petit Bateau	240	233 20
Petroligaz	426 10	440
Razel	1130	1129
St-Gobain Emballage	1389	1385
St-Honoré Matignon	249	249
S.C.G.P.M.	224	220
Serna-Metra	1150	1104
S.E.P.	1298	....
S.E.P.R.	1550	1555
S.M.T. Goupil	281	281
Sofibus	325	325
Supra	1040	1020
Valeurs de France	341	340

SICAV (sélection) 5/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	736 02	718 07
Actions France	455 06	438 61
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	383 41	381 95
Fructi-Associations	1291 47	1291 47
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Epargne	15459 84	15428 98
Paribas Gestion	600 58	576 10 ◆
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché
o : offert
● : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu

Droits et bons

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 717	6 731	6 450	7
ECU	6 818	6 820	....	....
Allemagne (100 DM)	326 380	326 030	317	337
Belgique (100 F)	15 718	15 715	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	289 950	289 630	280	298
Danemark (100 krd)	86 830	86 690	82 500	90
Norvège (100 k)	89 370	89 510	85 500	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 494	9 565	9 100	9 850
Grèce (100 drachmes)	4 808	4 786	4	5 800
Italie (1 000 lires)	4 723	4 720	4 500	5
Suisse (100 fr.)	391 780	390 600	380	401
Suède (100 krs)	96 720	95 900	91 500	97
Autriche (100 sch)	46 420	46 350	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 872	4 884	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 471	4 458	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 832	4 867	4 600	5
Japon (100 yens)	4 085	4 097	3 950	4 150

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/11
Or fin (kilo en barre)	88000	87900
Or fin (en lingot)	88550	88800
Pièce française (20 fr)	522	522
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	550	547
Pièce latine (20 fr)	506	501
Souverain	641	641
Pièce de 20 dollars	3110	3120
Pièce de 10 dollars	1780	1630
Pièce de 5 dollars	975	.....
Pièce de 50 pesos	3320	3285
Pièce de 10 florins	528	522
Or Londres	408 50	410 25
Or Zurich	408 50	410 50
Or Hongkong	408 55	410 55
Argent Londres	5 78	.....

Le Monde

TUNISIE

M. Bourguiba a reconduit son gouvernement

TUNIS
de notre correspondant

Le président Bourguiba a reconduit son gouvernement mercredi 5 novembre. Le premier ministre, M. Rachid Sfar, qui était venu, selon la tradition à l'ouverture d'une nouvelle législature, lui présenter la démission du cabinet, a déclaré que le chef de l'Etat avait exprimé sa *« satisfaction »* au sujet des activités gouvernementales et renouvelé son *« entière confiance »* à tous les ministres.

M. Bourguiba a, d'autre part, nommé M. Taïeb Sahbani secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Mahmoud Mestiri, désigné récemment comme représentant permanent de la Tunisie auprès des Nations unies à New-York.

Agé de soixante et un ans, M. Taïeb Sahbani est l'un des plus anciens diplomates tunisiens en exercice. Secrétaire du ministère des finances de 1958 à 1964, puis de 1978 à 1980, il a occupé plusieurs postes à l'étranger (Rabat, Le Caire, Tripoli, Belgrade...) et effectué diverses *missions spéciales*, notamment au Congo et au Moyen-Orient, à la suite du conflit jordano-palestinien de septembre 1970. M. Sahbani a été directeur du cabinet du président Bourguiba. Il était, depuis 1980, représentant permanent de la Tunisie auprès de la Ligue arabe.

On apprend, d'autre part, que la visite qu'une importante délégation de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) devait effectuer à partir du jeudi 6 novembre à Tunis n'aura pas lieu. Annulation ou report ? *« Le gouvernement tunisien nous a fait savoir, à la dernière minute, que notre venue, pourtant prévue depuis plusieurs semaines, était inopportune, et nous avons donc annulé notre mission »*, nous a déclaré un porte-parole de la CISL. En revanche, selon les milieux politiques de Tunis, la visite a été seulement *« reportée d'un commun accord, de manière qu'elle soit mieux préparée et, donc, plus fructueuse »*.

Conduite par M. Jean Vanderveken, secrétaire général de la CISL, la délégation était composée de M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, et des dirigeants de syndicats italiens, britanniques et ouest-allemands. Ils se proposaient de rencontrer les autorités tunisiennes *« dans le cadre des efforts déployés en vue de sauvegarder l'indépendance et l'autonomie du mouvement syndical et de contribuer à une détente du climat social »*.

Depuis l'hiver dernier, la CISL s'est montrée très préoccupée par le démantèlement de la direction légitime de la centrale ouvrière UGTT, les licenciements de cadres syndicaux et la condamnation à trois ans de prison de l'ancien secrétaire général de l'UGTT, M. Habib Achour, qui était aussi l'un des vice-présidents de la confédération.

MICHEL DEURÉ.

PHILIPPINES

Les élections législatives auront lieu en mai 1987

La présidente Aquino a annoncé, mercredi 5 novembre, que des élections législatives, *en cas de ratification de la nouvelle Constitution*, se tiendront le 11 mai 1987. La date du référendum constitutionnel, initialement prévu le 23 janvier, a été fixée au 2 février, a-t-elle également indiqué. Des élections provinciales et locales auront lieu à une date qui sera annoncée avant la tenue du référendum.

D'autre part, le gouvernement philippin a renouvelé son offre à la guérilla communiste d'une trêve de trente jours, pouvant être éventuellement reconduite, au cours d'une nouvelle séance de négociations, mercredi, en un lieu secret à Manille, a indiqué ce jeudi le ministre de l'agriculture, M. Ramon Mitra, chargé de négocier avec les rebelles. M. Mitra a précisé que les émissaires de la guérilla avaient *demandé de repousser l'entrée en* vigueur de la trêve (le gouvernement propose la date du 27 novembre) afin de consulter leurs forces sur le terrain. Les deux parties n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur la durée exacte du cessez-le-feu, que la gérilla souhaite voir instaurer pour cent jours. Le ministre a estimé que *ce n'était pas là une « exigence ferme »* des communistes (*le Monde* du 4 novembre).

La réunion de mercredi a permis aux deux camps de s'accorder sur l'immunité des négociateurs communistes pendant et après les pourparlers. Une nouvelle rencontre doit avoir lieu dans les prochains jours. – *(AFP, Reuter.)*

Sur le vif

Ah ! les chiens

C'est méchant, les chiens. Pas toujours, souvent. Ça mord, ça aboie et, au Danemark, ça attaque les postiers. Pas seulement là-bas. Ici aussi. Dès que vous poussez la grille d'une maison trop bien gardée, vous risquez d'y laisser un morceau de pantalon ou un bout de doigt. Comme ils en avaient marre, les Danois, ils ont demandé à un expert de venir leur donner des cours de psychologie canine. Quelle attitude adopter face à un doberman ou à un berger allemand tonitruant ?

Ces leçons, je voudrais que vous puissiez en profiter, vous, les nanas agressées par des mecs, ces chiens qui vous poursuivent, vous bousculent, vous violent, vous battent et vous maltraitent.

Règle nº 1 : L'homme est un animal lâche, excité par la peur qu'il provoque chez la femme. Vous êtes assise dans le métro face à un gros bouledogue qui vous reluque en grondant, la bave aux lèvres. Ne baissez pas la tête. N'essayez pas d'éviter son regard. Fixez-le dans les yeux. Il finira bien par les baisser.

Règle nº 2 : L'homme descend du singe. C'est un sapajou dont l'attention capricieuse se fixe au moindre prétexte. Dans la rue, vous passez devant un petit roquet en gabardine planqué sous une porte cochère. Gardez un profil bas, un visage lisse, fermé, sévère, et, sans presser le pas, suivez votre chemin en ayant l'air d'ignorer le danger.

Règle nº 3 : L'homme est un chasseur de gibier. Il le flaire à la trace. Vous habitez la campagne. Vous rentrez chez vous à pied. Vous êtes poursuivie par un braque haletant, pantelant, prêt à se *jeter sur vous*. Gagnez du temps en lui lançant votre écharpe, que vous aurez pris la précaution d'asperger d'eau de toilette Opium. Il va la renifler, ça va l'assommer et il va tomber, la queue basse, à vos pieds.

Règle nº 4 : Enfin, l'homme est un animal domestique, habitué à obéir à sa maîtresse. Si le vôtre est mal dressé au point de vous manquer de respect, rappelez-le vigoureusement à l'ordre, quitte à le menacer du fouet. Couché ! Sage ! S'il n'obéit pas immédiatement, punissez-le en lui interdisant de grimper dans votre lit. Allez, ouste, dehors, à la niche !

CLAUDE SARRAUTE.

Pour appartenance à l'ANC

Une Sud-Africaine blanche est condamnée à vingt-cinq ans de prison

Johannesburg. – La première Sud-Africaine blanche à avoir jamais été inculpée d'appartenance au Congrès national africain (ANC. mouvement anti-apartheid, interdit), Mlle Marion Sparg, a été condamnée, jeudi 6 novembre, à vingt ans de prison pour trahison et à cinq ans pour incendie criminel, par la Cour suprême de Johannesburg. Agée de vingt-huit ans, Marion Sparg plaidait coupable pour l'explosion de mines-ventouses dans trois commissariats de police en février et en mars dernier, et pour l'incendie de bureaux du Parti fédéral progressiste libéral, à Johannesburg. – *(AFP.)*

LIBAN

Une mise en demeure des Palestiniens prosyriens

Saïda (Liban). – Le Front de salut national palestinien a menacé, mercredi 5 novembre, de recourir à une action militaire si une solution n'était pas trouvée, dans les quarante-huit heures, pour mettre un terme à la guerre autour du camp palestinien de Rachidiyeh (Liban sud).

Dans un communiqué publié après une réunion de ses chefs militaires, le Front de salut national palestinien (FSNP), coalition de six organisations favorables à la Syrie et hostiles au chef de l'OLP, M. Yasser Arafat), souligne qu'il ne *« restera pas les bras croisés devant le massacre »* de la population palestinienne et qu'il se trouve *« dans l'obligation de mener une action militaire dont nul ne sortira vainqueur »*.

Le camp de Rachidiyeh, où vivent dix-sept mille Palestiniens, est assiégé et bombardé depuis le *30 septembre par les miliciens du* mouvement chiite Amal. Depuis le début du siège de Rachidiyeh, près d'un millier de Palestiniens de Tyr ont été arrêtés par Amal, selon des sources des services de sécurité. L'URNWA (Office des Nations unies pour le secours aux réfugiés de Palestine) affirme, de son côté, que près de cinq mille Palestiniens ont été expulsés de la région de Tyr. – *(AFP.)*

Pour le gouvernement

L'installation de la CNCL met fin à la Haute Autorité

Le gouvernement souhaite la disparition définitive de la Haute Autorité au jour de l'installation de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL). Dans une lettre adressée mercredi 5 novembre aux six membres restants, le secrétaire général du gouvernement, M. Renaud Denoix de Saint-Marc se réfère à la loi Léotard de septembre 1986 créant la CNCL, constate la situation ambiguë provoquée par la récente décision du Conseil constitutionnel, et conclut : *« Il m'apparaît que la Haute Autorité cesse d'exercer ses fonctions à compter de l'installation de la CNCL prévue pour mercredi 12 novembre. »* Un appel de l'Hôtel Matignon a confirmé la décision en prévenant de l'arrivée de camions destinés à déménager les locaux de l'institution.

Réunis mercredi en séance plénière, les « sages », unanimes, ont envoyé une lettre de réponse au premier ministre pour lui exprimer leur surprise devant une attitude qualifiée de *« brutale »*. L'interprétation juridique des textes concluait en effet jusqu'à présent au maintien de la Haute Autorité jusqu'à la promulgation de la loi Léotard sur les concentrations, loi rendant enfin possible l'abrogation de la loi Fillioud de 1982 instituant notamment... la Haute Autorité.

● **CHINE : Achat d'équipements militaires aux Etats-Unis.** – La Chine a signé le 30 octobre un accord avec les Etats-Unis pour l'achat de 550 millions de dollars d'équipements électroniques destinés à ses chasseurs F-8, de fabrication locale, a annoncé mercredi 5 novembre le département américain de la Défense. C'est la plus grosse commande militaire passée par la Chine populaire aux Etats-Unis. – *(Reuter.)*

● **ETHIOPIE : un nouveau ministre des affaires étrangères.** – Le lieutenant-colonel Berhanu Bayeh a été nommé, mardi 4 novembre, ministre éthiopien des affaires étrangères, en remplacement de M. Goshu Wolde qui avait démissionné le 27 octobre (*le Monde* du 29 octobre), a annoncé Radio-Addis-Abeba. M. Berhanu était un des membres fondateurs du DER, le comité de jeunes officiers qui a renversé, en 1974, l'empereur Haïlé Selassié. Membre du politburo du Parti des travailleurs, il était jusqu'à présent ministre du travail. Il est diplômé de l'Académie militaire de Harar et titulaire d'une licence de droit. – *(Reuter.)*

● **MALAISIE : six réfugiées vietnamiennes enlevées par des pirates.** – Six Vietnamiennes ont été enlevées par des pirates alors qu'elles se trouvaient en mer au large de l'Etat de Kelantan (Malaisie), frontalier avec la Thaïlande, a annoncé, mercredi 5 novembre, la presse de Kuala-Lumpur citant le témoignage de douze Vietnamiens et d'une petite fille de huit ans récupérés mardi par un pêcheur malaisien. *(AFP.)*

● **PAKISTAN : retour au calme à Karachi.** – Après le déploiement à Karachi de troupes chargées d'y faire respecter un couvre-feu très strict, aucun nouvel affrontement entre communautés mohajire et pathane n'a été enregistré ce jeudi 6 novembre, mais le bilan des heurts qui ont éclaté la semaine dernière s'élève à cinquante-quatre morts (*le Monde* du 5 novembre). Selon des médecins, quarante-huit personnes ont été tuées à Karachi et six à Hyderabad. *(Reuter.)*

● **M. Mathieu quitte la direction des industries électroniques.** – Sur proposition de M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, le conseil des ministres a mis fin, le mercredi 5 novembre, sur sa demande, aux fonctions de M. Marc Mathieu, directeur des industries électroniques et informatiques.

M. De Benedetti prend 25 % de la Société Yves Saint-Laurent

M. De Benedetti n'a pas fini de faire parler de lui. Après ses entrées houleuses dans Valéo et les Presses de la Cité, l'homme d'affaires italien prend, par l'intermédiaire de sa holding française CERUS (Compagnies européennes réunies), 25 % dans le capital de Yves Saint-Laurent pour 255 millions de francs. Contrairement aux deux précédentes opérations, celle-ci se réalise *« à l'amiable »*, CERUS ayant la volonté d'apporter dès l'origine son soutien, financier et international, à une société française plutôt que de lutter contre elle. La Société Yves Saint-Laurent a en effet des projets de développement qui exigent des capitaux.

Elle envisage de racheter les parfums Yves Saint-Laurent qui font partie du groupe Charles of the Ritz (1,25 milliard de francs de chiffre d'affaires et 145 millions de bénéfices en 1985). Ce groupe est actuellement la propriété de l'américain Squibb qui veut le vendre en totalité. Le rachat de Charles of the Ritz pourrait être réalisé grâce à l'association de CERUS, Yves Saint-Laurent et des cadres du groupe.

Pourquoi M. De Benedetti s'intéresse-t-il à Yves Saint-Laurent ? *L'opération peut être risquée dans la mesure où la valeur de la société* (56,2 millions de bénéfices en 1985, 265,8 millions de chiffre d'affaires non consolidé, mais quelque 7 milliards de francs « d'activités » si l'on prend en compte l'exploitation de la griffe) repose avant tout sur la personne d'Yves Saint-Laurent. Pour M. De Benedetti, cette prise de participation s'inscrit dans la stratégie visant à diversifier son portefeuille d'activités en France. Elle vient équilibrer ses deux autres secteurs : l'équipement automobile avec Valéo où CERUS est à la fois actionnaire principal et opérateur industriel, et l'agro-alimentaire avec le pôle de regroupement que doit constituer Buitoni, vraisemblablement sous l'égide de CERUS. Mais, à la différence de la tentative avortée de prise de contrôle des Presses de la Cité, CERUS ne peut pas prétendre, dans l'opération Yves Saint-Laurent, faire œuvre de stratégie industrielle.

C. B.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 6 novembre

Vif redressement

Rassuré par la belle tenue de Wall Street, la Bourse de Paris s'est vivement redressée jeudi au cours de la session préliminaire de la matinée. Le mouvement s'est accéléré. D'abord en hausse de 0,82 %, l'indicateur instantané affichait en clôture une avance de 1,16 %. Progrès de TRT (+ 3,4 %), Lafarge (+ 3 %), Merlin, Peugeot, Crédit national (+ 2,6 %), Pernod, Printemps (+ 2,5 %), Club Med (+ 2,3 %), Compagnie Bancaire (+ 2 %). Recul de Simco, Dumez et Bouygues (+ 1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	430	434	436
Agence Havas	2010	2025	2020
Air Liquide (L')	677	678	678
Bancaire (Cie)	1047	1062	1068
Bongrain	2220	2220	2220
Bouygues	1290	1275	1278
B.S.N.	4280	4310	4310
Carrefour	3595	3605	3610
Chargeurs S.A.	1334	1342	1355
Club Méditerranée	604	606	618
Crédit National	1501	1529	1540
Eaux (Gén.)	1338	1348	1348
ELF-Aquitaine	314	313 50	314
Essilor	3250	3290	3280
Lafarge-Coppée	1315	1348	1355
Michelin	2350	2395	2390
Midi (Cie)	1552	1563	1573
Moët-Hennessy	2273	2305	2300
Navig. Mixtes	1055	1059	1059
Oréal (L')	3585	3605	3605
Pechelbronn	1150	1159	1161
Pernod-Ricard	1000	1018	1025
Peugeot S.A.	1061	1082	1089
Sanofi	656	680	683
Source Perrier	805	814	809
Télémécanique	2830	2830	2830
Thomson-C.S.F.	1498	1505	1520
Total-C.F.P.	433	431 50	436
T.R.T.	2030	2090	2100
Valéo	503	506	507

Le numéro du « Monde » daté 6 novembre 1986 a été tiré à 471 586 exemplaires

A B C D E F G